QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12156 – 4 F

SAMEDI 25 FÉVRIER 1984




Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

# Vive tension en Espagne

## Jusqu'où... ?

**La campagne pour les élections régionales au Pays basque espagnol, qui doivent avoir lieu le dimanche 26 février, s'est terminée jeudi dans le drame, la stupeur et l'inquiétude. Toutes les formations politiques engagées, y compris la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, ont décidé d'annuler leurs derniers meetings après l'assassinat jeudi à Saint-Sébastien d'un sénateur socialiste, Enrique Casas Vila, tête de liste du parti socialiste dans la province du Guipuzcoa, la plus frappée par le terrorisme.**

**La victime était un ami personnel de M. Felipe Gonzalez, chef du gouvernement de Madrid, qui avait renoncé, avant l'attentat, à participer à la dernière réunion électorale prévue par les socialistes au Pays basque. Signe d'une tension qui ne cessait de monter à l'approche d'un scrutin dont l'enjeu est particulièrement important car il devrait permettre de mesurer l'audience dont bénéficient, de Saint-Sébastien à Bilbao, les partisans d'une violence armée qui vise en fait la chute du gouvernement central de Madrid. Pour les irréductibles du nationalisme basque, qui rêvent de la création d'un État basque indépendant, au nord et au sud des Pyrénées, il n'y a aucune différence entre le régime démocratique installé à Madrid depuis 1977 et le système franquiste. Pour eux, les Basques doivent s'affranchir de toute tutelle du pouvoir central castillan.**

**Pour atteindre leur objectif, ils maintiennent une pression terroriste qui a déjà fait, en sept ans, plus de cinq cents morts, dont trois cents environ étaient membres des forces de l'ordre, armée ou police. Quelle nation démocratique est en état de supporter sans graves dommages l'élimination systématique – de sang-froid – de gendarmes, de policiers et de militaires de très haut rang ? L'Espagne, moins qu'aucune autre, puisque ses forces armées, déjà rétives à certains aspects de l'évolution démocratique, n'accepteront jamais une remise en cause de l'unité de la nation.**

**Les sympathisants des ultras du nationalisme basque rétorquent que rien n'a changé, que la police continue de torturer les militants basques capturés, que le statut d'autonomie est une farce, et que le peuple basque lutte pour la reconnaissance de ses droits légitimes et historiques. Aucune conciliation n'est possible entre cette position et celle du gouvernement de Madrid – qu'il soit socialiste ou centriste – qui fait valoir que les Basques bénéficient déjà d'un statut d'autonomie très large, et que les pouvoirs du gouvernement autonome basque de Vitoria sont plus étendus que ceux de la Généralité de Catalogne.**

**Le sang appelle le sang. Et ce n'est pas par hasard que les assassins de Casas Vila ont choisi la date du 23 février, anniversaire du putsch raté de 1981. Il s'agit de provoquer Madrid, et d'abord les chefs de l'armée. L'Espagne est accoutumée à la violence terroriste. Mais l'attentat de jeudi à Saint-Sébastien est particulièrement grave. C'est la première fois depuis la mort de Franco qu'un dirigeant politique de haut niveau est assassiné. Les Espagnols, de toutes les générations, ne peuvent pas ne pas évoquer les meurtres délibérés d'hommes politiques ayant déclenché la guerre civile de 36-39. L'assassinat par l'ETA, en décembre 1973, de l'amiral Carrero Blanco, éminence grise du franquisme, a eu des effets politiques décisifs. Après les forces de l'ordre, ce sont aujourd'hui les dirigeants politiques espagnols, et les membres de la famille royale, qui figurent sur la liste des tueurs des commandos basques ultras.**

## *Un dirigeant basque a été assassiné à Saint-Sébastien*

De notre envoyé spécial

Saint-Sébastien. – L'émotion est intense. Dans un profond silence, debout, plusieurs centaines de dirigeants et de militants du parti, les larmes aux yeux, regardent fixement le cercueil encore ouvert où a été déposé le corps du sénateur socialiste Enrique Casas, assassiné dans la soirée de jeudi. Dans la Maison du peuple de Saint-Sébastien, siège social du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), sont présents : le président national du parti, M. Ramon Rubial, le leader syndicaliste Redondo, le secrétaire général des socialistes basques, M. José-Maria Benegas « Txiki », et des centaines de militants, d'âge mûr pour la plupart, qui se souviennent sans doute d'autres socialistes assassinés – à l'époque de la dictature, ceux-là.

Des membres des jeunesses du parti font une double haie, de la porte d'entrée à la salle où a été déposé le cercueil. Un des murs a été tapissé avec les télégrammes de condoléances qui affluent de toutes parts. Un frémissement parcourt la foule : le vice-président du gouvernement, M. Alfonso Guerra, arrive.

THIERRY MALINIAK.

*(Lire la suite page 7.)*

# Les routiers abandonnent

## *Après huit jours d'agitation le gouvernement avait parié sur la lassitude des transporteurs*

Mont-Blanc, Maurienne, Garonor : les barrages routiers sont levés. A la veille des retours de vacances d'hiver, les transporteurs ont cédé. Les deux organisations professionnelles, la FNTR (Fédération nationale des transporteurs routiers), majoritaire, et l'UNOSTRA (Union nationale des organisations syndicales des transporteurs routiers automobiles) ont appelé, vendredi matin 24 février, à la levée des barrages dans toute la France. A cet appel tardif, une fausse raison et une vraie : selon les organisations professionnelles, les déclarations publiques de M. Jacques Delors, premier ministre par intérim en l'absence de M. Mauroy, sont à l'origine de leur décision. En fait, l'effilochage dès jeudi, un peu partout, des barrages, a contraint les organisations professionnelles à plus de réalisme.

La volonté affirmée par le ministre de l'économie et des finances *« d'améliorer la capacité compétitive »* des transports routiers, ainsi que les facilités de financement pour ce *« secteur prioritaire et productif »* auraient été les « gestes » tant attendus. En fait, ces déclarations n'apportaient rien de nouveau, du moins sur le fond, à la politique suivie jusqu'à ce jour par le ministère des transports. Il était bien question, dès le 21 février, de discuter le 1er mars de la détaxation du gazole pour le transport international et de la modernisation des entreprises. Le gouvernement n'a en rien cédé sur les revendications formulées depuis quelques jours par les organisations patronales, notamment en matière de TVA.

Le calendrier initial et le contenu de la discussion prévue pour le 1er mars sur les problèmes généraux de la profession n'ont pas été modifiés. M. Devay, président de l'UNOSTRA concède : *« Nous n'avons rien obtenu de plus précis. »* Et il affirme ne s'être résolu à la levée des barrages qu'en raison de l'attitude adoptée par la FNTR, la fédération professionnelle rivale et majoritaire.

L'effritement spontané des barrages un peu partout explique, pour beaucoup, le revirement des organisations patronales.

NICOLAS BEAU et PIERRE TREY.

*(Lire la suite page 10.)*

# « Révolution » en Chine

## *L'armée retrouve ses grades*

De notre correspondant

Pékin. – Les grades dans l'armée chinoise seront rétablis le 1er août 1985. La confidence en a été faite récemment par l'un des chefs d'état-major adjoints de l'Armée populaire de libération (APL) à des interlocuteurs japonais. Malgré son éloignement, cette date paraît plausible à certains observateurs occidentaux à qui leurs contacts chinois ont fait savoir depuis déjà un certain temps que 1985 serait l'année de la réintroduction des signes distinctifs du rang dans la hiérarchie. Le 1er août étant la fête de l'APL, le choix de cette date paraît, par ailleurs, logique.

En attendant cette mesure, un pas important dans le sens de ce que l'on appelle ici la « régularisation » de l'armée sera franchi le 1er octobre prochain à l'occasion de la fête nationale. Pour la circonstance, une grande parade militaire – la première depuis la révolution culturelle – sera organisée sur la place Tien-anmen, au cours de laquelle les soldats défileront avec leurs nouveaux uniformes. Ceux-ci ne porteront pas encore toutefois la marque du grade. Cet uniforme aurait déjà été introduit dans certaine unités « pilotes » pour y être « expérimenté »...

Les grades dans l'APL ont été supprimés à la fin des années 50 dans un souci d'égalitarisme. Certains détails vestimentaires (le nombre de poches de la vareuse, par exemple) et les privilèges attachés à la fonction (libre disposition d'une voiture pour les déplacements, attribution prioritaire de logements, entre autres) permettent cependant assez facilement au soldat de base de distinguer dans la troupe son égal de son supérieur. Il n'en reste pas moins qu'une conception assez floue de la hiérarchie et le manque d'habitude dans l'exercice de la chaîne du commandement, surtout en période d'opérations militaires, auraient été à l'origine de déboires lors de l'engagement contre le Vietnam en 1979.

Les faiblesses constatées à l'époque avaient donné des arguments aux partisans d'une armée plus « technique », organisée selon les critères fonctionnels habituels, contre les nostalgiques de la « huitième armée de route ».

de la période révolutionnaire. Cette dernière tendance reste forte, de toute évidence, comme le montre la prudence avec laquelle seront instaurés les prochains uniformes et grades. Dans un article intitulé « L'armée doit être une véritable armée », le général Xian Quanfu, commandant des unités d'Urumqi, dans le Xinjiang, n'écrivait-il pas, en octobre dernier, que *« certains camarades, influencés par les idées gauchistes, pensent toujours que la régularisation signifie le formalisme et le dogmatisme. Ce genre de conception est nuisible »*.

MANUEL LUCBERT.

*(Lire la suite page 5.)*

# Nouveau cessez-le-feu au Liban

## *Beyrouth prépare l'abrogation du traité avec Israël*

**Lire page 3 l'article de FRANÇOISE CHIPAUX**

## AU JOUR LE JOUR

### Rouler

*Les bahuts s'ébrouent, sortant d'un long sommeil.*

*On ne va pas s'en plaindre : les routiers lèvent les barrages.*

*Après huit jours de gêne, de tracas, d'indignation ou de solidarité, les Français au volant vont retrouver la plus chère de leur liberté : celle de circuler.*

*Les bloqueurs ayant décidé de décrocher à la veille du week-end, nous allons pouvoir, pare-chocs contre pare-chocs, fêter la fin des embouteillages imposés par des bouchons consentis.*

BRUNO FRAPPAT.

L'OFFENSIVE IRANIENNE CONTRE L'IRAK

# Dans le Golfe, une guerre à l'usure

par JEAN GUEYRAS

**La guerre du Golfe a pris une nouvelle dimension avec l'intervention massive de l'aviation irakienne. Celle-ci bombarde depuis jeudi les unités iraniennes le long de la route Bagdad-Bassorah, ainsi que deux villes de la République islamique. En représailles, l'artillerie iranienne a pilonné ce vendredi matin le port de Bassorah. Les combats auraient fait plusieurs milliers de morts ou de blessés, de part et d'autre.**

Lorsque, le 22 septembre 1980, le président Saddam Hussein donna l'ordre à ses troupes d'attaquer *« les objectifs militaires de l'ennemi en territoire iranien »*, il était loin de penser que la guerre qu'il venait de déclencher serait la plus sanglante de l'histoire contemporaine au Proche-Orient. Le chef de l'Etat irakien, avait dans le passé, toujours bien pesé ses initiatives. Il venait cependant de faire un faux calcul en estimant que le nouveau régime islamique de Téhéran – que les réfugiés politiques iraniens lui avaient présenté comme chancelant – s'effondrerait comme un château de cartes dès l'entrée de ses troupes en Iran.

Par la suite, les dirigeants de Bagdad se sont défendus d'avoir voulu provoquer la chute de l'imam Khomeiny et ont affirmé que l'attaque du 22 septembre n'était qu'une simple *« opération défensive »* destinée à mettre fin aux activités des artilleurs iraniens qui harcelaient les positions irakiennes situées à proximité de la frontière. En fait, la tentation d'en finir rapidement avec une révolution qui exerçait un influence certaine sur les chiites (près de 60 % de la population d'Irak) *n'a pas été étrangère à la* décision du président irakien. Il souhaitait par ailleurs tirer parti des difficultés du nouveau régime de Téhéran pour reprendre ce que le chah lui avait arraché par l'accord d'Alger du 6 mars 1975. Le souverain iranien avait alors tiré avantage de la rébellion kurde de Barzani en Irak pour imposer à ce pays un traité qui mettait en cause les *« droits inaliénables »* que Bagdad s'était arrogés sur le chott el-Arab, voie d'eau formée par la réunion du Tigre et de l'Euphrate.

Aux termes du document signé à Alger, le chott el-Arab cessait d'être la propriété exclusive de l'Irak et était divisé, selon une ligne médiane, en deux parties attribuées à chacun des riverains. Le 17 septembre 1980, cinq jours avant de donner à ses troupes l'ordre de pénétrer en Iran, le président irakien avait lancé un véritable défi aux dirigeants de Téhéran en abrogeant unilatéralement l'accord qu'il avait pourtant lui-même conclu avec le chah d'Iran. C'était ignorer le sentiment nationaliste iranien, demeuré vivace à Téhéran malgré l'arrivée au pouvoir des religieux. Le président Saddam Hussein devait d'ailleurs rapidement mesurer la force de ce nationalisme même au sein de la population arabophone du Khouzistan, qui, à la grande déception des Irakiens, n'a pas accueilli les bras ouverts les « libérateurs » arabes venus de Bagdad.

La phase initiale de la guerre, malgré les victoires irakiennes dues en grande partie à l'élément de surprise, ne répondit pas aux espérances des dirigeants de Bagdad. Il fallut près d'un mois de combats acharnés avant que les Irakiens ne parviennent à occuper la ville de Khorramchahr, pourtant située sur le chott el-Arab.

*(Lire la suite page 3.)*



## M. BERNARD STASI invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

**M. Bernard Stasi, député UDF de la Marne, maire d'Epernay, membre du collège exécutif du Centre des démocrates-sociaux, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 26 février de 18 h 15 à 19 h 30.**

**Le président du conseil régional de la région Champagne-Ardenne, vice-président de l'Assemblée nationale, répondra aux questions d'André Passeron et de François Grosrichard, du *Monde*, et de Gilles Leclerc et de Dominique Pennequin, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.**

LANGAGE POLITIQUE ET ÉCRITURE TÉLÉVISUELLE

# Les audaces d'Antenne 2

« Montand est-il de droite ? », titre cette semaine, *Magazine-hebdo*. Desgraupes n'est-il plus « de gauche », pourrions-nous ajouter, quand le PDG d'Antenne 2 juge, dans son entretien avec *le Monde*, *« insupportables »* les contraintes qui pèsent sur les chaînes publiques de télévision ? Deux événements, une même chaîne : Antenne 2, décidément, fait bouger le monde des médias. Et pas seulement lui, peut-être, si l'on veut bien s'arrêter un instant pour tirer quelques leçons d'un record d'audience étonnant (1).

Au-delà de l'« effet Montand », ce qui est sans doute en train de s'inventer, c'est un nouveau langage « politique » pour notre télévision, où l'on joue à fond la spécificité du média et ses immenses possibilités. Un peu comme Europe 1 qui, voici trente ans, bouleversait la parole à la radiodiffusion.

*Grosso modo*, deux modèles. L'un, héritier de la télévision d'hier, celle de l'Etat, a encore ses grands moments. C'est la mise en images « classique » d'un langage politique convenu, à coups de « tables rondes », de face-à-face, de « Dossiers de l'écran » et d'« Heure de vérité ». Ces formules font encore recette mais commencent à vieillir.

A côté d'elles, peu à peu, s'élabore une écriture différente, qui consiste en particulier à mettre en scène de l'information ; à faire de l'information un spectacle ; à jouer de plus en plus sur les capacités du média, en utilisant tour à tour, comme dans « Vive la crise ! », les moyens vidéo, la fiction, les documents d'archives, les stars... On part des phénomènes dits de société et l'on aboutit à l'economie et à la politique.

YVES AGNÈS.

*(Lire la suite page 16.)*

(1) 30,9 % au sondage « Audimat » pour « Vive la crise ! ».

## Maghreb et berbérité

**Dans un Maghreb en quête d'unité, la revendication culturelle berbère est un phénomène qu'on ne peut plus ignorer. Le président Chadli lui-même n'a pas hésité à en parler devant le congrès du FLN après un cheminement qu'explique Paul Balta, tandis que deux Algériens, Salem Chaker et Saïd Sadi, mettent l'accent sur les promesses non tenues. Dans la revue *Tafsut* s'expriment des voix qu'on n'a guère l'habitude d'entendre, comme celle du Touareg Tegomast Awki et du Marocain Akouaou. Enfin, Jacques Berque présente la réédition d'un « classique » de Masqueray sur la cité berbère.**

# Le Touareg écartelé

LA parution du premier numéro spécial « Études et débats – Paroles berbères » de la revue *Tafsut* (Printemps) est une manière d'événement (1). C'est la première fois, en effet, que les berbérophones de différents pays, de sensibilités aussi diverses et n'ayant pas de contacts entre eux, acceptent de figurer les uns à côté des autres et de s'exprimer au grand jour sur des questions pour eux fondamentales : leur culture et leur langue.

C'est la première fois aussi qu'est dressé un constat aussi vaste sur les problèmes berbères dans leurs multiples dimensions, en récusant le passéisme autant que le « folklore ». Le présentateur, M. Salem Chaker, constate qu'il a réuni notamment dix-sept textes algériens, cinq marocains, un touareg, mais il note avec philosophie que ce déséquilibre est *« sans doute révélateur de l'état de la question »* dans les pays où vivent les Berbères.

Dans cet ensemble, nous avons retenu deux textes qui illustrent à la fois ce débat d'idées et éclairent des réalités généralement ignorées. Celui d'Ahmed Akouaou dresse un bilan précis et complet des « Études berbères au Maroc » alors que celui de Tegomast Awki est déjà éloquent pas son titre : « Point de vue d'un Touareg écartelé ».

« *Dans les années 60*, écrit-il, *au moment de l'indépendance, mes pâturages de réserve pour l'été se sont retrouvés dans le territoire malien, ceux de la cure salée utilisés à la saison des pluies étaient du côté nigérien, et moi circonscrit dans l'aire voltaïque. Sobrement, ces quelques mots traduisent la situation personnelle d'un éleveur touareg des Udalen et illustrent assez bien l'écartèlement auquel a été soumis le pays touareg divisé en cinq nations : l'Algérie, la Libye, le Niger, le Mali et la Haute-Volta. Non seulement nomades, les Touaregs sont également berbères, c'est-à-dire, sur tous les plans, culturellement minoritaires dans chacun de ces pays.* »

Au Maroc, le plus ancien Etat-nation du Maghreb, d'*intéressants* débats que résume M. Akouaou ont eu lieu dans diverses revues, non seulement entre Arabes et Berbères mais aussi entre les *différents* courants berbères, de la gauche à la droite. Dans cet ensemble, *Amazigh*, revue marocaine d'histoire et de civilisation lancée en 1980 par M. Mahjoubi Aherdane, fondateur du mouvement populaire, tient une place particulière parce qu'elle se voue à *« la mobilisation pour la défense de la culture berbère »*, laquelle est *« la nationalité des Imazighen »*.

Alors que le berbère est un parent très pauvre à l'université, *Amazigh* a publié un texte anonyme daté du 26 avril 1978 concernant l'enseignement. L'auteur, avant de proposer son programme, posera cette question qui est au centre du débat : *« Pourquoi les berbérophones vivraient-ils dans l'insécurité linguistique et souffriraient-ils d'un complexe d'infériorité linguistique devant les arabophones dont beaucoup, consciemment ou non, souhaitent tout simplement l'élimination du berbère ? »*

L'auteur propose trois étapes comportant, d'abord, la création à l'université d'un institut pour reconstruire la langue et de chaires pour l'enseigner. Puis l'enseignement serait introduit successivement dans le secondaire et dans les trois années du primaire. Finalement, un projet de décret prévoit la création d'un institut des arts et expressions populaires. « *On est loin*, constate M. Akouaou, *du projet initial de l'organisation progressive à l'échelle nationale d'un enseignement du berbère.* » De même, M. Aherdane espérait la création d'un institut de recherche et d'étude de la langue berbère (*le Monde* du 23 septembre 1981). Le projet dort toujours, semble-t-il, dans les tiroirs !

**P. B.**

(1) Coopérative Imedyazen, 11, rue Lesdiguières, 75004 Paris.

# Comment assumer un héritage millénaire ?

par PAUL BALTA

MATRAQUAGE *intensif par les médias nationaux et internationaux*, intégration des Etats dans de grands ensembles régionaux, *exode rural et urbanisation accélérée* qui altèrent le milieu traditionnel, scolarisation plus ou moins intensive, sont devenus des *réalités* quotidiennes pour une bonne partie de l'humanité. Le Maghrébin n'y fait pas exception. Pour retrouver un environnement familier et sécurisant, il a tendance à se replier sur sa communauté et à renouer avec ses racines les plus profondes : la religion et la langue. *Ainsi peut-on expliquer* schématiquement l'activisme des islamistes et, phénomène dont on parle moins souvent, *l'affirmation* de la berbérité dans certaines régions du Maghreb.

D'abord, un rappel. Les Maghrébins, dans leur très grande majorité, appartiennent à l'ethnie berbère, du groupe chamito-sémitique, qu'Ibn Khaldoun délimitait sociologiquement et géographiquement par cette phrase : *« Ils se rasent la tête, mangent le couscous et portent le burnous. »* L'apport arabe est représenté *historiquement* par les 5 000 à 10 000 combattants du premier conquérant musulman au VIIᵉ siècle, Sidi Okba Ben Nafi, puis par les 100 000 à 200 000 membres des tribus Beni Hilal et Beni Soleim, venus au XIᵉ siècle achever la conversion du Maghreb. *Depuis, le mélange a été* tel qu'il y a six siècles déjà le même Ibn Khaldoun le résumait par cette formule : *« Arabes et Berbères ont vécu depuis si longtemps au Maghreb qu'on a peine à imaginer qu'ils aient vécu ailleurs. »*

Sur le plan linguistique et culturel, la situation est plus facile à cerner. Dans trois pays les berbérophones ont pratiquement disparu : en Libye ils survivent dans le djebel Nefoussa, en *Tunisie ils vivent dans une douzaine de villages épars à Djerba et autour des Matmata, la Kroumirie, au nord, ayant été arabisée au XIXᵉ siècle, en Mauritanie, enfin,* il ne subsiste que deux ou trois tribus berbères dans la région de Nouakchott. Au Maroc, en revanche, ils représentent environ 60 % de la population et sont concentrés dans le Rif, l'Atlas et le Sous. De même, en Algérie, leur implantation est relativement dense avec les villages chaouias (Aurès) et kabyles, les cités du Mzab et les tribus touaregs, dans l'extrême Sud (tribus implantées *au Mali, au Niger*, en Haute-Volta et en Libye). Enfin, on ne peut ignorer que 70 à 80 % des travailleurs immigrés algériens et marocains en *Europe*, et principalement en France, sont d'origine berbère. Au total, cela représente tout de même quelque 20 millions de personnes.

## Une solide réputation de rebelles

*Les Berbères, qui s'appellent Imazighen* (singulier *Amazigh*), *c'est-à-dire* les hommes libres, ont leurs quartiers de noblesse, trop souvent oubliés ou *méconnus. Leurs ancêtres ?* Nasamons et Psylles de Libye, Garamantes du Sahara, Numides et Gétules de Tunisie et d'Algérie, Zénètes, *Maures et Sanhadja implantés* entre l'Algérie et le Mali en passant par le Maroc. Ils avaient une solide réputation de rebelles et l'ont conservée. *Souvent divisés, ils* savent s'unir pour résister aux envahisseurs. C'est une tradition. Elle perdure. Qu'on se souvienne de *Massinissa*, de Syphax et de Jugurtha qui vécurent avant l'ère chrétienne, de Tacfarinas, de Firmus et de son frère Gildon qui tinrent tête à Rome, eux aussi, avant l'arrivée des Byzantins, de Koseila et de la Kahina qui s'opposèrent aux Arabes... Puis les royaumes berbères – dont deux des plus beaux fleurons furent les Almoravides et les Almohades – se firent les défenseurs d'un islam pur et dur.

*Que les Berbères aient été à la* pointe du combat contre la colonisation européenne en Algérie comme au Maroc est une évidence. Pourtant, l'affirmation *culturelle berbère*, en tant que telle, est un phénomène récent. Pour diverses raisons. Cherchant à diviser pour régner en opposant *Arabes et Berbères*, la colonisation a laissé des séquelles. A l'indépendance, les pouvoirs en place – Mohamed V au Maroc, Bourguiba en Tunisie, les dirigeants du FLN en Algérie – ont eu un souci essentiel : préserver l'unité nationale. *Aussi* ont-ils mené une lutte résolue contre les revendications ou les manifestations régionalistes de crainte qu'elles provoquent *l'éclatement* du pays.

En outre, en réaction contre les anciennes puissances occupantes (France, Espagne, Italie, voire Grande-Bretagne), les *dirigeants maghrébins* ne se sont pas contentés de réinsérer leurs pays respectifs dans l'espace culturel et politique *arabe, ils ont aussi donné à leur* démarche un caractère idéologique et militant. L'adhésion à la Ligue arabe et une politique volontariste – et *souvent maladroite* – d'arabisation relayée par une scolarisation intensive ont suscité chez les Berbères la crainte croissante *d'être laminés ou assimilés* : n'allaient-ils pas oublier leur langue et leur culture et donc perdre leur âme ?

*A la suite de cette prise de* conscience, la revendication culturelle berbère a commencé à s'exprimer ouvertement en 1976, lors de la *discussion du projet de Charte nationale* qui occultait l'identité berbère du pays et bannissait même le terme. Elle n'a cessé ensuite de s'affirmer *pour culminer* lors des *événements* de Tizi-Ouzou, en avril 1980. Ce *« printemps kabyle »* a été suivi d'un large débat à l'université d'été de Yakouren, *qui a permis d'élaborer* un document dont Mouloud Mammeri écrit qu'il a donné lieu à *« un double déblocage conceptuel. Celui d'une culture jusque-là enfermée dans la stérilité de projets volontaristes déphasés, celui d'une démocratie qu'il n'est plus possible de confondre désormais avec ses imitations dans le phantasme et le théâtre »*.

## La volonté d'exister

Face à un gouvernement algérien embarrassé par cette flambée de berbérité, les autorités marocaines, affichant un certain libéralisme, avaient fait miroiter des promesses, dont peu ont été tenues *(lire ci-contre)*. En réalité, *les dirigeants maghrébins d'origine et de culture arabes* éprouvent dans l'ensemble une profonde méfiance à l'égard du *« péril berbère »*. Faisant l'amalgame entre les défenseurs de la berbérité et une poignée de *« berbéristes activistes »*, un ministre marocain reflétait l'état d'esprit *répandu dans la région lorsqu'il* déclarait que, derrière *« la revendication culturelle, apparemment innocente, il existe un réel danger, une minorité capable encore aujourd'hui d'infléchir l'histoire du Maroc »*. A quoi les intellectuels berbères répondent que la volonté d'exister, d'être *soi-même, d'assumer son héritage*, loin de conduire au séparatisme, constitue, au contraire, un facteur de cohérence.

Alors que *depuis trois ou quatre* ans la situation n'a guère évolué au Maroc, certaines de ces idées ont fait leur chemin en Algérie. Il est en tout cas significatif que, pour la première fois depuis l'indépendance, le président Chadli ait, de façon solennelle, posé le problème de l'origine amazigh de l'Algérie (*le Monde* du 24 décembre 1983) et proposé un programme d'action. Qu'on en juge plutôt : *« Il faut que la révolution algérienne mette au premier rang de ses objectifs culturels le renforcement de l'identité historique du peuple algérien au moyen d'une multitude d'activités (...) : une analyse consciente de l'histoire et une interrogation scientifique des vestiges et documents historiques ; le renforcement de la sensibilité du peuple à tous les prolongements de l'histoire de sa civilisation. Il faut lui faire découvrir les luttes menées par les Amazighs depuis que l'Algérie est entrée dans l'histoire et faire ressortir la contribution de ceux-ci à la civilisation méditerranéenne et africaine depuis les temps les plus reculés. Il faut également souligner leur rôle dans la propagation de l'islam en Afrique et dans le sud de l'Europe. Il faut enfin mettre en relief leur adoption de la langue arabe en tant que langue de religion, véhicule de civilisation et de science, et que, de ce fait, la langue arabe a acquis un contenu dénué de toute oppression de nature raciale. (...) Cette action concourra au renforcement de l'unité nationale et réaffirmera la cohésion du peuple en le réconciliant avec son histoire. Elle lui permettra de faire sienne la totalité de son histoire. Elle lui permettra de faire sienne la totalité de son patrimoine, ses cultures, ses origines et le délivrera définitivement de toute aliénation. Car la véritable aliénation, c'est celle qui nous fait douter de notre identité. »*

Sans doute, en politique avisé, le chef de l'Etat a-t-il pensé qu'en apaisant le front berbère il pourrait concentrer ses efforts sur le développement et mieux résister aux autres périls, notamment celui de la vague intégriste. Mais, nous assure-t-on, sa démarche a été inspirée aussi par un souci d'équité et par le sens de l'histoire. Certains berbérophones restent sceptiques. L'avenir dira si les engagements pris seront cette fois réellement tenus.

---

*LU*

**« FORMATION DES CITÉS CHEZ LES POPULATIONS SÉDENTAIRES DE L'ALGÉRIE », d'Emile MASQUERAY**

# La force des pactes

QUAND Masqueray soutint sa thèse *sur la Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie* (1886), un bon demi-siècle *avait passé d'une recherche qui*, par et malgré les dures vicissitudes du débat franco-maghrébin, avait déjà produit un ensemble de connaissances d'un intérêt bien supérieur à celui de simples documents. D'où les rééditions *auxquelles s'active l'utile collection* des Archives maghrébines. Celle de Masqueray s'imposait particulièrement.

*Libéral meurtri par ce qu'il* voyait se faire ou se défaire au Maghreb, il ambitionne de contribuer *par l'analyse à une œuvre* de civilisation : civilisation à notre mode, bien sûr, dont il découvre des rudiments précieux dans *l'institution* maghrébine. D'autres y voyaient d'encourageants féodalismes, de *« poétiques Mandrins »*, *d'opportunes* stagnations. Lui s'intéresse aux organisations d'ampleur variable et de *perspective ouverte en quoi se distribuent* Kabyles, Aurasiens et Mozabites. Soit une variation à trois modes et à finalité démocratique, dont il tire une éblouissante démonstration.

Beaucoup de ce qu'il écrit sur *les solidarités de groupe*, sur les effets d'une morphologie de l'habitat, sur le rôle de l'assemblée communale, ou *jemâa*, et sa *fonction judiciaire et réglementaire*, reste valable encore aujourd'hui, et aurait mérité plus d'écho dans le développement *de la jeune sociologie française*. Fanny Colonna, qui démêle avec finesse le contexte d'alors, et les *obstacles qu'il opposait à de véritables* mises en œuvre scientifiques, pourrait *insister* encore sur cette sorte de relégation, ou *d'enfermement, dont ont souffert*, jusqu'à une époque pas tellement éloignée, les recherches trop fidèles à un terroir que les *prépondérants réservaient* à d'autres fins.

Masqueray ne modère pas pour autant son effraction. Il discerne le saut qualitatif qu'implique, *par rapport au jeu des lignages*, la composition d'un groupe maghrébin. Contrairement à une vue commune, et à l'onomastique elle-même, la structure n'en est que rarement généalogique. A ce niveau de groupe d'autres *corrélations* se manifestent. *« La force cohésive*, lahma, *des pactes »*, dit profondément Ibn Khaldoun, *« est aussi forte que celle des alliances matrimoniales, ou quasiment »*. Quels pactes ? Ils diffèrent probablement de type selon qu'il s'agit *de cultures nomade*, sédentaire ou mixte ; selon l'ampleur du contour également. Masqueray a tort d'y voir des conventions entre individus, d'autant qu'il se dément aussitôt en parlant du Mzab.

Le lignage est bien le sujet et le *participant* de ces organisations : *cités*, tribus, confédérations, mais elles ne sont pas un multiplicateur de lui-même. *Ikhsan*, comme dans l'Atlas, *gbeïl*, comme dans le Mzab, *adams*, comme ailleurs : ces sous-groupes agnatiques *constituent* bien le matériel brut, mais l'unité socio-politique commence au-dessus d'eux. *Elle* obéit à une double lecture : ascendante à partir des familles (et l'hypothèse segmentatrice s'en tient là), ou *descendante à partir d'ensembles* plus vastes, d'échelle maghrébine ou même islamo-méditerranéenne. Masqueray ne pouvait *anticiper, là-dessus*, des études où l'anthropologie structurale a passé, mais on lui saura gré *de les avoir non seulement* pressenties, mais engagées.

On sera plus réservé sur son « romanisme », qui doit plus qu'il *ne paraît à Fustel de Coulanges*. Il est bien vrai, comme le remarque la présentatrice, qu'il s'oppose diamétralement au maître *quant à la part du religieux* dans ces organisations. Le fait est qu'il ne trouve nulle part l'islam *dans ses cités ! Cela est d'autant* plus surprenant que les clercs dominent le Mzab et que la Kabylie vient d'être soulevée par *une insurrection où une confrérie religieuse*, les Rahmaniya, a joué un rôle majeur. Grave lacune de l'observation, en vérité, mais qui *a peut-être chez Masqueray une* motivation, sinon une excuse : le désir d'échapper aux excès contraires de l'interprétation qui *loge la religion partout et s'en sert pour créer* entre l'état de choses maghrébin et la modernité un fossé apparemment infranchissable...

*Grand livre, quoi qu'il en soit*, et dont l'ethnologie maghrébine devra longtemps encore, croyons-nous, se réclamer.

**JACQUES BERQUE.**

★ ***Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie, Kabyles du Djurdjura, Chaouïa de l'Aourâs, Beni Mezab***, présentation par *Fanny Colonna*, « Archives maghrébines ». Centre de recherches et d'études sur les sociétés méditerranéennes, EdiSud, *Aix-en-Provence*, 375 p. 110 F (broché), 160 F (relié).

# Porte fermée ou entrebâillée ?

par SALEM CHAKER (*) et SAID SADI (**)

DEPUIS l'indépendance de l'Algérie, l'idéologie officielle oscille devant le fait berbère *entre une* attitude de négation et de rejet allant jusqu'à l'occultation pure et simple du passé préislamique du Maghreb et une position, apparemment plus ouverte, reconnaissant les origines berbères du pays, mais posent qu'à partir de la conquête arabe les Berbères ont définitivement renoncé à leur identité propre pour se fondre dans la communauté arabe et islamique. Le premier courant est bien représenté dans les milieux arabisants, fortement implantés dans le parti et les *instances culturelles* ; il poursuit l'objectif mythique de l'unité de la nation arabe. La seconde position, attestée depuis plusieurs décennies dans le mouvement national, est celle qui s'est exprimée dans les résolutions sur la culture du comité central du FLN de juin 1981. Elle vient d'être réaffirmée avec netteté par le président Chadli devant le *cinquième congrès du parti*.

Pour le berbérophone attaché à sa langue et à sa culture, la différence entre les deux approches est des plus ténues. L'une *le nie* carrément et lui dit : « *Nous étions, nous sommes et nous serons arabes !* », pendant que l'autre affirme : « *Nous avons été berbères, nous sommes devenus et nous resterons arabes !* » Quelles que soient les références formelles *aux Berbères en tant* qu'arrière-fond historique (voire pré-historique !), force est de constater que la langue et la culture berbères *ne sont toujours pas* reconnues dans la société présente et restent frappées d'illégitimité. Aucune vie associative, aucun enseignement, aucune publication berbères n'est acceptées. Et la vie culturelle que les autorités ne sont pas en mesure d'interdire est soumise aux entraves les plus diverses.

On nous objectera peut-être que tout n'est pas si sombre sur ce front en Algérie, que le pouvoir n'est peut-être pas si homogène que nous le présentons, qu'il existe dans ce pays des « *espaces de libéralisme intellectuel et culturel* ». C'est là une mystification qui n'a pour fonction que de masquer les responsabilités individuelles des hommes qui exercent le pouvoir et d'occulter la nature et les objectifs (pourtant explicites !) des options mises en œuvre.

Cette analyse est confirmée par l'examen des développements récents au niveau de l'Université. A la suite des événements du printemps 1980, le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique a, pendant *plus d'un an*, prodigué les engagements verbaux, couronnés par la conférence de presse du 23 septembre 1981, au cours de laquelle il a annoncé l'ouverture d'un département de « Culture et dialecte populaires » pour février 1982. Après plus d'un an d'atermoiements, le projet est enfin parvenu à son dénouement. Un dénouement à vrai dire prévisible, et qui est la *négation pure et simple* dans la pratique du principe avancé de promotion du patrimoine populaire.

Sa mise en place (décembre 1982) a, en effet, l'avantage de mettre fin à une équivoque longuement et savamment cultivée et de montrer la véritable finalité de l'action, qui était, d'une part, de réaliser une opération ponctuelle et improvisée dans le but de désarmer le mouvement de revendication des populations berbérophones et, d'autre part, de se procurer un moyen de sauvegarder à l'étranger l'image de marque d'un gouvernement soucieux de la *volonté populaire. Néanmoins*, les universitaires berbérisants avaient dès l'abord manifesté leur volonté de contribuer à la *mise sur pied* d'un projet dont ils voyaient pourtant la portée limitée. Ils ont assisté à son effritement progressif.

Les quatre universités initialement prévues ont été finalement réduites à la seule université d'Alger. La multiplication d'obstacles fallacieux a mené à une formule qui vide ces mesures de toute substance. Enfin, l'enseignement du berbère a été annihilé par l'exclusion de pratiquement tous les universitaires algériens spécialistes du domaine.

Cette issue tourne le dos à la volonté clairement affirmée de la population berbérophone. Elle montre que l'affirmation du caractère pleinement algérien et actuel de la langue et de la culture berbères est la *seule base possible de travail efficace*. Une fois le principe admis, sa concrétisation devient affaire de spécialistes. Néanmoins, on peut d'ores et déjà citer parmi les domaines d'application : l'enseignement à tous les niveaux, le berbère figurant comme langue fondamentale dans les zones berbérophones et optionnelle partout ailleurs, les émissions télévisuelles, l'édition, la presse, l'*administration* dans les régions berbérophones.

Mais il est bien clair que ces objectifs sont en contradiction absolue avec le modèle autoritaire, centralisé et bureaucratique de société qui sévit dans notre pays.

L'aspiration dont est porteur le mouvement culturel berbère ne peut guère se concrétiser en dehors du respect des libertés individuelles et collectives fondamentales. On comprend ainsi que, en Algérie, revendiquer *le berbère, c'est aussi revendiquer* une société plus ouverte et plus tolérante.

(*) Docteur ès lettres, berbérisant (Alger-Aix).
(**) Médecin à l'hôpital de Tizi-Ouzou.

**Le Monde**

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

**PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER**

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $ ; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 8,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 65 p. ; Italie, 1 600 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 102 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

*Gérant :*
André Laurens, directeur de la publication

*Anciens directeurs :*
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

OJD

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

**ABONNEMENTS**

| | 3 mois | 6 mois | 9 mois | 12 mois |
|---|---|---|---|---|
| FRANCE | 341 F | 685 F | 859 F | 1088 F |
| TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE | 661 F | 1 245 F | 1 819 F | 2 360 F |
| ÉTRANGER (par messageries) | | | | |
| I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS | 381 F | 685 F | 979 F | 1 240 F |
| II. – SUISSE, TUNISIE | 454 F | 839 F | 1 197 F | 1 530 F |

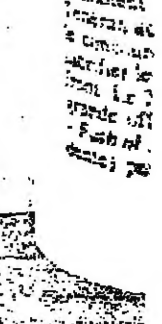
Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.





Le Monde

# étranger

## LE CONFLIT IRAK-IRAN

# L'artillerie iranienne pilonne le port irakien de Bassorah

A la suite du bombardement, le jeudi 23 *février*, par l'Irak de deux villes iraniennes à l'aide de fusées sol-sol – il y a eu une soixantaine de tués et trois cent cinquante blessés parmi les civils, – Téhéran a annoncé tôt ce vendredi matin que le port de Bassorah a été pilonné, en guise de représailles, à l'artillerie lourde.

Le communiqué diffusé par l'état-major quelques heures auparavant déclarait : *« Population de Bassorah, quittez le plus vite possible la ville. Si les mercenaires de Saddam* [le chef de l'Etat irakien] *vous en empêchent, affrontez-les, car le régime de Saddam est au bord de la chute. »*

Outre les villes de Khorramabad et Brujerd (dans le Louristan), bombardées jeudi, les concentrations de troupes iraniennes ont été pilonnées toute la journée par l'aviation irakienne, qui a effectué, au total, selon Bagdad, deux cent vingt-neuf sorties. La destruction de l'un des avions a été confirmée de part et d'autre.

Kirkouk
Marivan
OFFENSIVE
Hamadan
Qasr-e-Chirin
Kermanchah
Gilan-e-Gharb
Naft-e-Chah
BAGDAD
Mehran
Khorramabad
Karkheh
Tigre
Kut
Ali Gharbi
Missan
IRAN
IRAK
Desfoul
Suse
Karoun
KHOUZISTAN
Nadjaf
Bostan
Susangerd
Euphrate
Nasiriye
Ahwaz
Qournah
Bandar Mashar
Khorramchahr
Bandar Khomeiny
Bassorah
Chatt el Arab
Abadan
Fao
0 50 100 150 km
KOWEIT
GOLFE
KOWEIT
Ile de Kharg
Bouchir

En revanche, l'évolution des combats le long de la route stratégique Bagdad-Bassorah fait l'objet de communiqués contradictoires. Téhéran soutient que l'artère a été coupée sur plusieurs points, isolant le 3e corps d'armée irakien, au sud, du 4e corps, au nord. Toujours selon Téhéran, son armée a effectué des percées allant jusqu'à 40 kilomètres à l'intérieur de l'Irak et a occupé vingt-six villages. Le gouvernement baasiste dément en bloc ces informations.

Au moins sur un point, Bagdad a pu démontrer la véracité de sa version des événements : la localité de *Al Qournah*, située sur la rive du Tigre, à quelques kilomètres du point d'intersection de cette rivière avec l'Euphrate, n'est pas tombée aux mains des combattants islamistes, comme le prétendait un communiqué de Téhéran. En effet, des journalistes étrangers venus par avion à *Al Quornah ont pu constater* que la localité n'était pas tombée, bien qu'elle subissait les tirs de l'artillerie iranienne.

Toutefois, l'armée de l'imam Khomeiny paraît avoir contourné Al Quornah, franchi le Tigre et atteint la région d'Al Ahwar, plus à l'ouest du pays, où, selon le ministre irakien de la défense, *« les forces iraniennes ont été anéanties »*.

Plus au nord, dans la région des marais, de furieux combats se poursuivaient ce vendredi matin. Selon Téhéran, les îles Majnoun, dont le *sol est riche en pétrole, auraient été* occupées par les forces islamistes, ce qui représente quelque 200 kilomètres carrés de territoire. Bagdad a démenti la nouvelle en précisant que toutes les embarcations iraniennes avaient été détruites par des fusées.

Il n'est pas plus aisé de déterminer les pertes subies par les deux camps. Bagdad a annoncé que 4 773 soldats iraniens ont été tués dans la journée de jeudi ; Téhéran affirme que 3 500 Irakiens ont été tués ou blessés. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

# Une guerre à l'usure

*(Suite de la première page.)*

Sur le front central, les troupes irakiennes qui avaient, dès les premiers jours, occupé sans coup férir le poste frontalier de Qasr-é-Chirine et la localité de Mehran, n'ont pu progresser au-delà de ces positions. Abadan, située à la frontière même de l'Irak et dont la raffinerie a été totalement détruite, est demeurée sous contrôle iranien. Ahwaz, la capitale administrative du Khouzistan et l'important centre urbain de Desfoul, n'ont jamais été vraiment menacés.

Comment expliquer l'impuissance des Irakiens à exploiter leur avantage initial ? On connaît déjà le rôle essentiel qu'a joué le sentiment national iranien qui a galvanisé pour la défense du pays des militaires pourtant opposés au régime de Téhéran. Il convient d'ajouter à ce facteur le pouvoir mobilisateur du chiisme iranien qui exalte le sacrifice, et enfin l'ardeur révolutionnaire des *« sans culottes »* iraniens. Il faut également prendre en considération la faiblesse structurelle de l'armée irakienne qui, tout en disposant d'un armement considérable, n'était pas suffisamment motivée sur le plan idéologique et n'était surtout pas préparée pour mener une guerre longue loin de ses bases arrière.

Dès novembre 1980, Bagdad et Téhéran prennent donc leur parti d'un conflit prolongé et s'installent dans une ruineuse guerre d'usure. Le président Saddam Hussein garde cependant quelque espoir de remporter la victoire et multiplie ses exigences. *« L'occupation d'un territoire engendre des droits qui n'existaient pas avant la guerre »*, dit-il en ajoutant qu'il souhaite *« le démembrement de l'Iran, ennemi de la nation arabe. »* Le 15 février 1981, le président irakien, qui n'a atteint aucun des objectifs militaires et politiques qu'il s'était fixés, veut encore forcer l'Iran à *« s'agenouiller et à implorer la paix »*.

### La « victoire évidente »

Vers la fin de septembre 1981, il finit enfin par comprendre qu'il est sur le point de perdre la guerre ; les forces iraniennes déclenchent, en effet, une offensive surprise dans le Khouzistan, qui leur permet de desserrer l'étau autour d'Abadaan, encerclée depuis près d'un an. Désormais, l'initiative des opérations militaires appartient aux troupes iraniennes qui, peu à peu, grignotent les positions irakiennes. Téhéran accumule les victoires avec le concours des volontaires, prêts à sacrifier leur vie, qui affluent vers le front. Le 22 mars 1982, la première grande offensive iranienne baptisée *« Fath ol Mobine »* (La victoire évidente) permet aux soldats de Téhéran, partis de Desfoul et de Suse, d'effectuer une percée spectaculaire de 50 km en direction de la frontière. Plus de 2 000 kilomètres carrés de territoire sont reconquis en une semaine. Le président Hussein reconnaît implicitement la défaite en demandant à ses troupes de *« ne pas sombrer dans l'amertume »*, face à ce qu'il appelle pudiquement *« la modification de nos lignes défensives »*.

Bagdad commence à assouplir ses conditions pour une paix négociée, ne réclamant plus que le *« respect de la souveraineté de l'Irak »*. Le 20 juin, invoquant l'invasion israélienne du Liban, le président irakien annonce un retrait unilatéral des *territoires iraniens occupés. Il souhaite* obtenir en échange un geste qui lui permettrait de sortir honorablement du guêpier iranien. Téhéran pour sa part demeure intraitable et exige toujours la condamnation du *« criminel Saddam »* comme prix de la paix, vouant ainsi à l'échec toutes les *tentatives faites par les différents* médiateurs. En fait, depuis la libération en mai de Khorramchahr, lors de l'« opération Jérusalem », les Iraniens avaient récupéré pratiquement la quasi-totalité de leurs territoires.

### La guerre d'usure

Le problème pour les dirigeants iraniens consistait alors de savoir s'il fallait faire la paix avec l'Irak, quitte à sauver le président Saddam Hussein, ou poursuivre la guerre en territoire ennemi pour *« aider le peuple irakien à se libérer du régime baassiste »*. Après un bref débat, les thèses jusqu'auboutistes de l'imam Khomeiny l'emportent. Le patriarche est persuadé que l'entrée des troupes iraniennes en Irak précipitera la chute du régime de Bagdad. Il tombe ainsi dans la même erreur que son adversaire avait *commise en septembre* 1980. Pas plus que l'armée irakienne, les troupes de Téhéran ne semblent être en mesure d'entreprendre une guerre de conquête loin de leurs bases arrière. De plus, le sentiment de défendre leur pays semble avoir donné aux militaires irakiens une combativité nouvelle. *« L'opération Ramadan »* lancée en juillet 1982 dans le but d'isoler Bassorah n'obtient que peu de résultats. Il en est de même de l'offensive « Moslem Ibn Aghil » déclenchée le 1er octobre en direction de Mandali et de l'opération « Moharam » Moharam entreprise le 1er novembre dans le gouvernorat de Missan.

Toutes ces offensives visent en fait à créer le long de la frontière une série de poches qui constitueraient autant de points de fixation des troupes irakiennes, contraignant ainsi les militaires de Bagdad à étirer leurs défenses, en prévision de la *« grande offensive »* que l'imam Khomeiny ne cesse d'annoncer. Ne pouvant remporter une bataille décisive, les Iraniens ont adopté la coûteuse tactique de la guerre d'usure quasi permanente dont l'objectif semble être de faire tomber le régime de Bagdad en exacerbant les tensions internes en Irak. Mais cette stratégie est à double tranchant et l'Iran subit comme son adversaire les contrecoups d'une guerre qui n'en finit plus.

### Les quatre offensives « Aurore » de 1983

Les quatre offensives « Aurore » qui jalonnent l'année 1983 accroissent le mécontentement diffus de la population iranienne qui commence à sentir que la dégradation constante de son niveau de vie est la conséquence directe de la poursuite de la guerre, et qui se montre de moins en moins disposée à *« mourir pour Kerbala »* (ville sainte du chiisme, dans le sud de l'Irak). L'offensive d'avril notamment, dans la région de Missan, se solde par de lourdes pertes en vies humaines. Les bombardements irakiens d'objectifs civils iraniens accentuent la grogne des habitants des villes touchées par les missiles *sol-sol irakiens*. L'Iran dispose cependant d'un nombre suffisant de « volontaires » et de militaires pour tenter de mener à bien *« l'offensive finale »* dont rêve toujours l'imam. Ce dernier et ses conseillers militaires semblent d'ailleurs avoir tiré les leçons de l'échec des quatre premières *phases* de l'« Aurore ». Ils comptent de moins en moins sur l'héroïsme et l'esprit de sacrifice des jeunes volontaires et de plus en plus sur la compétence et le savoir-faire des militaires professionnels, longtemps tenus en bride par des commissaires politiques religieux, et les gardiens de la révolution.

Dotés de pouvoirs accrus, les officiers de l'armée pourront désormais mener la guerre d'une manière plus efficace et classique. Et ce, dans le but d'en terminer le plus rapidement possible avec un problème qui commence à peser sérieusement sur la situation intérieure du pays. Cet objectif est devenu d'autant plus impératif que l'Irak, récemment doté de nouveaux armements soviétiques et français, dont les redoutables Exocet, est désormais théoriquement capable de porter des coups mortels à l'économie iranienne en bombardant ses terminaux pétroliers, dont celui de l'île de Kharg, par où passe la plus grande partie de l'or noir que les Iraniens exportent pour financer la guerre et assurer la survie économique du pays.

JEAN GUEYRAS.

## LA SITUATION AU LIBAN

# Un cessez-le-feu est proclamé à Beyrouth où se prépare l'abrogation du traité avec Israël

Beyrouth. – Annoncé tard dans la nuit à Damas *par le prince* Bandar Ben Sultan, ambassadeur d'Arabie Saoudite à Washington, le nouvel accord de cessez-le-feu qui devait entrer en vigueur ce vendredi 24 février à 11 heures locales n'avait pas encore suscité de réactions dans la matinée. On demeure circonspect à Beyrouth sur la portée de cet accord, et l'on attend des précisions sur la teneur exacte. M. Hariri, le médiateur saoudien qui s'était entretenu jeudi avec le président Gemayel avant de retourner à Damas est attendu à Beyrouth porteur de nouvelles propositions syro-saoudiennes.

C'est sur les garanties que réclame le pouvoir libanais en contrepartie de l'abrogation de l'accord du 17 mai que portent surtout les négociations. Si, en effet, le chef de l'État a dû se résoudre à accepter l'abrogation de l'accord, il souhaite obtenir en échange des garanties de *Damas sur* le retrait des troupes syriennes du Liban. Pressé de toutes parts par son opposition, le président Gemayel doit, en effet, tenir compte en sens inverse des desiderata de ses alliés du Front libanais. M. Camille Chamoun, président de ce Front et chef du Parti national libéral, qui *s'est entretenu jeudi avec le chef de* l'État et a rencontré à cette occasion M. Hariri, a toutefois assoupli sa position, assurant *« qu'il n'y a pas de désaccord »* entre le pouvoir et lui en ce qui concerne la décision que le chef de l'Etat s'apprête à prendre. M. Chamoun a cependant ajouté : *« Qu'accordera-t-on au Liban en échange de l'abrogation, d'autant que le pays demeure doublement occupé ? Il y a d'une part l'occupation israélienne, d'autre part l'occupation syrienne. »* On fait valoir dans les milieux proches du Front libanais que le succès de la médiation saoudienne dépendra des réponses des dirigeants syriens à M. Hariri en ce qui concerne les garanties demandées par le président Gemayel.

Ces garanties sont d'autant plus importantes que les Forces libanaises (milices chrétiennes) se montrent toujours déterminées à refuser l'abrogation de l'accord. *Dans une* interview à l'agence américaine

De notre envoyée spéciale

UPI, M. Fady Frem, commandant en chef des Forces libanaises, a de nouveau menacé le président Gemayel de lui retirer le soutien de ses troupes en cas d'abrogation de l'accord. M. Frem a déclaré : *« Si le président de la République se soumet à la demande syrienne d'abroger l'accord du 17 mai, cela constituera le point de départ de l'opposition chrétienne contre le régime. Si le président laisse le pays sombrer sous l'influence syrienne, nous nous opposerons à lui. »* Le commandant en chef a d'autre part poursuivi : *« Il est évident qu'Israël a également intérêt à ce que l'accord ne soit pas abrogé, et c'est pour cela que nous nous attendons à une action israélienne visant à neutraliser les pressions syriennes. »* M. Frem a toutefois précisé qu'il n'envisageait pas une nouvelle offensive israélienne *« avec pour but d'obliger les quarante mille soldats syriens à se retirer du pays »*. Mais les Israéliens, a-t-il ajouté, peuvent par exemple *« redéfinir de nouvelles lignes rouges à l'intention des Syriens, ou bien multiplier les raids aériens pour hausser la tension sur certains fronts »*. Il faut noter à cet égard que l'aviation israélienne a bombardé, pour la troisième fois en cinq jours, la région de Bhamdoum sous contrôle de l'armée syrienne et du PSP (Parti socialiste progressiste de M. Joumblatt) (nos dernières éditions du 24 février). Il est vrai qu'Israël a annoncé le bombardement des *« positions palestiniennes »*, ce que n'ont contesté ni la Syrie ni le PSP.

### Le déploiement de l'armée à Beyrouth-Ouest

La marge de manœuvre du président Gemayel est donc particulièrement étroite. Pour éviter de se dédire avec trop d'éclat et de heurter de front ses alliés, il pourrait – peut-être dès ce vendredi – renvoyer l'accord du 17 mai devant le Parlement qu'il vient de convoquer en session extraordinaire d'un mois. C'est l'Assemblée qui abrogerait l'accord, ou plus précisément qui annulerait la procédure de ratification engagée par son vote de juin 1983.

Le président Gemayel a toutefois enregistré une satisfaction, jeudi, après la réunion des assises sunnites qui ont écarté, après trois jours de délibération, l'exigence de la démission du chef de l'Etat. Ces assises, présidées par le mufti de la République, cheikh Hassan Khaled, et qui réunissaient notamment les anciens premiers ministres, MM. Saeb Salam, Amine El Hafez, Takieddine Solh, Rachid Solh et Selim Hoss, se sont prononcées en faveur de l'abrogation de l'accord du 17 mai, *« cause des destructions et des catastrophes qui ont secoué le Liban en aggravant le conflit intérieur, en isolant le pays de son environnement arabe, en n'empêchant pas Israël de poursuivre sa politique annexionniste. »*

Alors que se déroulaient les négociations diplomatiques au palais de Baabda, toujours sous le tir des milices du PSP et des batteries syriennes, la journée de jeudi a été marquée par un timide déploiement de l'armée à Beyrouth-Ouest. Pour la première fois depuis la prise de contrôle de cette partie de la ville par les milices musulmanes, les blindés de la sixième brigade de l'armée libanaise ont en effet patrouillé dans les rues. Cette brigade, commandée par le colonel chiite Loufti Jaber, compte deux mille cinq cents à trois mille hommes, et elle est la seule dont la présence soit agréée par l'opposition à Beyrouth-Ouest. Depuis le 6 février, elle était restée cantonnée dans ses casernes, certains de ses hommes ayant pour leur part rallié les milices et combattu à leurs côtés.

L'apparition des patrouilles de transports de troupes blindés – fournis par la France, – de jeeps et de camionnettes dans le centre de Beyrouth-Ouest s'est déroulée dans un climat d'indifférence générale. Le long de la rue Hamra, principale artère commerçante, les passants regardaient, plutôt goguenards, ces soldats en uniforme disparate, juchés à quinze ou vingt sur les blindés et dont certains portaient une fleur au fusil. Seuls quelques automobilistes répondaient aux saluts des soldats qui prenaient visiblement un grand plaisir à cette *« promenade en ville »*. Sur le bord de mer, les miliciens du PSP sont sortis de leurs abris pour voir passer ces patrouilles. La troupe n'a pas d'autre part, contrairement à ce qui avait été annoncé mardi par le chef d'Amal, M. Berri, pris le contrôle de la route de l'aéroport. Les milices d'Amal qui y stationnaient ont, certes, retiré leurs barricades, mais elles se sont seulement repliées à quelques dizaines de mètres en arrière de la route sur lesquelles flottent toujours les drapeaux noirs des milices chiites.

Au carrefour de Chatila, les miliciens d'Amal font toujours la loi, comme les Mourabitouns (nassériens indépendants) au pont de Barbir qui commande la sortie de Beyrouth-Ouest vers Beyrouth-Est (secteur chrétien). Les miliciens renforcent même leurs défenses dans ces secteurs, s'emparant à cet effet des nombreux sacs de sable abandonnés par le contingent italien à son départ.

L'apparition de l'armée dans *Beyrouth-Ouest a été facilitée* par la grève générale organisée par le conseil supérieur chiite en hommage au cheikh Ragheb Harb, imam de Jibchit, assassiné vendredi dernier au sud du Liban. Cette grève a été très suivie à Beyrouth-Ouest, où la plupart des magasins et restaurants *sont restés fermés. Au sud du Liban* elle a été totale. A Jibchit, une manifestation a rassemblé vingt-cinq mille personnes qui ont scandé des slogans hostiles à Israël. Des manifestants ont foulé aux pied des drapeaux israéliens et américains, mais aucun incident ne les a opposés à l'armée *israélienne qui* avait renforcé ses contrôles.

FRANÇOISE CHIPAUX.

### LA FRANCE AMENDE SON PROJET DE RÉSOLUTION SUR L'ENVOI D'UNE FORCE DE L'ONU

Nations unies *(AFP)*. – La France a déposé, jeudi 23 février, devant le Conseil de sécurité des Nations unies une version révisée de son projet de résolution sur l'envoi d'une force internationale de l'ONU dans le Grand Beyrouth.

Ce texte, qui reste provisoire, a-t-on indiqué de sources diplomatiques, tient compte des remarques déjà formulées par certains membres du Conseil à l'égard du projet *initial*, notamment en ce qui concerne le sort des navires des pays de la force multinationale ancrés au large de Beyrouth.

Le nouveau projet indique que la force de l'ONU prendra position dans Beyrouth et son agglomération *« dès que les derniers éléments de la force multinationale auront quitté le territoire et les eaux sous souveraineté libanaise »*.

Quelques autres modifications ont été apportées. L'une porte sur le mandat de la force de l'ONU, dont la France propose qu'il soit étendu à la protection des camps palestiniens. l'OLP avait manifesté ses inquiétudes à l'égard de la sécurité des camps, qui n'est plus assurée dans la région de Beyrouth depuis le départ du contingent italien de la force multinationale.

Les premières réactions américaines à ce texte ont été positives. Interrogé, le représentant adjoint des Etats-Unis, M. Charles Lichenstein, a déclaré qu'il allait *« tout à fait dans la bonne direction »*. Son homologue soviétique, M. Richard Ovinnikov, a quant à lui estimé qu'il s'agissait *« d'un premier pas dans la bonne direction, mais d'un premier pas seulement »*. M. Ovinnikov a ajouté que l'URSS avait toujours des *« objections spécifiques »* sans vouloir préciser lesquelles.

Le représentant du Liban à l'ONU, M. Rachid Fakhoury, a émis des réserves sur le projet d'envoi d'une force de l'ONU à Beyrouth soumis par la France en estimant qu'il s'agissait certes d'une démarche positive, mais qu'elle était *« partielle et limitée »*. Depuis le lancement de l'initiative française, les diplomates libanais à l'ONU ne cachaient pas qu'ils jugeaient l'envoi d'une force de l'ONU dans la seule agglomération de Beyrouth comme insuffisant. Ils souhaitent que les « casques bleus » puissent se déployer sur tout le territoire libanais afin de ne pas figer les lignes de démarcation actuelles séparant les diverses forces en présence.

# PROCHE-ORIENT

## Israël

## L'ancien PDG de la banque de l'Histadrout s'est donné la mort

**Jérusalem. – Une ténébreuse affaire au dénouement tragique secoue le monde politique et syndical israélien. Son personnage-clé, M. Yaacov Levinson, cinquante-deux ans, a été retrouvé mort jeudi 23 février, à son domicile de Ramat-Gan, près de Tel-Aviv. Il s'était tué pendant la nuit en se tirant une balle dans la tête.**

Financier brillant, mais peu connu du grand public, M. Yaacov Levinson était l'ancien président-directeur général d'Hapoalim, la banque centrale syndicale d'Histadrout, fief du Parti travailliste israélien. En quelques années, ce gestionnaire talentueux avait fait d'Hapoalim la deuxième banque du pays. Lors de la campagne électorale de 1981, le chef de l'opposition, M. Shimon Pérès, l'avait pressenti comme ministre des finances de son « cabinet fantôme », mais Levinson avait décliné cette offre.

L'affaire qui porte son nom éclata début janvier, quand l'hebdomadaire de gauche *Haolam Hazeh* – profitant de fuites mal intentionnées – révéla que deux dirigeants de l'Histadrout avaient été secrètement chargés, six mois plus tôt, d'une enquête interne visant à faire la lumière sur certaines indélicatesses financières imputées à Levinson.

On n'a jamais su ce qui lui était précisément reproché. L'ancien PDG aurait, semble-t-il, entre 1979 et 1981, vendu à vil prix de nombreuses actions bancaires d'Hapoalim à l'une de ses filiales dont il prit ensuite la direction – une société privée d'investissements opérant à New-York. Ces manipulations auraient porté sur plusieurs millions de dollars.

Protestant de son innocence, Levinson affirma qu'il avait toujours agi en accord avec le conseil d'administration de la banque et dans le respect de ses règles de fonctionnement, et qu'il n'avait jamais tiré le moindre profit personnel de ses activités. Mais les dirigeants actuels d'Hapoalim, cédant fin janvier aux pressions du comité central de l'Histadrout, transmirent leur dossier au procureur de la République, qui, aussitôt, saisit la justice.

*De notre correspondant*

Avant de se tuer, Levinson a rédigé une lettre où il accuse son successeur, M. Giora Gazit, d'avoir à plusieurs reprises souhaité sa mort. « *Je n'ai plus la force*, écrit-il, *d'affronter la campagne de dénigrements et de calomnies déclenchée contre moi* ».

### Un coup dur pour le parti

En ces temps d'austérité où l'opposition travailliste dénonce volontiers la politique « *antisociale* » du Likoud, l'affaire Levinson est un coup dur pour un parti qui, se sentant le vent en poupe, prétend revenir rapidement au pouvoir.

Elle éclaire de manière peu flatteuse les luttes d'influence, les règlements de comptes et les tripatouillages financiers qui semblent de mise au sein de l'empire économique contrôlé par l'Histadrout. Dans sa dernière édition, *Haolam Hazeh* affirme que la direction travailliste n'ignorait rien du scandale depuis très longtemps, mais avait préféré le taire.

Pour l'instant, la coalition au pouvoir s'est gardée d'exploiter l'épisode. Depuis Washington, où il séjourne actuellement, M. Pérès s'est, quant à lui, empressé de déclarer que la mort de Levinson « *n'était pas une affaire de Parti mais posait des questions à la société israélienne tout entière* ». En l'absence de M. Pérès, le bureau du parti travailliste a tenu, jeudi, une réunion orageuse, au cours de laquelle nombre de responsables ont exigé que leur formation resserre son emprise sur l'Histadrout et sur le holding qu'elle contrôle.

Le suicide de Levinson, qui rappelle la disparition dans des circonstances analogues, en 1976, d'un ancien ministre travailliste de l'habitat, M. Avraham Ofer, devrait hâter le renouvellement de l'équipe dirigeante de l'Histadrout, en précipitant notamment le départ à la retraite de son vieux secrétaire général, M. Yeruham Meshel, adversaire déclaré du banquier défunt.

Il pourrait aussi en résulter chez les travaillistes une relance du « *combat des chefs* » entre MM. Pérès et Rabin. Une chose est sûre : ni le parti d'opposition ni la centrale syndicale ne sortent grandis d'un drame qui laisse deviner la complexité, en Israël, des rapports entre l'argent et la politique.

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

● *Une délégation des députés du PS en Israël.* – Un délégation de huit députés socialistes français vient de faire une visite en Israël à l'invitation du parti travailliste du Mapam et du mouvement juif Identité et Dialogue. Conduits par M. André Bellon, vice-président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale, ces parlementaires ont été reçus par les principaux responsables du pays, dont le premier ministre, M. Shamir, et ont eu des contacts avec certains élus arabes, israéliens et palestiniens. Dressant un bilan, jeudi 23 février, ils ont déclaré avoir rencontré « *dans toutes les communautés des hommes prêts au dialogue pour ramener la paix* ». Selon M. Bellon, « *la plupart des Arabes israéliens se sentent chez eux dans un pays où ils sont bien intégrés* ». « *Beaucoup d'élus de Cisjordanie tiennent le langage de la paix* » et « *nombre de camarades de la gauche israélienne sont prêts à la discussion.* » – (Corresp.)



# AFRIQUE

## Cameroun

### Coup de théâtre à Yaoundé

### L'ANCIEN PRÉSIDENT AHIDJO « EN FUITE A L'ÉTRANGER » EST ACCUSÉ D'AVOIR « CONSPIRÉ » POUR FAIRE ASSASSINER SON SUCCESSEUR

Coup de théâtre à Yaoundé : un tribunal militaire, chargé de juger deux anciens collaborateurs de M. Ahidjo, qui sont inculpés de complot, a accusé, jeudi 23 février, l'ancien président de subversion et de conspiration dans un projet d'assassinat. M. Ahidjo, qui réside en France depuis juillet 1983, est juridiquement considéré « *en fuite* ». Les trois accusés encourent des peines allant de cinq ans de prison à la condamnation à mort.

Jeudi matin, le chef d'escadron Ibrahim Oumarou et le capitaine Salatou Adamou, respectivement anciens intendant et aide de camp de M. Ahidjo, comparaissant devant le tribunal de Yaoundé, ont décidé de plaider coupable et refusé l'assistance d'un avocat commis d'office. Ils avaient été arrêtés lors de la découverte d'un « *complot* », annoncée le 22 août 1983, dont l'objet était d'écarter du pouvoir le successeur de M. Ahidjo, sur ordre de ce dernier, « *par tous les moyens, y compris l'élimination physique* ».

A l'époque, M. Ahidjo, qui avait démissionné de la présidence en novembre 1982, avait vivement réagi en accusant M. Biya « *d'avoir la phobie des complots* » et d'avoir « *fabriqué un dossier mensonger* ». Jeudi, le commissaire du gouvernement, le commandant Valdez Kayesse, a affirmé que le « *complot* » avait été déjoué à la suite d'une fuite, et que l'ancien président avait auparavant « *fui* » en France faute d'avoir réussi à retourner l'armée contre son successeur. C'est de Grasse, où il réside, que M. Ahidjo aurait alors pris « *la résolution d'éliminer physiquement le président Paul Biya* », a-t-il avancé.

Après avoir dirigé, d'une main de fer, le Cameroun pendant un quart de siècle et avoir abandonné, volontairement, le pouvoir à ceux qui furent, longtemps, ses principaux collaborateurs, sinon ses protégés, M. Ahidjo se retrouve sous la menace d'une condamnation à mort. Pour le meilleur et pour le pire, il a façonné le Cameroun. Les chefs d'État africains, auxquels on reproche si volontiers de s'accrocher au pouvoir, pourront désormais s'interroger sur le péril qu'il y a à assurer leur succession sans attendre qu'un coup d'Etat ou que la mort les en dispense.

## INVOQUANT LA « VIOLATION » DE L'ACCORD DE LUSAKA

### Pretoria demande la réunion d'urgence de la commission de surveillance du Sud angolais

*Le ministre sud-africain* des affaires étrangères, M. « Pik » Botha, a réclamé, jeudi 23 février, la réunion urgente de la commission bilatérale de surveillance angolo-sud-africaine, créée le 16 février à Lusaka. M. Botha a estimé que cette commission devait se prononcer rapidement sur « *la violation de l'accord de Lusaka* » par quelque huit cents guérilleros de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain) qui, selon lui, sont en train de gagner la Namibie depuis le sud de l'Angola.

*Deux cents d'entre eux*, a-t-il ajouté, ont déjà franchi la frontière namibienne. Le chef de la diplomatie sud-africaine a indiqué que des messages avaient été envoyés aux gouvernements angolais et américain exprimant « *la profonde préoccupation* » de Pretoria devant le refus de la SWAPO de se conformer à cet accord. Il a ajouté que, depuis l'annonce du « désengagement » des troupes sud-africaines du Sud angolais, le 31 janvier, quarante et un membres de la SWAPO ont été tués dans le nord namibien.

Le même jour, à Washington, M. Sam Nujoma, président de la SWAPO, à l'issue d'un entretien avec M. Chester Crocker, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires africaines, a assuré que les maquisards nationalistes « *respectent pleinement* » la trêve dans le Sud angolais. Cette déclaration a été faite alors que M. Nujoma ignorait les accusations lancées par M. Botha.

D'autre part, l'UNITA a diffusé, jeudi à Lisbonne, un communiqué selon lequel des troupes cubaines appuyées par des blindés, des Mig et des hélicoptères ont lancé, le 21 février, une vaste offensive dans l'est de l'Angola afin de « *réoccuper la zone frontière avec la Zambie* ». Ce communiqué, signé par M. Jonas Savimbi, affirme : « *Nous espérons que ceux qui négocient le désarmement et la détente avec le MPLA comprennent notre situation. La survie de l'UNITA ne peut être liée à des pacifications localisées accompagnées d'offensives dans d'autres régions.* » De son côté, Luanda a affirmé, jeudi, que cent quinze guérilleros de l'UNITA ont été tués au cours de quatre opérations et que d'importantes quantités de matériel militaire ainsi que de l'argent et des documents ont été récupérés.

Enfin, le « bureau de liaison » américain, qui doit s'ouvrir très prochainement à Windhoek, capitale de la Namibie, et qui ne comportera pas plus d'une dizaine de membres, sera dirigé par M. William Twadell, ancien chef de mission au Mozambique de 1980 à 1983. – *(AFP, AP, Reuter, UPI.)*

## Guinée

### M. Mitterrand se rendra à Conakry cette année

M. François Mitterrand effectuera cette année une visite officielle en Guinée. En annonçant cette nouvelle à Faranah, ville natale du président Sekou Touré, où il se trouvait jeudi 23 février, avant de regagner Paris, M. Guy Penne n'a pas précisé la date envisagée. Le conseiller à l'Elysée pour les affaires africaines et malgaches a seulement déclaré qu'il avait remis au président guinéen un message personnel du chef de l'Etat.

A Paris, de source informée, on indique que M. Mitterrand pourra difficilement se rendre à Conakry avant le sommet de l'Organisation de l'unité africaine, qui y est prévu fin mai. Du fait de la présidence française de la CEE, le calendrier du chef de l'Etat est, en effet, très chargé. Ce projet de visite officielle a néanmoins déjà provoqué une réaction de l'Association des familles françaises de prisonniers politiques en Guinée (1), qui a demandé à M. Mitterrand d'emmener, le cas échéant, à Conakry, parmi ses invités, l'un de ses représentants.

D'autre part, le président Sekou Touré a affirmé, mercredi, que des « *mercenaires* » ont été récemment arrêtés en Guinée et que leurs « *dépositions* » devant le comité central du Parti démocratique (parti unique) ont prouvé que ces « *traîtres* » voulaient empêcher la tenue du prochain sommet de l'OUA à Conakry et « *perturber la paix et la sécurité en Guinée* ». – *(AFP, AP.)*

(1) Téléphone, Strasbourg (88) 61-49-61. Après plusieurs années de vaines démarches aussi bien auprès des autorités françaises que guinéennes concernant le sort des époux guinéens, cette association de femmes françaises a été officiellement informée que huit parmi les « *disparus* » étaient morts et que le neuvième s'était « *évadé* ». Le tribunal administratif de Paris a rejeté, en janvier 1984, la plainte déposée par l'Association contre le ministre français des relations extérieures pour refus de lui communiquer le dossier de l'affaire des disparus, retenant, en vertu de la loi de juillet 1978, le caractère secret de ce dossier qui concerne la politique étrangère de la France.

## Tunisie

### DES ACCORDS SUR LA VENTE DU PATRIMOINE FRANÇAIS ONT ÉTÉ SIGNÉS A PARIS

MM. Christian Nucci, ministre de la coopération et du développement, et Moncef Bel Haj Amor, ministre tunisien de l'habitat, ont signé jeudi soir 23 février à Paris des accords portant sur le patrimoine français en Tunisie. Au terme de ces accords, précise le ministère de la coopération, les rapatriés et résidents français en Tunisie seront désormais autorisés à vendre leurs biens immobiliers dans le cadre de la législation tunisienne, à un prix fixé librement entre vendeurs et acheteurs. Les conditions du tranfert en France du produit de la vente seront améliorées et des accords particuliers pourront être conclus dans certaines zones, comme cela vient d'être le cas pour les biens sociaux de Bizerte et de Menzel-Bourguiba.

Ces biens pourront être vendus à des prix déterminés dans le cadre d'offres publiques d'achat lancées par l'État tunisien. Le transfert intégral en France des produits des cessions pourra être réalisé grâce à un financement français.

On souligne au ministère que cet accord traduit « *le climat de confiance qui règne entre les deux pays et la volonté des deux gouvernements de tourner la page sur l'héritage du passé* ».

## Ethiopie

● *La guerre d'Erythrée.* – Le Front populaire de libération de l'Erythrée (FPLE), dans un communiqué diffusé jeudi 23 février à Paris, a affirmé que « *mille cinq cents soldats éthiopiens* » ont été tués ou blessés, et que treize chars et « *vingt véhicules blindés* » ont été détruits lors d'une attaque lancée la veille sur l'ensemble du front nord-est, parallèle à la côte de la mer Rouge. Le FPLE assure s'être replié après avoir détruit « *plusieurs dépôts d'armes* ».

## Algérie

### Le « cyclone fantôme »

*De notre correspondant*

Alger. – Pour les plus crédules des Algérois, le « week-end le plus long » commence ce jeudi 23 février (le jour de repos est ici le vendredi). Ils se posent, en effet, une question : le « cyclone » va-t-il balayer la capitale ?

Voici deux semaines qu'une étrange rumeur s'amplifie. Un « cyclone » – rien de moins dans cette région pourtant éloignée des Tropiques – est à redouter. Ce sont des experts en la matière, « les Japonais », qui en ont informé les autorités. Preuve que l'avertissement est pris au sérieux : les médecins ont été avisés qu'ils devaient se mettre à la disposition des hôpitaux pendant le week-end.

Le samedi 18 février, *El Moudjahid* publie en première page, sous le titre « Cyclone fantôme », un éditorial sur deux colonnes, habituellement réservé à des sujets plus sérieux. « *De cyclone, il n'y eut point, et les veilleurs en furent pour leur manque de sommeil* », constate le quotidien national, avant de faire appel au bon sens des citoyens et de dénoncer leur crédulité à l'égard des rumeurs. « *Cette rumeur n'est pas à chaque fois innocente*, poursuit le journal. *Elle est parfois utilisée comme un instrument d'intoxication de l'opinion publique par des milieux que gênent la démarche et le succès de notre pays.* »

Hélas ! ce cours d'éducation politique et de météorologie ne rassure pas. *El Moudjahid* a commis une erreur de date : le cyclone, *ce n'était pas pour* le week-end du 16, mais pour celui du 23.

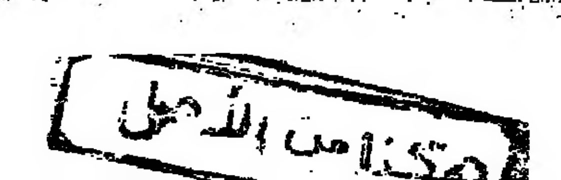
Dans certains hôpitaux, un avis reste bel et bien affiché : « *En raison de perturbations atmosphériques* », le personnel est consigné les 23 et 24 ; des médecins, des infirmières confirment la véracité de l'information. Des commerçants sont assaillis de commandes de bouteilles d'eau minérale. Des gens sérieux prennent leurs dispositions pour s'éloigner quelques jours de la capitale. Dans une école française, on dit qu'il pourrait ne pas y avoir cours.

Mardi 21, fin du suspense. Traité de jobard, trois jours plus tôt, le lecteur d'*El Moudjahid* prend connaissance de cette courte information : « *Ayant été à l'origine de la rumeur propagée à propos d'un ouragan imaginaire, le directeur de la santé de la wilaya d'Alger a été relevé de ses fonctions pour faute grave.* » Des médecins consignés sont informés qu'ils auront quartier libre.

Les hypothèses vont bon train. Selon les uns, une sorte de répétition générale d'un plan ORSEC aurait été prévue, mais des messages relatifs à cet exercice d'alerte auraient été mal compris, sans doute parce qu'ils étaient ambigus.

Selon les autres, les informations auraient été effectivement reçues sur une possible tempête. Le fonctionnaire sanctionné serait un lampiste, qui aurait payé la gaffe ou le zèle intempestif de ses supérieurs. Confirmation de la deuxième thèse ou ironie de la nature ? Un violent orage a éclaté mercredi soir à Alger.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.



# DIPLOMATIE

UN PAS VERS LA RÉACTIVATION DE L'UNION DE L'EUROPE OCCIDENTALE

## La France propose de lever les dernières restrictions imposées à la RFA en matière d'armements classiques

La France, qui tente depuis quelque temps de relancer le débat sur la « défense européenne », vient de faire un nouveau pas d'apparence anodine, mais qui pourrait lever un obstacle dans cette voie et réactiver tout en la transformant l'Union de l'Europe occidentale, cette organisation des sept principaux pays d'Europe de l'Ouest (les six fondateurs de la Communauté européenne et la Grande-Bretagne) qui est supposée représenter le *« pilier européen »* de l'alliance atlantique. Dans une démarche faite récemment auprès du conseil permanent de l'UEO réuni à Londres, Paris suggère de *« définir les termes d'une démarche globale, rapide et progressive conduisant à la levée, dans les limites d'un calendrier convenu et des procédures prévues, des dernières restrictions pesant sur un Etat membre au titre de l'annexe III et à la suppression de tous les contrôles dans le domaine conventionnel s'appliquant à tous les Etats membres sur le continent européen »*.

Traduit en clair, cela signifie la disparition des limitations imposées à l'Allemagne fédérale, au moment de son insertion dans les alliances militaires occidentales en 1954, en matière d'armements classiques. Le *« traité de Bruxelles modifié »* (un protocole signé à Paris le 23 octobre 1954 pour ouvrir l'accès de la RFA au traité de défense signé en 1948 entre la France, la Grande-Bretagne, l'Italie et le Benelux) comportait un *« protocole n° 3 relatif au contrôle des armements »*, avec plusieurs annexes :

– Les deux premières portaient sur les armes atomiques, biologiques ou chimiques (ABC), que la République fédérale s'engage à ne pas fabriquer sur son territoire. Rien ne sera changé à ces dispositions, Bonn n'ayant pas l'intention de revenir sur cet engagement.

– D'autres annexes énuméraient les armements qui, sans faire l'objet d'une interdiction, seraient soumis à un contrôle de la part des autres membres de l'UEO. Plusieurs de ces listes ont déjà été supprimées, notamment, en 1980, celles qui portaient sur les navires de guerre.

– Reste l'annexe 3 qui définit les *« engins à longue portée et engins guidés »*. A l'exception des armes antichars et des engins tactiques d'une portée inférieure à 70 kilomètres, ils font l'objet de vérifications au moyen de *« sondages, visites et inspections »* de la part de l'Agence de contrôle des armements (ACA, un organisme de l'UEO constitué en même temps), laquelle a *« libre accès aux usines et dépôts, et communication des documents nécessaires »*.

### Contrôles et discriminations

La proposition française tend à supprimer tout cela et à réorienter les activités de l'ACA vers la vérification d'éventuels accords de limitation d'armements qui seraient conclus entre l'Est et l'Ouest. Notons que ces humiliants contrôles internes à l'alliance ne visaient pas seulement l'Allemagne fédérale, mais aussi, en principe, tous les pays membres – à l'exception de la Grande-Bretagne, qui avait pris la précaution de faire préciser que l'activité de l'ACA est *« limitée au continent européen »*. En fait, la France ne s'est guère embarrassée de ces contrôles, ni des dispositions concernant l'arme nucléaire, qui l'auraient tout simplement empêchée de mener à bien ses programmes. Le protocole de 1954 ne prévoit-il pas que, pour les pays qui ne renonceraient pas à fabriquer des armes ABC, *« le niveau des stocks* [qu'ils] *seront autorisés à détenir sur le continent européen sera fixé par le conseil de l'UEO à la majorité des voix »* ?

Pour la RFA, qui restait en fait la principale victime de ces discriminations, leur levée était un peu la condition d'une revitalisation de l'UEO, et la proposition française a été bien accueillie à Bonn. Il en va autrement à Londres, dont le statut léonin au sein de l'ACA serait réduit à néant, et qui, surtout, voit d'un mauvais œil toute idée de défense européenne. On peut donc douter que des conclusions soient déjà prêtes sur ce point avant octobre prochain, pour le trentième anniversaire de la création de l'UEO, comme Paris en exprime le désir.

En revanche, un projet italien de marquer cette célébration par une réunion à Rome des ministres de la défense des sept pays membres pourrait être retenu. Si curieux que cela puisse paraître, cette organisation, qui est la seule en Europe à prétendre à une responsabilité en matière de défense, n'a pas réuni une seule fois en trente ans l'ensemble des ministres compétents...

MICHEL TATU.

AVANT SA RENCONTRE A PARIS AVEC M. MITTERRAND

## M. Kohl paraît plus optimiste que ses ministres sur l'avenir de l'Europe

*Correspondance*

Bonn. – Les grands projets tout de suite, ou les réformes d'abord ? Avoir la foi ou rester réaliste ? Plus l'on s'approche de la date du conseil européen de Bruxelles, le 19 mars prochain, plus la polémique se développe en Allemagne sur l'avenir de l'Europe et la manière de faire avancer les choses. Les pessimistes vitupèrent l'improductivité du conseil des ministres européen, s'irritent de l'incapacité des Dix à s'entendre sur le lait ou les montants compensatoires : les optimistes parlent de l'Union européenne et de la défense commune.

Bref, au moment où le chancelier Kohl, après avoir reçu le président du conseil italien, M. Craxi, à Bonn, s'apprête à venir, ce vendredi 24 février, dîner à Paris avec M. Mitterrand, personne, dans la capitale allemande, ne semble vraiment parler de la même chose. La sérénité affichée par le chancelier allemand il y a trois semaines, à l'issue de sa dernière rencontre avec le chef de l'Etat français à Edenkoben, laisse perplexe dans les ministères concernés, où l'on n'en voit généralement pas les raisons. La coordination avec la chancellerie ne se passe apparemment pas sans problème, à moins que M. Kohl ne préfère réserver, pour le moment, ses réflexions.

Nullement ébranlé par tout ce remue-ménage, le chancelier continue, pour sa part, d'insister sur la nécessité, pour l'Europe, d'aller de l'avant. Devant les assises de la Bundeswehr, à Travemünde, il a révélé, la semaine dernière, qu'il prévoyait de lancer, après les élections européennes de juin prochain, *« avec quelques amis politiques »*, une nouvelle tentative d'unification politique de l'Europe. Il a également confirmé sa volonté de faire avancer la politique de défense européenne à partir du noyau franco-allemand.

A quelques jours de la visite du chancelier dans la capitale française, la décision du gouvernement fédéral de financer, à concurrence de 1,5 milliard de deutschemarks, le développement du futur Airbus A-320 est un geste à l'égard de Paris. Le projet, qualifié de « risqué » au ministère des finances, a rencontré de nombreuses oppositions en raison des incertitudes qui continuent de peser sur l'avenir commercial de l'appareil. Les sceptiques n'ont pas manqué pour critiquer le choix du conseil des ministres.

Le grand point d'interrogation n'en reste pas moins la capacité des chefs d'Etat et de gouvernement européens à trancher les multiples dossiers sur lesquels semblent, à nouveau, s'enliser les discussions en cours. Les propositions faites par M. Mitterrand à M. Helmut Kohl concernant la réforme du fonctionnement du Marché commun constituent, estime-t-on de source informée à Bonn, un progrès du point de vue allemand mais n'ont rien de décisif. Même si l'on se félicite de voir Paris accepter un plafonnement des dépenses communautaires ainsi qu'un échelonnement du démantèlement des montants compensatoires allemands, l'accueil que leur avait fait le chancelier est apparu à beaucoup comme prématuré.

HENRI DE BRESSON.

M. MAUROY A VIENNE

## L'Autriche accepterait de participer à une force de l'ONU au Liban

De notre envoyé spécial

Vienne. – Les conversations que M. Mauroy a eues à Vienne, jeudi 23 février, à propos des affaires internationales, ont particulièrement porté sur la situation au Liban, ce sujet étant évoqué à l'insistance du chancelier autrichien, M. Sinowatz. M. Mauroy en a retiré la conviction que l'Autriche tâte le terrain en prévision d'un engagement futur. Vienne accepterait en effet de participer à un contingent de « casques bleus » si l'ONU décide, comme la France le souhaite, de prendre la relève de la force multinationale d'intervention.

Les discussions du premier ministre français ont aussi mis en évidence les préoccupations économiques des Autrichiens. Ceux-ci ont insisté sur les difficultés que les règles de la Communauté européenne créent pour leurs exportations de produits agricoles vers la France. M. Mauroy a répondu que l'Autriche ne semble pas tout à fait au-dessus de tout soupçon en matière de protectionnisme, si l'on en juge par la pratique qui consiste par exemple à taxer les bouteilles de vin français en fonction de leur poids. En revanche, les Autrichiens qui ont été contents d'entendre M. Mauroy confirmer la fin du contrôle des changes, qui avait affecté leur industrie touristique en 1983. D'autre part, il est apparu que les Autrichiens ne sont pas insensibles à certains des arguments techniques exposés par les concurrents de la France dans le projet de renouvellement d'une partie du matériel aéronautique de l'armée autrichienne. Paris enverra donc prochainement à Vienne une mission technique qui s'efforcera de convaincre les experts autrichiens que le Mirage-III français constitue le meilleur choix pour le remplacement des dix-neuf avions qui formeront l'enjeu du marché.

M. Mauroy a aussi sacrifié au tourisme. Il a visité jeudi, au pas de charge, le Musée d'histoire de l'art, où il a surtout admiré la plus grande collection de Bruegel du monde, puis la somptueuse Bibliothèque nationale d'Autriche, où il a découvert les trésors bibliophiles de la famille des Habsbourg. Vendredi matin, il s'est rendu à l'école d'équitation espagnole où il a assisté à une représentation des fameux écuyers et de leurs célèbres lipizzans.

M. Mauroy devait ensuite visiter une exposition commémorant la guerre civile de février 1934, qui préluda à l'avènement du nazisme en Autriche. Une exposition qui n'est pas sans rapport avec certains des débats qui animent aujourd'hui l'actualité française, si l'on en juge notamment par certaines photos rappelant qu'en 1932 les partisans d'Hitler menaient campagne à Vienne sur le thème : *« 500 000 chômeurs, 400 000 juifs : la solution est simple... »*

ALAIN ROLLAT.

# ASIE

## La visite d'une délégation américaine à Hanoï : une ouverture timide et limitée

La délégation américaine chargée de discuter avec les Vietnamiens de la question des deux mille quatre cents quatre-vingt-dix militaires américains disparus en Indochine (1) a quitté Hanoï, mercredi 22 février, après une visite de trois jours. Cette délégation, la plus importante depuis 1981, était présidée par M. Richard Armitage, secrétaire adjoint à la défense, et comprenait des représentants du département d'Etat, du Conseil national de sécurité et la directrice de la Ligue nationale des familles, Mme Ann Griffiths, qui représente les parents des « MIA » (disparus en opérations) et qui est proche du président Reagan.

Les Américains ont qualifié cette visite – au cours de laquelle ils ont été reçus par le ministre vietnamien des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach – de *« geste positif »*. Hanoï a, en effet, fourni des informations sur *« plusieurs »* militaires disparus. Mais, *« pour des raisons techniques »*, selon M. Thach, la délégation n'a pas pu repartir avec des dépouilles mortelles ou des éléments d'identification. Mme Griffiths, si elle s'est félicitée du *« climat positif »* et de la *« sincérité »* des Vietnamiens, qui *« n'ont rien demandé en échange »*, s'est dite convaincue qu'il restait encore au Vietnam *« quelques prisonniers de guerre vivants »*. Rares sont les officiels américains de cet avis.

Cette visite représente, à l'évidence, une ouverture dans les rapports vietnamo-américains – Washington n'a pas de relations diplomatiques avec Hanoï – gelés depuis la crise du Cambodge. Elle intervient à la suite du geste fait le 29 janvier par Hanoï et ses alliés (*le Monde* du 18 février) s'affirmant prêts *« dans un esprit humanitaire »* à traiter avec les Etats-Unis de la question des disparus.

Hanoï sait que cette question est, selon un propos de M. Reagan en 1982, la *« priorité nationale la plus importante »*, surtout en année électorale. Les Américains, pour leur part, tout en sachant qu'ils mettent le doigt dans un engrenage, ne semblent pas être prêts à se laisser entraîner, par ce biais, à reconnaître *de facto* la domination actuelle du Vietnam sur l'Indochine ni le régime au pouvoir à Phnom-Penh ; d'autant que le nombre de « MIA » au Cambodge est minime. Certains estimeraient même que, en relançant la négociation, Hanoï aurait durci sa position, liant en fait la question des disparus à celle du Cambodge. De toute manière, l'Indochine est si peu prioritaire aux yeux des dirigeants américains – si l'on excepte cet aspect humanitaire – que les Etats-Unis ne risquent guère de s'y engager à nouveau, fût-ce aux côtés d'une résistance khmère qu'ils aident peu et qui leur semble très faible.

L'initiative de Hanoï dépasse le cadre purement humanitaire. Isolé, le Vietnam cherche à nouveau des contacts avec l'extérieur, en utilisant la corde sensible : les disparus à Washington, la francophonie à Paris, la peur de la Chine en Indonésie. D'autant que la situation au Cambodge se dégrade (*le Monde* du 18 février) et que l'incertitude quant aux intentions de l'URSS, qui a changé de dirigeants et qui est tiraillée entre l'alliance vietnamienne et son désir de se rapprocher de la Chine, n'est pas rassurante pour Hanoï.

PATRICE DE BEER.

(1) 510 au Vietnam du Nord, 870 au Sud, 550 au Laos, 83 au Cambodge, et le reste en mer.

Chine

## L'armée rouge retrouve ses grades

*(Suite de la première page.)*

La lenteur avec laquelle l'APL se met au goût du jour est également illustrée par la toute récente décision de la commission militaire centrale d'envoyer dans un certain nombre d'unités les premiers groupes d'« agents de liaison » chargés de veiller à ce que la « rectification » des organisations du parti dans l'armée soit bien conforme aux objectifs fixés. Dans le parti lui-même, la mise en place de ce dispositif avait commencé dans le mois qui avait suivi la réunion du comité central, en octobre, au cours de laquelle avait été prise la décision en ce sens. Le mouvement est donc lancé dans l'armée avec trois mois de retard.

### Régularisation

Les directives données aux « agents de liaison » en question indiquent bien, par ailleurs, où résident les problèmes. L'accent est mis sur la nécessité de *« surmonter les influences gauchistes »* et de réaliser *« l'unification de la pensée »*, ce qui est une autre façon de dire que les esprits, pour l'instant, sont divisés. *« On ne peut pas rester en harmonie sur le plan politique et idéologique avec le comité central si ce problème n'est pas résolu »*, a déclaré M. Yu Qiuli, directeur du département politique général de l'APL.

Malgré ces résistances, diverses mesures ont été prises, ces derniers temps, qui vont dans le sens de la « régularisation ». Après le rattachement des unités de gardes-frontières au nouveau ministère de la sécurité d'Etat, c'est le corps du génie ferroviaire qui est passé, en décembre, sous l'autorité du ministère des chemins de fer. Un rapport sur un projet de loi sur le service militaire a été présenté, le même mois, au comité permanent de l'Assemblée nationale populaire par le général Yang Dezhi, chef d'état-major. Plus récemment, le 17 février, de nouveaux règlements sur la vie et la discipline militaires ont été publiés dans le journal de l'armée (auquel les étrangers, en principe, n'ont pas accès). Leur contenu n'est pas encore connu dans le détail.

Un autre développement intéressant concernant les affaires militaires est la visite faite au début de ce mois, à l'occasion de la fête du printemps, par M. Hu Yaobang, secrétaire général du parti, dans des unités de l'APL stationnées dans la province du Guangxi, à la frontière du Vietnam. Ce contact est notamment interprété comme marquant le désir de M. Hu d'améliorer son image dans l'armée, au sein de laquelle sa désignation à la tête du parti avait suscité quelques remous. Une opposition très nette s'était manifestée – victorieusement – contre l'idée qu'il puisse assumer en même temps la direction de la commission militaire, restée finalement sous la houlette de M. Deng Xiaoping.

*Lors de son voyage au Japon*, en novembre, M. Hu Yaobang avait – fait notable – exprimé certaines idées personnelles sur l'APL. Au cours de discussions avec M. Nakasone, il avait déploré, en particulier, l'*« inexpérience » d'une partie des jeunes* officiers et avait – déjà – laissé entendre que les grades militaires seraient rétablis dans un délai de deux ou trois ans.

MANUEL LUCBERT.

# A TRAVERS LE MONDE

### Argentine

- ARRESTATION DE L'ANCIEN COMMANDANT EN CHEF DE L'ARMÉE DE L'AIR. – Le général Basilio Lami Dozo, ancien commandant en chef de l'armée de l'air pendant la guerre des Malouines, a été arrêté et incarcéré le jeudi 23 février, sur ordre du Conseil suprême des forces armées, devant lequel il a déposé pendant trois heures. Les trois membres de la junte militaire qui gouvernait l'Argentine durant le conflit sont désormais en prison. –

### Colombie

- M. MITTERRAND ASSURE M. BETANCUR QUE LA FRANCE PARTICIPERA A L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT DE L'AMÉRIQUE CENTRALE. – Publiée le jeudi 23 février, à Bogota, la réponse de M. Mitterrand à un message du président Belisario Betancur précise que la France est disposée à participer à un effort international en faveur du développement économique et social de l'Amérique centrale. – *(AFP.)*

### Guatemala

- TRENTE-NEUF PERSONNES ENLEVÉES EN QUARANTE-HUIT HEURES. – La violence connaît une accélération spectaculaire au Guatemala, où l'on signale trente-neuf enlèvements, dont celui d'un dirigeant syndical, en quarante-huit heures. Un professeur d'université, M. Santiago Lopez Aguiler, enlevé la semaine dernière dans la capitale, a été retrouvé assassiné, a-t-on appris le jeudi 23 février. – *(AFP.)*

### El Salvador

- ASSASSINAT D'UN DÉPUTÉ DE DROITE. – Un député de droite, appartenant au Parti institutionnel authentique du Salvador, M. Ismael Ayala Echevarria, a été assassiné par des inconnus, le jeudi 23 février, dans un quartier sud de San-Salvador. En janvier, le meurtre d'un autre député de droite, avait été revendiqué par un commando révolutionnaire. – *(Reuter)*.

### Maroc

- NOMINATION D'UN NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ISLAMIQUES. – Le roi Hassan II a nommé, jeudi 23 février, M. Abdelkebir Alaoui M'Daghri, ministre des affaires islamiques, en remplacement de M. Hachem Filali, à l'occasion d'une réunion consacrée à l'étude de mesures propres à lutter contre *« les nombreuses influences destructives »* apparues lors des troubles de janvier. En outre, le haut conseil des oulémas a adopté plusieurs mesures destinées à intensifier l'éducation islamique, notamment à la télévision, et les échanges culturels avec d'autres pays musulmans. – *(Reuter.)*










# FESTIVAL international de la FOURRURE

## 27,29, Bd. des Capucines. Paris.




# POUR LA 1ère FOIS EN FRANCE




## DU SAMEDI 25 FEVRIER AU SAMEDI 17 MARS

# LA PLUS GRANDE BRADERIE "FOURRURE" D'EUROPE

*Des affaires extraordinaires par Milliers!*

### MANTEAUX

| | | |
|---|---|---|
| Mouton Borégos | ~~950F~~ | 380F |
| Lapin naturel | ~~1450F~~ | 850F |
| Guanaco morceaux | ~~2850F~~ | 1350F |
| Pattes d Astrakan | ~~2450F~~ | 1550F |
| Patchwork Zorinos | ~~2850F~~ | 1650F |
| Chevrette marron | ~~4250F~~ | 2750F |
| Astrakan pleines peaux | ~~4850F~~ | 3250F |
| Zorinos pleines peaux | ~~7250F~~ | 3350F |
| Agneau Toscane | ~~5350F~~ | 3450F |
| Murmel | ~~4950F~~ | 3650F |
| Ragondin | ~~8450F~~ | 4350F |
| Opossum | ~~7250F~~ | 4850F |
| Pahmi | ~~8650F~~ | 5350F |
| Queue de Vison dark | ~~9850F~~ | 6950F |
| Castor rasé col Marmotte | 14750F | 7850F |

### VESTES

| | | |
|---|---|---|
| Chat d Asie | ~~1650F~~ | 750F |
| Chacal | ~~2350F~~ | 1150F |
| Patchwork Vison | ~~2850F~~ | 1150F |
| Parkas: Lapin cotelé | ~~1850F~~ | 1350F |
| Flanc Marmotte | ~~2350F~~ | 1450F |
| Chevrette grise et beige | ~~2650F~~ | 1550F |
| Ragondin | ~~3450F~~ | 2150F |
| Kalgan | ~~3650F~~ | 2240F |
| Murmel | ~~3450F~~ | 2350F |
| Flanc Loup | ~~3650F~~ | 2450F |

### PELISSES

| | | |
|---|---|---|
| Lapin morceaux col Toscane | 2650F | 1250F |
| Lapin col Mouton doré | ~~2350F~~ | 1580F |

### VESTES

| | | |
|---|---|---|
| Rat d'Amérique | ~~4750F~~ | 2850F |
| Renard bleu galonné | ~~3850F~~ | 2950F |
| Opossum manches marmotte | ~~4250F~~ | 3150F |
| Pahmi | ~~5350F~~ | 3250F |
| Renard bleu | ~~5750F~~ | 3950F |
| Opossum d'Amérique | ~~7850F~~ | 4950F |
| Castor | ~~8750F~~ | 5650F |
| Coyote | ~~8950F~~ | 6450F |
| Vison dark milleraies | ~~9750F~~ | 6850F |
| 7/8 Mouton doré | ~~3250F~~ | 1450F |

**Les plus larges facilités de paiement • Service après-vente**
**Garantie totale sur tous vos achats**

# LE PLUS GRAND MAGASIN "FOURRURE" DE PARIS

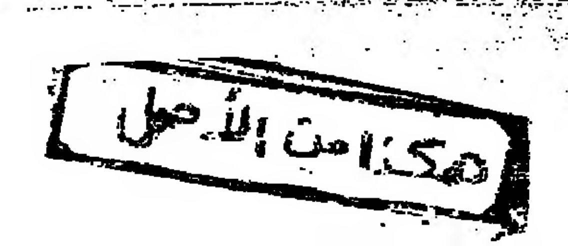
FESTIVAL INTERNATIONAL DE LA FOURRURE

UPS

## 27, 29, Bd. des Capucines. PARIS

magasin ouvert sans interruption tous les jours de 10 h à 19 h sauf le dimanche.





هكذا من الأمل



# EUROPE

## Vive tension en Espagne

*(Suite de la première page.)*

M. Guerra, pâle, au bord des larmes, regarde le cercueil et prend place à côté de ses compagnons, la tête basse, sans mot dire.

On perçoit la stupeur des assistants, mais aussi leur rage. Il a fallu, un peu plus tôt, calmer l'ardeur de certains militants qui voulaient en découdre. Peut-être n'est-ce que partie remise. Car l'assassinat de ce 23 février, trois jours avant les élections basques, d'Enrique Casas, âgé de quarante ans et tête de liste de son parti pour la province du Guipuzcoa, risque d'engager le Pays basque dans une spirale de violences sans précédent.

C'est un individu masqué qui a sonné au domicile de M. Casas, dans un quartier résidentiel de Saint-Sébastien. Après avoir écarté le fils du sénateur venu ouvrir la porte, il a immédiatement fait feu sur sa victime, qui est morte sur le coup. L'aggresseur a ensuite pris la fuite dans une voiture volée, avec un complice qui l'attendait.

Qui est responsable de cet assassinat *sans équivalent dans l'histoire* sanglante du terrorisme basque ? Un mystérieux groupe « Mendeku » (Vengeance) s'est attribué le meurtre, mais la revendication faite par téléphone au journal basque *Egin* par les Commandos autonomes anticapitalistes, un mouvement dissident de l'ETA-militaire, semble plus plausible. Le porte-parole du gouvernement, M. Sotillos, a en tout cas clairement mis en cause l'ETA-militaire elle-même. On considère en effet, dans les milieux dirigeants de Madrid, que les Commandos autonomes anticapitalistes revendiquent souvent certains assassinats « délicats » que l'ETA préfère ne pas s'attribuer publiquement.

Contrairement à son habitude, la coalition Herri Batasuna, proche de l'ETA-militaire, s'est jointe aux protestations des autres formations politiques et a exprimé son « *énergique condamnation* » d'un attentat qui « *vise à provoquer un affrontement artificiel* ». Mais elle n'a guère convaincu les socialistes. En affirmant durant la campagne électorale que le PSOE « *armait les commandos du GAL* » qui tuent des réfugiés basques en territoire français, Herri Batasuna ne préparait-elle pas *un climat favorable à l'attentat ?* On semble en être persuadé au PSOE.

« *Nous pouvons maintenant nous attendre à n'importe quoi* », affirme le président du gouvernement autonome basque, M. Carlos Garaikoetxea, exprimant ainsi le sentiment général d'angoisse. Les hommes politiques ont brusquement pris conscience qu'ils pouvaient, eux aussi, être les victimes directes de la violence. Les élections auront malgré tout lieu dimanche 26 février. C'est la dixième fois en quatre ans que les Basques se rendent aux urnes (1). Ils doivent choisir les députés au nouveau Parlement régional qui remplacera celui qui avait été élu en mars 1981 et qui était le premier depuis que le Pays basque avait obtenu son autonomie. Les députés, qui passeront de soixante à soixante-quinze, éliront à leur tour le « lendakari », c'est-à-dire le président du gouvernement régional de Vitoria.

La campagne électorale s'achève donc dans un climat dramatique. En outre, les ponts sont pratiquement coupés entre les deux principales forces politiques de la région, le PNV (Parti nationaliste basque) et le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol). Leurs dirigeants ont abandonné l'argument politique pour l'invective, voire l'insulte personnelle. On a même vu le vice-président du gouvernement de Madrid, M. Alfonso Guerra, descendre dans l'arène pour traiter le « lendakari » de « *vendeur de cravates* » et le président du PNV, M. Xavier Arzallus, d'« *ayatollah* ».

### Un enjeu de taille

Cette consultation a lieu, d'autre part, dans un climat de grave crise économique. Le taux de chômage dans les trois provinces basques (20,8 %) dépasse maintenant de 2,5 % la moyenne nationale.

L'enjeu de l'élection de dimanche est de taille. Le PNV veut élargir l'ample majorité qu'il avait obtenue en 1981 afin d'obliger le gouvernement socialiste madrilène à s'asseoir avec lui à la table de négociation. Les nationalistes basques espèrent infliger au PSOE son premier revers depuis son triomphe aux législatives d'octobre 1982. Le PSOE, de son côté, entend surtout « limiter les dégâts » et éviter un recul trop sensible qui lui enlèverait toute autorité dans la région. La troisième force électorale, la coalition radicale Herri Batasuna, a annoncé que ses élus continueraient de boycotter le Parlement de Vitoria. Le scrution lui servira surtout à compter les partisans d'une « stratégie de la rupture », euphémisme qui désigne, à Bilbao, l'appui à la « lutte armée ». Quant aux autres formations (le Parti nationaliste de gauche Euskadiko Ezkerra, la formation conservatrice Alliance populaire ou le Parti communiste), elles ne semblent devoir jouer qu'un rôle secondaire.

La violente polémique entre le PNV et le PSOE a dominé la campagne. Le Parti socialiste accorde une priorité absolue à la lutte contre le terrorisme à laquelle, à ses yeux, le PNV ne collabore qu'en traînant les pieds. Les nationalistes basques répliquent qu'il est illusoire d'espérer vaincre l'ETA tant que celle-ci gardera sa base sociale, et ce sera le cas, à leurs yeux, si la région ne jouit pas d'une autonomie réelle.

Le PSOE a accentué, par la virulence de sa campagne, la division de l'électorat entre « nationalistes » et « espagnolistes », division qui, pourtant, lui avait été nuisible en 1980. Il entend sans doute faire le plein des voix « non basques » à droite et à gauche et réduire l'abstention particulièrement élevée lors des élections régionales (41 % en 1980), ce qui l'affecte plus que les autres formations.

La bipolarisation risque, évidemment, de prolonger l'impasse et d'accroître les tensions. Le PSOE ne le nie pas, mais y semble résigné. Ses dirigeants affirment, avec une évidente lassitude : « *Nous sommes conscients que, pour en finir avec la violence, il n'y a qu'une seule voie : vaincre l'ETA par la force. Et nous savons que le PNV ne nous y aidera pas. Les nationalistes basques ont toujours misé sur l'affrontement avec le pouvoir central, ils ont toujours utilisé le terrorisme comme argument face à leurs interlocuteurs, et ils ne changeront pas. Quant à l'ETA, il n'y a plus rien à négocier avec elle, car aucun gouvernement ne peut publiquement, sans mettre en danger la démocratie, négocier avec une organisation qui a commis un demi-millier d'assassinats depuis la mort de Franco.* »

THIERRY MALINIAK.

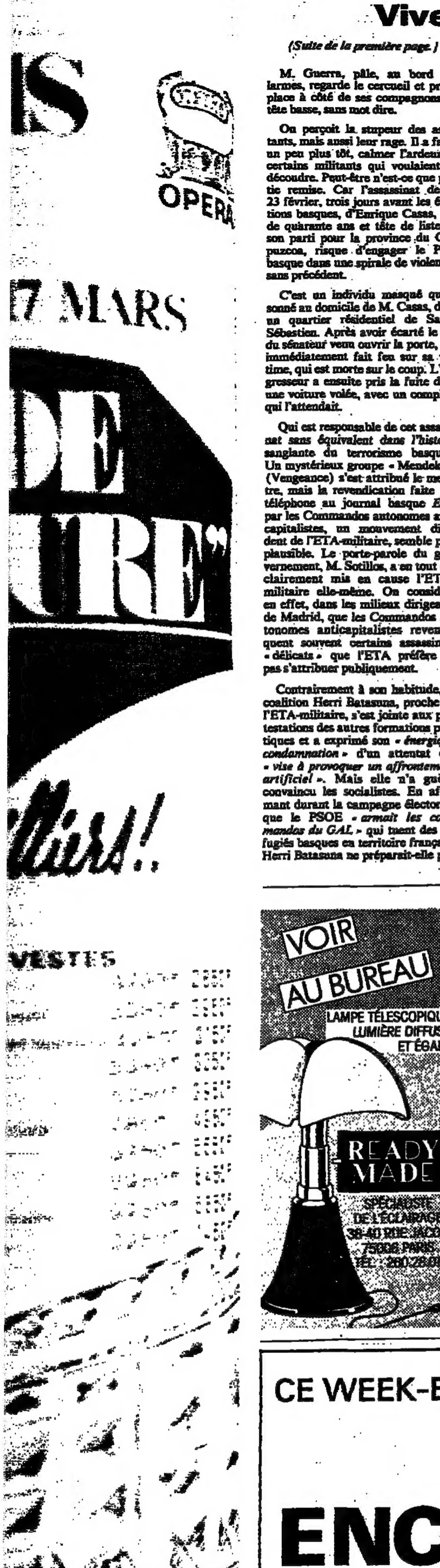
(1) Depuis 1976, il y a eu trois référendums, trois élections législatives, une régionale et deux municipales.

• *M. Gonzalez en Belgique.* – Le premier ministre espagnol, M. Felipe Gonzalez, se rendra en visite officielle en Belgique les 5 et 6 mars. Il s'entretiendra avec son homologue belge, M. Wilfried Martens, et sera reçu par le roi Baudouin et la reine Fabiola. Il aura également des rencontres avec des personnalités du monde politique et économique. – *(AP.)*

### UN RESPONSABLE PRÉSUMÉ DE L'ETA MILITAIRE EST ASSIGNÉ A RÉSIDENCE EN RÉGION PARISIENNE

M. Jean-Pierre Destrade, député (PS) des Pyrénées-Atlantiques, a estimé le 23 février sur FR 3 Aquitaine que la quarantaine de Basques espagnols en grève de la faim depuis trente-cinq jours dans la cathédrale de Bayonne, puis dans la chapelle d'Arbonne, pour obtenir le statut de réfugié ne sont pas « *des réfugiés politiques mais des demandeurs d'asile* ».

D'autre part, un responsable présumé de l'ETA militaire, José Urtiaga Martinez, vingt-huit ans, arrêté le 22 février à Bayonne, a été assigné à résidence en région parisienne. Cet homme est considéré par la police espagnole comme l'un des organisateurs du rapt, à Madrid, de Diego Prado y Colon de Varvajal, le 25 mars 1983, libéré contre une forte rançon.









## Union soviétique

### « LES MAINS COUPÉES DE LA TAIGA », DE PATRICK MENEY

## Les disparus français du Goulag

Le Goulag, on connaît. Pendant des années, on a refusé d'entendre ceux qui criaient son nom, mais depuis Soljenitsyne et toute la littérature qui a suivi, on croyait avoir achevé le voyage au bout de l'horreur. Le nouveau livre de Patrick Meney montre que l'on ne sait pas encore tout. Ancien correspondant de l'AFP à Moscou, Patrick Meney a déjà publié *la Kleptocratie* (1), un collage d'articles de la presse soviétique que l'auteur s'était fait traduire, entrelardés de considérations sur la fonction de la corruption dans la société soviétique. *Les Mains coupées de la Taïga* (2) n'échappe pas toujours à ces velléités de théorisation sur le rôle du Goulag et le destin des dictatures. Mais c'est pour les témoignages et les documents qu'il apporte que ce livre doit être lu.

On y retrouve notamment le texte de la « *loi de la République fédérative de Russie relative au travail collectif* », appellation relativement anodine qui cache en fait le règlement intérieur des camps de travail. On y apprendra aussi – récits d'anciens détenus à l'appui – que ce règlement draconien n'est même pas appliqué et que la réalité quotidienne de la vie carcérale est encore plus brutale que la loi. On découvrira que, contrairement aux déclarations des autorités soviétiques, qui affirment ne plus détenir depuis 1948 aucun ressortissant français, plusieurs centaines de nos concitoyens seraient encore retenus en URSS. Certains sont considérés comme morts depuis des années par l'état civil français ; d'autres alimentent les listes de « *cas humanitaires* » que Paris remet régulièrement au Kremlin.

A ce propos, Patrick Meney rend indirectement hommage à certains diplomates français qui ne se contentent pas, comme on a tendance à le croire trop souvent, de disserter abstraitement sur le respect des droits *de l'homme et à protester « diplomatiquement »* contre leur violation, mais qui prennent personnellement des risques pour améliorer leur mise en œuvre.

Comment des Français ont-ils échoué dans les camps soviétiques ? La plupart sont là depuis la fin de la *deuxième guerre mondiale. Résistants* libérés des camps nazis par l'Armée rouge et Malgré nous d'Alsace-Lorraine faits prisonniers, ils sont passés par des centres de transit, ont été assignés à résidence ou envoyés au Goulag pour « espionnage » ou « crime économique », puis *ils ont disparu de la chronique.* Patrick Meney en a rencontrés qui se sont échappés par miracle, et le ministère des relations extérieures a un dossier de six cents noms.

C'est par exemple le cas de Nicolas. Lui n'a pas fait la guerre, mais, en 1947, muni d'un visa touristique *en bonne et due forme, il va à* Moscou, sur les traces d'un lointain aïeul. Il est immédiatement arrêté. La guerre froide bat son plein, et, comme tout étranger, il est un espion en puissance. Jugé par une cour de Moscou, il est acquitté. A la sortie du tribunal, il est arrêté par la police politique. Libéré en 1949, il est exilé au fin fond de la Russie, où il est de nouveau condamné pour « crime économique ». Pratique courante, les autorités lui imposent la nationalité soviétique.

Après sa nouvelle libération, il n'a qu'un espoir : rencontrer des Français. En 1979, enfin, l'occasion se présente. Il passe subrepticement une lettre racontant son histoire à des touristes français, qui n'auront rien de plus pressé que de se rendre à la milice. Nicolas est envoyé pour la troisième fois dans un camp de Mordovie spécialement destiné aux étrangers. Il y rencontre un étudiant centrafricain, qui sortira avant lui et avertira l'ambassade de France à Moscou. A sa sortie du camp, Nicolas est enlevé en plein centre de Moscou par une voiture de l'ambassade de France où il vivra pendant deux mois. L'ambassadeur a pris la décision de le cacher et de négocier avec les autorités soviétiques son départ pour la France. En septembre 1981, Moscou cède. Nicolas vit aujourd'hui à Paris, mais, affirme Patrick Meney, six cents Nicolas attendraient encore qu'on les sauve.

DANIEL VERNET.

1) *La Kleptocratie*, la Table ronde 1982.

2) *Les Mains coupées de la Taïga*, la Table ronde 1984, 248 p. 79 F.

### LE QUAI D'ORSAY NE FAIT ÉTAT QUE DE QUELQUES DIZAINES DE FRANÇAIS RETENUS CONTRE LEUR GRÉ

Le gouvernement français « *intervient constamment auprès du gouvernement soviétique* » en faveur des Français se trouvant en URSS et qui souhaitent regagner la France, a-t-on indiqué, jeudi 23 février, au ministère des relations extérieures, à la suite de la publication du livre de Patrick Meney.

On précise, au ministère, que vivent en URSS un certain nombre de personnes qui sont françaises au titre de la loi française, mais seulement soviétiques au titre de la loi soviétique, laquelle ne reconnaît pas la double nationalité. Pour celles de ces personnes qui souhaitent revenir en France, ajoute-t-on, le gouvernement français intervient constamment auprès du gouvernement soviétique.

Le nombre de ces cas, précise-t-on, est de « *quelques dizaines* » et « *certains ont déjà été réglés favorablement au cours des dernières années* ». Quant au cas de Nicolas, auquel Patrick Meney fait allusion, « *il est effectivement connu du ministère des relations extérieures, qui n'a aucun commentaire à faire* ».

### L'APPARTEMENT DU DISSIDENT ROY MEDVEDEV EST GARDÉ PAR LA POLICE

Moscou *(AFP)*. – L'appartement moscovite de l'historien dissident soviétique Roy Medvedev est gardé, depuis mercredi 22 février, par trois policiers qui en interdisent l'accès à tout ressortissant occidental, a constaté jeudi sur place un correspondant de l'AFP.

Interrogé par téléphone, Roy, frère jumeau du généticien Jaurès Medvedev qui vit à Londres, a estimé que cette mesure prise à son égard « *est en rapport avec le changement intervenu à la tête du parti* », où M. Tchernenko a remplacé Iouri Andropov il y a dix jours.

Roy Medvedev, dissident marxiste, est une des figures de proue du mouvement de ceux qui « *pensent autrement* ». Son franc-parler sur la situation politique soviétique est connu dans les milieux des correspondants occidentaux, où il n'a jamais fait mystère de ses sympathies pour Iouri Andropov.

Il y a un an, pourtant, Roy Medvedev avait été mis en demeure par les autorités de cesser « *ses activités portant préjudice à l'Etat soviétique* ».

## Danemark

### LE BUDGET D'AUSTÉRITÉ EST VOTÉ A UNE FAIBLE MAJORITÉ

*(De notre correspondante.)*

Copenhague. – Le budget national danois pour 1984 – qui avait été rejeté le 15 décembre 1983 par le Parlement précédent, ce qui avait entraîné les élections générales anticipées du 10 janvier – a été adopté avec quelques corrections mineures le 23 février par soixante-dix-neuf voix contre vingt-sept et quarante abstentions. Si la nouvelle Assemblée, composée de cent soixante-dix-neuf membres avait été au complet, la loi de finances serait passée avec une seule voix de majorité.

Ces dernières semaines, le premier ministre, M. Schlüter (conservateur), soucieux d'apporter à ce budget d'austérité un appui le plus large possible, avait essayé de négocier avec les sociaux-démocrates et s'était déclaré prêt à faire des concessions pour obtenir leur concours. Ils ont opté pour l'abstention afin d'écarter toute nouvelle crise et une autre consultation anticipée que l'opinion n'aurait certainement pas acceptée.

Ce budget 1984 prévoit des recettes s'élevant à 133 milliards de couronnes et des dépenses atteignant près de 188 milliards de couronnes (1).

C. O.

(1) Une couronne danoise = 0,84 F.

### TENSIONS ENTRE ATHÈNES ET TIRANA A PROPOS DE LA MINORITÉ GRECQUE D'ALBANIE

Plusieurs milliers de Grecs ont protesté, le mercredi 23 février, devant l'ambassade de Tirana à Athènes, contre la violation des droits de la minorité grecque en Albanie.

La veille, M. Andréas Papandréou avait déclaré que son pays ne tolérerait pas ces violations des droits de l'homme, tout en précisant qu'Athènes n'avait aucune revendication territoriale sur son voisin.

Cependant, M. Papandréou avait ordonné, dimanche, à la police grecque d'évacuer les abords de l'ambassade, où deux Albanais d'origine grecque faisaient une grève de la faim pour obtenir que leur famille puisse les rejoindre. L'opposition avait critiqué cette mesure, accusant le premier ministre d'une bienveillance excessive à l'égard de l'Albanie, en même temps qu'il encourage les manifestations contre les Etats-Unis. Le gouvernement a annoncé, jeudi 24 février, son intention d'engager un dialogue avec le gouvernement albanais pour régler tous les problèmes pendants.

L'Albanie, qui a une population de deux millions d'habitants, compte quatre cent mille personnes d'origine grecque, spécialement dans la région d'Épire du Nord (sud-est du pays). Selon les deux grévistes de la faim, vingt-cinq mille membres de cette minorité seraient détenus pour des raisons politiques.

Le Monde

# politique

## UN DÉBAT ENTRE Mme VEIL ET M. ROCARD

### Début de campagne

*Le « face-à-face » organisé par le Nouvel Observateur* entre les deux personnalités politiques qui bénéficient de la meilleure « cote » dans les sondages d'opinion leur permet, par le fait même, de se valoriser mutuellement. Il n'est pas sûr que les propos échangés par Mme Simone Veil et M. Michel Rocard tiennent les promesses de « renouvellement du langage politique » dont les créditent leurs partisans respectifs ou communs.

D'entrée de jeu, l'ancienne présidente de l'Assemblée européenne récuse ce qu'elle appelle la recherche, dans la vie politique, de *« cette espèce de cocon dont on cherche à s'entourer dans tous les domaines, aujourd'hui, notamment dans la vie privée »*. Chef de file de la liste de l'opposition aux élections européennes, Mme Veil trouve des mérites à la violence des affrontements politiques, dès lors que cette violence, verbale, reflète des oppositions de conceptions réelles et non une *« animosité »* contre les personnes.

Mme Veil donne des exemples de ce qu'elle entend par là, en se refusant à toute concession dans l'appréciation de la politique menée par la gauche depuis 1981, qu'il s'agisse des nationalisations, de la décentralisation, des nouveaux droits des travailleurs ou, à présent, des reconversions industrielles. Entrée, en fait, en campagne électorale, Mme Veil se refuse même à appuyer les responsables du pouvoir, au moment où la France assume la présidence de la Communauté européenne. Pour elle, la gauche est coupable, là aussi, de croire que *« l'Europe sera socialiste ou ne sera pas »* et de refuser le *« pluralisme »* des fondateurs.

Très en verve dans ses arguments de campagne, Mme Veil n'oublie pas les écologistes, auxquels elle reproche de critiquer l'interventionnisme de l'État tout en réclamant davantage de règlementations pour protéger l'environnement.

Face à ce tir électoral dru, le ministre de l'agriculture, qui n'a pas à prendre en charge des responsabilités du même ordre pour son camp, doit, néanmoins, se livrer à une défense très ferme de la politique du gouvernement auquel il appartient. Les preuves d'ouverture d'esprit qu'il cherche à donner — en estimant, par exemple, que la gauche a du mal à passer de la pratique de l'affrontement politique à celle du compromis, *« qui est nécessairement celle d'un gouvernement »* — ne lui valent aucun bénéfice de la part de son interlocutrice.

Il en va de même lorsque M. Rocard tente de définir « son » socialisme. Mme Veil lui rétorque que sa conception n'est pas conforme à celle du PS et que les militants socialistes ne peuvent qu'être désorientés par l'évolution de la politique gouvernementale. Il s'agit, pour elle, de mettre en valeur l'opposition irréductible entre socialisme et libéralisme. L'un serait synonyme d'idéologie, l'autre de pragmatisme.

A l'heure de la campagne européenne, l'opposition, conduite par Mme Veil, fait confiance à sa propre idéologie et n'est pas prête à accorder le moindre mérite à quelque représentant que ce soit du pouvoir qu'elle combat.

PATRICK JARREAU.

## « Aucun compromis possible »

*Le Nouvel Observateur* publie, dans son numéro daté 24 février-1er mars, un dialogue entre Mme Simone Veil et M. Michel Rocard.

Mme Veil déclare notamment : *« Pendant trop longtemps la gauche a refusé de voir qu'un certain nombre d'industries étaient menacées ou périmées. Je n'aurai pas la cruauté de relire ici les mirobolants plans « acier » ou « charbon » qu'exhibaient fièrement les socialistes avant d'arriver au pouvoir, ni d'évoquer les attaques proférées contre le gouvernement de M. Barre lorsqu'il parlait de la nécessité de réduire les effectifs dans certaines branches. (...) Trop d'illusions ont été semées à la légère, sans que leur coûts économiques en soient mesurés, tout en sous-estimant les frustrations qu'entraîneraient les promesses non tenues. »*

M. Rocard répond : *« En vérité, la France a vraiment vécu la croissance dans la facilité. C'était vrai du pouvoir de droite de l'époque, comme de son opposition de gauche. Et je suis de ceux qui l'ont toujours dit. Ainsi, par exemple, a-t-on laissé la SNCF emprunter démesurément plutôt que de mettre ses tarifs à jour ; ce qui coûte au budget de l'État à peu près l'équivalent du budget de l'agriculture. (...) Je ne sais si l'ancienne majorité n'a pas voulu la rigueur ou si elle ne l'a pas pu, mais elle a perdu du temps. En disant cela, je ne règle pas de comptes, je ne suis pas de ceux qui cultivent l'antienne de l'héritage, je fais un constat. Aujourd'hui, en tout cas, nous sommes devant une double urgence : assurer la survie commerciale des entreprises et augmenter leur productivité. Mais on ne peut le faire que dans des conditions socialement acceptables. »*

Le ministre de l'agriculture estime que la décentralisation aura été, jusqu'à présent, *« l'élément le plus fondamental et le plus durable de l'action réformatrice du président de la République »*. Pour Mme Veil, *« l'effort de décentralisation (...) est compromis par la surpolitisation de l'administration »*.

L'ancienne présidente de l'Assemblée européenne affirme que, *« au sein même de la CEE, ce qui menace aujourd'hui* [l'Europe] *dans son être, c'est le neutralisme, mais aussi la référence, de plus en plus fréquente, à un projet de société socialiste. Les pères fondateurs de la Communauté appartenaient à des partis différents : ça ne les gênait pas, car ils étaient pluralistes. Ce pluralisme était même un élément fondamental de la Communauté européenne telle qu'ils la concevaient : il constituait un enrichissement et apportait la preuve de notre tolérance et de notre libéralisme. Or, aujourd'hui, nous entendons des propos du genre : « L'europe sera socialiste ou ne sera pas. »*

*« L'Europe se meurt du laisser-faire*, répond M. Rocard. *Sa crise est provoquée par un excès de libéralisme économique. En fait, elle ne contrôle rien, sauf l'agriculture, où elle menace d'établir des quotas pour interdire la croissance à huit millions de travailleurs productifs. Je plaide donc pour une reconnaissance du fait que l'État a la responsabilité de réguler les échanges et la circulation des produits, de fixer le cadre de la concurrence avec le même détail qu'il le fait pour la circulation automobile, ce qui n'enlève rien à la liberté du producteur de base, tout comme l'automobiliste reste libre du choix de ses itinéraires et de ses destinations. Voilà mon socialisme. »*

Interrogés sur *« le cas de figure où l'on vous proposerait de travailler ensemble pour recoller les morceaux de la France »*, Mme Veil répond : *« Il n'y a aucun compromis possible entre ceux qui se réfèrent à des conceptions de la société totalement différentes, voire contradictoires »*, et M. Rocard : *« La question qui nous est posée n'a pas de sens. »*

### LE PRÉSIDENT DU RPR : *Notre condamnation est sans réserve mais non systématique*

M. Jacques Chirac, dans une interview au *Dauphiné libéré* du 24 février, répond aux reproches de certains de ses partisans de ne pas être assez *« agressif »* envers la majorité en disant : *« Ces reproches, je les connais et je les comprends. Ils émanent d'une minorité qui devient de plus en plus agissante, mais je n'ai pas pour autant l'intention de changer de comportement, dans la mesure où un durcissement accru envers la politique gouvernementale peut être dangereux, au regard du respect des institutions et de la démocratie. Dangereux pour le précédent que cela constituerait. Mais notre condamnation des méthodes et de la politique du gouvernement est déterminée et résolue. Elle n'est pas systématique, mais, à l'examen des choses, elle ne comporte aucune réserve. Nous l'exprimons dans le cadre des institutions que nous avons pour vocation de respecter. »*

● *Les sénateurs RI et la défense des libertés.* — Les journées parlementaires des sénateurs républicains indépendants auront lieu à Caen les 28 et 29 février. M. Philippe de Bourgoing, président du groupe RI du Sénat, a annoncé qu'au terme de ces journées consacrées au rôle du Sénat, à la liberté de la presse et à celle de l'enseignement, les sénateurs républicains indépendants adresseront à M. François Mitterrand une lettre ouverte sur « La défense des libertés ».

## LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

### M. Robert Hersant figurera en bonne place sur la liste RPR-UDF

Réuni jeudi 23 février sous la présidence du M. François Léotard, le bureau politique du PR a établi une liste de vingt candidats à la candidature aux élections européennes du 17 juin. Sept d'entre eux figureront, selon toute vraisemblance, sur la liste RPR-UDF dans les quarante premières places. Ce devrait être, par ordre alphabétique : MM. Maurice Arreckx, maire de Toulon ; Roger Chinaud, conseiller politique et maire du dix-huitième arrondissement de Paris ; Robert Hersant, président du directoire du *Figaro* ; Gérard Longuet, trésorier du PR ; Mme Simone Martin et M. Michel Poniatowski, tous deux membres sortants de l'Assemblée de Strasbourg, et M. Claude Wolff, député du Puy-de-Dôme.

Le bureau politique de l'UDF, réuni dans l'après-midi de jeudi, a décidé des quotas attribués à chaque parti et a esquissé une première « monture » de la liste des noms que pourrait présenter l'UDF. Dans les quarante premières places — qui seront occupées pour moitié par l'UDF, — le CDS comme le PR compteraient chacun sept responsables, les radicaux trois (MM. Rossi, Nordmann et Galland, tous trois sortants), le PSD, les clubs Perspectives et Réalités et les adhérents directs de l'UDF en obtiendraient chacun un : MM. Donnez (sortant), Jean-François Deniau et Michel Pinton (*le Monde* du 24 février).

Le CDS n'a pas encore établi son choix définitif, mais il paraît probable qu'il prendra sur son quota M. Jean Lecanuet, président de l'UDF, sénateur (centriste) de la Seine-Maritime, et Mme Nicole Fontaine, déléguée au secrétariat général de l'enseignement catholique. La candidature de Mme Fontaine, en 1979, sur la liste de Mme Veil, avait provoqué des remous au sein de l'enseignement catholique. Mme Fontaine, à l'époque, était secrétaire générale adjointe de l'enseignement catholique. Elle n'avait pas obtenu de mandat à l'Assemblée de Strasbourg.

Pour sa part, le PR, en choisissant de présenter sur son quota M. Robert Hersant, assure à ce dernier une immunité parlementaire constante : à la différence de l'immunité consentie aux parlementaires français, qui ne joue que lors des sessions de l'Assemblée nationale et du Sénat, l'immunité accordée aux élus de Strasbourg court d'une année sur l'autre. Or chacun sait que la loi sur la presse vise M. Hersant. Il n'est pas sûr encore que Mme Veil accepte la présence du patron du *Figaro* sur la liste qu'elle conduit. Elle pourrait y consentir si, de son côté, le PR acceptait de faire figurer en position d'être élue Mme Christiane Scrivener, membre sortant de l'Assemblée de Strasbourg, dont elle a apprécié le travail.

Lors des différentes réunions qui ont eu lieu jeudi, certaines en présence de Mme Veil, notamment pour discuter des méthodes de campagne et de l'organisation, les différentes composantes de l'UDF se sont montrées, aussi, très attentives à l'attribution des places de quarantième à soixantième. Elles se situent, notamment, dans l'hypothèse des élections législatives et sénatoriales de 1986, qui, au nom du principe du non-cumul des mandats, dégageraient un certain nombre de places dans le cas où de nouveaux élus de Strasbourg obtiendraient un siège à l'Assemblée nationale ou au Sénat.

Les réunions au sein de l'UDF se poursuivront la semaine prochaine et pourraient aboutir à la constitution définitive de la liste dans les premiers jours de mars. Une rencontre RPR-UDF pourrait, alors, être organisée.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

● *M. Jacques Pelletier et les élections européennes.* — Le président du groupe de la Gauche démocratique du Sénat a confirmé, jeudi 23 février, qu'il ne sera pas candidat aux élections européennes sur la liste des « deux Faure ». Il a rappelé qu'il avait *« déposé dans le passé une proposition de loi contre le cumul des mandats »*. M. Pelletier ne renie pas *« l'appel au dialogue entre les Français »* lancé par MM. Edgar Faure, Maurice Faure et lui-même, et il espère bien un jour assister à l'émergence d'un centre gauche qui mettra fin à l'*« antagonisme entre les deux blocs, qui aboutit à une guerre civile froide »*.

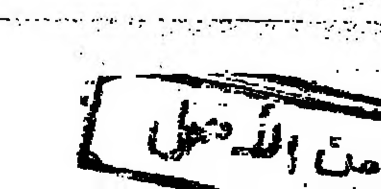
● *« Historama-Histoire Magazine » et le PCF.* — M. Bernard Loiseau, directeur de publication d'*Historama-Histoire Magazine*, a adressé à *l'Humanité* une demande de droit de réponse dans laquelle il affirme n'avoir *« aucun doute sur l'authenticité de la circulaire signée par M. Gaston Plissonnier et publiée dans le numéro un de [ce] magazine »*. M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, porte-parole du PCF, avait affirmé dans une déclaration reproduite par *l'Humanité* que ce document est un faux (*le Monde* daté 19-20 février et du 21 février).

MISE AU POINT. — M. Philippe Devillers, maître de recherches au CNRS, nous indique que la présence de son nom parmi les signataires d'un appel « Pour la démocratie, refusons la haine », paru en publicité dans *le Monde* du 10 février, ne peut être que le fait d'une homonymie.









LES ÉLECTIONS MUNICIPALES PARTIELLES

## A Draguignan, l'extrême droite en position d'arbitre, est divisée

M. Guy Duval, tête de la liste du Front national au premier tour de l'élection municipale partielle de Draguignan, a annoncé, jeudi soir 23 février, la démission de la section locale du Front national.

Cette démission est la conséquence d'un désaccord entre M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, et M. Guy Duval sur les consignes de vote pour le second tour de scrutin, dimanche 26 février. Alors que M. Le Pen appelle les 730 électeurs (4,98 % des suffrages exprimés) qui ont accordé leurs voix à la liste du Front national dimanche dernier, à voter pour la liste d'opposition conduite par M. Claustres (RPR), M. Guy Duval et trente et un de ses colistiers annoncent qu'ils ont aucune consigne de vote à donner et qu'ils voteront *« pour Jeanne d'Arc »* (1). Trois autres de ses colistiers accorderont leurs suffrages à M. Claustres.

*« Nous sommes dracenois avant d'être du Front national »*, a déclaré M. Duval, avant d'ajouter que plusieurs animateurs de la section du Front national de Draguignan avaient reçu des menaces de mort par téléphone et que la *« protection policière leur avait été refusée »*.

Le Parti des forces nouvelles, présent lui aussi au premier tour de scrutin, et dont la liste conduite par M. Bonnet a recueilli 1,03 % des suffrages exprimés, a, pour sa part, appelé ses électeurs à voter *« massivement pour assurer la défaite des candidats socialo-communistes »*.

Après la manifestation silencieuse du mercredi 22 février, organisée pour protester contre l'attentat dont a été victime M. Edouard Soldani (PS), maire sortant, sénateur, candidat d'union de la gauche (*le Monde* des 23 et 24 février), la tension reste vive à Draguignan. Des commerçants ont fermé leurs portes jeudi 23 février de 10 heures à 12 heures à la demande de l'Union syndicale des commerçants et industriels dracenois pour protester contre les pressions dont ils estiment être l'objet de la part des partisans de M. Soldani.

M. Claustres, tête de liste de l'opposition, a le même jour annoncé qu'il venait de demander au président de la République le report du second tour de l'élection, afin que *« le scrutin se déroule dans la sérénité »*. Des télex dans lesquels l'opposition souhaite que l'élection n'ait lieu qu' remise sur pied du blessé » et que *« les voyous qui ont troublé la campagne soient calmés »* ont été adressés au premier ministre, au ministre de l'intérieur et au ministre de la justice.

Entouré de MM. François Léotard (UDF-PR), député du Var et maire de Fréjus, Laurin, maire de Saint-Raphaël, président départemental du RPR, et Trucy, premier adjoint au maire de Toulon, M. Claustres a également révélé qu'il avait été longuement entendu, ainsi qu'un conseiller municipal élu sur sa liste en mars dernier et son frère, par les inspecteurs du SRPJ de Toulon. *« On ne leur a pas épargné les humiliations »*, a-t-il précisé avant d'ajouter : *« Si nous avons condamné l'attentat lorsqu'il est survenu, nous le condamnons encore davantage maintenant que cet acte odieux est utilisé à des fins politiques. »*

M. François Léotard, secrétaire général du PR, a, pour sa part, affirmé : *« Nous n'acceptons pas d'être les accusés d'un procès sans témoin, sans mobile et sans avocat. »*

A La Seyne-sur-Mer, où un second tour de scrutin a également lieu dimanche, la liste du Front national (qui avait obtenu 4,07 % des suffrages exprimés), a appelé ses électeurs à *« faire barrage aux communistes »*.

(1) Au second tour de l'élection présidentielle de mai 1981, M. Le Pen avait appelé à voter *« pour Jeanne d'Arc »*.

### M. CHIRAC : *Le RPR ne fera pas alliance avec le Front national*

M. Jacques Chirac, dans une interview accordée au *Dauphiné libéré* du 24 février, rappelle : *« Le RPR n'a en aucune façon l'intention de faire alliance avec le Front national (...) parce qu'il se rattache à une idéologie qui n'est pas la nôtre. Il est évident que les électeurs actuels de cette tendance ne sont pas des gens d'extrême droite mais des personnes qui en ont ras-le-bol de la gestion et du comportement politique de nos actuels gouvernants.*

*» En revanche, je n'admets pas la campagne menée à cette occasion par les socialistes. S'étant alliés aux communistes, qui, à mes yeux, sont infiniment plus dangereux, notamment au regard du respect des droits de l'homme, que les idéologues du Front national, les socialistes sont absolument discrédités pour porter un jugement quelconque sur ce qui peut à cet égard se passer dans l'opposition. L'alliance entre les communistes et les socialistes est beaucoup plus dangereuse pour les valeurs auxquelles les socialistes prétendent se référer, de façon d'ailleurs de moins en moins évidente, que ne pourrait l'être une alliance avec le Front national, dont je répète qu'il n'est pas question. Nous, à la différence de nos adversaires socialistes, nous avons le respect des valeurs que nous défendons, ce qui nous interdit certaines compromissions. »*

## Les radicaux de gauche plaident pour un désengagement partiel de l'Etat

M. Jean-Marie Baylet, président du MRG, *« ne croit pas être la meilleure tête de liste pour rassembler »* une liste de centre-gauche à l'initiative des « deux Faure » en vue des élections européennes de juin prochain. Interrogé jeudi 23 février au cours d'une conférence de presse au siège du MRG, M. Baylet a souligné que pour une telle liste *« un chef de parti n'est pas le meilleur rassembleur »*.

Le MRG réunira vendredi 2 mars son bureau puis son conseil national le 4 mars qui devrait décider de l'éventuelle participation du parti à une telle liste, se mettre d'accord sur l'équilibre des différentes composantes et sur la tête de liste. Les candidats radicaux de gauche devraient être désignés lors d'un prochain comité directeur, à moins que d'ici là les entrevues PS-MRG ne modifient les données du problème.

Les radicaux de gauche, qui présentaient jeudi leurs propositions pour *« surmonter la crise »*, ont plaidé pour un désengagement partiel de l'Etat du secteur nationalisé : *« Il serait temps de mettre en pratique l'idée d'une respiration du secteur public et d'entreprendre la rétrocession au marché financier d'une fraction, à déterminer cas par cas, du capital des entreprises nationalisées n'ayant pas le caractère de service public »*, a remarqué M. Baylet.

Un plancher de 51 % de participation publique permettrait selon lui d'assurer le contrôle national souhaité. Une telle opération, a-t-il précisé, aurait sa place dans une politique de rétablissement des grands équilibres économiques qui pourrait comprendre en outre le retour à *« une véritable liberté concurrentielle »* et la disparition des *« différentes formes de monopoles, d'exclusivité, d'interventions intermédiaires obligées qui, dans le secteur marchand, contribuent au maintien d'un niveau de prix artificiellement élevé »*. Les radicaux de gauche ont aussi souhaité que l'épargne financière, l'épargne immobilière, l'épargne création d'entreprise, fassent l'objet d'*« incitations fiscales plus efficaces »*.



# LÉGION D'HONNEUR

### MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

– *Est élevé à la* dignité de grand-croix :

M. Fernand Héderer, contrôleur général de première classe :

– *Sont promus* commandeurs :

MM. Numa Fourès, Henri Dumont Saint-Priest, Jean-Louis Mercier, Lucien Poirier, Raymond Bourrelly, Lucien Brelière, Charles Nardin, Jean-Louis Salaün, Georges Jabet, Lucien Maury, Stéphane Sigoda, Jean Merceron.

– *Sont promus* officiers :

MM. Claude Meignen, Georges Leblanc, Philippe Magnet, François Mazzoni, Roger Quiquampoix, Georges Arroyo, Guy Bréand, Sauveur Rossi, Bernard Schmitt, Maurice Beccuau, Serge Golse, Charles Sebban, André Vansteenberghe, Etienne Aït Yahiatène, Jacques Alliaume, Hervé Bonnet, Marcel Dixonne, Philippe Felip, Claude Gemayt, Jean-Paul Gibier, Guy Lais, Joseph Lévy, Raymond Marie, Jean-Baptiste Mosconi, Marc Muet, Antoine Navarro, Louis Noguès, Léonidas Pachany, Hippolyte Roy, Jules Sobra, Ernest Frouart, Napoléon Nizzola, Roger Arnaud, Bernard Batut, Robert Bennes, Paul Bétemps, Léon Brisepierre, Edmond Charrel, Louis Creuser, Georges Daigre, René Diomar, Jean-Pierre Dupouy, Olivier Edard, Roland Finali, Paul Franceschi, Paul Gilles, Roger Goepfert, Gérald Grandcolin, Jean Harlé, Octave Jacob (dit Luzié) ; Mme Alice Joly ; MM. Jean Labat, Paul Lambelot, Pierre de La Ville Montbazon, Pierre Léonard-Blancher, Yves Moine, Pierre Moncalis, Serge Ravanel, André Schmitt, Pierre Baudet, Edmond Génier, Alain Boischot, Michel Cherrier, Jean-Baptiste Alberti, Francis André, Robert Ausset, Pierre-Jean Brachet, René Bremond, Henri Delachaux, Yves Le Gall, Joseph Béal, Henri Coppeaux, Paul Narjoux, André Sauget, Georges Aumont, Paul Chaumeil, Jack Coudert, Louis Coum, Antoine de Cruz, Jacques Delarche, Jean Grand, Roger Mattéi, Louis Ressicaud, Alexandre Tchistiakoff, Armand Carrel.

– *Sont nommés* chevaliers :

Mmes Thérèse Vieille, Jacqueline Levillain ; MM. Albert, Jean-Louis Pougeol, Michel Valleaux, Pierre Gantois, Robert Léost, Bernard Perrin, Georges Labourdette, Jean Bonodeau, Pierre Boussagol, Paul Giraud, Michel Ibos, Jean Jespard, Jacques Lapierre, Isidore Mamane, Louis Méric, Serge Mutel, Jean-Pierre Pourcelet, René Villard, Jean Lobou, Martial André, Georges Attal, Jacques Aubert, André Auda, Yves Augustin, Pierre Azema, Gilbert Banlier, Jean Bard, Jean Barrié, Guy Bascou, Robert Bayle, Michel Beaupré, Gérard Beninger, Yves Benoît, Christian Béoschat, Jean Berry, Jean-Claude Berthelot, Marcel Bessière, Roger Biton, Jacques Bon, Pierre Bonnet, François Bonneval, Emmanuel Botella, Jean Boussion, Jean Brenot, Charles Bret, Michel Brial, Jean-Joseph Brochard, Philippe Burlet, Serge Calmon, François Castanier, Rémi Changeux, Alphonse Chapeau, Gérard Chevalier, André Chevallier, Vincent Chomette, Alain Cochet, Maurice Colas, Alain Cornuau, Raoul Couderc, Aimé Cousinié, Gérard Crépin, Jean Crochet, Roger Dauty, Louis Davila, Jean-Claude Debruyne, Louis Dechaize, Désiré Deplus, Maurice Destanque, Pierre Dianteill, Charles Didierlaurent, François Dubourg, Guy Dumez, Lucien Estève, Marcel Eudes, Jean-Jacques Favey, Lucien Finidori, Jean Fort, Charles de Foucauld, Albert Fournié, Maurice François, Clément Garet, Félix Gaucher, Jean Gaultier, Charles Georges, Louis Gouret, Jean-Claude Govin, Bruno Grand, Marcel Hazan, Jacques Hug, Marcel Huguet, Jean-Yves Hulot, Louis Husse, Daniel Jaubert, Jean-Claude Jenck, Robert Kahn, Roger Kiêffer, Jean Labadens, Daniel Labarry, Jean-Pierre Lahitte, Roger Lamy, Paul Laroche, Jean Larroque, Roger Le Clézio, Henri Lecomte, Henri Le Sellier de Chezelles, Joël Marais, Jean Martineau, Jean-Marie Masselot, Philippe Massoni, Marcel Mazza, Michel Membrat, Pierre Merlin, René Michel, Yves Nayrolles, Joseph Neyrand, Jean Nicolas, Ernest Olivier, Francis Pacaud, Jacques Pailliot de Montabert, René Paquet, François Parmentier, Max Perrin, Jacky Perrot, Jean Peyrous, Fernand Philibert, Jean-Louis Preisser, Jean Prévost, Pierre Prince, Fernand Rachel, Henri Riau, Michel Ronin, Jean de Roquefeuil, Jean Roux, Guy Rouxel, Roger Suavet, Robert Testault, Pierre Thuet, Pierre Tixier, Louis Tricoire, Guy de Vaucorbeil, André Vialis, Pierre Villeneuve, Pierre Vincent, François Vlasak, Hubert Wehrlé, Maurice Zeyen.

Charles Almont, Roger Andrey, Robert Antoine, Marc Bergeret, Younès Boulanouar, Robert Bousrez, Pierre Carminati, Emile Chable, André Chauvière, Alfred Daniel, Jean-Claude Denis, Yves Férary, Gilbert Gast, Henri Gatti, Christian Gueldry, Claude Lagarrigue, René Millet, Louis Muriel, Robert Roussey, François Sifi, Alain Thiebaut, Jean Wiart.

André Chazit, Jean Jouvel, Louis Tattevin.

Julien Bakouche, Agostino Tomasini, Adrien Vasserot.

Jacques Bonny, Jean-Pierre Chapplain, Henri Chappoteau, Michel Dubois, Claude Dufour, Jean-Jacques d'Elbreil, Yves Le Cun, Jean Meissel, Michel Rives, Pierre Sauvageot.

Jacques Pillon, Jean-Louis Prigent.

Alain Gendrot.

Claude Béchet, Daniel Bonnie, Pierre Rouleau, Félix Brepson, Robert Creuse, Jean-Claude Dupont, Jean Jourdan, Paul Lorenzo, Gilbert Pagnot, Jacques Ploix, Bernard Rande, Pierre Roux, André Sarraute, Hubert Senlis, Jean Trouillas.

Hubert Collet, Robert Dorothée, Jacques Fonda, Jean Gadet, Gilbert Hospital, Jean Liborio, Pierre Moussel, Jean Roques, José Sallan, Marcel Sanson.



### M. RENÉ LE GUEN (PCF) DEMANDE QU'UN DÉBAT SUR LA POLITIQUE CHARBONNIÈRE SOIT ORGANISÉ A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

M. René Le Guen, membre du bureau politique du Parti communiste, souhaite, dans une interview donnée au bulletin quotidien *Enerpresse*, qu' *« un débat sur la politique charbonnière* [soit] *organisé à l'Assemblée nationale »*. *« Il n'est pas pensable*, ajoute-t-il, *que, devant l'importance des manifestations dans les régions minières, les propositions des mineurs ne trouvent pas leur expression à l'Assemblée nationale »*.

Estimant que *« réduire la production de charbon pour importer de l'étranger est (...) un inadmissible gâchis »*. M. Le Guen demande que l'aide publique à l'extraction charbonnière – la *« préférence au charbon national »*, – soit fixée de façon *« scientifique »* : *« Tout le dossier est truqué, tronqué, biaisé, pour qu'on limite les analyses au seul aspect de la production, alors que le problème qui nous est posé est celui de la filière charbon dans son ensemble »*, conclut-il.

La concertation se poursuit entre la direction de Charbonnages de France et les syndicats de mineurs, dans la perspective du conseil d'administration du 2 mars, qui doit adopter un plan à moyen terme. Après une réunion, le 23 février, qui, selon la direction, *« n'a pas permis de dégager les points d'accord souhaités »*, les syndicats devraient à nouveau rencontrer la direction lundi 27 février.

Jeudi 23 février, des mineurs des houillères de Provence ont intercepté, à la sortie du quai minéralier de Fos-sur-Mer, deux camions tranportant 70 tonnes de charbon importé par cargo des Etats-Unis ou d'Afrique du Sud, dont ils ont déversé le contenu sur la chaussée. Les manifestants ont également déversé sur la voie ferrée le contenu de quatre-vingts wagons transportant également du charbon importé. Plusieurs péniches ont été occupées pendant plusieurs heures par les mineurs en colère.

# société

## LES DÉVELOPPEMENTS DU CONFLIT

## Les routiers abandonnent progressivement

*(Suite de la première page.)*

La lassitude, après huit jours de froid et de tension, les cargaisons qui se détérioraient, les traites qui continuaient à courir sont à l'origine des défections constatées — et notamment en deux points symboliques qui sont totalement dégagés : la vallée de la Maurienne, où le mouvement avait débuté, et Garonor, aux portes de Paris. Encore que le maintien de certains barrages par une base qui n'a pas toujours suivi les consignes syndicales n'était pas exclu vendredi matin.

### Ultimes tentatives

Après huit jours de conflit, au moment où le mouvement commençait à s'essoufler, les deux organisations ont fait flèche de tout bois pour maintenir un semblant de cohésion dans un front qui se fissurait. Elles ont tenté, jusqu'au dernier moment, de faire pression sur le gouvernement. Tentative de M. Devay d'entraîner dans la bataille d'autres acteurs de la vie économique, en déclarant, jeudi, qu'il restait en contact avec les présidents des chambres de commerce et d'industrie.

Tentative aussi de dernière heure pour ramener, dans le camp des durs, les inorganisés, au cours d'une entrevue rocambolesque, jeudi soir, à Chambéry entre des représentants de la FNTR et M. Michel Vasseur, qui avait réussi à faire lever le barrage de la vallée de la Maurienne.

Spectacle enfin de la division entre la FNTR et l'UNOSTRA dans la nuit de jeudi à vendredi : la déclaration commune que les deux présidents devaient faire à la presse vers minuit s'est soldée par un silence gêné. L'épilogue était renvoyé au petit matin de vendredi.

Face à cette agitation professionnelle, le pouvoir est resté imperturbable. Les forces de l'ordre n'ont pas quitté, cette fois, leurs casernements. Dans le même temps, le gouvernement siégeait sans désemparer : M. Delors a présidé trois comités interministériels en deux jours. Le premier ministre par intérim s'est multiplié pour rassurer les Français et promettre que les retours de vacances et le ravitaillement ne souffriraient aucune difficulté. Preuve enfin de la cohésion totale du pouvoir, M. Mitterrand avait reçu M. Fiterman, jeudi après-midi, pendant trois quarts d'heure pour s'informer de la situation dans laquelle *« il fait toute confiance »* au ministre des transports.

Sans doute, M. Delors a-t-il bénéficié, au moment où il a pris les chose en mains, de l'essoufflement du mouvement des transporteurs routiers. Mais il a, semble-t-il, aussi, sans rien céder sur le fond, su trouver le langage juste. Les mal-aimés du ministre des transports ont cru, à tort ou à raison, trouver en lui un interlocuteur plus bienveillant.

NICOLAS BEAU
et PIERRE TREY.

## La déclaration de la FNTR...

Le président de la Fédération nationale des transports routiers (FNTR), M. Maurice Voiron, a déclaré ce vendredi 24 février : *« L'ouverture faite par M. Delors, ministre de l'économie et des finances, premier ministre par intérim, qui a affirmé le caractère prioritaire du transport routier, est le premier geste d'apaisement de nature à dénouer la crise grave qui secoue le pays. De ce fait, la FNTR s'adresse à tous les transporteurs et aux conducteurs qui sont sur les routes et leur demande de lever les barrages.*

*» L'engagement qui vient d'être publiquement donné de prendre en compte toutes les revendications de la profession et de la réouverture de la négociation sur les deux points essentiels des revendications qui restaient en suspens, à savoir : prise en compte de l'évolution de la récupération de la TVA sur le gazole et l'amélioration des conditions de travail du personnel roulant, doivent encourager la détente indispensable au dégagement de solutions concrètes pour lesquelles toute la profession unie s'est battue depuis plus d'une semaine.*

*» Nous rendons hommage à tous pour le courage, la détermination, l'esprit de sacrifice manifestés par ceux qui depuis bientôt deux semaines, jour et nuit, ont maintenu leur pression dans les vallées alpines et de toute la France.*

*» Merci aux populations, merci à tous ceux qui nous ont apporté leur soutien, l'heure est maintenant à la négociation qui doit commencer techniquement dès lundi.*

*» La reconnaissance de la profession comme une des composantes majeure de l'économie française est un hommage rendu aux entrepreneurs et au personnel dont nous savons gré à M. Delors. »*

## ... et celle de l'UNOSTRA

Le président de l'UNOSTRA, M. Jean Devay, a déclaré, lui, qu'il aurait *« préféré attendre »*, avant de décider la levée des barrages. *« La FNTR, en levant les barrages, nous contraint, parce que nous sommes les plus faibles, à prendre la suite de cette levée des barrages, et je m'en excuse auprès de tous les transporteurs, auprès de tous les artisans transporteurs. »*

S'il s'est félicité pourtant que *« la raison l'emporte »*, le président de l'UNOSTRA a fait remarquer que la position prise jeudi soir par M. Delors était *« loin d'être satisfaisante »*, mais *« constitue une ouverture que nous voulons constructive »*.

## PLUSIEURS DIZAINES DE BARRAGES ONT ÉTÉ LEVÉS EN FRANCE

Des dizaines de barrages ont été levés dans la matinée de vendredi, amorçant la « décrue » du mouvement des routiers. Le centre autoroutier de Garonor était complètement dégagé dès 9 heures. Toutefois, des embouteillages occasionnés par des centaines de poids lourds, quittant le barrage, paralysaient les voies de dégagement. Le barrage de Saint-Julien-Montdenis sur la RN 6 dans la vallée de la Maurienne, qui comptait plusieurs centaines de camions, est également levé. La situation est redevenue presque normale sur les autoroutes de la région Rhône-Alpes où les routiers ont déserté une quinzaine de barrages, notamment celui de Villefranche-sur-Saône (Rhône). Un des responsables des « routiers durs » de Cluses (Haute-Savoie) a donné, vendredi vers 10 heures, la consigne de lever deux des trois barrages qui bloquaient la vallée de Chamonix.

Enfin, peu après, le tunnel du Mont-Blanc a été débloqué et les premiers camions l'ont traversé lentement, dans le sens Italie-France. Selon le Centre national d'informations routières, on ne comptait déjà plus dans la soirée de jeudi que 170 « points noirs » sur 47 départements, alors que, dans la matinée, il y en avait encore 272 répartis sur 54 départements.

On observait toutefois ce même jour un certain durcissement en Bretagne où les principaux accès de Lorient étaient bloqués, une détérioration de la situation dans la Loire — le nombre de bouchons avait doublé dans l'après-midi de jeudi, — une aggravation dans la région Aquitaine où une vingtaine de barrages filtrants avaient été mis en place. Plusieurs barrages étaient dressés sur les routes de Corse.

La situation s'améliorait cependant dans la vallée de la Maurienne. Jeudi, en fin d'après-midi, de nombreux routiers avaient quitté les lieux après avoir touché leur indemnité — 2 000 F — et rempli un formulaire destiné à recenser les dégâts éventuellement subis par leur véhicule.

## Premier ministre d'un jour

*« Veni, vidi, vici »* : cette image simple et, à bien des égards, abusive d'un Jacques Delors triomphant seul d'un mouvement qui menaçait de s'éterniser est sans doute de celles que l'on retiendra. A condition toutefois que les mots d'ordre de levée des barrages soient rapidement suivis d'effet. Image forte d'un premier ministre par intérim qui se saisit au mieux de cette position, qui prononce le jeudi soir les mots qu'il faut pour que, le vendredi matin, la situation évolue dans le bon sens. Un ministre jouant avec autant de brio des pouvoirs qu'il exerce pendant un peu plus de quarante-huit heures, c'est du jamais vu sous la Vᵉ République. Comme s'il s'était agi pour lui d'une sorte d'examen blanc.

M. Delors, à qui l'on aurait garde de reprocher son savoir-faire en la circonstance, a été servi par sa popularité. Celle-ci, assise sur une image modérée à mi-chemin entre la gauche et la droite, lui permet d'être entendu là où d'autres, avec les mêmes mots, ne sont pas même écoutés. M. Fiterman est de ceux-là. Communiste, donc récusé *a priori* par certaines catégories, membre du gouvernement à un moment où son parti joue un double jeu, le ministre des transports était dans une situation inconfortable ; cela lui a valu d'être reçu, jeudi soir, par le président de la République, à seule fin d'apaiser les états d'âme de l'intéressé et de montrer à l'opinion que, aux yeux du chef de l'Etat, il a bien fait son travail. Au reste, M. Delors, et le gouvernement avec lui, a profité du fait que le ministre des transports a su, en permanence, maintenir (discrètement) ouvert le dialogue avec les intéressés.

M. Delors lui-même ne s'est d'ailleurs pas écarté d'un iota de la stratégie définie par le gouvernement : fermeté-ouverture, règlement du problème des Alpes pour aider à la division du mouvement... (*le Monde* du 24 février). Le ministre des finances ne s'est pas davantage écarté des consignes présidentielles, qui étaient d'inciter le gouvernement à occuper le devant de la scène pour montrer qu'il est attentif à limiter les difficultés quotidiennes créées par le conflit et soucieux de prendre en compte les questions professionnelles ; mais pas au-delà.

Le pouvoir paraît donc, et c'est là l'essentiel, en mesure de desserrer l'étau. Mais il n'est pas au bout de ses peines. Un exemple des difficultés qui l'attendent peut être trouvé dans le silence (même si ceux qu'ils représentent ont été globalement solidaires du gouvernement) de MM. Krasucki et Maire. C'est que la CGT et la CFDT, occupées sur le terrain des restructurations industrielles, pourraient être gênées dans la suite des mouvements qu'elles préparent.

Que l'on songe simplement que la semaine prochaine, le gouvernement sera contesté dans la rue, à Paris, le vendredi, par les mineurs, à Versailles, le dimanche, par un rassemblement monstre, sur l'initiative de l'enseignement catholique.

L'important est précisément, pour le pouvoir, d'éviter la jonction entre une contestation de style poujadiste (qui portait en elle-même le risque d'une contagion à d'autres corporations), un mouvement social plus classique mais plus dangereux pour la gauche parce qu'il émane de ses propres rangs, et les défenseurs de l'école privée.

Certains esprits n'imaginaient-ils pas déjà le « mai 68 à l'envers » que d'autres appellent de leurs vœux depuis que la gauche est au pouvoir ?

J.-M. COLOMBANI.

## EN MAURIENNE

## « La grève est finie »

Saint-Jean-de-Maurienne. — Encore bétonnée dans la vallée de Chamonix, l'union sacrée patrons-employés avait craqué jeudi dans la Maurienne. L'ultime barrage de Saint-Julien-MontDenis — les « durs », *murmurait la vallée dans un frisson unanime* — a craqué, à 16 heures, comme un lac au dégel sous un soleil à donner des envies de farniente.

Le bar de « *Chez Fiterman* » — ainsi les bloqueurs avaient-ils baptisé la cahute édifiée au bord de la route — est fermé à ses habitués, qui, au volant de leur monstre, ont dégringolé vers Chambéry durant toute la soirée en une longue procession, bloqueurs et bloqués, essieux contre essieux. La veille, c'était l'autoport de Modane, en amont, qui s'était « libéré ».

A 15 h 30, les plus audacieux n'osaient pas encore : *« Je ne veux pas qu'ils viennent me casser ma calandre. »* La nuit précédente, un camionneur néerlandais avait payé sa tentative de deux phares brisés à coups de barre de fer.

Soudain — était-ce le soleil, la présence des caméras ? — *« On veut partir !*, exigent cinq salariés bloqués là depuis dix jours. *On a obtenu davantage en une semaine qu'en des années. On n'arrivera pas à décrocher la lune. »* Où sont donc passés les « bloqueurs », où sont les coups de gueule, les coups de menton, les coups de sang ? La barrière sans gardiens

De notre envoyé spécial

qui empoisonnait toute la vallée tombe comme une poire molle. Personne ne mourra pour Saint-Julien.

*« La grève est finie !*

*— Qui a dit qu'elle était finie ? »* répète hébété l'ultime défenseur. Les efforts de persuasion des partisans de Michel Vasseur sur la base des propositions ministérielles ont lentement porté.

*« Vos revendications, c'est pour les patrons ! La liberté des horaires, moi je n'en veux pas, je ne veux pas que le patron soit libre de me faire faire deux fois le tour d'Italie en une semaine »*, lance Santi, chauffeur dans le Loiret, syndiqué FO.

### « Vous faites de la politique »

*« Et d'ailleurs, vous faites de la politique ! »* ajoute Santi en désignant le panneau de bois où un impératif *« Fiterman, démission ! »* surplombe les revendications.

*« Allez, assez discuté, on y va, les gars. »* Cinq routiers sevrés d'asphalte sautent d'un seul mouvement dans cinq cabines. Le barrage de Saint-Julien, déjà entrouvert la veille pour quelques routiers étrangers, a vécu. C'était donc si simple.

Par la rocade, on évite Saint-Jean-de-Maurienne. Rouler, rouler enfin ! Arrêt en rase campagne. Dans une fourgonnette blindée protégée par un escadron de gendarmes mobiles, trois fonctionnaires de la trésorerie de Chambéry recomptent des liasses de billets étalées devant eux. Santi, Joël, Serge, Claude et Bernard, tous les cinq de la même entreprise, *« avec un patron pourri qui nous exploite, vous pouvez l'écrire »*, sont les premiers « clients ».

Une rapide signature sur un formulaire polycopié, un coup de tampon sur la carte grise, et cinq fois vingt billets de 100 F changent de main. La volonté du gouvernement est exaucée. La voie est libre.

Presque : 10 kilomètres après Saint-Jean, dernier barrage tenu notamment par des adhérents de la FNTR et de l'UNOSTRA. Les cinq échappés, profitant de l'effet de surprise, défilent au nez des bloqueurs médusés. Désespérément, deux bloqueurs se jettent devant les calandres. Les « cinq », bien qu'ayant passé l'obstacle, se garent et reviennent sur leurs pas. *« Ça fait dix jours qu'on se les caille, ras-le-bol ! »*

Millième négociation au coin de ce feu de vieux pneus entre ces ouvriers apôtres de la liberté du travail et les petits patrons en piquet de grève. Chambéry s'offre désormais à eux et, plus loin, à nous la France.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

## M. Mauroy : M. Delors fait son travail

De notre envoyé spécial

Vienne. — L'agitation des routiers a poursuivi M. Pierre Mauroy tout au long de son voyage en Autriche. Interrogé à ce sujet par les représentants du Parlement, jeudi 23 février, le premier ministre a réaffirmé la nécessité de simplifier les formalités douanières pour accélérer le passage des poids lourds aux frontières et il a donné implicitement son accord pour l'organisation, dans ce but, d'une réunion internationale. *« Tout le monde est d'accord pour dire qu'au moment où l'on veut abolir les frontières de l'Europe il y a quelque paradoxe à ce qu'il y ait des files d'attente de camionneurs à cause de formalités de douanes qui pourraient être simplifiées*, a-t-il notamment déclaré. *Il n'y a pas de doute que ces problèmes-là aboutiront à ce que les gouvernements se retrouvent autour d'une table pour les régler. »*

M. Mauroy s'est proposé de s'exprimer plus longuement au cours de la conférence de presse qu'il devait donner vendredi 24 février en fin de matinée, avant de quitter Vienne. Cependant, la presse locale d'opposition s'est déjà fait l'écho des commentaires ironiques que l'absence du premier ministre à Paris a parfois suscités en France. Ainsi, le quotidien libéral *Die Presse* du 23 février publie-t-il, en page une, une photo du premier ministre et de son homologue autrichien accompagnée d'une légende indiquant que *« certaines voix »* estiment en France que le voyage de M. Mauroy à Vienne évoque *« la fuite du roi Louis XVI à Varennes »*.

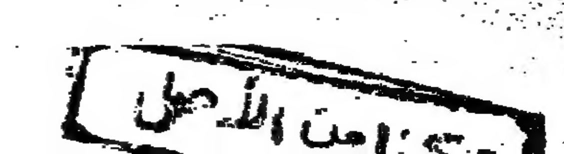
M. Mauroy s'était en effet interrogé sur l'opportunité de maintenir sa visite en Autriche, mais il avait considéré que l'annulation de ce voyage aurait contribué à dramatiser davantage les événements et à conférer au mouvement des routiers plus d'importance que le gouvernement ne souhaitait lui en donner. Le premier ministre n'a fait aucun commentaire sur les péripéties qui ont marqué en France la journée de jeudi. Il a simplement indiqué que M. Jacques Delors avait *« fait son travail »* en intervenant, puisque le ministre des finances assurait l'intérim à la tête du gouvernement.

Dans l'entourage de M. Mauroy, on ajoutait que les deux réunions inter-ministérielles organisées à l'hôtel Matignon n'avaient eu aucun caractère exceptionnel, puisque, depuis le début de l'agitation des routiers, une réunion interministérielle est convoquée deux fois par jour, à midi et à 18 h, par le premier ministre, en présence des ministres concernés ou de leurs représentants.

A.R.







هكذا من الأصل



# DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

## Des accidents

Une personne dont l'identité n'a pas été révélée a été tuée et une autre blessée, tôt le vendredi 24 février, dans un accident provoqué par un barrage de camions sur l'autoroute A-9, à la sortie nord de Perpignan (Pyrénées-Orientales). Les deux victimes circulaient à bord d'une voiture qui est venue percuter contre le barrage, dans des circonstances encore indéterminées.

Un accident à peu près identique s'est produit le vendred 24 février, vers 2 h 30, à Noves (Bouches-du-Rhône). Une Fiat 127 ayant deux personnes à son bord a percuté contre un camion britannique placé, tous feux éteints, dans un barrage routier installé sur une bretelle menant de la RN 113 à l'autoroute A 7. Le conducteur de la voiture, M. Thierry Schotte, vingt-sept ans, a été grièvement blessé et son passager, M. Alain Plates, vingt-deux ans, a été tué sur le coup. Les deux victimes habitaient Le Pontet (Vaucluse).

D'autre part, une automobiliste originaire de Guichainville (Eure), Mme Marie-Paule Casel, qui pilotait une 2 CV, a été gravement blessée à la tête, jeudi 23 février en début d'après-midi, à Acquigny, entre Louviers et Evreux, sur la RN 154. C'est en voulant emprunter le bas-côté de la route pour éviter un barrage de poids lourds que Mme Casel a accroché un camion et perdu le contrôle de son véhicule.

## L'Europe des embouteillages

Malgré la fin de la grève du zèle des douaniers italiens, décidée le 23 février, de nombreux embouteillages bloquaient encore l'accès du col du Brenner, vendredi matin. Les barrages ont empêché le déroulement normal des opérations douanières, plusieurs routiers estimant que leurs revendications – faciliter les formalités de passage aux frontières – n'avaient pas été satisfaites. Un millier de camions bloquaient l'entrée du tunnel sur le versant autrichien, les transporteurs ayant décidé de maintenir le blocage de la frontière jusqu'à lundi minuit. Les quatre syndicats italiens de transporteurs ont annoncé pour vendredi une grande manifestation des routiers de la Péninsule au col du Brenner pour obtenir *« une solution radicale des graves carences du système douanier italien »*. Dans la matinée de vendredi, un millier de camions étaient encore bloqués à l'entrée du tunnel du Mont-Blanc, sur le versant italien.

Tous les principaux axes routiers entre l'Allemagne et l'Italie via l'Autriche restaient également bouchés ce même jour par plusieurs centaines de poids lourds allemands, autrichiens et néerlandais.

Avec le durcissement du mouvement des transporteurs dans les Alpes autrichiennes, nous indique notre correspondant à Bonn, pratiquement toutes les autoroutes reliant le sud de l'Allemagne à l'Italie sont interdites, depuis jeudi, à la circulation, y compris aux véhicules privés que les polices allemande et autrichienne détournent vers d'autres routes.

Au passage entre la Bavière et l'Autriche, à Kiefersfelden, les poids lourds forment une queue de 20 kilomètres. Les barrages des camionneurs français à la frontière franco-belge ont entraîné des perturbations du trafic en Belgique. De nombreux transporteurs belges ont préféré renoncer à traverser la France afin d'éviter des embouteillages. La paralysie du trafic, nous indique notre correspondant, a contraint, jeudi 23 février, l'usine Renault de Vivorde, près de Bruxelles, de mettre trois mille salariés en chômage technique à cause du manque d'approvisionnement en pièces détachées provenant de France. Le gouvernement belge a mis en place une procédure d'assistance d'urgence pour que ses ressortissants bloqués en France obtiennent des liquidités et puissent subvenir à leurs besoins.

De son côté, le gouvernement britannique a vivement protesté auprès du gouvernement français pour le préjudice causé à ses ressortissants retenus dans les barrages. Il estime à 2 millions de livres le montant des pertes subies par les trois cent-cinquante transporteurs britanniques « pris au piège » sur les routes de France.

Enfin, plusieurs associations espagnoles de transporteurs ont annoncé leur intention de réclamer des indemnités au gouvernement français.

## Dans les milieux politiques et syndicaux

Fermes, inquiètes, plus ou moins nuancées, les prises de positions politiques et syndicales commentant la grève des transporteurs routiers s'étaient multipliées au cours de la journée du 23 février. Alarmisme et irritation n'étaient pas absents de certaines réactions. Mais personne n'allait, en France, aussi loin que l'agence soviétique Tass qui affirmait que la grève des routiers *« menace de plonger le pays dans un chaos total »*.

Dans la majorité, une déclaration signée par M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, faisait état d'une *« situation grave et préoccupante pour le pays »*. *« En plus des contraintes intolérables pour la liberté de circulation des personnes,* déclarait M. Lajoinie, *les travailleurs de nombreuses entreprises sont touchés par des mesures de chômage motivées par ces entraves à la circulation, des perturbations importantes sont apportées à l'écoulement des produits de la pêche comme de l'agriculture. » « Les Français,* concluait-il, *au contraire de ceux qui sont mus par des arrière-pensées politiques, ne peuvent que souhaiter comme nous la fin de ce conflit, à partir des négociations positives entreprises par le gouvernement. »*

Dans son éditorial de l'hebdomadaire socialiste *l'Unité*, M. Claude Estier qualifiait M. Maurice Voiron, président de la FNTR et, soulignait-il, *« maire UDF de Jarnac »*, d'*« apprenti sorcier »*. Il s'en prenait aussi à *« son compère »*, M. Jean Devay, président de l'UNOSTRA, affirmant que les routiers n'avaient plus de *« motivation valable »* pour continuer leur mouvement. *« Chacun comprend,* écrit M. Estier, *que l'on ne peut laisser quelques « forts en gueule » s'emparer d'un mouvement pour bafouer l'autorité de l'Etat et provoquer le désordre dans la vie quotidienne du pays. Puisque certains ont cru devoir faire des comparaisons pour le moins audacieuses, il faut qu'ils sachent que la France de 1984 n'est pas le Chili de 1973. »*

Dans l'opposition, M. Jacques Chirac estime dans une interview au *Dauphiné libéré* du 24 février : *« Il appartient maintenant au gouvernement d'apporter la démonstration qu'il a la volonté et les moyens de sortir rapidement de cette crise. Il y a aussi la nécessité pour l'Etat de faire respecter un ordre public qui est indispensable au bon exercice de la vie économique dans une démocratie. A cet égard, je suis très critique envers le gouvernement qui, là encore, par son comportement, a depuis près de trois ans dressé les Français les uns contre les autres, exacerbé les réactions corporatistes, distillé finalement la colère dans beaucoup d'esprits et donc fait courir des dangers à la paix civile. Cela est extrêmement préoccupant. »*

Le Parti républicain appellait de son côté à l'ouverture *« de véritables négociations avec les transporteurs routiers »* et souhaitait *« que le gouvernement mette un terme à l'incohérence et à l'impéritie qui ont caractérisé son comportement »*.

De retour des Etats-Unis, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, estimait, jeudi 23 février, *« qu'aujourd'hui, non seulement les choses vont trop loin, mais qu'elles risquent de devenir dangereuses à tous égards »*. D'autre part, avait poursuivi le secrétaire général de FO, *« le mouvement syndical ne saurait laisser mettre en cause la situation des chauffeurs routiers salariés dont on connaît les rudes conditions de travail »*.

Cette sollicitude à l'égard des salariés des transports routiers est partagée par la fédération CGT des transports, qui dénonce *« les pratiques antisociales du patronat routier »*.

Le PDG de Calberson, importante entreprise de transport qui emploie quelque cinq mille personnes, avait adressé, jeudi 23 février, au gouvernement la demande *« instante »* de *« susciter avec toutes les parties, sans en oublier aucune, un véritable Grenelle du transport »*. Enfin, la Fédération des usagers des transports (FUT) *« regrette »* certaines des décisions prises par le gouvernement en faveur des routiers. Elle déplore l'autorisation accordée aux patrons routiers *« de ne pas respecter la réglementation sur le temps de conduite en fin de semaine »*, ce qui veut dire concrètement, souligne l'association, *« que les usagers de la route trouveront en face d'eux des conducteurs épuisés de fatigue et donc dangereux »*. La FUT demande au gouvernement de ne plus faire aux patrons routiers de nouvelles concessions, *« qui aggraveraient l'insécurité routière »*. Elle lui demande aussi *« de ne pas prendre de mesures fiscales qui coûteraient très cher (...) et fausseraient encore plus la concurrence entre la route et le rail »*.

## Il faut comprendre la colère des ouvriers de la route

### déclare M. Pons

M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a déclaré jeudi 23 février au cours de son point de presse hebdomadaire : *« J'ai déjà dit que le gouvernement portait la responsabilité de la dégradation du conflit des routiers. Il serait du devoir d'entendre l'appel lancé par les routiers à une reprise plus rapide de la négociation. La prolongation du conflit entraîne en effet un grave dommage économique. Il faudrait que la volonté de faire apparaître les routiers comme des fauteurs de trouble n'aboutisse pas à une dégradation accentuée de l'économie nationale. Même si la manière de manifester choisie par les routiers provoque une entrave à la liberté, il faut comprendre la grande colère des ouvriers de la route. »*

M. Bernard Pons a rappelé qu'en mai 1968 *« lorsque les revendications professionnelles ont été clairement formulées, le gouvernement n'a pas attendu huit jours pour entamer le processus des accords de Grenelle. Il a immédiatement pris les mesures susceptibles de désamorcer la crise. Aujourd'hui, il faut très vite apporter des solutions concrètes »*.

M. Bernard Pons s'est félicité de l'arrêt de la cour de Versailles concernant l'affaire des grâces médicales, qui a reconnu que Mme Solange Troisier, médecin inspecteur général et membre du comité central du RPR, *« n'avait fait que son devoir »*. Il a ajouté : *« Il est toujours dangereux de manipuler la justice comme cela a été tenté à Marseille »*.

## LES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES

## Plusieurs centaines de tonnes de poisson ont été détruites en Bretagne

**Les contrecoups économiques du mouvement des transporteurs routiers restaient contrasté vendredi 24 février, mais le nombre d'usines affectées par les blocages s'était accru par rapport à la veille.**

Dans l'automobile, les mesures de chômage technique concernant 21 000 des 30 000 salariés des usines Peugeot de Sochaux et de Bart (Doubs) ont été reconduites vendredi du fait de difficultés d'approvisionnement pour les boîtes de vitesses, les moteurs, les alternateurs et les démarreurs. La moitié seulement des camions de livraison (250 sur 500) étaient parvenus aux usines. En revanche, à Mulhouse, l'usine Peugeot a repris son activité vendredi, mais a annoncé qu'elle serait fermée le 25 février, journée qui devrait être travaillée sur une base volontaire. Notre correspondant à Clermont-Ferrand nous signale la mise au chômage technique de 2 000 des 26 000 travailleurs de Michelin, dans cette région où sont aussi touchées les activités de Ducellier à Issoire.

Chez Renault, 6 000 ouvriers ont arrêté le travail à Maubeuge et 1 300 à l'usine RVI de Blainville (Calvados). En revanche, des hélicoptères ont permis de ravitailler les usines de Sandouville et de Cléon.

L'automobile n'est pas seule touchée. Pour ne prendre que quelques exemples, Arthur Martin a renvoyé chez eux 1 200 employés de Revin (Ardennes) faute de pièces, tout comme la Laiterie coopérative d'Auvergne, proche d'Issoire, l'a fait pour ses 350 salariés. Olida, faute de porcs, envisageait d'en faire autant à Strasbourg, le 27 février, si la situation ne s'était pas modifiée d'ici là.

Sur les côtes, l'activité est perturbée. A Fécamp, les pêcheries envisageaient la mise en chômage technique pour le 27 février et la marée de l'Atlantique et de la mer du Nord n'approvisionnait plus la criée marseillaise. Notre envoyée spéciale en Bretagne nous signale que les mareyeurs de Concarneau, Loctudy, Lorient, Douarnenez, n'ont pas voulu prendre le risque de mettre sur la route des cargaisons qui risquaient d'être perdues. La moitié seulement des arrivages aurait été négociée, et déjà plusieurs centaines de tonnes de poisson ont été détruites. Les organisations professionnelles ont donc demandé au secrétaire d'Etat à la mer le paiement des invendus par le Fonds d'intervention et d'organisation des marchés.

Sur la côte toujours, mais dans d'autres domaines, l'activité conteneurs du port du Havre a été fortement réduite tandis que le trafic maritime avec la Grande-Bretagne a baissé de plus de 80 % depuis le début de la semaine. Et les cargos partant de Marseille pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient n'ont pas eu leur affrètement coutumier.

Si les pêcheurs étaient inquiets jeudi, certains paysans ne l'étaient pas moins et pourraient l'exprimer vigoureusement. Notre correspondant en Côte-d'Or nous signale que le marché des veaux, essentiellement orienté vers l'Italie, a été réduit de moitié. Cela a permis de maintenir des cours déjà bas. Mais alors que les parcs sont pleins, le risque est grand d'enregistrer de gros apports la semaine prochaine, donc une chute des prix.

Dans le Cher, à Sancoins, premier marché aux bestiaux de France et d'Europe, les arrivages ont baissé de 20 % (2 000 animaux en moins dans la semaine), et les cours ont diminué de 10 %. En Bretagne, un million de têtes de choux-fleurs n'ont pu être vendues dans la région de Saint-Pol-de-Léon et ont donc dû être surgelées.

Cette pénurie relative des produits s'est d'ailleurs répercutée sur les cours du marché de Rungis, qui alimenté Paris. Le 23 février légumes (endives, choux de Bruxelles, choux-fleurs, carottes) ont augmenté de 10 %, et certains légumes verts ont vu leur prix multiplié (la salade notamment).

### La détaxe sur le gazole

### UNE REVENDICATION ANCIENNE

La revendication des routiers concernant la déductibilité de la TVA sur le gazole est dans la ligne des négociations engagées depuis 1982. Certes, depuis novembre 1983, les transporteurs routiers peuvent récupérer 30 % de la TVA sur le gazole. Mais ils demandent plus : la réduction à 50 % de cette TVA pour le transport routier national (ce qui était prévu pour la fin de 1985), et sa suppression pour le transport international.

Les marins-pêcheurs, assimilés à des exportateurs, paient, eux le gazole aux prix du marché international, c'est-à-dire sans taxes (soit environ 2 francs le litre). Parmi les autres professions qui bénéficient de mesures d'exonération, se trouvent les chauffeurs de taxi, qui ne paient pas la TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers), jusqu'à un plafond de 5 000 francs. Quant aux agriculteurs, ils sont autorisés à utiliser le fuel domestique pour leurs tracteurs, ce qui correspond à une forme de détaxe.

# ÉDUCATION

LES MANIFESTATIONS POUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

## « Les évêques ne veulent pas attenter à l'unité de la nation »

### nous déclare Mgr Jean Vilnet

**Après la manifestation à Rennes pour défendre l'enseignement catholique, et avant celle prévue samedi 25 février à Lille, l'évêque de cette ville, Mgr Jean Vilnet, qui est président de la Conférence épiscopale française, nous a déclaré que *« les évêques ne veulent pas attenter à l'unité de la nation »*. Pour lui, *« les manifestations de rue sont une parole publique, imposante, impressionnante »*.**

*« La détermination avec laquelle les évêques catholiques défendent l'enseignement privé est perçu par certains, même chez les catholiques, comme un choix partisan. Quelle est votre motivation principale : voyez-vous dans l'école catholique un instrument privilégié pour la transmission de la foi, ou cherchez-vous à sauvegarder la liberté et le pluralisme dans l'enseignement ? Autrement dit, votre combat est-il inspiré par la défense de la foi ou celle des droits de l'homme ?*

— La position de l'épiscopat, telle qu'elle apparaît sans le débat actuel sur l'enseignement privé, se fonde sur un principe qui n'est pas propre à l'Eglise catholique de France ; il a été énoncé par le concile Vatican II et est enseigné par le pape. Ce principe, qui affirme que la liberté scolaire est un droit fondamental pour tous, découle de la vision de foi sur laquelle repose le message de l'Eglise, à savoir la révélation du plan de Dieu sur l'humanité : cette proposition d'alliance dont parle de façon si expressive la Bible.

» Dans cette perspective de foi, le plan de Dieu s'inscrit dans la nature, dans l'histoire, dans la culture. En un mot, dans la lecture même et la signification des réalités profanes. C'est pourquoi l'Eglise catholique trouve logique que l'enfant et l'adolescent, croyants, puissent recevoir dans l'acte qui les instruit la connaissance des vérités de leur foi : apprendre en même temps les valeurs profanes et leur signification religieuse.

» En France, ce service d'instruction et d'éducation est assuré par un enseignement public et par un enseignement privé. L'Eglise reconnaît la légitimité de l'enseignement public, lequel, parce que public, veut se situer dans le respect de toutes les croyances, c'est-à-dire dans la neutralité par rapport à chacune d'entre elles. S'il en est ainsi, l'Eglise se doit d'apporter le complément à cette instruction et éducation qu'est la vision de foi dont elle est porteuse. Elle se sent redevable envers ses membres et envers ceux qui acceptent ou désirent connaître le point de vue de la révélation chrétienne.

» La possibilité d'un enseignement que l'on appelle privé — possibilité d'ailleurs offerte selon des modalités variables de la part des Etats démocratiques à l'heure actuelle — permet donc à l'Eglise catholique d'assurer dans les écoles qui se rattachent à elle l'instruction profane et la vision chrétienne de l'existence, en quelque sorte, dans un seul et même acte.

#### Protéger un droit menacé

» Telle est la position de principe des évêques de France, constante et unanime depuis bien des décennies. C'est dans ce contexte que les évêques veillent sur la liberté d'enseignement et, au besoin, interviennent pour la défendre. Ce faisant, ils ne nient pas le pluralisme scolaire. Ils ne veulent pas attenter à l'unité de la nation. Ils participent pour leur part à la protection d'un des droits de l'homme particulièrement important et plus d'une fois menacé.

*— Vous donnez l'impression de polariser vos énergies presque exclusivement sur la question scolaire. N'y a-t-il pas d'autres combats aussi importants à mener au nom de l'Evangile ?*

— Je ne voudrais pas faire un plaidoyer *pro domo*, mais mesure-t-on le soin, le temps, les investissements en énergie consacrés par l'Eglise à l'éducation de la foi, à développer le lien existentiel entre le message des Béatitudes et son interprétation dans la vie des croyants, à chercher des solutions aux problèmes sociaux les plus graves, au plan national ou international ? L'Eglise y est engagée par une multitude de ses membres, de ses œuvres, de ses institutions, de ses initiatives... Il existe une « aide au quart de monde » avec le rappel insistant de la justice sociale, de l'entraide internationale, appuyé par des déclarations et des prises de position lorsque sont violés les droits de l'homme dans certaines nations ou à l'encontre de certains individus isolés. Combien de fois l'Eglise a pris position, ces dernières années, dans ce domaine, pour se voir reprocher son ingérence ? Elle n'est ni muette ni silencieuse. Elle se compromet souvent pour la défense de l'homme.

Elle s'interroge, cependant, au nom de l'Evangile, pour savoir si elle s'engage suffisamment. Et ceux qui lui reprochent de ne pas faire assez stimulent et réveillent son courage, pour qu'elle soit, à sa place, promotrice de justice, de paix et de respect de la dignité de l'homme.

*— Que répondez-vous aux « catholiques de la laïque » qui, tel M. André Mandouze, vous accusent de les traiter comme des chrétiens de seconde zone ? N'avez-vous pas conscience de privilégier l'enseignement privé au détriment de l'enseignement public ?*

— Non ! l'épiscopat ne considère pas comme chrétiens de seconde zone ceux qui œuvrent dans l'enseignement public et se consacrent à l'éducation nationale. En protégeant — s'il était menacé — le domaine de l'enseignement libre, nous ne rejettons pas et ne portons aucun soupçon sur l'enseignement public. L'Eglis désire son succès, elle souhaite que toutes les énergies de la nation, dans le respect du pluralisme, convergent vers cette tâche capitale : préparer les jeunes d'aujourd'hui à être en vérité des hommes débout, ceux qui seront les forces vives de la France de l'an 2000.

» Je ne cesse de le répéter : c'est une tâche gigantesque d'intérêt national. La nation tout entière doit y consacrer le meilleur de ses forces.

#### La constance des chiffres

*— Vous avez dit récemment que les manifestations de rue ne sont dirigées* « ni contre l'école publique, ni contre l'unité nationale, ni contre le gouvernement légitime, ni contre l'Etat » (1). *Or, lorsque Mgr Honoré émet des doutes sur les capacités de l'épiscopat pour* « contrôler la colère de l'opinion », *n'y a-t-il pas un durcissement de ton chez les évêques et un danger de dérapage politique ?*

— Manifester dans la rue n'est pas nouveau. Nombre de groupes recourent à ce moyen, dans le cadre de la légalité, pour signifier publiquement leur opinion, ou pour appuyer la défense de leurs intérêts, ou pour crier, en quelque sorte, leur désarroi. Je crois qu'il s'agit, par ce moyen, de compléter, en les assumant personnellement, les conclusions plus anonymes et plus statistiques des sondages d'opinion.

» En ces semaines peut-être déterminantes pour l'aménagement du statut scolaire en France, les manifestations actuelles sont des démonstrations d'opinion. Elles sont une parole publique, imposante, impressionnante et — reconnaissons-le — totalement maîtrisée : c'est-à-dire sans débordement et sans recours à un soutien politique, quel qu'il soit.

*— Un récent sondage de* la Vie *(2) montre que vous avez un large soutien pour défendre l'école privée, non seulement chez les catholiques pratiquants, mais aussi dans l'opinion publique — 70 % des Français. Pourquoi, dès lors, prendre le risque d'aliéner une partie de l'opinion catholique, même minoritaire, par des manifestations de force qui peuvent être facilement transformées en pressions politiques ?*

— Je viens de comparer les manifestations à un sondage d'opinion. Sondage et manifestations se confirment, en quelque sorte, mutuellement. Une très grosse majorité des Français est favorable à la liberté du choix scolaire dans le cadre général de la législation qui l'a permise jusqu'à présent. Qui ne serait pas impressionné par l'imperturbable constance des chiffres — 70 % — depuis plusieurs années, quels que soient la conjoncture électorale ou les commanditaires des sondages ?

» Si une partie des catholiques de France se situe, légitimement, selon son point de vue, dans cette minorité de l'opinion, l'épiscopat se doit de recevoir leur question, afin de vérifier toujours mieux sa référence évangélique et le souci primordial de fidélité à sa mission propre, qui doit commander les prises de position concrètes de l'Eglise dans des domaines tel que celui de l'enseignement, ou encore celui de la paix, de l'équilibre international ou de la justice sociale. »

Propos recueillis par
**ALAIN WOODROW.**

(1) Interview recueillie par Patrice Canette pour *le Pèlerin*, 3, rue Bayard, 75393 Paris, Cedex 08, n° 5282, 26 février, 8,60 F.

(2) Selon ce sondage, une majorité de Français (52 %) comprennent que les catholiques tiennent à une école différente de l'école publique, et qu'ils n'acceptent pas les propositions de M. Savary (63%). Le commentaire de M. René Rémond : l'idée que l'Etat doit ou peut prendre en compte le secteur privé d'enseignement n'a cessé de gagner du terrain, et la question scolaire ne fait plus l'unité de la gauche. Voir *la Vie* du 23 au 29 février, 163, boulevard Malesherbes, 75859 Paris, Cedex 17, 7,90 F.

AVANT LA MANIFESTATION DE SAMEDI A LILLE

## Mobilisation dans le Nord

Plus de cent mille personnes sont attendues samedi 25 février, à Lille, par les défenseurs de l'école privée pour la quatrième des cinq manifestations programmées par le Comité national de l'enseignement catholique. Une semaine avant le rassemblement de Versailles qui devrait clôturer, le 4 mars, cette série de démonstrations, le rendez-vous de Lille permettra à nouveau de mesurer l'ampleur de la mobilisation des partisans de l'enseignement privé dans une région où il est particulièrement influent.

Près de mille sept cents cars et trente-cinq trains spéciaux sont prévus pour acheminer les manifestants venus des académies de Lille (où 18,1 % des élèves fréquentent les établissements privés) et d'Amiens. Les responsables du comité d'organisation, appuyé par le plan MOBAPEL d'alerte téléphonique des parents d'élèves, affirment avoir diffusé près de deux millions de tracts et collé deux cent mille affiches appelant à la manifestation, traitant aussi les problèmes administratifs et de sécurité.

La préparation est intensément organisée dans chaque établissement où les parents d'élèves, sollicités par téléphone, sont parfois invités à indiquer par écrit sur un bulletin-réponse s'ils participeront ou non à la manifestation. Pour sa part, la Fédération de l'enseignement privé du Nord (FEP-CFDT) dénonce *« les pressions énormes faites auprès des élèves de plus de quatorze ans et des parents »*.

Le défilé, prévu sur un itinéraire de sept kilomètres s'achèvera par les interventions du chanoine Paul Guiberteau, secrétaire général de l'enseignement catholique, de M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des parents d'élèves de l'enseignement libre (UNAPEL) et de Mgr Jean Vilnet, évêque de Lille et président de la conférence épiscopale de France.

CORRESPONDANCE

## On ne peut régler la querelle scolaire par référendum

*Après la publication dans* le Monde *du 18 février d'un article de M. Albin Chalandon proposant le recours à un référendum à propos de l'école privée, nous avons reçu de Mᵉ François Brouchot, avocat au conseil d'Etat et à la Cour de cassation, conseil du secrétariat général de l'enseignement catholique, la lettre suivante :*

Certains de vos lecteurs pourraient s'étonner à la lecture de l'article de M. Chalandon de l'absence d'initiative en ce sens de la part du secrétariat général de l'enseignement catholique. La raison d'une telle attitude est aisée à exposer et à comprendre.

En effet, malgré l'apparence séduisante d'une telle proposition et notre fidélité à la cause de l'école libre, *nous sommes au regret de* constater que le souhait ainsi exprimé se heurte à une objection décisive.

Sans doute, en préconisant cette formule, M. Chalandon la considère-t-il comme *« juridiquement fondée parce qu'une liberté fondamentale est en cause »*. Mais, précisément, l'article 11 de la Constitution du 4 octobre 1958 n'autorise pas ce mode de consultation à propos de la notion de liberté.

Aux termes de ce texte : le *« président de la République, sur proposition du gouvernement, pendant la durée des sessions, ou sur proposition conjointe des deux assemblées, publiées au Journal officiel, peut soumettre au référendum tout projet de loi portant sur l'organisation des pouvoirs publics, comportant approbation d'un accord de communauté ou tendant à autoriser la ratification d'un traité qui, sans être contraire à la Constitution, aurait des incidences sur le fonctionnement des institutions »*. Les limites d'application de cet article ont été définies par la formule aussi concise que péremptoire de M. le doyen Vedel, selon laquelle *« il n'y a que deux cas de référendum : organisation des pouvoirs publics, ratification d'un accord international »*.

Or, la notion de liberté est absolument étrangère à l'organisation des pouvoirs publics. En effet, ceux-ci comprennent exclusivement le président de la République, le gouvernement, le Parlement, et quatre assemblées spécialisées : le Conseil économique et social, le Conseil constitutionnel, la Haute Cour de justice et le Conseil supérieur de la magistrature.

Ainsi ne peut-on que constater l'incompatibilité de notre droit constitutionnel et de la réalisation du vœu de M. Chalandon.

# SPORTS

SKI ALPIN

### YVES TAVERNIER CHAMPION DE FRANCE EN SLALOM GÉANT

Yves Tavernier a conservé, le 23 février à Auron (Alpes-Maritimes), son titre de champion de France de slalom géant. Comme la veille en descente, Franck Piccard a pris la deuxième place à 67/100 de seconde. Marc Garcia a terminé troisième à 1 s 16. Didier Bouvet, médaille de bronze du slalom spécial à Sarajevo, a perdu un ski dans la deuxième manche après avoir été distancé dans la première.

● *Begu remplacera Lagisquet dans le XV de France.* — Après le forfait de Patrice Lagisquet (Bayonne), victime d'une fracture du métacarpe de la main gauche, les sélectionneurs de l'équipe de France de rugby qui rencontrera l'Angleterre le 3 mars au Parc des princes, ont décidé de faire appel à Jacques Begu (Dax), qui effectuera ses débuts dans le Tournoi des cinq nations, à vingt-sept ans.

● *Basket-ball : Orthez pour la succession de Limoges.* — L'Etoile rouge de Belgrade et l'Elan béarnais d'Orthez se sont qualifiés, le 22 février, pour la finale de la coupe Korac qui aura lieu le 15 mars à Trieste (Italie). Le club yougoslave, qui s'était imposé 130 à 100 au match aller, a concédé seulement 21 points lors du match retour à Saragosse (Espagne) qui a gagné 108 à 87. L'équipe d'Antibes, qui avait un handicap de 7 points après le match aller, n'a pu faire son retard sur Orthez, battu 71 à 69, qui va tenter de succéder à Limoges, au palmarès de la coupe Korac.

En coupe des clubs champions, Limoges a été battu à Barcelone 113 à 94. Les Limougeauds sont classés sixièmes et derniers de la poule finale.

# JUSTICE

AU TRIBUNAL DE NICE

## Proxénétisme trois étoiles

De notre correspondant régional

**Nice. — Le tribunal correctionnel de Nice, présidé par M. Jean-Pierre Ferry, a condamné, le 22 février, à une peine de trois ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis, et à un million de francs d'amende pour proxénétisme aggravé, Mᵐᵉ Mireille Griffon, quarante-deux ans, responsable d'un réseau de call-girls, qui avait fonctionné sur la Côte d'Azur, de la fin de l'été 1982 à juin 1983. Son principal co-inculpé, M. Abdo Khawagi, quarante-cinq ans, de nationalité libanaise, secrétaire de l'homme d'affaires saoudien Adnan Kashoggi, a été condamné pour complicité à deux ans de prison, dont un an avec sursis, et 300 000 F d'amende. Le tribunal a infligé des peines allant de six mois de prison avec sursis à dix-huit mois de prison ferme à huit autres inculpés parmi lesquels un gardien de la paix de Cap-d'Ail (Alpes-Maritimes) qui avait tiré profit des activités de prostitution de son épouse.**

### Les « mannequins de Mᵐᵉ Mireille »

Arrêtée en juin 1983 par la gendarmerie de Menton, « Mᵐᵉ Mireille », Parisienne d'origine modeste, avait créé, à Cap-d'Ail, commune limitrophe de la principauté de Monaco, une agence de « mannequins », qui dissimulait des activités de prostitution de luxe au profit d'une clientèle composée essentiellement de princes et d'hommes d'affaires du Moyen-Orient, résidant sur la Côte d'Azur. Véritable chef d'entreprise, elle recrutait elle-même, avec le concours de divers rabatteurs, des jeunes femmes répondant à des critères impératifs d'âge (pas plus de vingt-quatre ans), de taille (au moins 1,70 mètre), d'apparence physique (ni fortes ni étiques), et surtout blondes. Elégance et même éducation se trouvaient aussi exigées. Tarif des « prestations » ? 5 000 francs pour un dîner, 10 000 francs pour une nuit, et de 20 000 à 30 000 francs pour le week-end, les cadeaux des clients pouvant évidemment constituer des primes de satisfaction.

« Mme Mireille » prélevait habituellement une commission de 40 % sur les sommes versées à ses « filles ». En une dizaine de mois d'activité, elle aurait ainsi pressenti trois cents jeunes femmes, dont la moitié aurait accepté de travailler pour son compte. Selon l'accusation, le chiffre d'affaires de l'agence se situait entre 8 et 10 millions de francs. Grâce au concours d'Abdo Khawagi, intendant zélé de ces menus plaisirs, et des amis de celui-ci, le réseau fonctionnait si parfaitement que Mireille Griffon avait envisagé de lui donner une position officielle en créant une société à Monaco. Selon ses déclarations, la police monégasque aurait été informée du projet *« dans tous ses détails »* et ne se serait montrée soucieuse que de savoir *« qui donnerait le feu vert »*. L'instruction a révélé, en tout cas, qu'une importante personnalité de la principauté recommandait au besoin les services de « Mme Mireille ».

Pour la défense, ce proxénétisme *« sans victimes »*, sinon consentantes et *« couvertes d'or »*, n'en était pas un puisqu'il correspondait à un besoin « banalisé » de la riche clientèle étrangère de la Côte d'Azur. Le tribunal n'en a pas jugé ainsi. Des équipes d'action contre la traite des femmes et des enfants, qui s'étaient portées partie civile, réclamaient plus de 3 millions de francs de dommages et intérêts. Elles ont obtenu au total 93 500 francs.

**GUY PORTE.**

AU TRIBUNAL DE PARIS

## Une erreur d'aiguillage

C'était une erreur d'aiguillage. Michel Guillaume, vingt-sept ans, agent dans un laboratoire pharmaceutique, ne sera pas jugé par un tribunal correctionnel, mais par une cour d'assises. La quatorzième chambre du tribunal de Paris en a décidé ainsi, le 22 février.

Fatigué et découragé par la recherche d'un logement, Michel Guillaume avait beaucoup bu le 18 octobre 1982. En rentrant chez lui, il avait été attiré par les bruits d'une fête, 28, rue Dunois. Il voulut s'inviter. Il fut éconduit de cette réunion réservée aux femmes. Michel Guillaume s'était alors montré menaçant et avait *déclaré à l'une des participantes : « Je reviendrai et je te ferai la peau. »*

L'instruction judiciaire a établi que, de retour à son domicile, Guillaume s'était emparé de son pistolet 22 long rifle et qu'il était revenu rue Dunois. Il visa une première fois, alors que son arme n'était pas chargée, une jeune femme quittant la fête. Quelques minutes plus tard, il tira, l'arme chargée cette fois, sur une voiture en stationnement. Entre cinq et dix minutes plus tard, il blessa grièvement au bas ventre une étudiante, Mlle Françoise Bobin, vingt-trois ans, qui sortait de cette réunion *« non mixte »*. *« Un tir criminel,* a fait valoir l'avocate de la victime, Mᵉ Martine Le Peron, *sans qu'il y ait aucune parole échangée »*.

Cette intention homicide n'avait apparemment frappé personne jusque-là. Les avocats de Michel Guillaume, Mᵐᵉ Véronique Tuffal et Jean-Augustin Terrin, ont obtenu à l'audience l'appui de ministère public, qui a fait valoir *« qu'aucune intention homicide caractérisée »* ne ressort du dossier.

Le tribunal n'a pas suivi cette argumentation. Il s'est déclaré incompétent, comme le lui demandait Mᵉ Le Peron. Il n'a pas précisé, en revanche, si l'intention criminelle visait expressément, comme l'a plaidé l'avocate, *« l'une de ces sorcières qu'il fallait tuer à tout prix »*...

**LAURENT GREILSAMER.**

# EN BREF

### Vingt ans de réclusion pour le meurtre d'un policier

La cour d'assises de l'Eure a condamné, le 23 février, à vingt ans de réclusion criminelle Serge Martin, quarante-trois ans, qui, en état d'ivresse, avait tué à coups de fusil de chasse, le 26 août 1982, à Bernay, un inspecteur de police, M. Eric Escande, et grièvement blessé un brigadier, M. Fernand Thibault, qui étaient intervenus pour le désarmer. L'avocat général, M. Michel Aubourg, avait requis la réclusion à perpétuité.

Inculpée de non-assistance à personne en danger pour n'avoir pas prévenu les policiers des intentions homicides de Martin, qui avait dit : *« Je vais me payer les flics s'ils interviennent »*, la belle-sœur de ce dernier, Mᵐᵉ Mauricette Frémont, a été acquittée.

### Trois membres de Longo-Maï inculpés

Trois membres de la communauté agricole de Longo-Maï, près de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence) ont été notamment inculpés, le 23 février, de *« coups et blessures volontaires »* pour avoir molesté et insulté, en mai 1983, deux journalistes du *Figaro-Magazine*. Il s'agit, du fondateur de la communauté, M. Roland Perrot, 53 ans, et de MM. François Bouchardeau, 27 ans, fils de Mᵐᵉ Huguette Bourchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et Roland Furet.

### Intelligence avec l'URSS : un Français arrêté aux Etats-Unis

Washington (*AFP*). — Un Français accusé d'essayer de faire parvenir de l'équipement de haute technologie d'intérêt militaire au bloc soviétique a été arrêté, le 23 février, à New-York, au terme d'une vaste enquête menée par des agents gouvernementaux. M. Gilles Gouzène, *vingt-huit ans*, qui travaille pour une firme d'exportation parisienne que dirige son père, M. Pierre Gouzène, a été interpellé à l'aéroport John-Kennedy. Il aurait essayé d'obtenir illégalement un système d'ordinateur qui permet de dessiner des circuits intégrés et des microprocesseurs, et qui, selon le département du commerce, sert à mettre au point *« tous les systèmes d'armements stratégiques et tactiques avancés »*.

Des agents du département du commerce chargés de la répression des fraudes à l'exportation ont découvert l'affaire au mois de mai 1983 lançant alors une vaste opération. Ils ont rencontré M. Gilles Gouzène à plusieurs reprises, sans faire connaître leur véritable identité. Selon le département du commerce, ce dernier leur aurait proposé 5 000 dollars pour l'aider à exporter illégalement le matériel.

● *Les « écoles en breton » réclament des subventions.* — Des adhérents de l'association Diwan (le germe), qui regroupe depuis 1977 trente-deux classes privées d'enseignement en langue bretonne, ont envahi, jeudi 23 février, le siège du Parti socialiste à Paris. D'autres manifestants ont occupé pendant huit heures le rectorat de Rennes — avant d'être délogés par la police, — et quelques dizaines de personnes se sont rendues dans les permanences de MM. Louis Le Pensec et Bernard Poignant (députés PS du Finistère) ainsi qu'au siège du conseil général des Côtes-du-Nord.

Les responsables de l'association réclament la prise en charge par l'Etat des frais de scolarisation de quatre cent quatre-vingts enfants et des salaires de quarante-cinq permanents. Faute de subventions suffisantes, l'association a de plus en plus de difficultés à équilibrer son budget et n'a pas payé les charges sociales de ses salariés depuis deux ans.

● *Progress-19 s'est amarré à Saliout.* — Le vaisseau automatique de transport soviétique Progress-19, lancé le 21 février, s'est amarré jeudi 22 février au complexe orbital formé de Saliout-7 et de Soyouz-T-10, a annoncé l'agence Tass. Il a apporté aux trois cosmonautes installés à bord de la station orbitale du carburant, des appareils de recherche, du matériel destiné à la vie quotidienne de l'équipage, ainsi que du courrier.

Le Monde

# culture

## MÉCÉNAT

### PREMIER FESTIVAL DE L'ADMICAL

# Pour une meilleure image de l'entreprise

**Les quatrièmes assises de l'AdMICAL (Association pour le développement du mécénat industriel et commercial) ont lieu cette année dans le cadre élargi d'un festival auquel le public est convié, au Théâtre du Rond-Point. A la journée de réflexion qui réunit les professionnels, et à l'issue de laquelle doivent être décernés les oscars de l'année 1984 ce vendredi 24 février, s'ajoute en effet un « week-end-salon » au cours duquel il est donné aux entreprises l'occasion de faire connaître leur politique et leurs réalisations en matière de mécénat ; et au public celle d'assister à des spectacles et à des concerts présentés par différentes maisons.**

Cette nouvelle formule des assises organisées cette année sur le thème : le thème « Mécénat d'entreprise et télévision », arrive, selon M. Jacques Rigaud, président de l'ADMICAL, *« au moment où, le discours général sur le mécénat d'entreprise étant passé et compris, il devient nécessaire de trouver des points d'application concrets ; au moment où suffisamment d'expériences ont été réalisées pour qu'on s'en ouvre plus largement au public »*.

On peut ajouter à cela que, si on veut effectivement donner un vrai grand souffle au mécénat industriel en France, susciter des opérations nouvelles et d'envergure, il faut bien envisager des débouchés du côté de l'audio-visuel et des grands médias sans lesquels les entreprises n'ont pas assez de perspectives et de chances sérieuses de travailler leur image auprès des publics.

M. Jacques Rigaud n'a pas tort de souligner que les choses vont mieux. Et c'est vrai que l'association qu'il préside est pour quelque chose dans l'acceptation comme un fait de plus en plus normal que des initiatives culturelles et d'intérêt général ne viennent pas seulement de l'État. Il y a bien sûr d'autres raisons liées à la crise économique. Elles peuvent paraître paradoxales si on pense mécénat en termes strictement désintéressés, mais ce n'est jamais vrai, ce la ne l'a jamais été (et surtout pas à la cour des Médicis) : les entreprises ont besoin de se brosser une image rassurante et humaine – c'est notamment le cas des multi-nationales – en faisant la promotion d'initiatives culturelles, ce que les campagnes publicitaires ne peuvent apporter. Cette prise de conscience de la part des patrons et des personnels des entreprises qu'ils ont un rôle social à jouer pour conserver l'estime de l'opinion publique, a été lente, mais on y vient.

Le discours culturel de l'État et notamment celui de M. Jack Lang, qui a toujours souhaité faire de son ministère le *« détonateur d'un foisonnement culturel »*, et qui, pour ce faire, est prêt à accepter tout partenaire qui voudrait contribuer à ce foisonnement, y compris le secteur privé, n'y est pas non plus pour rien. Il reste cependant qu'en matière de fiscalité les choses ne s'améliorent pas tellement : il y a la fameuse loi du un pour mille, que les entreprises peuvent déduire de leur chiffre d'affaires pour des versements effectués au profit d'œuvres ou d'organismes d'intérêt général (y compris culturel), mais on n'arrive pas à passer au deux ou trois pour mille. L'Etat a d'ailleurs toujours un bon argument à renvoyer par rapport à la loi : le fait que les sociétés et entreprises n'utilisent jamais à plein leurs droits en la matière.

Il y a donc du mieux, mais, s'il y a du mieux, le mécénat d'entreprise est loin d'être développé en France comme il peut l'être dans les pays anglo-saxons, où il apparaît depuis longtemps comme une forme d'action intégrée à la vie économique et culturelle, et fait l'objet d'un brassage d'argent sans commune mesure avec ce qui se passe en France, où l'on constate notamment que ce sont souvent les groupes étrangers et leurs filiales implantées sur le territoire qui alimentent les initiatives les plus spectaculaires. On peut citer le cas d'IBM, qui est d'actualité puisque c'est avec son concours que l'exposition Bonnard, au Centre Georges-Pompidou, a été organisée, comme l'avaient été, entre autres, les expositions Cézanne, *« L'art sous le Second Empire »*, comme le sera l'exposition Renoir de 1985, au Grand Palais. Pour l'exposition Bonnard, coproduite avec deux musées américains, IBM a mis dans le plateau une enveloppe de quelque 280 000 dollars pour l'ensemble des trois expositions : celle de Paris et les deux américaines. On peut citer l'exemple d'Olivetti grâce à qui les *Chevaux* de Saint-Marc ont été envoyés à New-York et à Paris, Philip Morris encore pour son soutien à la musique (l'action entreprise dans le cinéma ayant été interrompue en France).

### Initiatives françaises

Cependant les initiatives françaises tendent de plus en plus à se systématiser, et à dépasser le cadre d'opérations ponctuelles, comme celle de banques : le Crédit agricole notamment, par le biais d'une fondation – la Fondation des pays de France – créée en 1979 (promotion culturelle des régions et participation à la sauvegarde du patrimoine rural par le relais de ses caisses régionales). Citons encore la RATP (musique dans le métro, spectacles, expositions), la SNCF, les sociétés d'autoroutes, la SEITA bien sûr, des magasins comme Le Printemps, des entreprises comme Broschier à Lyon (qui finance en partie le nouveau musée de Villeurbanne), Elf-Aquitaine (qui a récemment créé un prix de sculpture).

Une évidence reste : le mécénat de diffusion tend à se développer plus largement que le mécénat de création. Il est toujours plus facile de cofinancer un festival, des organismes, que des individus, pour lesquels on obtient des résultats qui ne sont pas toujours en proportion des efforts, faute souvent de faire suffisamment appel aux professionnels de la discipline. C'est le cas des arts plastiques.

GENEVIÈVE BREERETTE.

■ **LE V^me^ CARNAVAL BRÉSILIEN. – A Paris se déroulera à l'Espace Balard, samedi 25 février, à partir de 21 heures. Deux styles de carnavals, celui du Sud, rythmé par la samba, et celui du Nordeste, cadencé par le *frevo*, sont présentés. Le compositeur et chanteur Moraes Moreira participera à cette manifestation de la colonie brésilienne de la capitale.**

## DANSE

### RENCONTRE AVEC LE CHORÉGRAPHE IVO CRAMER

# Stockholm et le patrimoine

**C'est généralement grâce aux étrangers que les Français prennent conscience de leur patrimoine chorégraphique, de sa richesse. A l'Opéra-Comique, le Suédois Ivo Cramer crée *Arlequin magicien par amour*, d'après un ballet composé en 1793 pour l'Opéra de Stockholm par Jean Marcadet.**

**Le spectacle présenté salle Favart, qui commencera le 29 février, comporte également *le Bourgeois gentilhomme*, de Balanchine, *Carnaval*, de Fokine (1910) : trois ouvrages sur le thème de la commedia dell'arte.**

L'engouement des Anglo-Saxons a attiré récemment l'attention sur les danses baroques qui, de Lully à Rameau, ont favorisé l'essor de la technique classique. Le ministère de la culture a créé, voici quatre ans, une compagnie indépendante « Ris et danceries », chargée de former des danseurs professionnels pour ces danses. Elle se trouve pratiquement au chômage...

L'Opéra de Paris, berceau d'une tradition qui a fait école dans toute l'Europe, s'en désintéresse. Il n'a à son répertoire qu'un ouvrage datant de 1785, *la Fille mal gardée*, de Dauberval. On saute ensuite à *la Sylphide*, de Taglioni (1832), remontée par Pierre Lacotte. Il n'en va pas de même à l'Opéra de Stockholm, où le chorégraphe Ivo Cramer – une des personnalités marquantes de la danse suédoise avec Birgit Cullberg, – directeur du Royal Ballet de 1975 à 1980, a pu procéder à plusieurs reconstitutions.

« *Vers 1750*, explique Ivo Cramer, *Stockholm était un des foyers de la création chorégraphique et de nombreux chorégraphes y séjournaient. Noverre a cherché à y venir avant Stuttgart. De nombreux ballets étaient montés pour le théâtre de Drottingholm, une petite merveille qui existe encore avec une machinerie en bois et une vingtaine de décors originaux. C'est là que Bergman a filmé sa* Flûte enchantée. *La bibliothèque de l'Opéra de Stockholm possède des archives riches et précises. J'ai retrouvé par exemple la partition que l'on jouait au moment de l'assassinat du roi Gustave III ; le violoniste, ému, a éraflé la portée au moment du coup de feu, juste au milieu d'une gavotte.*

*» A l'époque les chorégraphes notaient souvent la nature et la description de leurs pas directement sur la partition musicale ; on a là une mine de renseignements précieux.*

*» L'intérêt pour les danses du dix-huitième siècle a été relancé chez nous, dans les années 60, par la chorégraphe anglaise Mary Skeaping (1). Elle a reconstitué des danses baroques pour Drottingholm. Grâce à elle je me suis intéressé plus particulièrement à la commedia dell'arte, à ses personnages et à l'évolution du genre. Parmi les manuscrits, j'ai retrouvé une ravissante musique d'un certain Édouard du Puy, composée en 1783 pour le ballet d'un chorégraphe français, Jean Marcadet. Ce Marcadet, qui est resté en Suède toute la Révolution, avait appartenu à la troupe d'Audinot, un spécialiste des « pantalonnades » au Théâtre de la Foire puis à l'Ambigu-Comique à Paris.*

*» Malheureusement le livret et les pas originaux étaient perdus. Mais j'ai retrouvé un canevas approchant de Lambranzini, daté de 1781, et pour les danses je me suis inspiré du* Traité de Genaro Magri *(1787), qui faisait alors référence en la matière. J'ai travaillé deux ans sur ce ballet, et Noureev, qui l'a vu, a souhaité le programmer à l'Opéra de Paris.*

*» Il y a des masques selon la tradition, une intrigue amoureuse, un imbroglio et beaucoup de danses. La technique de base est classique mais dans le style du dix-huitième siècle, c'est-à-dire avec une attaque de pas, un lié différents – ce qui n'est pas aisé pour les danseurs actuels – et un vocabulaire où prédominent pirouettes et batterie. On y trouve quelques figures folkloriques, une tarentelle, une gigue pour Arlequin et Colombine, une gavotte pour Polichinelle. La pantomime est assez libre, et les interprètes peuvent en rajouter, comme le fait allègrement Patrick Dupond. Ce n'est pas un ballet-musée. »*

A Stockholm, Ivo Cramer a reconstitué tout un florilège des ballets du dix-huitième siècle et de l'époque préromantique comme *le Faux Fantôme*, d'après Terrade (1800), *la Fille de la forêt*, (Vigano 1817), *les Pêcheurs*, (Bournonville 1789), *le Nouveau Narcisse*, (Taglioni 1818) et, plus intéressant pour nous, *la Dansomanie*, de Pierre Gardel, chorégraphe attitré de l'Opéra de Paris de 1784 à 1825.

*La Dansomanie*, créé en 1800 (et monté à Stockholm quatre ans plus tard) sur une musique originale de Méhul, reprend à l'usage de la danse l'intrigue du *Bourgeois gentilhomme*. Son héros, Monsieur Duléger, cédant à la mode du temps, ne veut marier sa fille qu'à un batteur d'entrechats. C'est le prétexte idéal pour présenter un inventaire de tous les pas en usage à la ville comme sur la scène, depuis la fameuse « gavotte de Vestris », le folklore savoyard et les « chinoiseries », jusqu'à la nouveauté du jour, la valse.

MARCELLE MICHEL.

(1) Mary Skeaping, chorégraphe britannique née en 1902 est morte le 13 février dernier. Elle débuta comme danseuse dans la compagnie de Pavlova, fut maîtresse de ballet à Sadler's Wells de 1948 à 1951 puis directrice du Royal Ballet suédois de 1953 à 1962.

## CINÉMA

### « A MORT L'ARBITRE ! », de Jean-Pierre Mocky

# Les supporters de la colère

On a beau savoir que Michel Serrault est imbattable dans les rôles de psychopathes, il arrive toujours à nous étonner. Ici, il s'appelle Rico, il arrive en autocar, gueulant d'enthousiasme et soufflant dans un instrument de musique, avec une bande de supporters des « jaunes », une équipe de football qui va disputer, contre les « verts », un match décisif. Cela se passe un soir, dans une ville de province. Un coup de sifflet de l'arbitre, Maurice, pour un penalty, et voilà les « jaunes » vaincus. Rico, furieux, réussit à entraîner sa bande pour aller corriger Maurice. Ça va barder. Car Rico est fou. Au début de la poursuite, il tue, par hasard, un de ses compagnons. « *C'est l'arbitre !* », dit-il. Et il mène l'hallali.

Jean-Pierre Mocky s'est inspiré d'un roman d'Alfred Draper (publié dans la « Série noire »), lui-même inspiré d'un faitdivers réel qui eut lieu en Angleterre. Autant dire qu'il se l'est approprié, et c'est très bien comme ça car, avec son habitude de foncer dans le tas, il a filmé, dans un jaillissement d'images, le mécanisme d'une passion, d'une colère qui peut transformer en bêtes violentes, assoiffées de carnage, des individus en apparence inoffensifs.

Ici, la passion est celle du football, mais ce pourrait bien être autre chose. Il suffit d'un cinglé, d'un exalté, pour déclencher une chasse à l'homme. Remplacez l'arbitre par un immigré... Mocky laisse sous-entendre le racisme dans certains propos de Rico-Serrault. Mais son sujet, c'est la foule imbécile, gagnée par la contagion de la colère.

Le début du film est éblouissant de caricature sociale : présentation des personnages, ambiance surchauffée, service d'ordre débordé. Mocky s'est donné le rôle d'un commissaire de police en imperméable noir, blasé, manquant d'effectifs, et dont la présence dans l'histoire accentue le regard sarcastique de la mise en scène. Le flic fera son boulot, toujours gagné de vitesse par le psychopathe.

Les supporters menés par Rico ont des têtes d'abrutis, sauf Laurent Malet. Celui-ci porte une moustache et traine la patte, sanglé dans une minerve et un corset orthopédique, suite d'un accident. Quant à Eddy Mitchell, l'arbitre, la victime désignée, il n'a pas l'air d'avoir inventé la poudre. Seule sa compagne, Carole Laure, apporte quelque rayonnement dans cette humanité dérisoire.

A partir de la fin du match, Mocky réalisateur mène l'action dans sa durée réelle. Peu importe, alors, la vraisemblance des événements. La folie de plus en plus évidente de Serrault, génial dans sa stratégie, son délire, précipite un incident « folklorique » vers la tragédie. Elle s'achève dans le décor fantastique d'une carrière où tournent des bulldozers aussi indifférents que les voisins du couple en danger. Il n'y a plus qu'à compter les cadavres.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

■ **MORT DE GUY VIENNE. – Le producteur et réalisateur Guy Vienne est mort à Beauvais, le 19 février. Il était âgé de cinquante-cinq ans. Avec son frère, Gérard, Guy Vienne avait entrepris de renouveler le cinéma animalier. Après *le Territoire des autres*, ce fut notamment *la Griffe et la Dent*, co réalisation terminée en 1976 après vingt mois de préparation.**

## NOTES

### Cinéma

#### « LE GARDE DU CORPS » DE FRANÇOIS LETERRIER

### *C'est beau le Maroc*

Samy Frey, propriétaire d'une coûteuse réserve d'animaux, déjà deux fois veuf, a-t-il vraiment l'intention d'assassiner Jane Birkin, au cours de leur voyage de noces au Maroc, pour toucher le montant d'une forte assurance-vie ? Fils de la directrice d'une agence matrimoniale par laquelle ce mariage s'est fait, et amoureux transi de Jane, Gérard Jugnot a des soupçons. Il devient « garde du corps » de sa bien-aimée.

Encombré, au début, de quiproquos inutiles, le scénario fait un clin d'œil à Hitchcock et introduit, dans le suspense, un personnage comique suivant le couple à la trace. Or, l'histoire est mal construite puisque le spectateur en apprend, assez vite, plus que lui. François Leterrier semble avoir été pris entre deux feux, deux façons de traiter cette histoire. Il a laissé la vedette à Jugnot, dont la fantaisie ne tient pas la distance, mais on s'intéresse plus à Jane Birkin (charme piquant, jeu et réplique spontanés) et à Samy Frey (ambiguïté fascinante), dont les relations sont trop souvent escamotées.

Leterrier a raté la caricature à la Tati d'un groupe de touristes et, par contre, très bien filmé la beauté des paysages marocains. Même le désert est photogénique. – J. S.

★ Voir les exclusivités.

### Théâtre

#### « LES PERSES » AU CARRÉ SILVIA MONFORT

### *Une sévère célébration*

Si célèbre que soit le dramaturge grec Eschyle, les événements de sa vie sont inconnus. L'une des seules choses que l'on sache est qu'il était présent à la bataille de Salamine (en 480 avant Jésus-Christ), et qu'il avait alors quarante-cinq ans. Bataille où les Grecs reprirent aux Perses la maîtrise de la mer.

Huit ans après la victoire, Eschyle en faisait l'argument de sa pièce *les Perses*. Œuvre d'un esprit singulier, peu triomphaliste, puisque Eschyle met en scène l'ennemi : le roi Xerxès, l'ombre de son père Darius, les conseillers suprêmes, la mère du roi, leur faisant tenir des propos de très haute tenue, en vers magnifiques.

Il y a des détails, des « choses vues » de la bataille, qui nous rappellent que l'auteur était là à Salamine, par exemple lorsqu'il explique que les amples robes à plusieurs épaisseurs portées par les marins perses soutenaient un certain temps leurs cadavres à la surface de l'eau, pendant que le vent et les courants les emportaient vers les rochers.

Il n'y a aucune action dans cette œuvre. Ce n'est qu'une suite de poèmes incantatoires. Œuvre difficile à jouer, à écouter. Parmi les acteurs, c'est surtout Jean-Pierre Jorris qui, par son feu intérieur, sa riche présence spirituelle, nous permet de partager de plain-pied les splendeurs du texte.

MICHEL COURNOT.

★ Carré Sylvia Monfort, 21 heures.

#### « LE PHARAON », AU POCHE

### *L'hospitalisation à domicile*

Le « théâtre médical », d'origine surtout anglo-saxonne (*Vol au-dessus d'un nid de coucou*, etc.), a acquis une pratique aussi en France, et il se trouve à présent que « l'hospitalisation à domicile » apporte à ce théâtre une relance d'information, d'inspiration.

Dans le cas où l'hospitalisé à domicile est un malade condamné à plus ou moins court terme, un dramaturge qui n'a pas peur du noir trouvera là l'occasion de renouveler le drame familial. L'inquiétude, la détresse et les inévitables culpabilisations, mais aussi l'amour, un calme et une douceur en tout cas apparents permettent de « re-profiler » les conflits éternels des époux, des parents-enfants.

C'est ce qu'a tenté, avec plus ou moins de bonheur, Geva Gaban dans sa pièce *le Pharaon*. C'est le père de famille qui est soigné chez lui. Sa fille lui donne une affection vraie. L'infirmière de passage et le docteur sont un peu secs. Le rôle le plus particulier est celui de la mère (l'épouse du malade), qui, soit par anxiété, soit par prudence, soit par l'effet d'on ne sait quel contentieux pas éclairci, se tient plutôt à l'écart, mais pas vraiment.

C'est une pièce très pénible à voir, pour peu que l'on ne soit pas de marbre. Mais une jeune comédienne excellente, Marion Bierry, vive et naturelle, et le toujours parfait Jean Davy, qui jouent respectivement la fille et le père, savent donner à ces tristesses un allant, une lumière. Jandeline, dans le rôle de la mère, est très bien. – M. C.

★ Théâtre de Poche, 20 h 30.

### Photographie

### *Mort de Maurice Tabard*

Le photographe Maurice Tabard vient de mourir à Nice, où il s'était retiré depuis quelques années. Il était âgé de quatre-vingt-sept ans. Il avait reçu le Grand Prix national de la photographie en 1983.

[Ami de Man Ray et des surréalistes, Maurice Tabard avait abordé et réussi dans tous les genres, dès les années 30, période pendant laquelle il fut particulièrement connu aux Etats-Unis où ses épreuves sont recherchées par les collectionneurs.

Lyonnais de naissance, Maurice Tabard se voue à la photographie à partir de 1922 et fait sans tarder le voyage à New-York où on remarque l'originalité de ses images. Il collaborait notamment à plusieurs publications de mode, tant françaises (*Jardin des modes*) qu'américaines (*Harper's Bazar*).

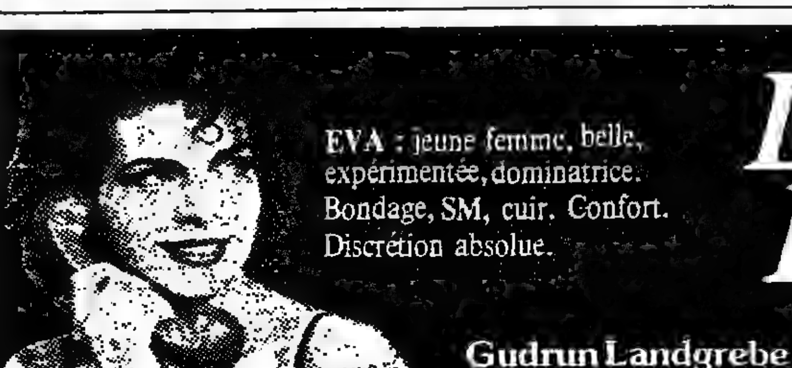
Comme son ami Man Ray, Maurice Tabard, en vrai surréaliste qu'il était, aimait manipuler ses clichés par des procédés de fabrication qu'il inventait en expérimentateur hardi pour en sortir ses images qui, toujours, dépassaient la simple réalité. Ce qui le servait particulièrement dans l'art du portrait, comme dans ceux de la mode et de la publicité.

Il disparaît à la veille de l'hommage que s'apprête à lui rendre la Fondation nationale de la photographie, qui inaugure en octobre prochain une rétrospective Maurice Tabard. Un album sortira aux éditions Philippe Sers. M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, a, dans une déclaration, souligné l'esprit « novateur talentueux » de ce photographe de premier plan. – J. M.]












Le THÉATRE EDOUARD VII nous informe que la représentation de la pièce de Sacha Guitry « DÉSIRÉ », du samedi à 18 h 30, sera avancée à 18 heures, à partir du samedi 25 février, et ce, de manière définitive. Les horaires des autres représentations restent inchangés.



# SPECTACLES

## théâtre

### LES SPECTACLES NOUVEAUX

ÉCHEC A LA REINE - Quai de la Gare (585-88-88), 20 h 30.
L'ÉCLAT DE RIRE DE L'OPPRIMÉ - Maison des cultures du monde (544-72-30), 20 h 30.

### Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Raymonda.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant.
CHAILLOT (727-81-15). Grand Foyer, 15 h : Il était une fois et il n'en plus... (Spectacle pour enfants). Grand Théâtre, 20 h 30 : le Héron.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : Bons offices.
BEAUBOURG (277-12-33). Cinéma-Vidéo : 13 h : Villa Santo Sospir ; 16 h : Golfe zone vitale ; 19 h : Varsovie quand même ; 15 h : Arnulf Rainer : 18 h : Biennale 1983 du Witney Museum ; Théâtre/Danse/Chants : 15 h : Groupe de poésie de Fontenay-sous-Bois ; 20 h 30 : Ecritures scéniques contemporaines « Active TV Show ».
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 30 : Tartuffe ; 18 h 30 : Maria Farandouri (chants de Grèce et de Turquie).
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Perses.

### Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah ; 22 h 30 : le Voyage à Berlin.
ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), 20 h 30 : Théâtre Jagran de Delhi.
ANTOINE (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.
ARTS-HEBERTOT (387-23-23), 21 h : le Pain de ménage, Monsieur Vernet ; 18 h 30 : la Difficulté d'être.
ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.
ATELIER (606-49-24), 21 h : la Bagarre.
BASTILLE (357-42-14), 20 h : Grand magasin ; 21 h : les Blouses.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CALYPSO (272-25-95), 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (372-00-15), 20 h 30 : Ferdaous... une voix en enfer.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE (374-24-08), Henri IV
CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81), 20 h 30 : Souvenirs de Salma.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : le Cercle de craie caucasien.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 21 h : les Marchands de gloire.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : les Eaux et Forêts ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi.
ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 20 h 30 : J'arrive. Zebra crossing.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf).
ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un million sous la mère.
ESSAION (278-46-42), I. 20 h 30 : les Chaises ; II : 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56), 20 h 30 : Biographie : un jeu.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.
LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : William Ier.
LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 : Noces de cire ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons ; 22 h 15 : Un autobus pour Mathilde. – II. 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moysheie, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Labiche de poche ; 22 h : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : Rhinocéros.
MAISON DE L'ASIE (580-04-73), 21 h : les Gugus.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MARIGNY, Grande salle (256-04-41), 20 h 30 : Autant en emporte le vent. – Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.



### Vendredi 24 février

MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : Bonsoa.
MOGADOR (285-45-30), 20 h 30 : Cyrano de Bergerac.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : Saint-Simon le voyeur ; 22 h : Chant du cygne.
PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : la Fille sur la banquette arrière.
PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (240-27-28), 20 h 30 : Patience... Patience dans l'azur.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : le Coup de grisou.
POCHE (548-92-97), 20 h 30 : le Pharaon.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
POTINIÈRE, 20 h 45 : Assassino-Assassino.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), 21 h : Agnès.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla ; 22 h 15 : Orlamonde. – II. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Ecart.
THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 20 h : J'paye, j'veux voir ton truc ; 21 h 15 : Y'en a marre... et vous ; 22 h 15 : les Recouvertis.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Baba-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de batte ou les seigneurs de Montmartre.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47), 20 h 30 : En attendant Godot.
THÉATRE DE PARIS, Petite salle (280-09-30), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.
THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : Vers Damas.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), Petite salle, 20 h 30 : Enfance.
THÉATRE 7 (262-80-81), 21 h : la Visite.
THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Long voyage vers la nuit.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Misère.
THÉATRE DE L'UNION (770-90-94) ; The Rocky Horror Show, à 20 h 30 (v. fr. chansons en anglais) ; à 22 h 30 (v.o.).
THÉATRE DE LA VILLA (542-80-72), 21 h : Tailleur pour dames.
TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux.
TRISTAN-BERNARD (522-08-40), 21 h : Jamais deux... sans toi.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 22 h : Acteur... est acteur... est acteur.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

### Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83), 21 h : les Chaussures de Mme Gilles.
AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le bon vin rouge ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Catis ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service, 22 h 30 : Fouille.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.
L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : Mircha ; 22 h : Sharon Evans.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent.
PROLOGUE (575-33-15), 20 h 30 : Automobilocratie.
RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Soirée « privée » ; 22 h : J. Avelines.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette.
SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 21 h : M. Boujenah.
LA TANIÈRE (337-74-39), I. 20 h 45 : P. Meige ; II. 21 h : Yann Fouquet ; 22 h 30 : Accornile.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, spectacle branché.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre ; R. Gasser.

### Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

### La danse

PALAIS DES CONGRES (758-13-03), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle M. Béjart (Messe pour le temps futur).
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), 20 h 30 : Carmen, Ballet A. Gadès.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : Paris Ballet Rodéo.

### Opérettes

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

### Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : F. Thibeault.
BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Rufus.
ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : J. Villeret.
FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : P. Desproges.
MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), 20 h 45 : Bruant Revue.
OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : P. Bachelet.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice (à partir du 24).
PAVILLON BALTARD (082-10-13), 21 h : Véronique Sanson.
PÉNICHE-ATMOSPHÈRE (249-74-30), 20 h 30 : L'Epopée d'Antar.
PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20), 21 h : les Garçons « Boris super Vian ».
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 22 h : En suivant la noce.
TH. DE DIX HEURES (606-07-48), 20 h 30 : L. Rochemin.

### Les concerts

Théâtre des Champs-Élysées, 20 h 30 : A. Lucchesini (Clementi, Brahms, Bartok, Chopin).
Radio-France (gd audit.), 20 h 30 : Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, Chœurs de Radio-France. (Honegger, Ohana).
Lucernaire, 21 h : R.B. Opéra Trio.

### Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Dany Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Carnaval Macumba.
CITHEA (357-99-26), 20 h 30 : Alcool.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : Karl Malfatl, Fred Sam Hone, Tony Coe.
FORUM (297-53-47) 21 h : Allen Quartet.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Worthy.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Tok.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Bander-Fou.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Griffin, M. Vander, P. Michelot, Ch. Bellonzi.
SAVOY (277-86-88), 21 h : D. Goyone, G. Dell'Anese, M. Berteaux, T. Rabeson.
SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : P. Bourre.
SUNSET (261-46-60), 23 h : M. Perier et T. Rabeson.
TH. DU ROND-POINT, 15 h 15 : J.-L. Mahjun.

### En région parisienne

AULNAY-SOUS-BOIS, MC (384-93-50), 20 h 30 : Michel Portal Unit.
CHATILLON, Salle des fêtes (657-22-11), 21 h : Chagrin zoologique.
CRÉTEIL, Comédie de Créteil (339-21-87), 20 h 45 : La Balade de Monsieur Tadeusz.
EPINAY-SUR-SEINE, Théâtre (286-45-00), 21 h : Dérive à l'écume d'amour.
MONTREUIL-SOUS-BOIS, Auditorium du Conservatoire (755-87-94), 20 h 30 : C'est quoi l'amour ?
NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : Terre étrangère.
PANTIN, Th. de l'Ourcq (845-61-50), 20 h 30 : Album.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (243-00-59), 20 h 30 : Exquise Banquise (dern. le 28).
VILLEJUIF, Th. R. Rolland (726-15-02), 21 h : Ismene.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), 20 h 30 : Semiramis ; Tour du Village, ETV (365-63-63), 21 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.






## cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

### La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Si tu reviens, de J. Daniel-Norman ; 19 h, Venise au cinéma : Le voleur de Venise, de J. Brahm ; 21 h, La femme dans le cinéma japonais : Le soupçon, de Y. Nomura.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, La femme et le rôdeur, de J. Parrow ; 17 h, Cinéma de la RDA : Le cadavre Zernik, de H. Nitzschke ; 19 h, La vallée de l'or noir, de R. Thomas.

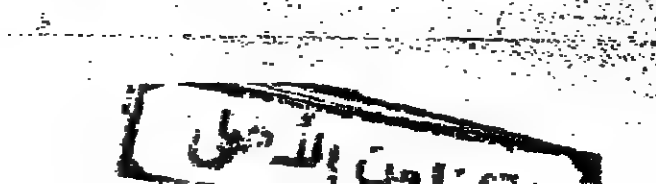
### Les exclusivités

LES ANGES DU MAL (A.) (**) (v.f.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Ritz, 18e (606-58-60).
A NOS AMOURS (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11.
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
LE BON PLAISIR (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
BRAINSTORM (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).
CANICULE (Fr.) (*) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).
LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-36-01).



MERCREDI



# SPECTACLES

**CHARLOT'S CONNECTION** (Fr) : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (720-76-23) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**LES COMPÈRES** (Fr.) : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88).

**CONCILE D'AMOUR** (All., v.o.) (**) : Movies, 1er (260-43-99).

**CHRISTINE** (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

**LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE** (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52) ; Rialto, 19e (607-87-61).

**DIVA** (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

**DON CAMILLO** (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**L'ÉDUCATION DE RITA** (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

**EMMANUELLE 4** (**) : Forum, 1er (297-53-74) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**ERENDIRA** (Franco-Mex., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).

**L'ÉTÉ MEURTRIER** (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

**ET VOGUE LE NAVIRE** (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**FLASHDANCE** (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

**FRERES DE SANG** (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

**LE GARDE DU CORPS** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Images, 18e (522-47-94).

**GWENDOLINE** (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

**JACQUES MESRINE** (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).




**JAMAIS PLUS JAMAIS** (A. v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71).

**LE JOLI CŒUR** (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**LES JOUEURS D'ÉCHEC** (Ind.) : (v.o.) Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**LE JOUR D'APRES** (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

**JOY** (FR.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).

**KRULL** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

**LOUISIANE** (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (570-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (548-24-24).

**LE LÉZARD NOIR** (Jap., v. o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

**LE MARGINAL** (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

**MEIN VATER** (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

**LE MONDE SELON GARP** (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

**LES MOTS POUR LE DIRE** (Fr.), Marbeuf, 8e (225-18-45).

**NUAGES FLOTTANTS** (Jap., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

**LES PARENTS NE SONT PAS SIMPLES CETTE ANNÉE** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Mistral, 14e (589-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

**PRÉNOM CARMEN** (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83).

**P'TIT CON** (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LA QUATRIÈME DIMENSION** (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevards, 9e (246-66-44) ; Images, 18e (522-47-94).

**RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR** (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

**LE RETOUR DE L'ÉTALON NOIR** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

**LE RETOUR DU JEDI** (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

**LE ROI DES SINGES** (Ch. v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

**RONDE DE NUIT** (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

**RUE BARBARE** (Fr.) (*) : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

**RUE CASES-NÈGRES** (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**RUSTY JAMES** (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) : Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

**LE SECRET DES SÉLÉNITES** (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (544-48-85).

**LE SPECTRE DE LA DANSE** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

**STAR WAR LA SAGA** (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

**TCHAO PANTIN** (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

**TO BE OR NOT TO BE** (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnasse Bienvenüe, 15e (544-25-02) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

**TOOTSIE** (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

**LA TRACE** (Fr.) : UGC Marbeuf (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

**LA TRAGÉDIE DE CARMEN** (Fr.) version Delavault : Gal ; Saurova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

**TRAHISONS CONJUGALES** (Angl., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

**TRICHEURS** (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Studio 43 (h. sp.), 9e (770-63-40) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

**LES TROIS COURONNES DU MATELOT** (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

**LA ULTIMA CENA** (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

**UN BON PETIT DIABLE** (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Marignan, 8e (359-92-82).

**UN FAUTEUIL POUR DEUX** (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Miramar, 14e (320-89-52).

**LA VILLE BRULÉE** (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

**Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER** (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

**WARGAMES** (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

**ZELIG** (A.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

## LES FILMS NOUVEAUX

**ALSINO Y EL CONDOR**, film du Nicaragua de Miguel Littin, v.o. : Denfert, 14e (321-41-01).

**A MORT L'ARBITRE**, film français de Jean-Pierre Mocky : Forum 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Les 3 Secrétan, 19e (241-77-99).

**L'ASCENSEUR**, film hollandais de Dick Maas : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**GORKY PARK**, film américain de Michael Apted : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON**, film inédit de Andrei Tarkovski, v.o. : Cosmos, 6e (544-28-80) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

**S.O.B.**, film américain de Blake Edwards, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

**STAR 80**, film américain de Bob Fosse, v.o. : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nation, 12e ((343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

**UN AMOUR DE SWANN**, film franco-allemand de Volker Schlöndorff : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

**LA VILLE DES PIRATES**, film franco-portugais de Raoul Ruiz, version française : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).



# COMMUNICATION

## DANS LE GROUPE HERSANT

## « Le Figaro » rachète « le Journal Rhône-Alpes »

De notre correspondant régional

Lyon. – La direction du groupe *Dauphiné-libéré* a annoncé aux représentants du personnel réunis jeudi 23 février en comité d'entreprise extraordinaire à Veurey, siège du quotidien dauphinois, que *le Journal quotidien Rhône-Alpes* avait été cédé au *Figaro*. M. Xavier Ellie, président du directoire du *Dauphiné-libéré*, a indiqué, au cours de cette réunion, que le groupe *« avait l'obligation d'équilibrer impérieusement ses comptes pour 1984, à la demande des banquiers »*.

Rappelons qu'en décembre dernier un couplage publicitaire entre les deux titres avait été décidé (*le Monde* du 20 décembre 1983).

*Le Journal Rhône-Alpes*, créé le 1er février 1977, était une tentative de MM. Jean Gallois et Henri Amouroux pour implanter un quotidien politique régional. A sa création, le *JRA* ne cachait pas un soutien militant à la majorité politique de l'époque ; aujourd'hui, il se classe parmi les plus anti-gouvernementaux des journaux de province. Ce quotidien, *« réussite journalistique mais échec financier »*, selon la formule de M. Ellie, avait une diffusion quotidienne totale de l'ordre de vingt-trois mille exemplaires. Il employait vingt-deux journalistes.

La direction a donné des assurances formelles quant au *« respect des engagements pris »* en matière d'emploi. Certaines informations font état de la reprise directe par *le Figaro* et la Socoresse de douze journalistes ; dix autres demeureraient à l'AGI (Agence générale d'information), société à laquelle sont affiliés les journalistes du *Dauphiné*, qui pourraient être touchés par des mesures de mutations internes. De nouvelles réunions, notamment lundi 27 février, au cours d'un comité central d'entreprise, devraient fixer le détail des mesures. Les syndicats espèrent une réponse écrite de la direction aux questions qu'ils ont posées le 23 février : l'avenir des « titres associés » du groupe *Dauphiné-libéré (Lyon-Matin, Loire-Matin* et *Vaucluse-Matin)* ; les conséquences pour le groupe de l'application du « statut » de la presse ; l'état du contentieux avec la société Delaroche (*le Progrès*).

A courte échéance, *le Journal Rhône-Alpes* devrait continuer à paraître *« dans les mêmes conditions »*. Il est vrai que la transaction entre deux groupes – *le Figaro* et *le Dauphiné-libéré* – appartenant au même ensemble dirigé par M. Robert Hersant permet toutes les constructions. A moyen terme, on peut penser que *le Journal Rhône-Alpes* sera progressivement couplé avec *le Figaro*, qui est d'ailleurs, depuis plusieurs mois, diffusé avec un supplément lyonnais encarté qui n'est autre que la reprise des pages locales du *Journal Rhône-Alpes*. On pourrait prochainement voir apparaître une jaquette commune *JRA-Figaro*, avec la « une » différenciée, des pages internationales et nationales du *Figaro* et locales du *JRA*.

Si l'opération se réalise, elle s'opérara en douceur : les lecteurs sont, semble-t-il, attachés au titre lyonnais. Le groupe Hersant a déjà, il est vrai, une expérience solide en matière d'absorption « douce » (*le Figaro-l'Aurore*).

M. Jean-Jack Queyranne, député socialiste du Rhône et rapporteur du projet de loi sur la presse qui vient d'être adopté en première lecture par l'Assemblée nationale, nous a déclaré : *« Cette décision prochaine prouve le bien-fondé de la loi, qui vise notamment à garantir l'existence autonome d'un titre à travers la reconnaissance de son équipe rédactionnelle. »* Le parlementaire socialiste estime que, dans la région Rhône-Alpes, *« une stratégie du groupe Hersant se met en place. Il s'agit en fait de constituer une chaîne de journaux, les quotidiens régionaux, devenant les faire-valoir des deux grands titres nationaux du groupe Hersant*, France-Soir *et* le Figaro ».

CLAUDE RÉGENT.

● *M. Philippe Vasseur entre au « Figaro »*. – Dans le cadre d'une restructuration du service économique et social du *Figaro*, la direction de ce journal annonce l'arrivée de M. Philippe Vasseur, directeur de la rédaction démissionnaire du *Nouveau Journal* (*le Monde* du 18 février), après avoir travaillé aux *Echos* et à TF1. M. Vasseur portera le titre de rédacteur en chef économique. M. Antoine-Pierre Mariano, jusqu'alors chef du service économique et social du *Figaro*, entre au comité éditorial (que préside M. Alain Peyrefitte) et devient rédacteur en chef adjoint.

## PRÈS DU QUART DES SALARIÉS DE « FRANCE-SOIR » SONT MENACÉS DE LICENCIEMENT ÉCONOMIQUE

La direction de *France-soir* proposera, lors de la réunion du comité d'entreprise prévue le mercredi 29 février, le licenciement de 141 personnes sur un total de 610 salariés qu'emploie le quotidien de la rue Réaumur. Ces licenciements, pour la plupart économiques et qui touchent toutes les catégories de personnel, concerneraient 46 journalistes sur les 149 que compte la rédaction du quotidien dont le PDG est M. Jacques Hersant, fils de M. Robert Hersant, patron du groupe de presse.

Ces chiffres ont été donnés jeudi soir, 23 février, au cours d'une réunion d'information où le personnel et les délégués sont allés jusqu'à parler de *« projet-hécatombe »* qui, à leurs yeux, *« met en péril l'avenir du journal »*. L'une des trois éditions quotidiennes, la « Bourse toute dernière » semble notamment compromise. Ils soulignent également que, outre 13 personnes de plus de 60 ans, le plan de la direction sort des limites, initialement prévues, d'un contrat FNE de pré-retraite applicable aux 55-60 ans (qui sont au nombre de 71). En envisageant le licenciement économique pour 57 personnes de moins de 50 ans (dont 29 journalistes) ce sont *« les forces vives de l'entreprise »* qui sont touchées. Ainsi, l'important service des informations générales se verrait amputé de 11 membres sur 25 au total.

On apprend en outre que le déficit de *France-Soir* cumulé sur 5 ans (1979-1983) atteindrait 74 millions de francs. Une assemblée générale du personnel de *France-Soir* est d'ores et déjà fixée immédiatement après la réunion du comité d'entreprise extraordinaire de la semaine prochaine, au cours duquel une liste nominative devrait être communiquée.

## Vendredi 24 février

### PREMIÈRE CHAINE : TF 1

**20 h 35 Salut les Mickey.**
Emission de variétés de C. Izard.
*Autour de Michel Jonasz, Alex Métayer, Roland Giraud et l'équipe du Splendid, Douchka... Des dessins animés de Walt Disney.*

**21 h 50 Série : Frédéric Pottecher.**
Premier grand procès. Emission de D. Costelle.
*Frédéric Pottecher fut et reste un peu à la justice ce que Roger Couderc fut et reste au rugby. Une bonne idée que de consacrer trois émissions à cet homme qui a rendu compte de tous les grands procès depuis la Libération jusqu'en 1978. Un portrait traité à la façon d'un triptyque. Frédéric Pottecher raconte et se raconte.*




**22 h 45 Branché-musique : 22, v'là le rock.**
*Spécial Genesis, un groupe créé en 1969, et son chanteur Peter Gabriel.*

**23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.**

### DEUXIÈME CHAINE : A 2

**20 h 35 Série : Guérilla ou les désastres de la guerre.**
De J. Semprun, R. Azcona, E. Chamorro, réal. M. Camus.
*Quatrième épisode. La guerre s'intensifie. El Empecinado n'a pas renoncé à délivrer l'Espagne de Napoléon. Les cadavres pourrissent dans la rue.*

**21 h 30 Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : A la recherche du bonheur, sont invités : M. Déon *(Je vous écris d'Italie)*, G. Guitard-Auviste *(Chardonne, ou l'incandescence sous le givre)*, E. Jacquet *(les Contretemps)*, J. Joubert *(le Lézard)*, G. Marquet *(les Années vermeil)*, A. Stil *(les Quartiers d'été)*.

**22 h 40 Journal.**

**22 h 50 Ciné-club : Le Dibbouk.**
Film polonais de Michel Waszynski (1938), avec A. Morewski, R. Samberg (v.o., sous-titré. N.).
*Un garçon et une fille ont été, à leur naissance, destinés à se marier, selon un pacte de leurs pères. Mais à l'âge du mariage, la fille est promise à un autre, par intérêt. Son premier fiancé meurt et son spectre, un « dibbouk », vient la posséder. Version intégrale d'un film miraculeusement rescapé de l'occupation nazie. Tiré d'un chef d'œuvre du théâtre juif, c'est un conte fantastique, interprété en langue yiddish, et aussi un extraordinaire document sur les mœurs, la religion et la culture de la communauté juive polonaise.*

### TROISIÈME CHAINE : FR 3

**20 h 35 Vendredi Grand Public : dactylorock... ou bonjour la vie de bureau.**
Magazine d'information d'A. Campana. Une enquête de M. Fiszbin avec J. Bayle.
*En direct de la tour Azur de la Défense. Trente-huit étages, avec dix-huit ascenseurs et... deux mille femmes. Bruits, chuchotements, rumeurs. L'équipe de « Vendredi Grand Public » a rencontré des « titis » parisiens, des dactylos, des cadres, des hommes d'affaires. Questions sur l'informatique, les assurances. Avec Bernard Cathelat, directeur du Centre de communication avancée du groupe Havas, un homme politique surprise, des variétés avec Yves Simon, Richard Cocciante, les groupes Regrets et Rocking Rebel.*

**22 h 35 Journal.**

**22 h 55 Avec le temps : Ginette.**
Emission de Ménie Grégoire.

**23 h Parole de régions.**
*FR 3 Nord-Picardie-Pas-de-Calais.*

**23 h 10 Prélude à la nuit.**
« Il vitalino raddopiato », *de W. Henze, interprété par l'Orchestre philharmonique de Westdeutscherundfunk, G. Kremer au violon.*

### FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

**17 h 5 Pinocchio.**
**17 h 12 La Voix.**
**17 h 22 Monsieur l'Ordinateur : la ludotique.**
**17 h 34 Thalassa**, magazine de la mer.
**18 h Une semaine en Lorraine.**
**18 h 55 Gil et Julie.**
**19 h Informations.**
**19 h 35 Feuilleton : Le 16 à Kerbriant.**
**19 h 50 Dessin animé : Gédéon.**

### FRANCE-CULTURE

**20 h** Jean-Baptiste Godin et le Familistère de Guise (Aisne), par P. Thédy Colleuille.
**21 h 30** Musique : Black and Blue, jazz et littérature, avec J.R. Masson).
**23 h 30** Nuits magnétiques : Chester Himes ; l'exil.

### FRANCE-MUSIQUE

**20 h** Jazz : le clavier bien tempéré.
**20 h 20** Concert (émis de Sarrebruck) : *l'Italienne à Alger*, de Rossini, *Concerto pour violon et orchestre n° 2*, de Bartok, *Symphonie en ré mineur n° 7*, de Dvorak, par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. M. W. Chung, sol. S. Marcovici, violon.
**22 h 15** Fréquence de nuit. Diderot et la musique : feuilleton « Les leçons de clavecin » ; à 23 h 10, la correspondance des arts.

Les programmes du samedi 25 et du dimanche 26 février se trouvent dans « le Monde loisirs »

cinéma

# COMMUNICATION

LES RÉACTIONS A L'ÉMISSION « VIVE LA CRISE ! »

## Le PCF demande la réalisation d'une autre émission

L'émission « Vive la crise ! » a connu, mercredi soir 22 février, un taux d'écoute exceptionnel, un record sans doute pour une émission à vocation économique, diffusée, de plus, en fin de soirée. Le sondage Audimat (réalisé automatiquement pas les chaînes) a comptabilisé 30,9 % de téléspectateurs, soit environ six millions. Yves Montand, au cours des « Dossiers de l'écran » du 3 janvier, avait déjà réalisé un très bon score : 26,6 %. A titre de comparaison, M. François Mitterand, avait « fait » 23 % le 16 novembre dernier, et M. Jean-Marie Le Pen 17,4 % le 14 février.

Les réactions à l'émission ont été nombreuses parmi les dirigeants politiques et syndicaux. L'opposition, en règle générale, a été satisfaite d'une émission qui, selon M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, a eu *« le très grand mérite de poser en termes clairs un véritable problème de fond »*. Les appréciations sont diverses et nuancées au gouvernement, au Parti socialiste et à la CFDT (*le Monde* du 24 février), mais généralement plutôt favorables. En revanche, le Parti communiste et la CGT ont réagi de manière très hostile. Déjà, *l'Humanité* du 22 février avait consacré une page à l'émission, sous le titre « Vive la crise, bonjour les dégâts ! ». M. Jean-Claude Laroze, secrétaire confédéral de la CGT, a fait part de son *« indignation »* à l'égard d'une réalisation où *« les Français ont été traités comme des demeurés »*. M. Philippe Herzog, l'économiste du bureau politique du PCF, a indiqué que les idées développées dans l'émission étaient *« de droite »*. Au nom de son parti, M. Pierre Juquin a adressé, jeudi 23 février, une lettre à M. Pierre Desgraupes, PDG d'Antenne 2. Il y indique que la chaîne a donné *« une analyse totalement inscrite dans un seul courant d'idées »* et demande *« le respect du pluralisme »*. Il propose à la deuxième chaîne la réalisation d'une autre émission, avec une unité de programme d'Antenne 2, pour donner *« une autre vision de la crise, du chômage, des mutations et d'autres solutions pour en sortir »*, une émission qui ne serait pas *« un simple remake marxiste, plus ou moins polémique, de l'émission »*.

Les spécialistes de l'économie sont eux aussi divisés sur le contenu et sur la forme de l'émission. Voici le point de vue de l'un d'entre eux, M. Michel Cicurel.

*POINT DE VUE*

## Comme un James Bond

par MICHEL CICUREL (*)

SEULS *les grincheux auront* boudé leur plaisir en voyant, mercredi soir, l'émission au titre justement provocateur présentée par Antenne 2 : « Vive la crise ! » La grande mutation des années 80 racontée par Yves Montand, plus charismatique que jamais, sur un texte de Michel Albert, dont le talent de vulgarisation économique ne se dément pas, à travers un scénario éblouissant de Jean-Claude Guillebeaud, m'ont paru, comme eût dit Baudelaire, *« exciter les transports de l'esprit et des sens »*.

Sans doute la recherche de la ressemblance par *la* caricature, ou de l'adhésion du public par un rien de démagogie, fera toujours frémir *d'horreur les vestales. Les snobs* supportent mal les concessions qu'il faut faire pour étendre aux masses l'information des happy few. Les audaces de Schlöndorff pour porter Proust à l'écran auraient, selon l'académie des grincheux, provoqué une crise d'asthme posthume chez l'auteur. Sans doute la leçon d'économie à grand spectacle servie par *Antenne 2 a-t-elle donné aussi* quelques boutons aux Diafoirus de la science économique.

Le débat entre vulgarisateurs prosélytes et rigoristes intransigeants ne date pas d'hier. Souvenons-nous de l'adoption des rites *funéraires* chinois par les jésuites au dix-septième siècle et de leur condamnation par la papauté. Il a fallu deux siècles pour que Pie XII reconnaisse l'erreur commise par ses prédécesseurs. Aurait-on admis, en temps utile, le compromis jésuite, peut-être la Chine communiste serait-elle aujourd'hui chrétienne.

Je ne me rangerai jamais dans le camp des grincheux tant que l'essentiel *n'est pas trahi*. Certes, la frontière entre l'essentiel et l'accessoire reste floue. Depuis quelques mois, Yves Montand se dépense généreusement pour faire condamner par les masses le système communiste parce que la fin justifie les moyens : *le goulag aujourd'hui pour la* promesse d'une société messianique demain. Toutes proportions gardées, *il se prêtait, mercredi soir, à un exercice* où la fin justifiait les moyens. « Vive la crise ! », est construit comme un James Bond.

Les scènes d'humour viennent éclairer le spectacle. L'une des meilleures *est celle du contrebandier à* la voix gouailleuse de Jean Gabin, qui vient démontrer une fois de plus qu'il ne sert à rien de nier tout marché en fermant les frontières. Le pire des hors-la-loi est celui qui viole les lois du marché. Quelques clichés sur les *fonctionnaires* qui ne servent à rien et coûtent des impôts supplémentaires, sur les immigrés qui font tout ce que *les Français ne veulent pas faire*, sur le frein de droite et l'accélérateur de gauche, sur la guerre comme solution aux crises économiques lorsqu'elle n'est pas nucléaire.

Et enfin l'inévitable happy end, exactement comme dans James Bond, qui est délicieuse, même si l'on n'y croit pas : l'optimisme simpliet à base de mi-temps (imagine-t-on beaucoup de Français sacrifiant *la moitié de leurs revenus et de leur temps de travail ?*), les Etats-Unis d'Europe, l'Amérique devenue tributaire, et de petits bateaux qui deviennent grands. Peut-être, puisque nous restons sur notre faim, aurons-nous droit à une seconde émission centrée *sur les orientations d'avenir*.

C'est juste avant le mot « fin » qu'est le fin mot de l'histoire. Yves Montand nous l'explique : la solution, c'est vous ! Voilà ce qu'il faut retenir d'essentiel dans cette belle réalisation. Une tentative pour faire passer les messages économiques fondamentaux sans les trahir à l'excès, à des millions de téléspectateurs, et *non seulement* à des dizaines de milliers de lecteurs de livres et magazines économiques. Un pays démocratique et moderne est gouverné par son opinion publique bien plus que par son gouvernement. Si les Français comprennent, la solution des problèmes devient simple. Merci monsieur Montand !

(*) Maître de conférences à l'Institut d'études politiques de Paris, auteur de *La France quand même*.

● *« Des intellectuels en perdition »*. Sous ce titre *le Monde* du 23 février a publié le texte d'un groupe de personnalités mettant en cause *« les intellectuels, anciens staliniens et maoïstes reconvertis dans l'atlantisme pur et dur »*. De nouveaux signataires se sont associés à cette démarche. Ce sont : MM. et Mmes Jacques de Bollardière, Pierre Bourgeade, Me Maurice Buttin, Daniel Guérin, Théodore Monod (de l'Institut), Georges Montaron, Annie Rey-Goldzeiguer, Antoine Sanguinetti, Me Marie-France Schnidlin et Delphine Seyrig.

## Les audaces de l'A 2

*(Suite de la première page.)*

Si cette recherche est surtout active dans le domaine des magazines d'information, n'est-ce pas — soit dit en passant — le signe qu'il y a, depuis 1981, une certaine libéralisation ?

Les nouveaux magazines du dimanche (TF1, A2) s'y essaient timidement. Mais un nom se détache dans cet effort d'innovation : Pascale Breugnot. C'est elle qui a lancé « Moi, je », « Mœurs en direct », *« Gym Tonic » et « Psy show »*, avant de réaliser, avec Bernard Bouthier, la leçon d'économie du « professeur » Montand. Elle a les idées, elle a surtout l'audace. Elle a déjà basculé dans la télévision de demain, celle qui « cible » ses publics, au *contraire de l'ancienne qui prétend* rassembler tous les téléspectateurs sur un seul programme. Antenne 2 n'est pas, bien sûr, la seule chaîne à se décrisper ainsi, et l'on pourrait citer de nombreux exemples sur les deux autres. Mais elle va plus loin. *Elle anticipe sur le futur paysage* audiovisuel, avec une plus grande variété de canaux, dont certains livrés entièrement à l'initiative privée.

### Un certain archaïsme

Pour que la mayonnaise prenne, il faut que ce nouveau langage télévi*suel corresponde à une évolution des* mentalités. C'est le cas, et qui s'en étonnerait. Les « tendances lourdes » de la société française (2) s'appellent individualisme, hédonisme, activité ludique. Lame de fond de près de vingt ans qui a conduit au rejet de plus en plus net des idéologies. *Comment cette transformation a-t-elle* été possible dans la masse ? En grande partie par l'élévation du niveau de culture et d'instruction, qui a produit une nouvelle vague de téléspectateurs. Plus exigeants, moins conformistes. Pas prêts à vous croire *sur parole et à gober des schémas tout faits*.

Ces téléspectateurs-là exultent quand on sort devant eux de la phraséologie habituelle gauche-droite. Surtout s'ils ont à la clé le spectacle et le talent. *Un nouveau langage télévisuel* peut s'installer parce qu'il y a un ras-le-bol du discours médiatique et politique traditionnel. Qu'on se souvienne des propos prophétiques de Michel Rocard, au soir du 17 septembre 1978, sur la nécessité d'en finir avec *« un certain archaïsme »*. Le succès d'Yves Montand ou celui d'un Jean-Marie Le Pen tiennent aussi à leur manière de *parler*, plus sans doute qu'aux convictions et aux analyses politiques qui la sous-tendent.

*Alors*, on aura beau dire que ce décalage des deux langages — celui de la classe politique et celui de la *société civile, relayé par la télévision* — n'est pas nouveau (et c'est vrai), que ceux qui refusent le clivage gauche-droite sont en réalité au centre (et c'est souvent vrai), on aurait tort, avec M. Jean Poperen, le numéro deux du Parti socialiste, de ne regarder l'événement qu'avec les lorgnettes du sérail politique (*le Monde* du 24 février). N'est-il pas dangereux pour des dirigeants de prendre trop leurs distances par rapport à la réalité sociologique d'un pays qu'ils représentent ? Et à n'en pas douter la place des médias dans *la vie sociale n'est pas près de se* restreindre ; au contraire, elle ne fera que croître. Pas seulement la télévision — les radios locales, la presse écrite, en particulier, sont bien sûr concernées, — mais elle en première ligne.

Il est sans doute plus facile de considérer ces innovations au mieux comme des créations de « saltimbanques », *au pis comme des modes*, que de s'interroger sur la capacité des élites politiques d'abord à se faire comprendre, ensuite à faire participer les citoyens. Vieux débat, mais nouvelle donne.

YVES AGNÈS.

(2) Voir notamment l'article de Frédéric Gaussen « Peut-il y avoir un individualisme de gauche ? » dans *le Monde* du 23 février.

● *« La voix du lézard » veut rejoindre sa fréquence officielle.* — La radio locale privée, la Voix du lézard, qui a fait l'objet du premier retrait d'autorisation à Paris prononcé par la Haute Autorité de la communication audiovisuelle (*le Monde* du 18 et daté 19-20 février) — a annoncé son intention d'occuper la fréquence qui lui avait été attribuée *officiellement en même temps* qu'à Radio-Solidarité et Radio-3 (99,3 MHz). Sa présence sur la fréquence 103,9 MHz l'emplacement qui lui avait été alloué à l'origine est l'un des principaux griefs de la Haute Autorité. Cette dernière *pourrait être amenée* à se prononcer de nouveau sur le cas de la Voix du lézard à la demande du gouvernement, selon une procédure prévue par la loi. Reste à savoir si Radio-Solidarité acceptera de partager, comme elle le devrait — et dans *quelles conditions*, — la fréquence de 99,3 MHz qu'elle occupe seule pour le moment.

*VU*

### Une « Première » ratée

Une catastrophe ! Rien n'a marché. Images brouillées, son déplorable, coupures... La « première mondiale », annoncée par M. Hervé Bourges, diffusée par satellite en direct de Dakar sur TF 1, a accumulé jeudi les incidents. Cafouillis intégral.

*L'idée ? Confronter* des chorégraphies d'origines différentes, regarder ce qui se passe lorsque les artistes français se produisent à l'étranger — dans quelles conditions le font-ils, comment sont-ils perçus ? Quel « reflet » dans le regard des autres ? Déjà ce n'était pas forcément convaincant (ne s'agirait-il pas plutôt d'un petit échange de service avec le ministère des relations extérieures ?).

Qu'a-t-on vu ? Un reportage sur des danses traditionnelles au Sénégal, qui relevait du film d'amateur ; les deux premiers *ballets* donnés par le groupe de recherche chorégraphique de l'Opéra de Paris (GRCO). *« Veuillez excuser l'image »*, a-t-on pu lire sur l'écran : la retransmission était tout juste visible. Le débat qui a fait suite à l'entracte avait à peine commencé, qu'il n'y a plus eu d'image du tout ! Le présentateur, bravement, essayait d'occuper *l'antenne* jusqu'à ce que les invités déboulent dans son studio. Le ministre sénégalais de la culture, le cinéaste Jean Rouch, la danseuse Elsa Wolliaston, les chorégraphes... chacun a sorti une tirade très vite, debout. On a ré-enchaîné sur le ballet de Carolyn Carlson, mais cette fois : *« Excusez pour la mauvaise qualité du son »*, a-t-on lu sur l'écran. Quant au public, on nous a assuré qu'il y avait du monde. On ne l'a pas vu (on avait oublié de filmer la salle). Une série — car il s'agit d'une série, paraît-il, — mal commencée. C'est le moins qu'on puisse dire.

CATHERINE HUMBLOT.

### CONFLIT ENTRE LE LIVRE CGT ET LE JOURNAL LIBANAIS « AL KHAWATER »

La direction du journal libanais *Al Khawater*, édité à Paris, proteste contre les mesures de blocage de livraison exercées depuis le lundi 20 février par des éléments du syndicat du Livre CGT. Selon la direction, cette entrave est consécutive à sa décision de changer d'imprimeur et de confier à un imprimeur-labeur de Saint-Ouen l'impression du quotidien actuellement assurée par l'imprimerie de presse de la rue de l'Evangile, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis), appartenant au groupe Hersant.

Depuis son lancement le 23 janvier, *Al Khawater* se heurte à des difficultés de fabrication et de diffusion, puisque seize numéros, seulement, ont pu paraître. Tiré à quinze *mille exemplaires, ce journal, « dont le but est de défendre la cause du Liban »*, comme le déclare son directeur, emploie quarante-sept personnes. *« On veut nous obliger à imprimer notre publication dans une imprimerie choisie par la CGT. C'est contraire à tout principe de liberté d'action, de parole et d'entreprendre »*, ajoute le directeur.

★ *Al Khawater*, 26, rue Marbeuf, 75008 Paris.



# CARNET DU Monde

## Décès

*« Heureux le Serviteur que son Maître trouvera veillant. »* (Luc XII, 43.)

Le docteur Henri D'HOUR,
professeur honoraire
à la faculté libre de médecine de Lille,
croix de guerre 1914-1918,

*né à Lille, le 23 janvier 1897*, époux de

Elisabeth CAMELOT (†),

s'est endormi dans la paix du Père, le *22 février 1984*.

De la part de
Louis (†) et Geneviève d'Hour-Maillcot
et leur famille,
Claude et Annette Descamps-d'Hour
et leur famille,
Bernard et Françoise Schmitz-d'Hour
et leur famille,
Jean-Pierre et Marcelle d'Hour-Viguet
*et leur famille,*
Pierre et Cécile Lecouffe-d'Hour
et leur famille,
Claude et Bernadette Merckel-d'Hour
et leur fils,
Jean-Pierre et Colette Desnoyers-d'Hour
et leurs filles,
Henri-Pierre et Annie d'Hour-Brunet
et leur fils,
Dominique et Marie-Dominique Douret-d'Hour
et leur fille,
Les familles Vilain-d'Hour et Camelot-Poulet,
Toute la famille,
Et ses amis.

La messe de funérailles sera célébrée à Lille, en l'église Saint-Michel, sa paroisse, le lundi 27 février 1984, à 10 heures. Assemblée en ladite église, à 9 h 45.

L'offrande au cours de la messe tiendra lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Wissant (*Pas-de-Calais*), vers 16 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

64, rue Jean-Bart,
59000 Lille.

— Mme Roger Froment,
Les docteurs Odile et Jean-Claude Benoit,
Mme Anne Froment,
*Le docteur et Mme Alain Froment,*
M. et Mme Eric Froment
et leurs enfants,
M. et Mme André Froment,
M. et Mme Marcel Froment,
Mme Roger Wehrlin,
Les familles Froment, Wehrlin, Berrier et Martin,
ont la tristesse d'annoncer le décès du

professeur Roger FROMENT,
médecin honoraire des hôpitaux,
membre de l'Académie nationale de médecine,

survenu brusquement, en son domicile, le 17 février 1984.

Les funérailles ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale, selon son vœu formel.

*La famille* ne reçoit pas.

3, avenue de Grande-Bretagne,
69006 Lyon.

[*Roger Froment est né le 18 janvier 1907 à* Lyon. Après des études au lycée du Parc et à la faculté de médecine de Lyon, il devient médecin des hôpitaux en 1935. Nommé, en 1958, professeur à la faculté de médecine, il est titulaire de la chaire de clinique et de prophylaxie cardio-vasculaire. De 1948 à 1969, il exerce à l'hôpital Edouard-Herriot puis à l'hôpital cardio-vasculaire et pneumologique de Lyon. En 1977, il est nommé membre de l'Académie nationale de médecine.

Expert auprès de l'Organisation mondiale de la santé, membre de diverses sociétés savantes françaises, le professeur Froment était l'auteur de nombreuses publications dans le domaine cardiologique, parmi lesquelles un « Précis de clinique cardio-vasculaire ».]

— Mme Louis Gelet,
Le docteur et Mme Albert Gelet,
Marc, Thomas et Rachel,
*M. et Mme Jean-Philippe Haehl,*
Jean-Baptiste et Marie,
Le lieutenant de vaisseau
et Mme Jean-François Dechaume-Moncharmont,
François-Xavier, Sébastien, Stéphanie et Claire,
M. et Mme Paul Gelet
et leurs enfants,
M. et Mme Tony Gonnet,
ont la tristesse de faire part du décès de

*M. Louis GELET,*

survenu à Challes-les-Eaux (Savoie), le 19 février 1984, dans sa soixante et onzième année.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 21 février, en l'église de Saint-Jeoire-Prieuré (Savoie).

158, rue de l'Aviation,
73190 Challes-les-Eaux.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 20 février, de

Ivan JANKOVIC,
architecte et urbaniste,
professeur
à l'unité pédagogique d'architecture.

L'inhumation a lieu dans l'intimité le 24 février, à 11 h 45, au cimetière intercommunal de Clamart.

De la part de ses fils
Christophe et Damien Jankovic.
40, rue Lauriston, 75116 Paris.

— Mme Jean Lart, née Bates,
son épouse,
Le lieutenant et Mme Bernard Lart,
ses enfants,
Jérôme et Olivier,
ses petits-fils,
*Mme la générale Henri Couthures,*
Parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

commandant Jean LART,
officier de la Légion d'honneur,
Military Cross,
ancien FFL, réseau Sussex,

dans sa soixante-quatrième année, le 20 février 1984.

14, avenue Paul-Bert,
33220 Sainte-Foy-la-Grande.

— *La famille et les amis de*

Yves PATUREAU,
magistrat,

disparu le 4 février 1984, se réuniront le jeudi 1er mars 1984, à 10 h 30, pour participer à la messe *qui sera célébrée à son* intention, en l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, 2, place du Louvre, à Paris-1er.

Une cérémonie semblable aura lieu le vendredi 2 mars 1984, à 11 heures, en l'église Notre-Dame de Talence.

— Le Syndicat de la magistrature et ses membres,
profondément émus par la disparition accidentelle de

Yves PATUREAU,
ancien membre
de son bureau national
et militant actif de la première heure,

s'associent à la peine de sa *famille* et de ses proches.

Ils invitent tous ceux qui, à l'occasion de ses activités professionnelles et syndicales, ont partagé ses enthousiasmes et ses convictions, apprécié son dévouement et sa générosité, à assister aux cérémonies religieuses organisées à sa mémoire.

— Mme Jacqueline Ullmann-Bosselet,
Sa fille Dominique,
Sa petite-fille Marine,
Le docteur Michel Ullmann,
Ses enfants Véronique, Pierre et Pascaline,
Son petit-fils Antoine,
Mme Suzanne Risacher,

ont la douleur de faire part du décès du

docteur Maurice ULLMANN,

dans sa quatre-vingt-seizième année.

Le 16 février 1984.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Labbé, Besançon.
7, rue Jobbé-Duval, 75015 Paris.
70360 Scey-sur-Saône.

— Nous apprenons la mort de

l'abbé Marcel ROUSSEL,

le 22 février à Rome, décédé d'une crise car-diaque.

[Né en 1901 aux Fins (Doubs), l'abbé Roussel avait créé, en 1953, à Saint-Denis, l'Association des travailleuses missionnaires, composée au départ de jeunes filles qui voulaient partager le travail des plus pauvres en milieu ouvrier. Il avait ouvert une chaîne de restaurants — sous le nom de l'Eau vive — où servaient des travailleuses missionnaires, recrutées surtout dans le tiers-monde. Le fonctionnement de ces établissements avait donné lieu, en 1981, à une polémique et à une enquête canonique à la suite de laquelle l'abbé Roussel dut quitter la direction de l'association, en octobre 1983.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Jean-Pierre SERBONNET,

survenu le 21 février 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 28 février 1984, à 13 h 45, en l'église Saint-Dominique, 20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e.

Mme Jean-Pierre Serbonnet,
17, rue Emile-Dubois,
75014 Paris.

## Anniversaires

— A l'occasion du dixième anniversaire de la mort de

André CHÊNEBENOIT,
rédacteur en chef du *Monde*
de 1945 à 1966,
premier président
de la Société des rédacteurs,

survenue le 24 février 1974.

Une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connu.

— Pour le dixième anniversaire de la disparition de

Michèle CYPKIN,
agrégée de l'Université,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée.

## Communications diverses

— L'orchestre de chambre Pro Unesco présentera, le samedi 3 mars 1984 à 19 h 30 et le mercredi 7 mars à 19 h 30, un concert sous la direction de Gérard Wilgowicz. Au programme : Vivaldi, Quantz, Schubert. Maison de l'Unesco, place de Fontenoy, 75700 Paris (577-16-10, poste 2370).

— Une exposition sur le maréchal Joffre aura lieu au château de Vincennes, du 15 octobre au 15 novembre 1984, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la bataille de la Marne.

Les personnes qui détiendraient des documents concernant le maréchal et accepteraient de les prêter pendant cette période sont priées de prendre contact avec le commissaire de l'exposition Joffre, service historique de l'armée de terre, château de Vincennes, 94300 Vincennes. Tél. : 374-11-55, poste 34-42.

## Avis de recherche

— On nous prie d'insérer l'avis suivant :

M. Hassani Ermaint, 5, rue Baliouze Lots Farhat, à Biskra (Algérie), recherche son père

Nouai Georges ERMAINT,

disparu en Algérie, en 1959, ou la famille de celui-ci.

# INFORMATIONS « SERVICES »

## JEUNES

### Doucement les routards !

Il paraît qu'ils sont un million de jeunes Européens de quatorze à vingt-quatre ans, à prendre, chaque année, le chemin de l'étranger. Un million de touristes, de lycéens, de copains, de globe-trotters, de bénévoles et de routards qui éprouvent le besoin de respirer un autre air et de vivre une autre vie. Dans leurs sacs, beaucoup d'enthousiasme et quelques illusions. Pour faciliter le succès de leur voyage, le Service catholique d'études et d'échanges pour les loisirs et le tourisme (SELT) édite des fiches d'initiation : *Jeunes Voyageurs au tiers-monde*.

Du très bon travail, mené en liaison avec des personnes vivant dans les pays en voie de développement et avec des routards rentrés de leurs aventures. Du travail utile, parce qu'on ne prend jamais assez de précautions pour rencontrer des civilisations fragiles, qui subsistent en lisière du monde industrialisé.

Au sommaire de la dernière livraison du SELT : tourisme et développement ; l'Islam ; comment réussir un chantier de jeunes ; l'argent en voyage ; rencontrer l'Afrique noire ; approche de l'Inde ; être un jeune reporter ; comment préparer son voyage ; tourisme et développement économique ; enfin, pour les éducateurs, comment accompagner des jeunes dans un pays du tiers-monde.

On apprécie l'humilité que ce dossier enseigne aux futurs routards. *« En termes économiques, le tourisme des jeunes ne rapporte rien au pays visité ; sa justification est d'apporter autre chose en termes de développement global. »* Les conseils vont dans le même sens : *« L'Européen passe toujours pour un riche ; ne fournissons pas d'eau au moulin en exhibant matériel (sono, photo) et gadgets. Il ne faut pas hésiter à reconnaître et à dire les pauvretés diverses de notre pays. Il est bon aussi que nos amis sachent que nous avons travaillé pour venir. »*

Il est des vérités à garder en mémoire : *« A l'instant où il pose le pied sur la terre indienne, un jeune touriste a dépensé pour le voyage la valeur de 3 000 rations journalières de l'Indien qui mange normalement. Qu'il ne se vante pas de faire le routard avec 25 francs par jour... c'est à peu près trois journées de salaire. »* Quelques exemples de budget aidant à se faire une idée des dépenses indispensables. Un mois au Sénégal : 5 300 F par personne ; un mois en Afrique noire : 3 300 F, vingt jours de circuit en Inde : 7 350 F ; onze jours en Algérie : 2 164 F.

Au chapitre du « bon usage de l'argent », les consignes se font lumineuses : ne jamais acheter ce qui ne se vend pas et, notamment, la participation à une fête familiale ou religieuse ; payer ce qu'on l'on doit ; ne pas surpayer, car on bouleverserait les prix du marché local ; marchander honnêtement ; payer le service ; et jamais — au grand jamais — ne faire cadeau d'argent.

Les fiches du SELT aideront les hommes de bonne volonté à visiter peuples et pays avec précaution, avec profit et en provoquant le moins de dégâts possible.

ALAIN FAUJAS.

★ *Haltes-Jeunes Voyageurs au tiers-monde.* Le numéro 15 F. Abonnement annuel : 60 F. SELT : 4, cité du Sacré-Cœur, 75018 Paris. Tél. : (1) 254-97-31, les lundi, mardi et jeudi, de 14 heures à 19 heures.

## JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 24 février :

DES DÉCRETS

● Fixant le montant de la contribution forfaitaire, instituée par l'article 64 de la loi de finances pour 1975, à la charge de l'employeur qui embauche à titre permanent un travailleur étranger en faisant appel à l'Office national d'immigration.

● Modifiant le décret du 2 octobre 1973 modifié portant adaptation aux régimes d'assurance vieillesse des travailleurs non salariés des professions artisanales, industrielles et commerciales des dispositions du régime général de la sécurité sociale relatives à l'assurance vieillesse.

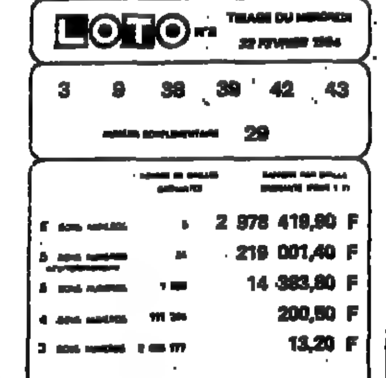
● Portant revalorisation de la base mensuelle de calcul des allocation familiales à compter du 1er janvier 1984.

DES ARRÊTÉS

● Portant tarification provisoire applicable au terminal vidéotex Minitel et au terminal vidéotex Minitel 10.

● Portant ouverture à titre expérimental d'un service d'accès, via le réseau Transpac, à des applications de vidéographie interactive à partir du réseau téléphonique général.

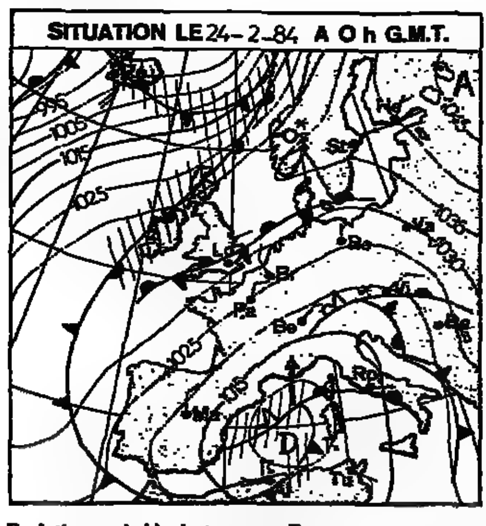
● Portant ouverture dun service de téléconférence audiographique dénommé Audioconférence et fixation de la tarification provisoire applicable à ce service.

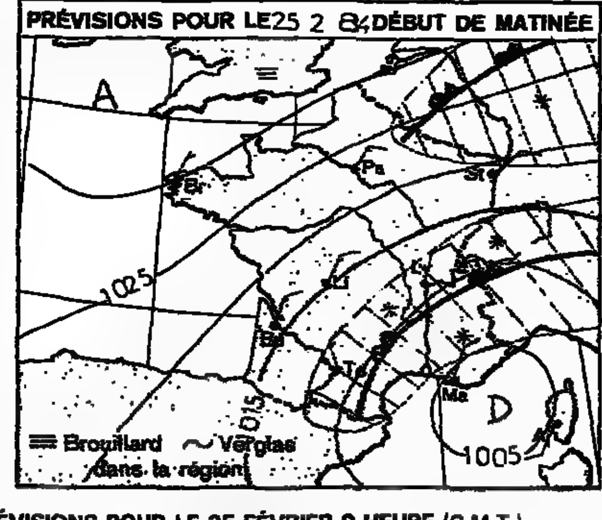



Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » page XIV




## MÉTÉOROLOGIE




**Evolution probable du temps en France entre le vendredi 24 février à 0 heure et le samedi 25 février à 24 heures.**

La dépression méditerranéenne remontera à travers la France associée à une perturbation qui donnera du mauvais temps et même de fortes précipitations sur le relief du sud de la France.

**Samedi matin**, une zone très nuageuse des Pyrénées orientales au bassin méditerranéen aux Alpes et au sud du Massif Central et sur la Corse. Il pleuvra en plaine et neigera en montagne, même à basse altitude. Localement, sur les versants sud du relief, de fortes pluies sont probables.

D'autre part, des Vosges aux Ardennes, ciel chargé et quelques flocons de neige par place. Sur toutes les autres régions, ciel gris et brumeux. En toutes régions, du temps froid avec des gelées de 0 à –2 degrés n'épargnant que les côtes. Il fera –4 à –5 degrés sur les régions au sol enneigé.

Au cours de la journée, la zone de mauvais temps avec pluie et neige s'étirera de l'Aquitaine au Massif Central à la vallée du Rhône et aux Alpes et plus au nord vers le Poitou, la Bourgogne, la Franche-Comté et les Vosges.

Attention aux risques de verglas sur les routes de toutes ces régions. En Corse, une menace d'orages locaux. Du Languedoc aux Cévennes et à la région toulousaine, le ciel commencera à s'éclaircir un peu. Au nord de la Loire jusqu'au Bassin parisien et à la Picardie, persistance d'un temps gris et froid avec de faibles chutes de neige éparses.

Les températures atteindront 1 à 3 degrés sur le quart nord-est, 2 à 4 degrés sur le nord-ouest, 4 à 6 degrés sur la moitié sud et 10 à 11 degrés près de la Méditerranée.

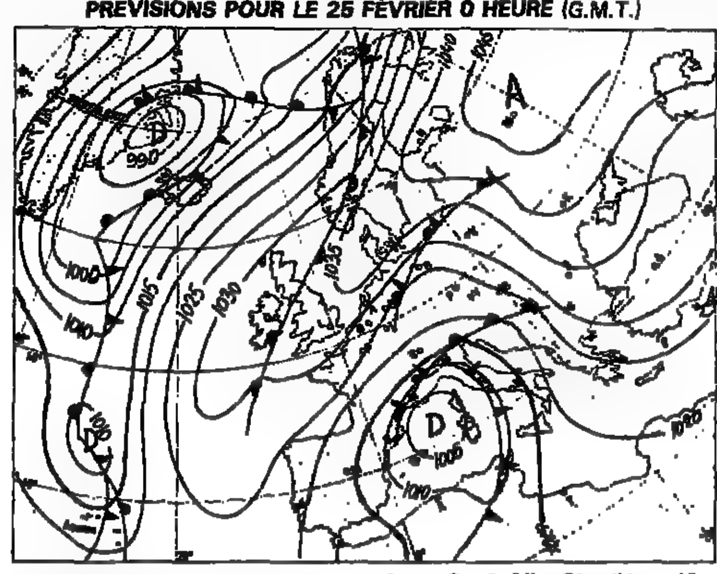
**Prévisions pour le dimanche**

La situation évoluera peu, le temps gris et froid persistera sur la plus grande partie du pays. La dépression restera bien centrée sur la France et commencera à se combler.

**Dimanche matin**, des nuages sur l'ensemble du pays, mais quelques quelques éclaircies tout de même des Pyrénées au Massif Central et sur l'Aquitaine. Par contre, de la Vendée et du sud de la Bretagne aux pays de Loire au Bassin parisien à la Normandie et aux frontières du nord-est, temps gris et brumeux avec des précipitations éparses. Des chutes de neige assez faibles se produiront même en plaine donnant par place du verglas.

Les températures resteront légèrement au-dessous de zéro sur toutes les régions de l'intérieur, toujours –5 à –6 degrés sur les sols recouverts de neige. Au cours de la journée, la France sera à peu près partagée en deux : sur la moitié nord, de la grisaille, des chutes de neige résiduelles éparses et des températures assez basses pour la saison, sur la moitié sud, ciel nuageux avec quelques éclaicies. Les températures seront en légère hausse, 7 à 9 degrés près de l'Atlantique et 11 à 12 degrés en bordure de la Méditerranée.

PRÉVISIONS POUR LE 25 FÉVRIER 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 février ; le second le minimum de la nuit du 23 février au 24 février) : Ajaccio, 9 et 6 degrés ; Biarritz, 10 et 4 ; Bordeaux, 9 et 3 ; Bourges, 8 et 3 ; Brest, 7 et 4 ; Caen, 7 et 4 ; Cherbourg, 6 et 3 ; Clermont-Ferrand, 8 et 1 ; Dijon, 8 et –1 ; Grenoble-St-Martin-d'Hères, 10 et –2 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 7 et –3 ; Lille, 4 et –1 ; Lyon, 6 et 0 ; Marseille-Marignane, 11 et 0 ; Nancy, 9 et –1 ; Nantes, 7 et 2 ; Nice-Côte d'Azur, 12 et 4 ; Paris-Montsouris, 8 et 1 ; Paris-Orly, 7 et 2 ; Pau, 7 et 2 ; Perpignan, 6 et 5 ; Rennes, 7 et 4 ; Strasbourg, 8 et 0 ; Tours, 6 et 2 ; Toulouse, 4 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 8 degrés ; Amsterdam, 2 et 0 ; Athènes, 16 et 8 ; Berlin, 3 et –2 ; Bonn, 8 et 0 ; Bruxelles, 4 et 0 ; Le Caire, 21 et 9 ; Iles Canaries, 20 et 16 ; Copenhague, 1 et –1 ; Dakar, 34 et 19 ; Djerba, 19 et 5 ; Genève, 6 et 1 ; Jérusalem, 17 et 9 ; Lisbonne, 15 et 6 ; Londres, 5 et 2 ; Luxembourg, 5 et –1 ; Madrid, 10 et 1 ; Moscou, –5 et –13 ; Nairobi, 28 et 12 ; New-York, 11 et 5 ; Palma-de-Majorque, 12 et 6 ; Rome, 14 et 6 ; Stockholm, 0 et –2 ; Tozeur, 19 et 9 ; Tunis, 16 et 8.

*(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)*

## PARIS EN VISITES

**DIMANCHE 26 FÉVRIER**

« Hôtel des Ducs », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Oswald.

« Notre-Dame », 15 heures, 10, rue du Cloître, Mme Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel du Châtelet », 15 heures, 127, rue de Grenelle (Art et promenade).

« L'Opéra », 14 heures, hall (M. Bouchard).

« Abbaye de Panthémont », 15 heures, 37, rue de Bellechasse (Mme Ferrand).

« Hôtel de Camondo », 15 heures, 63, rue de Monceau (Mme Hauller).

« L'île Saint-Louis », 15 heures, 47, quai Bourbon (Paris et son histoire).

« Hôtel de Soubise », 15 heures, 60, rue des Francs-Bourgeois (Visages de Paris).

## CONFÉRENCES

*14 heures, 60, boulevard Latour-Maubourg*, M. H. Brumfeld : « La Tunisie ».

16 heures : « La Thaïlande » ; 18 h 15 : « Singapour » (Rencontre des peuples).

15 h 30, 13-15, rue de la Bûcherie : « La chanson, des Années folles à nos jours » (Les artisans de l'esprit).

## BREF

### PROSPECTIVE

**LES JEUNES ET L'AN 2000.** — Le conseil général du Val-de-Marne présentera à l'Hôtel du département, du 27 février au 14 mars, une exposition intitulée *« Avec les jeunes pour l'an 2000 »*.

★ Hôtel du département, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 Créteil.

### VOYAGES

**PLUVIERS, GRÈBES ET GERFAUTS.** — La Société nationale de protection de la nature (SNPN) organise des voyages d'initiation à la nature d'un ou plusieurs jours. Les observations portent sur la connaissance de la flore et de la faune, le fonctionnement des milieux naturels et les problèmes d'aménagement et de protection de la nature. Relevé dans le calendrier printemps-été 1984 : initiation au chant des oiseaux en Berry du 2 au 7 avril ; orchidées et hérons des étangs de Brenne les 23 et 24 juin ; oiseaux d'Islande en juin ; ornithologie d'Ecosse en juillet.

★ SNPN, 57, rue Cuvier, BP 405, 75221 Paris cedex 05. tél. : 707-31-95.

## BULLETIN D'ENNEIGEMENT

**Voici les hauteurs d'enneigement au 23 février 1984. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (*61, boulevard Haussmann, 75008* Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.**

**Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.**

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 80-350 ; Notre-Dame-de-Bellecombe : 200-300 ; Bonneval-sur-Arc : 150-300 ; Carroz-d'Araches/Samoëns : 150-300 ; Chamonix : 105-245 ; La Chapelle-d'Abondance : 105-245 ; Châtel : 120-290 ; La Clusaz : 170-260 ; Combloux : 125-280 ; Les Contamines-Montjoie : 135-350 ; Le Corbier : 150-300 ; Courchevel : 185-230 ; Crest-Voland : 200-285 ; Flaine : 200-360 ; Les Gets : 160-260 ; Le Grand-Bornand : 100-300 ; Les Houches : 200-350 ; Megève : 190-230 ; Les Menuires : 170-250 ; Méribel : 145-230 ; Morzine-Avoriaz : 120-300 ; Peisey-Nancroix : 140-280 ; La Grande-Plagne : 175-335 ; Pralognan-la-Vanoise : 170-220 ; Praz-sur-Arly : 150-210 ; La Rosière : 220-330 ; Saint-François-Longchamp : 170-250 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 60-230 ; Thollon-les-Mémises : 135-200 ; Tignes : 190-310 ; Val-Cenis : 90-150 ; Val-d'Isère : 150-250 ; Valloire : 120-180 ; Valmorel : 230-300.

ISERE

Alpes-d'Huez : 260-490 ; Autrans : 60-150 ; Collet-d'Allevard : 150-200 ; Les Deux-Alpes : 120-350 ; Les Sept-Laux : 110-230 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 70-270 ; Villard-de-Lans : 70-210.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 150-190 ; Auron : 110-140 ; Beuil : 60-80 ; La Colmiane-Valdeblore : 100-120 ; La Foux-d'Allos : 135-175 ; Isola 2000 : 110-120 ; Montgenèvre : 110-160 ; Orcières-Merlette : 150-270 ; Les Orres : 150-180 ; Pra-Loup : 110-130 ; Puy-Saint-Vincent : 115-190 ; Risoul 1850 : 110-150 ; Le Sauze : 90-200 ; Serre-Chevalier : 140-220 ; Superdévoluy : 160-280 ; Valberg : 80-90 ; Vars : 90-140.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 35-80 ; Les Angles : 50-150 ; Ax-les-Thermes : 40-110 ; Barèges : 10-120 ; Cauterets-Lys : 210-260 ; Font-Romeu : 30-75 ; Gourette : 45-260 ; Luchon-Superbagnères : 50-140 ; La Mongie : 80-160 ; Saint-Lary-Soulan : 80-110.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 70-145 ; Super-Besse : 90-130 ; Super-Lioran : 100-150.

JURA

Métabief : 80-210 ; Les Rousses : 150-300 ;.

VOSGES

Le Bonhomme : 50-100 ; La Bresse : 100-150 ; Gérardmer : 40-90 ; St-Maurice-sur-Moselle : 100-190.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

**Presqu'île du bout de la Suisse, dernier canton à se joindre, en 1815, à la Confédération helvétique (exception faite du canton du Jura récemment détaché de celui de Berne), Genève se souvient d'avoir été une République. Sa voie particulière a été très tôt tracée, à partir de 1536, lorsque Calvin vint s'y installer. Dans les *années qui suivirent*, la ville devint non seulement le centre international de l'imprimerie, le berceau de la culture calviniste, mais une cité d'accueil pour les réformés des pays voisins, allemands, anglais, flamands, italiens.**

***La vocation internationale de la cité des bords du Léman ne devait par la suite cesser de s'affirmer. Pour ne citer que deux exemples, c'est un banquier protestant genevois qui fonda la Croix-Rouge et c'est à Genève que le président américain Wilson souhaita, en 1919, que siège la Société des nations.***

**Aujourd'hui encore, Genève reste avant tout le premier centre international du monde, et les Genevois d'origine ne représentent qu'à peine un tiers de la population de la ville. Son appartenance à un pays neutre, fruit d'une pure construction politique, qui n'a connu ni aventure coloniale ni guerre de conquête, et qui a inventé sa démocratie depuis sept siècles, lui permet de jouer mieux qu'aucune autre ce rôle de haut lieu de rencontres et de négociations internationales. Cette situation voue l'économie de la ville à une fonction tertiaire : les fonctionnaires sont surreprésentés dans la population active. Genève est aussi un centre universitaire très attractif, et la deuxième ville bancaire suisse après Zurich. Tout cela ne va pas sans quelques tensions d'ordre interne. Mais pour avoir une dimension internationale, Genève n'en est pas moins suisse, et, dans un contexte économique assez florissant, nul doute qu'elle parvienne à désamorcer ces tensions.**

C. T.

# LE CANTON

## Une ville à part et fière de l'être

UN canton qui a 130 kilomètres de frontière avec la France et 12 kilomètres avec le reste de la Suisse. Une ville qui n'est presque jamais représentée au Conseil fédéral de Berne (elle ne l'a été que trois fois brièvement, la dernière en 1919) et qui n'est donc pas prise en compte dans la « *formule magique* » qui fait la stabilité des gouvernements suisses, mais qui ne s'en plaint pas. Une ville qui a, déjà une fois, en 1979, été dirigée par un maire communiste, et qui le sera de nouveau à partir de juin prochain : Genève, décidément, fait un peu bande à part dans la Confédération helvétique, et somme toute en est fière. « *Après tout*, note M. Second, l'actuel maire de la ville, *il y a d'autres moyens de servir l'État que de participer à l'exécutif central.* »

Le rôle que joue la ville sur le plan international en est un, et non des moindres. Ce *modus vivendi* n'implique pas non plus d'attitude de rejet du côté de Berne, encore que la politique genevoise en matière d'aménagement du territoire et de construction par exemple, ou bien la souplesse de son système scolaire et universitaire, soient autant d'expériences que l'on préfère apparemment observer de loin à Berne plutôt que de devoir les étendre à l'ensemble du territoire.

L'autonomie relativement plus importante de Genève par rapport à la Suisse semble donc pour l'instant satisfaire tout le monde, et en premier lieu la ville elle-même, qui se porte à merveille : 225 000 emplois pour 356 000 habitants, soit un des taux d'occupation les plus élevés d'Europe ; un budget (dans la ville et dans le canton) en excédent, au point que depuis trois années les *impôts diminuent ; qui dit mieux ?* Le secret : une économie qui repose à 70 % sur le tertiaire ; des dizaines de milliers de *fonctionnaires* nationaux, à forte stabilité de revenus, et internationaux dont la présence attire *les sociétés multinationales* parfois de façon assez paradoxale : ainsi la Deutsche Bank a-t-elle choisi Genève plutôt que Zurich, de même que l'édition suisse du *Financial Times* ou la banque de données de Reuter.

### La montée du parti xénophobe

Pour faire quelque peu « bande à part », Genève n'en demeure pas moins typiquement helvétique, si l'on en juge par la façon dont y fonctionne la démocratie et dont le pouvoir y est partagé. « *Imaginez*, dit M. Second, *un gouvernement dans lequel il y aurait à la fois MM. Barre, Chirac, Lecanuet, Mauroy et Marchais* ». Telle est à peu près la composition du conseil administratif (le gouvernement de Genève) *dont les cinq départements* reviennent chacun à un parti différent et qui désigne chaque année parmi ses membres le maire de la ville pour un an. Le mandat de M. Second (radical) arrive à expiration en juin, date à laquelle il sera remplacé par M. Dafflon, communiste. Cette direction collégiale évite toute concentration du pouvoir entre les mains d'un seul homme et fonctionne « à la suisse », c'est-à-dire sans encombre.

Un grain de sable toutefois menace de se glisser dans cette belle mécanique, avec le succès que connaît depuis quelques années le Parti vigilant, mouvement qui se dit nationaliste et qui représente en fait *une droite populaire et xénophobe*.

Le Parti vigilant dispose depuis 1981 de 7 sièges sur 100 au grand conseil cantonal. Aux élections du 27 mars 1983, il a obtenu 13 sièges (soit 6 de plus qu'avant) au conseil municipal, tandis que les communistes perdaient 5 de leurs 15 mandats. Aux élections législatives d'octobre dernier il gagnait – comme les écologistes d'ailleurs – deux sièges supplémentaires au Parlement de Berne, grâce notamment à sa progression dans la région genevoise. Ce parti, qui a pour slogan « *Demeurons princes en notre ville* », a donc pour le moment le vent en poupe dans cette cité qui est pourtant le siège – entre autres – du Haut Commissariat aux réfugiés des Nations unies, et dont l'économie, par nature, est ouverte sur l'extérieur et a besoin des étrangers.

On est tenté de voir là un phénomène identique à celui que connaît un peu partout l'Europe occidentale, de Dreux à Amsterdam, en passant par Francfort. La différence cependant, c'est que Genève ne connaît pas le chômage, au contraire, et que les comportements xénophobes n'y sont par conséquent pas engendrés par la crise, si tant est qu'ils le soient ailleurs. La ville manque plutôt de main-d'œuvre. Les mesures visant à restreindre l'immigration étrangère en Suisse qui avaient été adoptées à la fin des années 60, mais ne concernaient pas les frontaliers, ont entraîné une augmentation spectaculaire du nombre de ces derniers. Ils sont vingt-cinq mille aujourd'hui à venir chaque jour travailler à Genève, en habitant en France. Ce *phénomène avait posé des problèmes*, au début des années 70, aux communes françaises (notamment une flambée des prix des *terrains et* des appartements) au point que le canton de Genève a conclu en 1973 un accord dit « *de rétrocession* » en vertu duquel il redistribue aux communes de l'Ain et de la Haute-Savoie 3,5 % de la *masse salariale* versée aux frontaliers, sur laquelle les impôts sont prélevés à la source en Suisse.

### Bien d'autres soucis...

S'il ne bénéficie à Genève d'aucune crise économique, le mouvement xénophobe recrute en revanche, là comme ailleurs, en milieu populaire, et c'est essentiellement aux dépens du Parti communiste genevois qu'il est parvenu ces dernières années à marquer des points. La présence de nombreux étrangers *pose certes certains problèmes*, concède le maire, notamment dans l'enseignement : « *Dans certaines classes, il y a plus de dix langues maternelles différentes.* » D'autre part, en vertu de la législation suisse, les candidats à l'asile politique bénéficient pendant la période, parfois très longue, d'examen de leur dossier, au cours de laquelle ils ne sont pas autorisés à travailler, d'indemnités d'assistance publique. On imagine les sentiments que cela peut éveiller dans certains milieux. Ces problèmes ne concernent réellement à Genève que quelques milliers de personnes, mais ils sont habilement exploités par le Parti vigilant.

M. Second se garde de dramatiser la montée de ce courant bien peu conforme aux traditions genevoises. Il attribue le phénomène à « *quelque chose de profond dans l'inconscient collectif* », dont relèverait également, d'après lui, la montée du mouvement écologiste : un côté restons entre nous, « *small is beautifull* », un réflexe de protection face à toutes les agressions, réelles ou fantasmatiques, une peur de l'avenir, du nucléaire, du béton, d'une société multiraciale ou anglophone. « *Le Parti vigilant*, dit-il, *est la face obscure d'un phénomène dont le mouvement écologiste est le côté soleil.* » M. Laurent Rebo qui dirige la Fédération des écologistes suisses n'est d'ailleurs pas loin de souscrire à cette analyse.

Cela étant, le phénomène n'est pas encore prêt de déstabiliser l'équilibre du pouvoir à Genève, et diriger cette ville c'est avoir bien d'autres soucis car cela consiste aussi bien, comme le fait remarquer le maire, « *à se préoccuper des chiens dans les squares ou des squatters, à recevoir le pape ou Mitterrand et à répondre aux journalistes sur les négociations Est-Ouest, les rencontres sur la Palestine ou sur le Liban* ».

CLAIRE TRÉAN.

**LES INSTITUTIONS GENEVOISES**

**AU NIVEAU DU CANTON**

*Un Grand Conseil* (Parlement) de 100 membres élus à la proportionnelle pour quatre ans.

Parmi eux :
- 26 socialistes.
- 25 libéraux ; 19 radicaux ; 13 démocrates-chrétiens (qui forment l'« *entente* genevoise »).
- 10 communistes (Parti du travail).
- 7 membres du Parti vigilant.

*Un exécutif* de 7 membres élus au scrutin majoritaire pour quatre ans.

**AU NIVEAU DE LA VILLE**

*Un conseil municipal* de 80 membres élus à la proportionnelle tous les quatre ans.

Parmi eux :
- 17 socialistes.
- 40 membres de l'« entente ».
- 13 membres du Parti vigilant.
- 10 communistes.

*Un conseil administratif* de 5 membres élus pour quatre ans et qui se partagent les départements (finances, affaires sociales, travaux publics, culture, sports). Ils désignent chaque année le maire parmi eux.

## La capitale de la cuisine française

« *LA Suisse est un pays où tout est neutre, même le goût* », affirmait en 1972 le premier Gault et Millau consacré à Genève. Que de changements en douze ans : treize restaurants ont des étoiles au *Michelin* et quarante-cinq ont une ou plusieurs toques dans le Gault et Millau. Genève est véritablement la capitale de *la cuisine française* ; avec ses trois cent cinquante mille habitants, elle abrite autant de restaurants « étoilés » et « toqués » que Lyon, qui compte trois fois plus d'habitants.

Mais il faut partiellement rendre à la France ce qui fait la gloire gastronomique de Genève : les chefs qui donnent le ton sont en majorité des Français établis dans cette ville. Arrivé *en Suisse en 1961*, l'*Annecien* Jacques Lacombe, 2 mètres de haut et presque autant de large, allait transformer les habitudes bourgeoises des Genevois. Révolutionnant d'abord le vénérable restaurant du Parc des Eaux-Vives, puis le buffet de la *gare Cornavin*, il s'installe en 1969 au Lion d'Or, à Cologny, en compagnie de son ami et collègue Louis Pelletier. Là où passe Lacombe, la cuisine lourde succombe. Le Lion d'Or obtiendra rapidement deux étoiles au Michelin, pourtant à l'époque peu enclin à « étoiler » les restaurants hors de France. Lorsque Bocuse et son équipe de Lyonnais réinventent une cuisine nouvelle que *la presse couvre immédiatement* de louanges, Genève est prête. Fini les fondues et les röstis, fini les sauces pesantes et indigestes : on va manger léger et aérien.

### Du bistrot au restaurant de chef

*Le talent culinaire français* allié au sérieux des restaurateurs suisses fait miracle. En 1973, Lacombe et Righetto (patron de L'Hostellerie de la Vendée) fondent la Cuisine de l'amitié, association qui réunit aujourd'hui encore les grands cuisiniers genevois, *presque tous* des Français... Les hôteliers suisses ne perdent pas de temps non plus : sous l'impulsion de Richard Lendi, de l'Hôtel du Rhône, ils engagent à tour de bras d'excellents chefs suisses et français. Politique payante, puisque aujourd'hui la cuisine d'hôtel à Genève est l'une des meilleures du monde. Il suffit de goûter les spécialités de Rastello à l'Hôtel Intercontinental ou d'aller au Noga-Hilton (Le Cygne), à la Réserve ou encore à l'Hôtel du Rhône (*Le Neptune*) pour s'en convaincre.

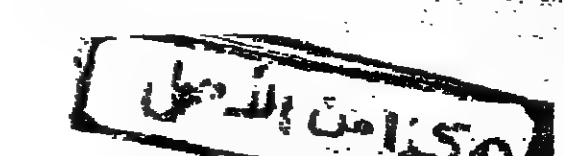
Les mille six cent soixante-dix-sept cafés, cantines et restaurants de Genève (*un pour deux cent* quinze habitants) nourrissent quelque cinquante mille personnes par jour. Si 90 % d'entre eux servent une nourriture plus proche de Mac Donald que de Bocuse, Genève compte quand même une bonne soixantaine d'établissements où l'on peut à la fois se nourrir et bien manger à des prix allant de 60 francs à 350 francs français.

Dur choix que celui du visiteur occasionnel : il sera tenté par des chefs confirmés et bardés de distinctions tels Louis Pelletier (Le Marignac), Gérard Bouilloux (Le Vieux *Moulin*), *Daniel Ficht* (Le Curling), Henri Large (Le Lion d'Or) ou Gérard Le Bouhec (Le Chambord), dont les prix ne sont pas plus élevés que ceux de leurs pairs en France (compter 350 francs pour un menu dégustation).

Son choix pourra également se porter sur d'autres établissements moins sophistiqués, mais offrant une excellente cuisine, tels La Chau*mière* à Troinex, Le Café de la *Place* à Plan-les-Ouates, Le Cerf-Volant à Cointrin ou La Cassolette à Carouge. Les prix y sont aussi plus modestes : compter 120 francs pour le menu de midi et 250 francs le soir. Mais une tournée gastronomique de *Genève ne serait pas complète sans* un repas pris dans un des bons bistrots de la ville. Genève abrite un des meilleurs (sinon le meilleur) bistrots *lyonnais* qui soient : Le Bœuf Rouge de Daniel et Paulette Huvet (menu de midi à 60 francs, à la carte environ 150 francs) et nombre d'autres *bistrots méritent le détour*. Parmi eux, Le Cigalon, dont le jeune chef Marc Daina a su s'imposer en peu de temps parmi les meilleurs, *Le Rosaire*, dont la *carte* des vins est une véritable bible pour connaisseurs, Le Saint-Germain, un bistrot de poissons à prix raisonnables, ou Le Patio, dont la décoration et la belle présentation des plats ne sont pas le moindre atout. Néanmoins, tout n'est pas parfait à Genève : *certains restaurants ou* bistrots artificiellement mis à la mode par des critiques trop complaisants méritent qu'on s'en détourne. Mais dans l'ensemble il n'y a pas de honte à parler de la gastronomie genevoise, au contraire.

MICHAEL WYLER.





# DE GENÈVE

## 30000 « INTERNATIONAUX »

# Une communauté qui demeure en marge

LA Société de banque suisse, dans une brochure publiée à l'occasion de l'exposition sur la Genève internationale qui se tient dans ses locaux jusqu'à fin février, cite en exergue Talleyrand déclarant, lors du congrès de Vienne en 1815 : « *Il y a cinq continents : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et Genève.* » Etonnant point de vue (peu aimable pour l'Océanie au demeurant) à une époque où Genève ne pouvait s'enorgueillir encore de la présence sur son territoire de l'Office européen des Nations unies, des cent vingt missions permanentes qui y sont accréditées, d'une quinzaine d'institutions intergouvernementales et d'une centaine d'organisations internationales non gouvernementales.

Si même aujourd'hui le point de vue de Talleyrand peut paraître excessif, il n'en reste pas moins que Genève demeure un phénomène sur le plan international au point qu'on l'imagine mal se jumelant avec une autre ville. Internationale, elle l'est puisque, pour un tiers, la population du canton est composée d'étrangers, ce qui constitue un record européen. La ville elle-même – qui compte 155 000 habitants – et le canton – qui en compte 350000 – sont discrètement investis par des fonctionnaires internationaux, des diplomates et leurs familles, en provenance de tous les pays, ce qui fait quelque 30 000 personnes.

Il y a une vingtaine d'années, Genevois et internationaux frayaient peu, ces derniers se recevant entre eux pour jouer au bridge, échanger des recettes de cuisine contre des adresses de restaurants en France, ou prendre des rendez-vous pour le ski ou le golf. Les Genevois reprochaient – et reprochent encore – aux internationaux de bénéficier de privilèges fiscaux et autres, notamment de pouvoir acheter du whisky hors taxes. Ils veulent ignorer que les revenus des fonctionnaires internationaux sont lestés par le prélèvement d'impôts à la source dont le montant est rétrocédé à leur gouvernement ou aux organismes qui les emploient.

Quant aux privilèges diplomatiques et aux possibilités d'effectuer des achats hors taxes, seuls les très hauts fonctionnaires internationaux de grade élevé, assimilés aux diplomates de haut rang, en profitent. En revanche, l'activité internationale stimule à Genève l'économie tout entière, et les internationaux sont certainement pour quelque chose dans le taux élevé de l'emploi (224 000 personnes employées, y compris les frontaliers et les saisonniers) et le fonctionnement des deux cent cinquante-quatre banques et des neuf mille cinq cent soixante-trois sociétés anonymes de la ville de Calvin.

Peu de mariages entre Genevois et internationaux et, si l'on se fréquente, c'est surtout entre gens du même milieu. M. Guy-Olivier, second maire de Genève, cite volontiers la réplique de la fille d'un banquier à une de ses questions : « *Nous n'invitons pas les employés de mon père, pourquoi inviterions-nous ceux de l'ONU ?* » Certes, le reproche souvent entendu suivant lequel les internationaux font monter les prix des loyers et les salaires des gens de maison n'est pas sans fondement. Mais il ne faudrait pas oublier que compte aussi la présence, entre Arve et Rhône, de sièges de grandes firmes privées américaines et de sociétés transnationales qui ne regardent pas de trop près les prix dès qu'il s'agit du confort de leurs responsables ou de l'élégance de leurs bureaux.

Les émirs qui, suivant l'exemple de la famille royale d'Arabie Saoudite, possèdent une résidence secondaire à Genève ou dans les environs, où ils trouvent ce qu'ils ne pourraient acquérir même à prix d'or dans leur pays – à savoir le miroir d'eau du lac et la vue sur les montagnes, – ont aussi leur part de responsabilité dans la hausse des prix comme l'ont également les diamantaires ou les grands bijoutiers de la ville et diverses catégories d'hommes d'affaires.

Une émission de la télévision suisse romande nous a appris en outre que, l'an passé, pas moins de vingt mille touristes arabes ont passé leurs vacances à Genève et y ont dépensé au total plus de 100 millions de francs suisses.

### Jeter un pont entre les deux communautés

Le Palais des nations reçoit chaque année quelque vingt-cinq mille délégués et cent vingt mille personnes de tous les pays en visites guidées. Mais ce n'est pas cela qui crée de bonnes relations avec la communauté locale. Il est de fait que tout le nécessaire n'a pas été accompli de part et d'autre pour jeter un pont entre la Genève genevoise et la Genève internationale, mais il ne faut pas pour autant sous-estimer les efforts qui ont été déployés en ce sens par les autorités genevoises et par le CERN (organisation européenne de recherche nucléaire, où l'on semble mieux doué que dans les autres organisations internationales pour établir des liens avec l'environnement humain) non plus que ceux du cercle de la presse et des amitiés étrangères, du cercle de juristes internationaux ou du club diplomatique.

En dépit des quelques tendances xénophobes qui se manifestent de temps à autre, la situation s'est nettement améliorée, notamment grâce à une initiative de Mme Mario-Claire Blanchard, épouse du directeur général du BIT (Bureau international du travail), qui avait mis dès 1965 sur pied, avec quelques volontaires, le Comité international de solidarité aux œuvres genevoises (CISOG).

Ce comité a organisé des ventes, des kermesses, des concerts, des expositions en faveur, entre autres, des enfants handicapés mentaux et de la recherche sur le cancer, et a réussi à contribuer pour plus de 2 millions de francs suisses à l'activité sociale de Genève. Il a publié, à l'occasion de l'Année internationale des handicapés, un remarquable ouvrage : *Un nouveau regard pour de nouvelles perspectives*, auquel ont collaboré notamment le Bureau international du travail, l'Organisation mondiale de la santé, l'UNESCO et la Croix-Rouge internationale. Le CISOG travaille en collaboration avec le Centre social protestant, organisme particulièrement actif dans l'aide aux travailleurs immigrés et aux réfugiés politiques, et avec Caritas, qui, outre son action dans le tiers-monde, assiste les détenus, les toxicomanes et divers marginaux.

### Incognito...

Il est indéniable que, si le rayonnement et l'activité de Genève sont infiniment plus vastes que ceux de toutes les autres agglomérations ayant le même nombre d'habitants, la ville le doit à ses étrangers qui l'obligent à se tourner vers l'extérieur. Il reste que le Genevois moyen ne tire aucun orgueil ni de ce que le Palais des nations soit plus vaste que le château de Versailles ni de voir régulièrement sur son écran de télévision défiler tous les grands de ce monde dans sa ville. Cela ne l'impressionne guère, comme le montre la mésaventure qui est arrivée au président Hosni Moubarak lors de la visite qu'il avait effectuée à Genève sur l'invitation du BIT.

Le soir, le chef d'Etat égyptien, se promenant à pied au bord du Léman avec son épouse, entra dans un des restaurants les plus cotés de la place, mais, n'ayant pas réservé, ne put obtenir d'y prendre un repas, même après avoir décliné son identité. L'incognito a toujours été aisé sur les bords du Léman. Ainsi le désintérêt de la population a-t-il permis aux négociateurs sur les euromissiles de tenir leur dernière séance dans le jardin botanique sans y être le moins du monde dérangés.

Les prix Nobel de la paix décernés en 1969 à l'Organisation internationale du travail et, en 1954 et 1981, au Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, deux institutions qui ont leur siège à Genève, ne flattent en rien l'homme de la rue, pas plus que l'existence dans sa ville des bureaux de l'Union internationale des télécommunications qui réglemente et planifie tout ce qui a trait à son téléphone, à sa radio et à sa télévision. Il ne songe pas davantage à tirer profit de la bibliothèque de l'ONU, qui s'est enrichie de centaines de milliers d'ouvrages sur tous les problèmes économiques, politiques et juridiques du monde. Elle est pourtant ouverte à tous, comme le sont celle de l'OMS, qui recèle la plus importante littérature médicale du monde, et celle du BIT, où l'on peut consulter tout ce qui est publié sur la législation sociale.

Les autorités municipales et cantonales genevoises sont, elles, parfaitement satisfaites de l'apport culturel des internationaux. Elles ne négligent pas non plus leur apport matériel, ne serait-ce que les *1 600 millions de francs suisses qui* sous diverses formes sont dépensés chaque année dans la Genève suisse par la Genève internationale.

ISABELLE VICHNIAC.

## Comme dans le Wisconsin...

QUELLE différence y a-t-il entre Geneva (Wisconsin) et Geneva (Switzerland) ? A première vue, une différence énorme : Genève a vu passer Jules César alors que Geneva, *dans l'Etat du Wisconsin*, fondée il y a seulement un siècle, a tout au plus vu passer M. Carter lors de sa campagne présidentielle. Mais ces deux villes ont en commun le nombre de leurs habitants de langue maternelle anglaise. Ils sont quelque vingt-cinq mille à Genève, comme à Geneva, et la cité suisse s'enorgueillit d'abriter une des plus importantes colonies anglo-saxonnes du monde.

Dès leur arrivée, les nouveaux venus sont pris en charge par des groupements de langue anglaise tellement nombreux qu'il a fallu créer une coordination : GELCOS est une organisation sans but lucratif dirigée par Philippe Reverdin, où les nouveaux venus recevront des informations sur les possibilités de logement, et un guide qui est une véritable bible sociale distribuée à onze mille exemplaires.

Outre leurs clubs et plusieurs librairies spécialisées, les Anglophones disposent d'écoles, d'une remarquable troupe théâtrale (Geneva English Drama Society), d'une radio libre périphérique, de treize communautés religieuses. Mais c'est sur le plan social que le succès est le plus grand : *l'American Women's Club* compte quinze cents membres ; côté hommes, l'American International Club en compte plusieurs centaines. *Le jour J* pour toutes ces associations, c'est le 4 juillet, jour de l'indépendance américaine. Des mois durant, on prépare le grand show qui attire plus de cinquante mille personnes. Les majorettes défilent, le katchup coule à flot et les décibels des orchestres folk et pop s'entendent à des kilomètres à la ronde.

Les Américains étant en majorité dans cette communauté de langue anglaise, l'approche de l'élection présidentielle aux Etats-Unis suscite une grande animation. Démocrates et républicains ont formé leurs clubs et sont partis en campagne. Traditionnellement, c'est à l'Hôtel Intercontinental que sont suivies les élections, plusieurs centaines de personnes passant la nuit dans une salle bardée d'écrans de télévision ou de téléscripteurs. Engouement d'autant plus étonnant dans cette ville dont les habitants suisses détiennent le record d'abstentionnisme aux « *votations* » locales...

M. W.

## LE SALON DE L'AUTOMOBILE

# Rencontre sur terrain neutre

LE 1er mars s'ouvrira pour dix jours le Salon de l'automobile qui se tient tous les ans à Genève. Dépourvue d'un constructeur national mais entourée de nations automobiles, la Suisse est par excellence le baromètre de la santé des différents groupes mondiaux.

Là mieux qu'ailleurs, la concurrence se *fait à armes égales* et *nul ne* peut suspecter les autorités helvétiques de vouloir favoriser tel ou tel constructeur lorsqu'elles imposent des normes antipollution particulièrement strictes. Tous ont ainsi dû s'adapter aux normes d'émission de gaz d'échappement qui sont devenues plus sévères en octobre 1982 et seront à nouveau renforcées en 1986.

Sur un marché à peu près stable – autour de 290 000 voitures de tourisme – depuis plusieurs années (malgré un recul de 0,6 % en 1982 auquel a succédé en 1983 un nouveau repli de l'ordre de 5 %), la comparaison de l'évolution des parts de marché n'est pas à l'avantage des firmes françaises. Et ce malgré un net affaiblissement du franc français au regard du franc suisse.

La République fédérale d'Allemagne occupe largement la première place des fournisseurs avec 42,5 % du marché. Elle le doit certes à ses constructeurs Volkswagen et BMW, mais aussi, depuis quelques années, aux filiales des groupes américains Ford et General Motors. C'est ainsi qu'Opel (GM), malgré un léger recul en 1983, a depuis deux ans dépassé Volkswagen comme première marque sur le marché, avec, l'an passé, un peu plus de 35 000 voitures vendues.

A noter aussi la percée spectaculaire d'Audi, qui a commercialisé un peu plus de 12 000 véhicules, soit une augmentation de quelque 35 % par rapport à 1982.

Comme dans tous les pays où ils ne sont pas bloqués par des quotas, les constructeurs automobiles japonais n'ont cessé d'accroître leur pénétration. Ils détenaient 7,1 % du marché helvétique en 1970 ; ils réalisent désormais 27,8 % des ventes. Toyota, dont les ventes ont légèrement progressé l'an passé (+ 0,9 %) malgré le repli du marché, a dépassé Renault dans le classement des marques et occupe désormais la quatrième place (derrière Opel, VW et Fiat) avec près de 19 000 véhicules immatriculés. Quant à Datsun (Nissan), lui aussi en légère progression, il talonne désormais le constructeur français. Les autres japonais réagissent de façon diverse, en hausse pour Mitsubishi (+ 21,6 %) et en *baisse pour Mazda* (– 7 %).

### La France en troisième position

La France, si elle conserve la troisième place *comme pays fournisseur*, ne cesse de voir ses positions s'éroder. De 17 % en 1981, sa part du marché suisse est tombée à 15,6 % en 1982 et 14,5 % en 1983. Les constructeurs français y connaissent une évolution identique à celle de leur marché national, bien qu'un peu exacerbée pour Renault. Sur onze mois en effet, la Régie a vendu 5 000 véhicules de moins qu'en 1982, soit un recul de 26,5 %.

Talbot, le grand malade de l'industrie automobile française, régresse aussi de 27,5 %. En revanche, Peugeot se porte bien (+ 8,6 %) et Citroën maintient à peu près sa part de marché malgré des ventes un peu plus faibles qu'en 1982 (– 5,3 %). Mais cela n'est guère satisfaisant compte tenu du lancement de la BX sur laquelle la marque aux chevrons comptait pour regagner des parts de marché.

L'Italie, ce qui ne saurait consoler les constructeurs français, quatrième pays fournisseur, régresse aussi. Sa part de marché est en effet tombée d'un peu plus de 12 % à 11,25 %, du fait principalement du recul de Fiat (– 9,4 %), mais aussi d'Alfa Romeo (– 11,2 %). Le lancement de la Fiat Uno n'a donc pas réussi à inverser cette tendance dans un pays où les modèles plus confortables se vendent mieux.

*Parmi* les autres pays fournisseurs, la Grande-Bretagne occupe désormais une place anecdotique malgré la soixantaine de Rolls et de Bentley vendues, tandis que la Suède, grâce à Volvo, progresse.

Ainsi, sur un marché non protégé et où seule compte la qualité des *produits, l'image de l'industrie automobile* française n'a cessé de se dégrader. Au moment où le marché français recule fortement, cela doit *inquiéter Renault comme Peugeot* S.A.

BRUNO DETHOMAS.












| | La ligne* | La ligne T.T.C |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 83,00 | 98,44 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 25,00 | 29,65 |
| IMMOBILIER | 56,00 | 66,42 |
| AUTOMOBILES | 56,00 | 66,42 |
| AGENDA | 56,00 | 66,42 |
| PROP. COMM. CAPITAUX | 164,00 | 194,50 |

# ANNONCES CLASSÉES

| ANNONCES ENCADRÉES | Le mm/col.* | Le mm/col. T.T.C. |
|---|---|---|
| OFFRES D'EMPLOI | 47,00 | 55,74 |
| DEMANDES D'EMPLOI | 14,00 | 16,60 |
| IMMOBILIER | 36,00 | 42,70 |
| AUTOMOBILES | 36,00 | 42,70 |
| AGENDA | 36,00 | 42,70 |

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

# L'immobilier

## appartements ventes

### 4e arrdt

**9, RUE ST-MERRI**
TR. BEL IMM. PIERRE DE T. Studios et 2 P. en duplex LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS S/pl. ts les jrs, 14/18 h. 271-90-44 - 327-82-40.

### 5e arrdt

Part. vd petit 2 P., Mouffetard, clair, mans., poutres, équipé. 380.000 F. Vis. les 24, 27, 28, 535-12-61 de 13 h à 20 h.

**Mo MAUBERT**
De bon imm. avec petite cour, jardin privatif. petite maison comprenant : 1) R.-de-ch., petit studio, cft. 2) Et. avec asc., indép. Petit duplex, confort. A vendre séparés ou ensemble. Prix intéressant 4, RUE DE LANNEAU Sam., dim., lundi 14/17 h.

### 7e arrdt

**Mo ÉCOLE MILITAIRE**
Bon imm. s/rue, calme, 3 pces, entrée, cuis., cab. toil., w.-c. Px intéressant. 37, rue du Champs-de-Mars, samedi, lundi, mardi 14/17 h.

### 8e arrdt

AV. GEORGE-V TRÈS GD STAND., 6 P., 300 m², 4e ét. Px élevé, justifié. DORESSAY. 624-93-33.

### 12e arrdt

Mo REUILLY-DIDEROT bel imm. récent, 2 P., cuis. bains, 50 m², 5e étage, park. GARBI. 567-22-88.

### 13e arrdt

1-3, r. CAMPO-FORMIO pptaire vd ds immeuble rénové studette, tt cft ...150.000 F. 2 P., cuis., bns ...385.000 F. 3 P., cuis., bns ...630.000 F. S/pl. ce jour, 14 à 18 h.

### 14e arrdt

**Mo PERNETY**
2 pces, coin kitch., s. d'eau, w.-c., 2e étage sur rue PRIX INTÉRESSANT Chff. cent., 2, rue Pernety, sam., dim., lundi, 14/17 h.

### 15e arrdt

28, R. FOSSÉS-ST-BERNARD studio caractère sur verdure confort, calme, soleil. 220.000 Sur place, samedi, 14 à 18 h.

JAVEL GUTENBERG, 2e ét. 2 appts mitoyens, 2 P., Sud-Est 599.000 F. Tél. 577-96-85.

### 16e arrdt

**Mo PASSY**
Bel imm., p. de taille, tout confort, 4e ét. calme, 2 pièces, entrée, cuisine, bains PRIX INTÉRESSANT 90, rue Raynouard Sam., dim., lundi 14/17 h.

1 ter, RUE POMEREU jeudi 13/16 h, duplex original BEAU VOLUME - 2 500 000 F

### 17e arrdt

**RUE VERNEUIL**
Superbe appt sur jardin 3 entrées. Tél. 544-39-40.

**WAGRAM**
6 P., 160 m² + 2 chambres service. Prix justifié.
**LERMS. 355-58-88.**

### 18e arrdt

MONTMARTRE Sté vend, immeuble neuf, caractère, 2e ét., grand séjour 3 chambres, soleil, parking prix élevé justifié. Téléphone : 883-30-30.

**SACRÉ-CŒUR**
bel immeuble, 3 p., cft, asc., 3e ét. S/place, samedi de 14 h à 17 h, 29, rue du Mont-Cenis.

### Province

**A SAISIR**
**MEGEVE**
ROCHEBRUNE, PRÈS PISTES
**ORÉE DES NEIGES**
CHEMIN DES PERCHETS GRD LUXE, CHEMINÉE LIVING, 2 CHAMBRES, 2 BAINS, DÉCORÉS.
**830.000**
(50) 21-41-02.

10 mn de la mer, 40 mn de la montagne, à BEZIERS. Vnds studio, cuisine séparée, s. de bns, terrasse, surface 47 m². 175.000 F. BLAYAC, 4, rue Tourventouse, 34500 BEZIERS.

**MENTON**
Appt. 2 chbres, séj., cuis., s. de b., cave, 3e ét., asc., vue panoramique, imprenable sur mer. 5 mn. à pied, centre-ville. Px : 800.000 F. (3) 954-71-99.

**CHAMONIX**
dans petite résidence en plein soleil, superbes appartements ttes surfaces à aménager, à part. de 145.000 F. AVIS, 404, rue Joseph-Vallot, Chamonix (50) 53-05-60 ou 274-24-45.

Promenade des Anglais Nice, particulier cède directement très bel appartement, grand living, 2 chambres, 7e étage, grandes terrasses, vue imprenable sur mer et montagnes. Tél. (93) 53-22-01.

Part. cède directement très bel appartement neuf jamais occupé, pied dans l'eau en duplex, 3 chambres, 2 salles de bains, grand living, vue imprenable baie de Nice. Téléphone : (93) 82-23-74.

**LA CIOTAT**
F 3 dans imm. prox. plages. Prix 320.000 F. Ecrire VERGEZ, B.P. 349 PAPEETE, TAHITI.

**NICE CENTRE**
Vaste appt d'angle, étage élevé, vue dégagée sur jardin, triple exposition, chf. cent. individuel, asc., prox. mer, commerces, écoles. (93) 85-87-92

EXCELLENT PLACEMENT IMMOBILIER à quelques min. du centre de TOURS RÉSIDENCE DE LA RONCERAYE Studios et 2 pces, possib. prêts convent. A.P.L., Rens. : CENTRE LOIRE PROMOTION 6, rue Néricault-Destouches 37000 TOURS. (47) 05-74-12.

**CASSIS (13)**
F 4, plein centre + grande terrasse, immeuble standing, px 1.000.000 F. F 2 proximité PORT, REFAIT NEUF, 420.000 F. STUDIO, proximité PORT, PARFAIT ÉTAT, 270.000 F. LOCATRIM CASSIS (16-42) 01-81-60.

## appartements achats

Recherche 2 à 4 P., Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 873-20-67, même le soir.

**SAINT-PIERRE**
RECH. TRÈS BEAUX APPTS CENTRE ET OUEST PARIS
**563-11-88**
28, RUE WASHINGTON.

Je rech. de toute urgence pour client ayant vendu BEAU SÉJOUR 2 CHBRES imm. qualité Nogent-s/Marne, Fontenay-ss-Bois, La Varenne
**DEMICHELI**
873-50-22 et 47-71.

## locations non meublées demandes

### Paris

Pour Personnel et dirigeant IMPORT STÉ EUROPÉENNE mondialement connue, recherche appartements 2 à 8 pièces. Villes Paris et env. 504-01-34, poste 10.

### Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pav., ttes banl. Loyer garanti. 10.000 F. 283-57-02.

## locations meublées demandes

### Paris

**EMBASSY-SERVICE**
8, av. Messine, 75008 PARIS APPARTEMENTS STANDING UNIQUEMENT
**562-78-99.**

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

## immeubles

Mo Pte-CLIGNANCOURT, bel imm. 4 studios et trois 2 P. 165 m², libres. 570.000 F. BON PLACEMENT. 224-18-42.

## locations ventes

**ÉVRY 29**
ÉVRY, Quartier Résidentiel
Maisons individuelles bon standing
« Location, vente »
Bail de 3 ans assorti d'une promesse de vente.
Villa Gripet.
Maison décorée sur place.
rue du Gripet à Evry.
Sam., dim. de 11 à 13 h et de 14 h à 18 h. Lundi de 14 h à 18 h. Tél. : 077-74-99.
En semaine Boutique OCIL. 522-22-22.

**LES MAISONS D'ASNIÈRES**
28 maisons terrasse près de PARIS.
Habitables immédiatement.
Bail 3 ans avec promesse de vente.
Rens. et visite sur place, angle av. de la Redoute et rue Emile-Zola.
Sam., dim. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Lundi de 13 h à 18 h
Téléphone : 799-88-45.
Et Boutique OCIL : 522-22-22.

## bureaux

### Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de sociétés et tous services. 355-17-50.

Société Commerce Internat. rech. BUREAUX à louer 60/70 m², 8e, 16e, NEUILLY. Tél. : 225-47-00.

VOTRE SIÈGE SOCIAL R.C. 160 F. S.A.R.L. 180 F. Constitution rapide de société G.S.M.P., 4, rue des Deux-Avenues, 13e. Tél. 585-85-11. 54, r. de Crimée, 19e : 607-82-00.

## fonds de commerce

### Ventes

Cause retraite, vends murs et fonds de commerce. Affaire renommée, tenue 35 ans, centre ville, 130 kms Nord Est de PARIS. Magasin de meubles en S.A. Surface vente 500 m². Vitrines en angle : 20 m. Appart. 150 m². Possibilité de céder locaux commerciaux d'une part, maison d'habitation attenante d'autre part. Renseignements : Maître PROTIN. Tél. (23) 59-32-60, 2, rue de l'Echelle-du-Temple, 02200 SOISSONS.

## boutiques

### Ventes

IDÉAL PLACEMENT limite Neuilly-Levallois boutique, louée 28.000/an. px murs. 320.000 F direct par propriétaire. 329-58-65 (après 19 h. 329-96-42).

### Locations

**66 CHAMPS-ÉLYSÉES**
Sans pas-de-porte, boutique très bien placée, galerie, 45.000 F mensuels. 525-50-23.

## villas

Au cœur de la Provence part. vd dans résidence sur 450 m², villa F 5, garage, piscine 10 × 5, arrosage automatique avec puits, cuis. équipée, 600.000 F dont 220.000 F prêt cessible. (90) 47-13-31.

Part. vend à Hillion (22), 12 km Saint-Brieuc. Vue sur la mer. Maison F 5 sur sous-sol construction 1977. Sél., salon, cuis. aménagée, 3 chbres, s. de bs, 2 w.-c., chauf. électr. Sur 749 m². Terr. Px : 490.000 F. T. : (16) 96-32-22-16 ap. 18 h.

**78 RAMBOUILLET**
belle mais. 73, salon, salle à manger, cuis. équipée, cheminée, 6 chbres, 2 bains, salle de jeux, garage, jdin. Urgent. Px intéressant. 634-13-18.

## domaines

Achète PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Ecrire Nº 202.089 à : ORLET, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

## fermettes

**100 % DE CRÉDIT**
A 190 KM SUD DE PARIS FERMETTE 4 pièces, s. d'eau, w.-c., dépend., s/1.900 m² 190.000 F. L. THYRAULT, 89170, SAINT-FARGEAU. Tél. 16 (86) 74-08-12 ou après 20 h (86) 31-13-93.

## propriétés

**MOULIN ANCIEN**
RÉNOVÉ 45' Paris Sud-ouest RER A 8 KM 300 m² HABITABLES + Nombreuses dépendances 2 ha de TRÈS BEAU TERR. bordé PAR L'ORGE AFFAIRE TOUT A FAIT EXCEPTIONNELLE
**DEMICHELI**
873-50-22 et 47-71.

EN PÉRIGORD Part. vd très belle maison en p. de taille en forme de U, pisc. incorporée dans celui-ci, 14 ch. avec salles de bains, salle à manger 110 m² + petite salle à manger, cuis., dépend., gar. plus de 800 m² pouvant être aménagé. Pourrait convenir à Hôtellerie de luxe, Maison de retraite, restauration, etc. Pouvons fournir photo. Ecrire Nº 503 à HAVAS 10, av. d'Aquitaine, 24000 PÉRIGUEUX. Tél. après 19 h au 16 (53) 55-19-10. Discr. assurée.

YONNE 89, vend 650.000 F propriété à 12 km d'Auxerre, 2 h de Paris, 1 ha 500 clos. 7.500 m² de bois, un étang. Villa sur s/sol complet comprenant 1 cuis., 3 chambres, salon avec cheminée, salle à manger, isolation électrique, terrasse 12 m X 5 m sous la terrasse, salle de jeux avec bar en pierres. CATTELAIN (4) 487-34-20.

Paris sud 15 km, magnifique maison récente, vue sur parc 9 pces principales, 230 m² habitables, garage 2 voitures sur terrain 608 m². Prix 1.700.000 F. La Clé-des-Champs, 43 bis boulevard Jean-Rose, 77100 Meaux. Tél. 009-43-61.

**LOIRET**
160 km de Paris, vend
- UNE MAISON DE MAITRE, 6 P., cuis., s. de bns, de bourg, ts commerces, tt cft, sur 1.500 m² de terrain clos. 580.000 F.
- FERME RESTAURÉE, 6 p., cuis., 2 s. de bns, tt cft, sur 2 ha clos (pce d'eau + dépend.). 600.000 F. Tél. (16-86) 26-82-57.

## terrains

**VILLIERS-S/MARNE**
Très beau terrain, 1.000 m QUARTIER CALME. Pro transports. A-4, RER 2 km
**DEMICHELI**
873-50-22 et 47-71.

Rech. terrain à bâtir banlieue sud, même avec pe maison. 938-87-27.

COTE D'AZUR VILLEFRANCHE-SUR-MER Terrain constructible 1 500 750 000 F TTC. Vue exce Part. (1) 701-11-12.

## pavillons

VILLENNES-s/SEINE, pptr vend belle maison s/sol co plet, salon, s. à manger, b + 3 chbres, bns, gde cuisi 2 garages, sur 1.000 m² terrain env. Prix 620.000 Téléphone : (3) 918-23-88.

A vendre pavillon 5 pces Plessis-Trévise (94), cui amén., 3 s. de bns, chemin grenier am., gar. 2 voit., cav à vin, terr. 553 m² Sud, te rasse. Rep. prêt 330.000. tot. 1.000.000 F. Tél. BE NIER de 10 h à 19 h, 209-16-6

## maisons de campagne

Vends MAISON, village envir BÉZIERS, 20 km de la me Libre juin. 130.000 F. H.R. (63) 38-36-83.

Maison 3 pces, cheminée, po tres, sur 1.000 m², belle vu 128.000 F. (16-33) 24-34-1

Cause décès, vd maison pe bourg Vendée. 3 p., cuis., w c., cave, cour et jardin, gren et déberras. 50.000 F. (51) 87-81-82 ou (41) 88-59-9

## viagers

Etude LODEL, 35, bd Volta PARIS-XIe. Tél. : 355-61-5 Spécialiste viagers. Expérien discrétion, conseils.

## immobilier information

SUISSE Près de Montreux Chalets dès fr 220.000, lu villas dès fr. 325.000 appts d fr 100.000. Hyp. 70 % 6 1/2 %. Contactez H. SEBO S.A., Tour grise 6, CH-10 LAUSANNE. Tél. : 21/28261

## OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

- **RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER** — Réf. VM 14761 D
- **RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE** Emballage — Réf. VM 10371 C
- Rhône-Alpes **2 INGENIEURS DE RECHERCHE**
  Ingénieur chimiste — Réf. VM 15428 P
  Ingénieur électricien-électronicien — Réf. VM 15428 N

Renix

- **2 INGENIEURS ELECTRONICIENS:**
  1 responsable qualité fournisseurs — Réf. VM 20/845 F
  1 responsable de projets — Réf. VM 20/845 H

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie à

**GROUPE EGOR**
8 rue de Berri 75008 Paris.

egor — media system
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

Importante Société menant des projets de pointe recherche
**INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES**
Logiciel/Temps réel. Connaissance micro-processeurs commutation paquets et soft-base
Débutants ou confirmés
Salaire motivant
INFORMA, 7, rue Pasquier 75008 PARIS ou tél. pour r.-v. : 742-14-40, poste 16.

Sté immobilière rech. collaborateurs ayant (ou ayant eu) contacts et relations dans la profession. Pourcentage élevé. Mme BACHELIER : 500-54-00.

## emplois internationaux

**LYCÉE FRANÇAIS DE LOS ANGELES**
recherche
**PROFESSEURS :**
français, philosophie, maths, histoire-géographie, sciences naturelles, physique-chimie, dessin et instituteurs/institutrices. Envoyer c.v. et photo 3261 Overland Avenue Californie 90034.

## DEMANDES D'EMPLOIS

HOMME, 35 ans, cherche place commis de ville, peinture ou chef d'équipe Paris ou étranger. M. CHRISTIAEN Gilles. Tél. 962-44-28 ou 962-48-33.

J.F., 30 ans, parfaite trilingue, all., angl., dipl. écoles des Hôtesses. Exp. rel. publiques, milieu diplomatique, presse. Disp. de suite. Ch. poste en rapport. Etudie toutes propositions. Ecrire sous le nº T 044.476 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

DIRECTEUR CCIAL Cadre III, 39 ans, 15 ans expér. industrie, bil. anglais, disp. pour déplacem., rech. poste à responsabilités. Basé à Paris ou Sud-Est France. Ecrire sous le nº T 044.449 M, RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.F., 30 ans, parf. tril. allem., angl., dipl. École des hôtesses. Expér. relations publiques, milieu diplomatique, presse, disponible de suite, cherche poste en rapport. Étud. ttes proposit. Ecrire sous le nº T 044.448 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

**CHEF DU PERSONNEL**
J.F., 39 ans, présidente C.E., réunion D.P.D.S., recrutement, mise en œuvre des procédures d'organisations et dispositions législatives, formation, suivi administratif global de la fonction et maîtrise parfaite de la paie et de ses paramètres. Ecrire sous le nº T 044.394 M. RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

## automobiles

## ventes

### de 5 à 7 C.V.

Part. vds VW Coccinelle Cabriolet 1981, 37.000 km (immat. Italie). Bon état général. 22.000 F sans francisation. Tél. (soir) 859-94-74.

### plus de 16 C.V.

**FERRARI 308 GT 4**
12/77 mot. 4.000 km. 300 CV. Véhicule 45.000 km. Peint. neuve, jantes GOTTI. Pirelli P 7. CHAINE HI-FI, climatiseur. M. GAUVIN. 490-34-34.

## deux-roues

YAMAHA XS 850 AVRIL 1980 45.000 km ÉQUIPÉE : tête de fourche YAMAHA-Sonauto sacoches KRAUSER top-case sacoche de réservoir pare-cylindres
**PRIX 10.000 F.**
Téléphone : 961-09-45 après 19 h. M. QUEMENER.

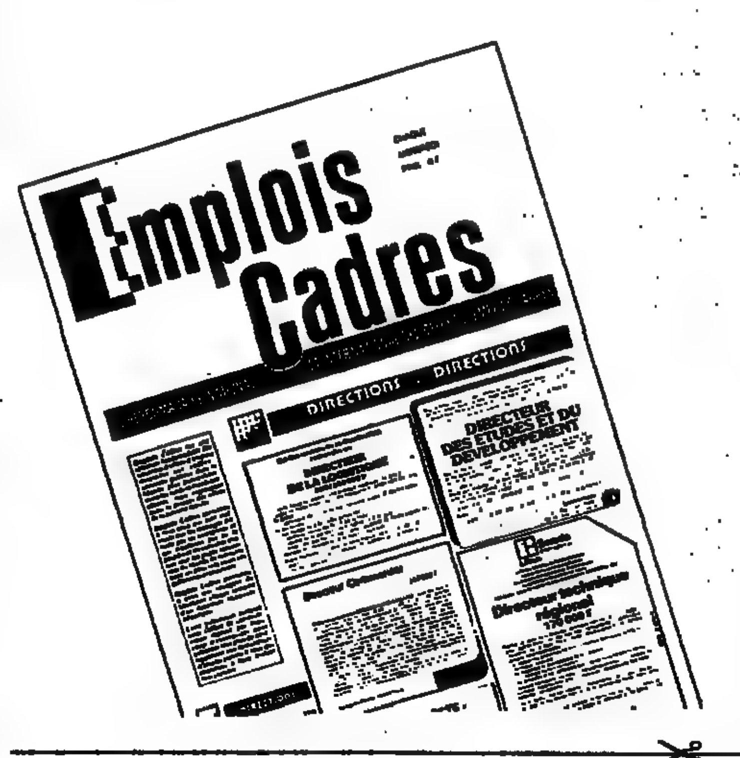
## capitaux propositions commerciales

Prêts : logements, commerces, hypothécaires, internationaux. Etude Sully Paris, 606-03-03.

# Emplois Cadres

« EMPLOIS CADRES » est une sélection hebdomadaire des offres d'emplois destinées aux cadres regroupant les annonces publiées dans Le Monde la semaine écoulée et une sélection d'annonces du Herald Tribune

Chaque mercredi chez votre marchand de journaux, 6 F




BON DE COMMANDE « Emplois Cadres » numéro :

NOM ............................PRÉNOM ............................
ADRESSE ............................
CODE POSTAL ...........VILLE ............................
NOMBRE D'EXEMPLAIRES ...........x 7 F (Frais de port inclus) ............

Commande à faire parvenir avec votre règlement au « Monde », Service de la vente au numéro 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Votre commande vous parviendra dans les plus brefs délais.

# l'agenda du Monde

### Animaux

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins. Cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphoner : au 531-61-98 le soir, après 19 heures.

### Artisans

**LIBRE PEINTRE**
petit et grands travaux Paris et banlieue, petits prix - GARANTIE 10 ANS. Renseignements : 464-35-27.

### Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner. 588-74-36.

### Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE (évier + cuisson + meuble + frigo + robinetterie) en 1 m. 2.800 F. Paris SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e, ouvert le samedi. 222-44-44.

### Canapés

**COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS**
CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous faite profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.510 F. Un canapé 3 places en cuir véritable à 6.650 F. En veau pleine fleur à 8.800 F.
Alors, mettez le cap sur CAP : vous verrez c'est direct.

**CAP** 37, r. de Citeaux 75012. 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007. 555-88-22.

### Enseignement

**PARTIR A PAQUES**
Il n'est pas trop tard pour aller en Angleterre ou en Allemagne Club A 3. Séjours Linguistiques 10, rue St-Marc, 75002 Paris Téléphone : 508-94-59.

### Papyrus

PAPYRUS D'ÉGYPTE peint main, gros, 1/2 gros, particuliers, à partir de 55 F. 85, rue Michel-Ange, 75016 PARIS. Tél. : 651-61-67.

### Jeux

ANGLAIS COMMERCIAL TECHNIQUE Tél. : 271-82-12. Journée JEUX PÉDAGOGIQUES ouverte au public le LUNDI 27 FÉVRIER 1984 9 h-12 h Création par groupe de travail. Langue utilisée : anglais ou français. 13 h 30 - 16 h 30 Mise au point et expérimentation des réalisations à ASSOCIATION REILLE salle 27 34, av. Reille, 75014 Paris Mo Cité-Universitaire/Glacière Règles des jeux créés envoyées à chaque participant.

### Moquettes

A SAISIR
**MOQUETTE 100 % PURE LAINE**
**PRIX POSÉE 76 F TTC m²**
Téléphone : 858-81-12.

### Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES 10' Pte Italie, Paris Tourisme. A midi, restaurant ouvert à tous, repos retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés. Petit animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry 94800 VILLEJUIF. Tél. (1) 726-89-63 - (1) 638-34-14.

### Vacances

### Tourisme

### Loisirs

MULTIPROPRIÉTÉ A TIGNES VAL-CLARET Particulier vend ou loue à Inter-Résidences les trois premières semaines d'avril (vacances scolaires) d'un studio 4 personnes. Grand confort. Téléphone : 461-45-41.

**BENIDORM**
(Espagne) location studios/appartements à la semaine à partir de 600 F tout compris CLAUDINE. Téléphone : (1) 360-47-02, h.b.

Plonodiern, Sud-Finistère loue chaumière, 800 m plage, tt cft. 4 pièces. Libre juin à sept., 1.600 F la semaine. Téléphone : (98) 81-50-97.

TIGNES/GRANDE-MOTTE Club-Hôtel 1re semaine de mars, vend studio 4 personnes. 25.000 F. Tél. : 056-29-39.

LOCATION CAP-D'AGDE LANGUEDOC MÉDITERRANÉE LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS TARIF SANS SURPRISE 3e SEMAINE GRATUITE. Ecrire AGENCE MERCURE 34300 CAP-D'AGDE (C).

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل



Le Monde

# économie

## AFFAIRES

### FACE AUX GÉANTS AMÉRICAINS IBM, ATT ET ITT

## L'Europe a le plus grand mal à constituer un front uni dans les industries de la communication

Après avoir abandonné aux Japonais et aux Américains la maîtrise du marché mondial des composants électroniques et de l'informatique, les Européens vont-ils baisser les bras dans un domaine qui demeure un de leurs points forts, les télécommunications ?

Face à la double offensive des géants américains IBM et ATT pour imposer leurs normes au niveau mondial et s'implanter solidement sur le marché européen, les gouvernements et les industriels de la CEE *ont manifestement* la plus grande peine à coordonner leurs actions. Comme si les professions de foi européennes des uns et des autres n'étaient qu'un rideau de fumée derrière lequel chacun cherchait à tirer seul son épingle du jeu, en traitant au *mieux de ses intérêts propres* avec l'un des deux Américains, voire avec cette autre multinationale d'Outre-Atlantique qu'est ITT (International Telephone and Telegraph).

Dynamisées par la déréglementation des communications aux Etats-Unis, s'appuyant sur une politique de Washington plus « agressive » que jamais vis-à-vis de l'extérieur, IBM et ATT ont engagé une double course de vitesse. D'une part, chacun des deux mastodontes cherche à prendre, face à l'autre, le maximum de positions sur le Vieux Continent. D'autre part, tous deux ont un objectif commun : *éviter* la constitution d'un front uni des Européens qui les obligerait à négocier dans de moins bonnes conditions. Bref, IBM comme ATT ont intérêt à diviser pour régner, à occuper très rapidement le terrain afin de rendre les choses irréversibles et à vider, par avance, de sa substance tout accord entre Européens.

Ce front européen, la France, qui assume jusqu'au mois juin la présidence de la CEE, cherche aujourd'hui à le promouvoir. Tant à l'Élysée qu'aux ministères de l'industrie ou des PTT, on est convaincu de l'urgence et de la *nécessité de constituer un « espace européen des communications »*, avant de négocier éventuellement avec les géants américains. D'où les discussions avec British Telecom pour l'ouverture réciproque des marchés publics du téléphone des deux pays ; les actions en faveur d'une normalisation européenne (notamment avec la Bundespost allemande pour le radiotéléphone cellulaire) ; les appels du pied répétés de M. Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT, vers l'Italie et l'Espagne. D'où enfin une plus grande identité de vues avec les services des Communautés *européennes, notamment* avec M. Davignon, le commissaire chargé des affaires industrielles.

Force est pourtant de constater que les efforts déployés par Paris n'ont pas été, jusqu'à présent, couronnés de succès. La semaine dernière, M. Solana, le président de la Telefonica, l'administration espagnole, a rencontré les responsables français à Paris. L'ambiance des réunions n'a guère été chaleureuse. En fait, l'Espagne vient, après de longues et difficiles négociations, de conclure un nouveau bail avec ITT, dont la filiale locale, la SESA, est un des principaux fournisseurs de *Telefonica. Madrid a choisi le « système 12 »* d'ITT, et le marché espagnol de la commutation publique paraît bel et bien fermé à CIT-Alcatel.

En Allemagne fédérale, Siemens vient de signer avec IBM-Deutschland un accord aux termes duquel la société allemande commercialisera, sous son nom, les disques pour grands ordinateurs (3380) du numéro un mondial de l'informatique. Ces disques seront intégrés aux ordinateurs « compatibles IBM » d'origine japonaise, que Siemens vend actuellement. Jusqu'alors, la société allemande s'approvisionnait en disques compatibles auprès de Fujitsu. Cet accord, le premier du genre conclu par IBM, pourrait déboucher sur une coopération plus vaste en informatique, *mais aussi dans les télécommunications.* Ainsi, IBM souhaite participer – pourquoi pas en coopération avec Siemens ? – aux vastes programmes de la Bundespost en matière de vidéographie et d'annuaire électronique.

Hormis la *création d'un centre de* recherche en informatique, commun entre Siemens, International Computers Limited (ICL) et Bull, les approches des Français sont restées lettre morte. Comme si, outre-Rhin, on ne souhaitait pas ouvrir de réelles et *vastes discussions, notamment* avec la CGE, dans les télécommunications, la fusion Thomson-CGE ayant semé une nouvelle fois le trouble sur la stratégie française.

L'Italie sera-t-elle le premier pays que se partageront IBM et ATT ? *Ses divisions internes et l'absence de* toute politique coordonnée au niveau gouvernemental peuvent désormais le laisser craindre. Fin décembre, ATT a *pris* 25 % du capital du groupe privé Olivetti, fleuron de l'électronique de la péninsule, en *se substituant aux intérêts français* rétrocédés... quelques semaines auparavant.

De son côté, IBM a pris des contacts avec le groupe public STET, rival d'Olivetti. Filiale de l'IRI, la STET est la holding qui gère les multiples intérêts de l'institut dans l'électronique : composants électroniques avec SGS-Ates, télécommunications avec Italtel, qui produit les matériels et la SIP, gestionnaire de réseaux téléphoniques, automatismes avec Selenia et Elsag. Les négociations avec IBM portent sur chacun de ces domaines.

Le groupe américain pourrait produire *avec Italtel des centraux* téléphoniques (PABX) et éventuellement sous-traiter à l'entreprise italienne la fabrication de son micro-ordinateur « PC ». IBM pourrait entrer à hauteur de 15 à 30 % dans le capital de SGS-Ates. Le numéro un de l'informatique, intéressé par la robotique, discute aussi avec Selenia et Elsag, qui doivent se regrouper.

### L'attitude ambiguë de la CGE

Enfin, l'Italie s'interroge sur une « déréglementation » de ses réseaux télématiques. On envisagerait de créer un ou plusieurs réseaux de données privés en coopération avec IBM (donc avec ses normes), connectables aux réseaux téléphoniques existants. Ce projet de privatisation, manifestement le point le plus délicat des négociations, a entraîné une vive réaction du parti communiste italien, qui, en revanche, serait moins hostile aux accords de type industriel.

D'autres partenaires étrangers sont envisagés par la STET : ITT ou *le japonais NEC par exemple.* On remarquera qu'aucun européen n'est, en fait, dans la course, CIT-Alcatel (groupe CGE) étant considéré avec quelque suspicion par le groupe public.

En Grande-Bretagne, si ATT s'est vu refuser au dernier moment par le gouvernement la prise de contrôle de la société de circuits intégrés INMOS, IBM a réussi à s'allier à British Telecom pour construire le réseau bancaire de transfert électronique de fonds britannique (1). Quant à l'offensive engagée par les PTT françaises, elle rencontre de sérieuses oppositions.

*L'ouverture du marché français* à General Electric Cy et Plessey, d'une part, et celle du marché britannique CIT-Alcatel, d'autre part, sur une base d'environ 100 000 lignes par an pendant cinq ans ont fait l'objet de propositions réciproques la *semaine dernière.* Mais au sein de British Telecom, les avis sont partagés. Les industriels, eux, hésitent, à commencer par la société française CIT-Alcatel.

Ce n'est pas là le moindre des paradoxes. Si les PTT se veulent désormais résolument européennes, la CGE a une attitude pour le moins ambiguë. D'abord, elle a quelque-peu tendance à vouloir piloter l'ensemble de l'industrie électronique française, et à se substituer à l'administration, voire aux politiques. *D'autre part, son analyse* de la situation diverge de celle des PTT. Ainsi, M. Pebereau, le directeur général, ne cache pas – en privé – qu'il « *ne croit plus à l'Europe* », et regarde plutôt vers le grand large ; c'est-à-dire vers le marché américain, *où son groupe tente* de pénétrer depuis dix ans.

*« La CGE lutte actuellement pour sa survie »*, explique un industriel français. *« Elle est en passe de perdre son avance technologique et n'a pas réussi à prendre pied sur les marchés des grands pays industrialisés. La reprise des activités de Thomson dans le téléphone lui permet certes de réaliser son premier objectif : être en position dominante sur le marché français. Mais cela ne lui ouvre pas pour autant les portes en Europe. »*

Pire, même : cette opération « franco-française » a ravivé la méfiance du petit monde de l'électronique européenne à l'égard de la CGE. *« Qui faut-il croire ? »*, y demande-t-on : *« les PTT et le gouvernement de M. Mauroy, qui entendent réserver une part du marché français (10 à 20 %) à un fournisseur européen et d'abord britannique »*, ou la CGE, qui voudrait, elle, négocier cette part comme bon lui semble, en l'échangeant, par exemple, avec un groupe comme ITT, ou avec le tandem ATT-Philips... en contre partie d'un quasi-monopole sur les transmissions à l'échelle européenne, d'une place confortable dans le club fermé des fournisseurs de câbles à l'échelle mondiale, et de quelques livraisons de sous-ensembles sur le marché américain.

Certes, dans un tel schéma, la CGE resterait présente dans la commutation. Mais, à travers les échanges technologiques, les licences croisées et autres accords, elle risquerait, pour peu que l'argent vienne à se faire rare, de perdre peu à peu sa compétence d'« ensemblier », et d'abandonner la maîtrise globale des réseaux et systèmes de communication.

On n'en est pas encore là. Pourtant, le fait même que ces hypothèses soient ouvertement évoquées en France comme à l'étranger *montre* combien le front européen est lézardé. Chacun s'appuie sur la trahison réelle ou supposée de l'autre à la cause européenne pour justifier la sienne.

Quelles que soient la volonté de *M. Davignon,* celle des *PTT* et de nombreux responsables politiques, *« l'espace européen de la communication »* risque fort d'être mort-né si, à la méfiance actuelle, ne se substitue pas très vite un nouveau climat de confiance entre tous les partenaires, où les rôles et les responsabilités de chacun seraient définis, et où chacun accepterait de jouer – *enfin – cartes sur table.* Les Européens en sont-ils encore capables ?

ERIC LE BOUCHER et J.M. QUATREPOINT.

(1) En revanche, British Telecom *s'inquiète des retards d'IBM dans l'exé*cution d'un contrat signé il y a deux ans pour la fourniture de *« boîtes noires »* susceptibles d'électroniser deux cents centraux téléphoniques électromécaniques anciens du réseau britannique.

● ERRATUM. – La grève des cheminots pour une prime de vacances, à laquelle il était fait allusion dans l'article consacré aux grèves dans les services publics (*le Monde* du 24 février), remonte à 1971, et non à 1981.

● PRÉCISION. – L'Union des fédérations CFDT des fonctionnaires et assimilés précise que, dans la lettre adressée à M. Le Pors (*le Monde* du 24 février), elle a réitéré sa position : demander un rattrapage des salaires pour 1983, en masse, par l'attribution de points uniformes et non en niveau. L'Union a également insisté pour que soient satisfaits ses revendications en matière de réduction du temps de travail, d'effort sur les bas salaires et de la limitation des cumuls.

### CHRYSLER DÉVALUE DES DEUX TIERS SA PARTICIPATION DANS PEUGEOT

Chrysler, troisième constructeur automobile américain, a révisé en *baisse des deux tiers dans* son *bilan* la valeur de sa participation dans Peugeot. En 1978, Chrysler avait été payé de la cession à Peugeot de ses filiales européennes pour partie en actions du groupe français. Il détient depuis lors un peu plus de 14 % du capital de Peugeot.

Evaluée initialement à 323,9 millions de dollars (surévaluée, disait-on, par une société Chrysler alors en *difficulté qui présentait ainsi un* bilan un peu moins mauvais), cette participation vient d'être ramenée à 100 millions de dollars. Une révision qui marque certes, comme le dit Chrysler, *« les conditions économiques en France et l'érosion du franc »*, mais aussi, le renversement de situation des deux constructeurs, l'américain ayant retrouvé la prospérité tandis que le français s'engluait dans les difficultés.

Sans cette provision, les résultats de Chrysler – 700,9 millions de dollars de bénéfices – auraient approché le milliard de dollars en 1983. Il est vrai que les ventes ont atteint 13,2 milliards de dollars contre 10,02 milliards de dollars en 1982. Cette même année, Chrysler avait réalisé un bénéfice de 170,1 millions de dollars après avoir cumulé 2,5 milliards de dollars de pertes en 1980 et 1981.

Construction navale

### UNE SOCIÉTÉ SUISSE DE NÉGOCE INTERNATIONAL VEUT FAIRE CONSTRUIRE TROIS NAVIRES A DUNKERQUE

M. Gaon, qui dirige la société de négoce *international* Noga, *installée* à Genève, spécialisée dans le commerce des grains et des huiles comestibles, a adressé le 22 février aux chantiers navals Nord-Méditerranée une lettre d'intention pour la commande de trois navires. Ces bateaux, qui représentent chacun neuf cent mille heures de travail, auraient une capacité de 24 000 tonnes et pourraient être commandés *au chantier de Dunker*que, qui a une bonne expérience dans ce domaine.

La démarche de M. Gaon est qualifiée de *« sérieuse »* par les dirigeants de Normed.

Mais M. Gaon pose une condition : *la reprise par le gouvernement* français de créances publiques qu'il détient sur le Nigeria (pour des opérations de génie civil qu'il va financer) et dont il voudrait se défaire. En échange de la reprise de ses traites par Paris, il commanderait en *France les navires dont il a besoin.*

A Paris, le secrétariat d'Etat à la mer, le Trésor, les chantiers navals ont engagé les négociations nécessaires pour tenter de résoudre au plus vite.

# ÉTRANGER

## Le redémarrage des investissements en RFA

### « La reprise se nourrit d'elle-même »

Bonn. – Les responsables de l'économie allemande ont le sourire aux lèvres. Que ce soit dans les couloirs des ministères à Bonn ou dans le secret des gratte-ciel de Francfort, là où s'élabore la prospérité financière, les indicateurs économiques clignotent dans le bon sens.

Il est permis de tabler raisonnablement pour cette année sur une croissance de 2,5 % environ, avec un taux d'inflation de 3 %, comme le prévoit le rapport annuel du gouvernement publié début février. Rien de comparable sans doute avec le véritable boom de l'économie américaine, mais de quoi envisager, affirme-t-on à Bonn, un retour dans les années à venir à une certaine stabilité.

Le redémarrage des exportations et des investissements, qui ont pris, à partir de l'été, le relais de la consommation privée, seul moteur de la relance au cours des premiers mois de 1983, a soulevé un vent d'anticipation positive dans les milieux d'affaires. *« Pour nous, cela a été le signal*, estime l'un des directeurs de la Commerzbank, M. Ulrich Ramm. *La reprise est redevenue normale. C'est une reprise qui se nourrit d'elle-même, même si elle reste modérée. »*

Les derniers rapports mensuels fournis tant par le ministère de l'économie que par la Bundesbank ont confirmé que la reprise des commandes de l'étranger se poursuivait normalement. Selon la Bundesbank, elles ont augmenté de 2 % en novembre et en décembre par rapport aux deux mois précédents et de 14,5 % par rapport à la même période de 1982. Les secteurs qui en ont le plus profité sont les industries d'équipement, spécialement la construction mécanique et électrique, mais aussi la chimie et la sidérurgie. L'industrie allemande a, estime-t-on, bénéficié sur les marchés étrangers de la hausse du dollar, de la stabilisation des prix en RFA, où l'inflation a été limitée à 3 % en 1983, mais également de sa forte position sur le marché des biens d'équipement, qui représente 50 % de ses ventes à l'exportation.

#### La fin des primes

Même satisfaction pour ce qui est de l'évolution sur le marché intérieur, où le redémarrage des investissements est venu consolider, à partir de l'automne, la bonne tenue du secteur automobile et de la construction. Les dépenses d'investissements ont, selon la Bundesbank, augmenté de 7 % au cours du dernier trimestre de 1983 par rapport au troisième trimestre. Là encore, les principaux bénéficiaires ont été les secteurs de la construction mécanique et électrique, ainsi que la chimie. D'une manière générale, indique le dernier bulletin économique de la Commerzbank, l'industrie chimique a connu tout au long de l'année une situation favorable en raison de la bonne tenue de sa clientèle traditionnelle : automobile, bâtiment, matières plastiques et textiles.

En revanche, la construction mécanique et électrique a été plus tardive à profiter de la conjoncture. Dans le secteur mécanique, la situation reste très inégale en raison des difficultés persistantes dans des domaines comme la construction navale ou le machinisme agricole. La fabrication de machines-outils, malgré des perspectives à moyen terme un peu meilleures, n'a pas encore vraiment réussi à décoller.

*Correspondance*

Cette évolution favorable de la situation économique allemande reste cependant trop tributaire de facteurs encore incertains pour pouvoir être réellement considérée comme irréversible. L'arrivée à échéance des primes qui avaient été offertes par le gouvernement de l'ex-chancelier Schmidt pour tout investissement décidé avant la fin 1982 et réalisé avant la fin 1983 a joué un rôle qui ne doit pas être sous-estimé. Les deux autres facteurs importants, l'amélioration du climat économique, due notamment aux mesures de stabilisation budgétaire du nouveau gouvernement, ainsi que l'accroissement de 15 % de la marge bénéficiaire des entreprises au cours de 1983, demandent à être confirmés.

L'industrie allemande a bénéficié l'année dernière d'une meilleure utilisation de ses capacités de production, passées de 76 % à 80,7 % entre mars et décembre, mais aussi d'une baisse de ses coûts de production, due à la stabilisation des salaires, à la diminution des taux d'intérêt et à la baisse du prix des matières premières. Rien ne dit que cela ne changera pas. La nature des investissements réalisés, qui visent à reconstituer les stocks, à rationaliser ou à moderniser l'appareil de production plutôt qu'à accroître la capacité de production, montre d'ailleurs que les industriels n'agissent pour le moment qu'avec la plus grande précaution.

#### Pour les 35 heures

Malgré les propos rassurants du gouvernement, la persistance d'un taux de chômage élevé fait peser une lourde hypothèque sur l'avenir. Même s'il paraît actuellement ne plus augmenter, le nombre des chômeurs était encore en janvier à un niveau record de 2,54 millions, soit 10,2 % de la population active. Les estimations pour 1984 tablent sur 2,2 millions de personnes sans emploi en moyenne annuelle, contre 2,26 millions pour 1983, et l'on reconnaît dans les milieux d'affaires qu'avec un taux de croissance prévisible de 2,5 % au cours des cinq prochaines années il sera difficile, compte tenu des coûts de productivité, d'améliorer nettement la situation.

Cette contradiction n'a pas échappé aux syndicats allemands, qui se sont engagés dans une épreuve de force avec le gouvernement et le patronat, dont on connaît peu de précédents en Allemagne, pour obtenir la réduction de la durée hebdomadaire du travail. Les chiffres du gouvernement, estime l'Union des syndicats allemands, la toute-puissante DGB, *« nous confirment dans notre analyse qu'on ne peut pas attendre d'une reprise conjoncturelle une réduction du chômage, et donc qu'une politique de l'emploi basée sur la réduction du temps de travail est absolument nécessaire ».*

Les négociations en cours entre le patronat et plusieurs syndicats de branches dont IG Metal, forte de ses 2,5 millions de membres, sont actuellement dans une impasse totale. Face au refus du patronat, appuyé par le gouvernement, de céder d'un seul pouce, les syndicats ont maintenu jusqu'ici leur revendication maximum, c'est-à-dire les 35 heures de travail hebdomadaire avec maintien du salaire. *« C'est la fin du consensus que nous connaissons depuis la guerre*, affirme-t-on au siège de l'IG Metal, au cœur du quartier des banques de Francfort. *Si nous capitulons, nous serons obligés de céder sur tous les fronts. »*

Les sondages d'opinion réalisés par les divers instituts indiquent actuellement que, même parmi leurs propres troupes, la position de la DGB, d'IG Metal et des autres syndicats est mal comprise. L'argument du gouvernement selon lequel les 35 heures remettraient en cause les espoirs de relance économique semble jusqu'à présent avoir porté ses fruits. Néanmoins, les syndicats ont déjà énormément investi dans leur campagne. Une grève importante ne peut pas être exclue pour le printemps prochain, ce qui, de l'avis quasi général, remettrait sérieusement en question les acquis de ce début d'année.

HENRI DE BRESSON.

AUX TERMES D'UN JUGEMENT DE LA COUR SUPRÊME

## Les sociétés américaines menacées de faillite pourront dénoncer des conventions collectives

Washington *(AFP)*. – La Cour suprême des Etats-Unis a, le 22 février, rendu un jugement appelé, selon les milieux compétents, à faire jurisprudence en matière de dénonciation de conventions collectives par des sociétés menacées de faillite. Elle a affirmé qu'une firme qui cherche à se réorganiser sous le couvert de la loi sur les faillites peut être autorisée à dénoncer des conventions collectives sans pour autant avoir à prouver que leur maintien l'acculerait inévitablement à la faillite.

Dans ses attendus, la Cour a estimé qu'une société avait seulement à apporter la preuve au juge des faillites que le maintien de telles conventions constitue *« un fardeau »* pour la société, contraire aux intérêts de ses créditeurs et de ses employés. Le jugement rendu avait trait à une petite société de construction du New-Jersey qui, cherchant à se réorganiser au titre de l'article 11 de la loi sur les faillites, avait refusé d'accorder une augmentation de salaire prévue aux termes d'une convention collective conclue précédemment. Cet article 11 permet à une société menacée de faillite de demander la possibilité de se réorganiser sous contrôle judiciaire à l'abri des poursuites de ses créanciers.

Le jugement de la Cour suprême intervient, souligne-t-on dans les milieux compétents, au moment où les syndicats continuent à mettre en doute la validité de la décision prise il y a quelques mois par la compagnie aérienne Continental Airlines de dénoncer ses conventions collectives en invoquant le fameux article 11. Les syndicats avaient estimé qu'en recourant à cet article l'objectif primordial de la société avait été l'annulation de conventions collectives, et non pas une tentative de réorganisation pour éviter la faillite. Ce point de vue avait été toutefois rejeté en première instance par le juge des faillites, qui avait estimé que Continental Airlines avait invoqué de bonne foi l'article 11.

Le monde syndical américain a, en tout cas, vivement réagi au jugement de la Cour suprême. Ainsi, le président de la centrale syndicale AFL-CIO, M. Lane Kirkland, s'est déclaré *« très déçu »* par cette décision. Pour sa part, le président du Syndicat des machinistes et des travailleurs des industries aérospatiales, M. William Winpisinger, a qualifié cette décision d'*« outrageante »*. Cependant, M. Kirkland a ajouté que les syndicats américains allaient s'efforcer d'obtenir du Congrès des dispositions légales plus contraignantes en la matière pour les sociétés. Il est nécessaire, a précisé un responsable syndical, que le Congrès complète la loi sur les faillites – muette à ce sujet – par une série d'articles visant à mieux faire respecter les conventions collectives conclues par des sociétés menacées de faillite.

### BONNE TENUE DES COMMANDES

Les commandes américaines de biens durables se sont accrues de 1,1 % en janvier, pour atteindre 99,2 milliards de dollars, contre 1,7 % en décembre (chiffre révisé), a annoncé, le 23 février, le département du commerce, confirmant ainsi le rythme globalement soutenu de la reprise économique.

### LA CEE ACCEPTE LE PLAN DE RESTRUCTURATION DE LA SIDÉRURGIE LUXEMBOURGEOISE

La Commission européenne a approuvé, le 23 février, le plan de restructuration de la sidérurgie luxembourgeoise. C'est, des Dix, le premier plan à être définitivement accepté.

Il devrait permettre un retour à la rentabilité du groupe Arbed en 1986. Pour ce faire, les capacités de production seront réduites, en concertation avec celles du groupe belge Cockerill-Sambre, de près de 1,3 million de tonnes de produits laminés à chaud. Cette capacité passera ainsi de 5,215 millions de tonnes à 3,920 millions. Le train à larges bandes de Dudelange, d'une capacité de 745 000 tonnes, sera en particulier fermé au plus tard au début 1985.

La CEE examine les autres plans de restruturation des Dix, qui doivent se traduire par des fermetures d'usines représentant, au total, 26,7 millions de tonnes.

### Nomination

● M. FRANK POPOFF a été élu vice-président du groupe américain Dow Chemical, un des plus importants de l'industrie chimique américaine, avec un chiffre d'affaires de 11 milliards de dollars (91 milliards de francs).



# SOCIAL

### 400 000 CHÔMEURS DE PLUS EN EUROPE AU MOIS DE JANVIER

Au cours du mois de janvier 1984, les chômeurs ont été 400 000 de plus dans la Communauté européenne, indiquent les statistiques Eurostat, publiées le 22 février à Bruxelles. Au total, on dénombrait 12,8 millions de demandeurs d'emploi, en données brutes, soit 11,5 % de la population active (11,1 % en décembre 1983), ce qui représente une augmentation de 3,4 % en un mois et de 4,9 % en un an.

Les jeunes chômeurs de moins de vingt-cinq ans, tout comme l'an passé, représentent 37,5 % du total.

Les progressions les plus rapides du chômage concernent le Luxembourg (+ 19 %), l'Irlande (+ 15,5 %) et les Pays-Bas (+ 11,2 %). Tous les autres pays, sauf la France, avec + 5,7 %, et l'Italie, avec + 6,4 %, ont connu une augmentation inférieure à la moyenne européenne.

Les taux de chômage, en pourcentage de la population active s'établissent de la façon suivante : 17 % pour l'Irlande, 15,4 % pour les Pays-Bas, 14,7 % pour la Belgique, 12,7 % pour l'Italie, 12,3 % pour la Grande-Bretagne, 11 % pour le Danemark, 9,9 % pour la France, 9,4 % pour la République fédérale d'Allemagne et 1,9 % pour le Luxembourg.

En chiffres, la Grande-Bretagne vient en tête avec 3,2 millions de chômeurs, suivie de l'Italie (2,9 millions), de la RFA (2,5 millions), de la France (2,25 millions), des Pays-Bas (860 000), de la Belgique (600 000), du Danemark (295 000), de l'Irlande (215 000) et du Luxembourg (3 000).

### LES SYNDICATS DU GROUPE BOUSSAC SERONT REÇUS AU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE

La réunion du comité central d'entreprise de la Compagnie Boussac-Saint-Frères (CBSF), le jeudi 23 février à Wambrechies, près de Lille (Nord), n'a pu avoir régulièrement lieu : la salle de séance a, en effet, été occupée par des ouvriers (deux cents au total), qui ont retenu sur place la direction jusqu'à 19 h 30. Le projet de suppression d'environ 1 500 emplois, en 1984, dans différentes usines de la firme n'a pu être discuté sur le fond (*le Monde* du 24 février).

Les représentants syndicaux ont, toutefois, obtenu l'assurance qu'ils seraient reçus au ministère de l'industrie le lundi 27 février dans la soirée.

Jeudi, à Wambrechies, des syndicalistes avaient contraint M. Antoine Willot – l'un des quatre frères propriétaires du groupe – à venir *« s'expliquer »* devant le comité d'entreprise. M. Willot a quitté la salle une demi-heure plus tard.

## Les syndicats européens de la métallurgie pourraient organiser une manifestation à Paris pour la réduction du temps de travail

Alors qu'une délégation confédérale CFDT a été reçue le 21 février par M. Pierre Bérégovoy dans le cadre des consultations que mène le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale pour préciser le plan de restructuration industrielle, la fédération de la métallurgie FGM-CFDT ne cesse de répéter son mécontentement.

Déjà, le 21 février, au cours d'une conférence de presse improvisée, M. Georges Granger, secrétaire général de la fédération, s'était élevé contre la méthode employée. Il a réaffirmé son opposition, le 23 février, au cours d'une seconde conférence de presse, en déclarant que *« après s'être trompé de politique économique, le gouvernement de gauche est en train de se tromper de politique sociale ».*

Critiquant les réunions *« tripartites tous azimuts »* qui conduisent *« à retirer une part importante des responsabilités aux organisations syndicales et au patronat »* et à *« vider de leur contenu les lois Auroux ».*

M. Georges Granger a souhaité que la concertation s'effectue d'abord au niveau de l'entreprise, puis de la branche industrielle, en négociant avec les chambres patronales, affirmant que *« seulement après il pourrait être fait appel à l'État ».*

Le secrétaire général de la FGM-CFDT a ensuite annoncé une manifestation nationale pour l'emploi et la réduction du temps de travail *« d'ici à la fin mars »*, qui pourrait être organisée avec la Fédération européenne de la métallurgie (FEM), à laquelle est également affiliée la fédération FO, et qui doit déterminer la date de ce rassemblement lors d'une réunion, le 8 mars, à Bruxelles.

M. Granger a précisé la revendication de sa fédération pour les 33 heures de travail et les 5 heures 30 de formation par semaine au sein de l'entreprise, prises en charge par les pouvoirs publics, qui seraient moins coûteuses, a-t-il indiqué, *« que des préretraites du Fonds national de l'emploi ou deux ans de formation-parking ».* Cette mesure, a-t-il ajouté, pourrait s'appliquer dans le groupe Renault où l'on s'apprête à supprimer 7 250 emplois. Il a également fait observer que, au Japon, *« un salarié de la métallurgie a six mois de formation tous les trois ans sur le temps de travail ».*

CORRESPONDANCE

## La CGT réclame une formation professionnelle liée à l'emploi

*A la suite de notre article intitulé « La politique contractuelle en question »* (le Monde *du 28 janvier), M. Oswald Calvetti, membre de la commission exécutive de la CGT et négociateur de l'accord sur la formation professionnelle en alternance, précise, dans une lettre qu'il nous a adressée, les raisons pour lesquelles son organisation n'a pas été signataire du document approuvé par la CFDT, la CFTC, la CGC et FO :*

Le texte contractuel, au lieu de s'en tenir au contrat de qualification, répondant à l'attente des jeunes et représentant un moyen efficace de les sortir de leurs difficultés d'insertion, prévoit deux autres formules que la CGT ne peut cautionner :

– Un contrat d'adaptation à l'emploi, en retrait sur l'actuel contrat emploi-formation, appliquant aux jeunes de moins de vingt-six ans des abattements de salaire et constituant, sous prétexte d'essai professionnel, un moyen d'écrémage et de sélection de la main-d'œuvre juvénile ;

– Un contrat d'initiation à la vie professionnelle, qui n'est pas un contrat de travail et ne prépare ni à l'emploi ni à la qualification, ressemblant fort aux « stages-parkings » du plan Barre.

De telles dispositions, en recul par rapport à certaines mesures existantes, permettent aux employeurs de choisir les solutions correspondant le mieux à leurs seuls objectifs et visant à marginaliser les mesures positives du contrat de qualification ; ainsi, le texte contractuel se situe à l'opposé des orientations positives du projet de loi sur la formation professionnelle, qu'il dénaturerait s'il y était inclus dans son intégralité. Seul le contrat de qualification doit trouver sa place dans le dispositif législatif ; la CGT a demandé instamment au gouvernement et au Parlement de ne pas institutionnaliser des formules qui seront condamnées, à l'usage, par les jeunes eux-mêmes.

Si trois cent mille jeunes sont accueillis dans les entreprises au titre de cet accord, ce sera au détriment des contrats emploi-formation pour les plus de dix-huit ans ou des mesures seize-dix-huit ans pour les plus jeunes ; il est clair, en effet, que les employeurs seront portés à privilégier les contrats d'adaptation à l'emploi, avec sous-rémunération des jeunes, et les contrats d'initiation à la vie professionnelle sans garantie d'emploi et de qualification (...).

En matière d'insertion professionnelle, le débat n'est pas de choisir entre la formation en alternance et les autres cheminements ; il s'agit de trouver et d'utiliser, pour les jeunes sans formation et sans qualification, les formules d'alternance les plus efficaces : contrat emploi-formation, mesures pour les jeunes seize-dix-huit ans, contrat de qualification du projet de loi. Il faut au contraire se débarrasser de toutes les formes d'alternance qui permettent au patronat d'écrémer ou de surexploiter la main-d'œuvre juvénile. De même, où peut se faire l'insertion professionnelle sinon dans l'emploi ? Une politique de formation professionnelle, sans emploi au bout, serait forcément marginalisée et finalement vouée à l'échec.

### GRÈVE DANS LES BANQUES LE 1er MARS

Les cinq organisations syndicales de la banque (CFDT, CGT, FO, CGC et CFTC) appellent à une grève de 24 heures le jeudi 1er mars, pour obtenir le maintien du pouvoir d'achat en 1984. Au cours de la deuxième réunion paritaire, le mercredi 22 février, l'organisation patronale de l'Association française des banques (AFB) a légèrement assoupli sa position en proposant trois augmentations : 1 % au 1er juillet, 1 % dès le 1er novembre et 1 % au 1er janvier 1985 (au lieu de 2 % au 1er janvier). Mais ces propositions sont jugées insuffisantes par les syndicats.

# MONNAIES

### LA BAISSE DU DOLLAR S'ACCENTUE

La baisse du dollar s'est accentuée ce vendredi matin sur le marché des changes. A Paris, il était coté 8,1250 F contre 8,2050 la veille. Le cours à Francfort était de 2,6350 DM contre 2,66 jeudi. Il en ressortait un cours à Paris de 3,0825 F pour 1 DM, laissant apparaître une très légère baisse de la devise allemande cotée en francs français. A Paris, le taux de l'intérêt au jour le jour restait pratiquement stationnaire à 12 % (au lieu de 11,15/16 % la veille).

Le dollar était également plus faible à Londres, où le cours de la livre sterling remontait à 1,4660 dollar (contre 1,4587 jeudi). De même le dollar était en baisse à Tokyo : il valait autour de 232,75 yens contre 233,50 la veille.

Quant au métal précieux, son cours était en léger retrait : il s'inscrivait à Londres à 396 dollars l'once. Il avait été coté par opposition, jeudi après-midi, 398,25 dollars. La baisse du dollar n'a donc pas influencé le marché.

### LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

| | COURS DU JOUR | | UN MOIS | | DEUX MOIS | | SIX MOIS | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | + bas | + haut | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | | Rep. + ou dép. – | |
| $ E.-U. | 8,1270 | 8,1295 | + 152 | + 182 | + 310 | + 360 | + 840 | + 960 |
| $ can. | 6,5047 | 6,5083 | + 122 | + 161 | + 264 | + 320 | + 751 | + 864 |
| Yen (100) | 3,4813 | 3,4838 | + 153 | + 174 | + 327 | + 358 | + 1014 | + 1078 |
| DM | 3,0837 | 3,0858 | + 161 | + 175 | + 342 | + 365 | + 1000 | + 1054 |
| Florin | 2,7290 | 2,7295 | + 137 | + 151 | + 283 | + 304 | + 859 | + 908 |
| F.B. (100) | 15,0528 | 15,0630 | – 358 | – 192 | – 509 | – 280 | – 739 | – 283 |
| F.S. | 3,7297 | 3,7334 | + 261 | + 282 | + 559 | + 590 | + 1607 | + 1681 |
| L (1 000) | 4,9706 | 4,9737 | – 232 | – 192 | – 473 | – 421 | – 1314 | – 1202 |
| £ | 11,9223 | 11,9317 | + 288 | + 349 | + 618 | + 716 | + 1873 | + 2003 |

### TAUX DES EURO-MONNAIES

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| $ E.-U. | 9 11/16 | 10 1/16 | 9 3/4 | 10 1/8 | 9 15/16 | 10 5/16 | 10 1/4 | 10 3/8 |
| DM | 5 3/8 | 5 3/4 | 5 9/16 | 5 15/16 | 5 5/8 | 6 | 5 7/8 | 6 1/8 |
| Florin | 5 5/8 | 6 1/8 | 5 3/4 | 6 1/8 | 5 7/8 | 6 1/8 | 6 1/16 | 6 7/16 |
| F.B. (100) | 11 1/2 | 12 1/2 | 14 | 15 1/4 | 13 1/2 | 14 1/2 | 12 1/2 | 14 |
| F.S. | 1 1/4 | 1 3/4 | 3 5/16 | 3 11/16 | 3 3/8 | 3 3/4 | 3 3/4 | 4 1/8 |
| L (1 000) | 16 1/16 | 18 3/16 | 17 1/4 | 18 1/2 | 17 1/2 | 18 1/2 | 17 1/2 | 18 3/4 |
| £ | 9 | 9 3/8 | 9 1/16 | 9 7/16 | 9 1/8 | 9 1/2 | 9 5/16 | 9 11/16 |
| F. franç. | 15 1/2 | 17 | 17 1/4 | 18 1/2 | 18 1/4 | 18 3/4 | 16 3/4 | 18 |

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

# FINANCES

### LE MONTANT DU DERNIER EMPRUNT D'ETAT EST RELEVÉ DE 12 A 18 MILLIARDS DE FRANCS

Le montant de l'emprunt récemment lancé par l'Etat – le premier au titre de l'année 1984 – à hauteur de 12 milliards de francs dans un premier temps et en deux tranches (*le Monde* daté 19-20 février) vient d'être porté à 18 milliards de francs, en raison du succès remporté auprès des souscripteurs. Si la première tranche à taux fixe (assortie d'un taux d'intérêt de 12,90 % et d'un remboursement au bout de sept ans) a été favorablement accueillie auprès de la clientèle particulière, c'est surtout la seconde tranche à taux variable (révisé annuellement et assortie d'une option d'échange) qui a suscité une forte demande auprès de la communauté des investisseurs institutionnels.

Au cours du seul mois de janvier, le montant des émissions lancées sur le marché obligataire a dépassé les 32 milliards de francs, soit l'équivalent des montants enregistrés en janvier-février 1983. A cela s'ajoutent quelque 15 milliards de francs pour les trois premières semaines de février et cet emprunt d'Etat, d'un montant final de 18 milliards. Au total, ce sont donc environ 65 milliards de francs qui ont été levés sur ce marché depuis le début de l'année, alors que, à titre de comparaison, le montant des émissions obligataires avait avoisiné les 195 milliards de francs pour l'ensemble de l'année 1984.

# MARCHÉS FINANCIERS

## PARIS

23 février

### Léger repli : – 0,5 %

*Au conflit larvé du Proche-Orient s'ajoute à présent la grande offensive militaire déclenchée par les troupes iraniennes parties – une fois de plus – à l'assaut de Bagdad et il n'en faut pas plus pour que le cours de l'or soit pris d'un accès de fièvre sur les marchés internationaux.*

*Parti de 392,90 dollars l'once au premier « fixing » mercredi, le métal fin a franchi la barre des 400 dollars dans la matinée de jeudi, tant à Zurich qu'à Londres, avant de revenir à 399,75 à midi. Pour les observateurs, c'est sans doute la première fois depuis de nombreux mois que le prix de l'or se sent aspiré vers le haut à l'occasion d'une brusque tension sur les multiples « points chauds » de la planète, alors que le dollar continue à battre – plus timidement – en retraite. Jusqu'à présent, c'était plutôt le « billet vert » qui jouait le rôle de valeur-refuge lors de ces convulsions et le fait que le dollar continue à baisser cette fois-ci confirme nombre de spécialistes dans l'idée qu'ils se faisaient d'une surévaluation de la monnaie américaine.*

*La poussée enregistrée par l'or entraîne une nouvelle fois à la hausse les valeurs aurifères. A Paris, ces dernières progressent de 3 % à 4 % dans le sillage de Buffels Fontein, Anglo American, Vaal Reefs et President Brand.*

*A Paris, le lingot est grimpé à 104 850 F (+ 950 F), tandis que le napoléon gagnait 2 F, à 650 F. Par ailleurs, le dollar-titre n'a guère varié, aux alentours de 10,45 F tandis que le « billet vert » se situait à 8,2050 F en séance officielle (8,2360 F la veille).*

*Côté actions, l'indicateur instantané qui cédait 0,7 % en ouverture, n'en perdait plus que 0,5 % par la suite grâce à des hausses de 4 % à 6 % enregistrées sur Schneider, Dassault, Moteurs Leroy-Somer ou Euromarché.*

*Repli de Alsacienne Supermarché (– 7 %), de Mérieux et ADG (– 5 %) par ailleurs.*

## NEW-YORK

### Irrégulier

Nouvelle séance de yo-yo à la Bourse de New-York où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, en légère hausse en début de séance, jeudi, a perdu par la suite plus de dix points avant de rejoindre pratiquement la barre d'équilibre au son de cloche final. Le DJ a ainsi clôturé la séance à 1 134,63 points, en très léger progrès sur la veille (plus 0,42 point).

L'irrégularité demeure au Big Board où la communauté financière semble sérieusement préoccupée par les dernières déclarations de ses gourous préférés à propos de l'évolution future des taux d'intérêt. Ainsi, selon M. Henry Kaufman, l'économiste en chef de la maison Salomon Brothers, ces taux devraient remonter en raison de la politique plus restrictive que ne devrait pas manquer de pratiquer – à ses yeux – la Réserve fédérale à l'égard de la circulation monétaire. Il n'en fallait pas plus pour que les cours plongent à Wall Street et seuls des achats de couverture intervenus en fin de séance ont permis de redresser la barre, encore que certains observateurs fassent état d'achats à bon compte *(bargain hunting)* de la part de quelques opérateurs qui avaient joué la baisse.

Avec 2,68 millions d'actions négociées, Gulf Oil continue à figurer en tête des valeurs les plus actives, Mesa Petroleum ayant commencé à engranger des actions de cette société. Au total, les transactions ont porté sur 100,22 millions d'actions contre 90,08 millions, mercredi.

| VALEURS | Cours du 22 fév. | Cours du 23 fév. |
|---|---|---|
| Alcoa | 37 3/4 | 37 1/4 |
| A.T.T. | 16 7/8 | 16 7/8 |
| Boeing | 42 | 42 |
| Chase Manhattan Bank | 49 1/4 | 48 1/4 |
| Du Pont de Nemours | 44 1/8 | 46 |
| Eastman Kodak | 66 3/4 | 68 1/8 |
| Exxon | 38 3/8 | 38 |
| Ford | 38 1/8 | 38 1/4 |
| General Electric | 52 | 52 |
| General Foods | 47 3/4 | 47 7/8 |
| General Motors | 67 3/8 | 67 1/4 |
| Goodyear | 25 1/2 | 25 5/8 |
| I.B.M. | 109 1/8 | 108 7/8 |
| I.T.T. | 39 1/2 | 38 7/8 |
| Mobil Oil | 29 3/4 | 30 |
| Pfizer | 35 5/8 | 35 7/8 |
| Schlumberger | 47 3/4 | 48 |
| Texaco | 39 1/4 | 39 1/2 |
| U.A.L. Inc. | 28 3/4 | 30 3/8 |
| Union Carbide | 53 1/8 | 52 1/2 |
| U.S. Steel | 27 5/8 | 27 |
| Westinghouse | 46 3/8 | 46 |
| Xerox Corp. | 41 7/8 | 41 3/4 |

## LA VIE DES SOCIÉTÉS

**CROUZET.** – La cotation des actions de cette société, négociées sur le marché à règlement mensuel de la Bourse de Paris, a été suspendue, le 23 février 1984, *« dans l'attente de la publication d'un communiqué de presse par la société »*, la cotation des titres devant reprendre normalement dès le lendemain. De fait, Crouzet annonçait un peu plus tard que *« le ralentissement de l'activité, particulièrement au cours du dernier trimestre 1983, a influé sur le résultat net qui devrait se solder au 31 décembre dernier par un résultat négatif nettement supérieur à celui enregistré au 30 juin 1983 »* (et qui était alors de 3,6 millions de francs pour la société mère).

La société ajoute que son chiffre d'affaires consolidé s'est élevé l'année dernière à environ 1,63 milliard de francs, ce qui correspond à un accroissement de 13 %, à structure comparable par rapport au précédent exercice, les ventes de la seule société mère représentant 1,16 milliard. Pour cette dernière, les exportations ont progressé de 6,8 % d'une année sur l'autre pour atteindre 276 millions de francs.

**GENERALE BISCUIT.** – Selon le président du groupe, M. Claude-Noël Martin, Générale Biscuit aura réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires consolidé de 6 milliards de francs environ, en progression de 22 % sur l'année précédente, dont 25 % réalisés aux Etats-Unis, 46 % en France, 24 % en Europe et le reste dans divers autres pays. Ainsi, le résultat opérationnel brut atteindrait 552 millions de francs (contre 423 millions de francs), ce qui correspondrait à une augmentation de 50 % du résultat courant net par action (entre 105 F et 110 F pour l'année 1983). Par ailleurs, la société va procéder à l'émission d'un emprunt convertible (à 1 160 F) et à une augmentation de capital (une action nouvelle pour dix anciennes, émise à 1 000 F), qui devrait lui procurer plus de 300 millions de francs d'argent frais. Cette opération est destinée à renforcer ses fonds propres dans la double perspective de son développement externe et interne.

**INDICES QUOTIDIENS**
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

| | 22 fév. | 23 fév. |
|---|---|---|
| Valeurs françaises | 103,2 | |
| Valeurs étrangères | 108,4 | |

**Cie DES AGENTS DE CHANGE**
(Base 100 : 31 déc. 1981)

| | 22 fév. | 23 fév. |
|---|---|---|
| Indice général | 161,1 | |

**TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE**
Effets privés du 24 février ............ 12 %

**COURS DU DOLLAR A TOKYO**

| | 22 fév. | 23 fév. |
|---|---|---|
| 1 dollar (en yens) | 233,25 | 233,45 |

# BOURSE DE PARIS — Comptant — 23 FÉVRIER

Obligations convertibles

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ

Hors-cote

SICAV 23/2

# Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ◆ : prix précédent.

| Compensation | VALEURS | Cours précéd. | Premier cours | Dernier cours | % + – |
|---|---|---|---|---|---|
| 1813 | 4,5 % 1973 | 1940 | 1985 | 1981 | + 2 11 |
| 3384 | C.N.E. 3 % | 3375 | 3380 | 3380 | + 0 14 |
| 205 | Accor | 205 | 205 10 | 205 10 | + 0 04 |

## COTE DES CHANGES

| MARCHÉ OFFICIEL | COURS préc. | COURS 23/2 | COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat | Vente |
|---|---|---|---|---|
| Etats-Unis ($ 1) | 8 236 | 8 205 | 7 980 | 8 380 |
| Allemagne (100 DM) | 308 490 | 308 380 | 295 | 315 |
| Belgique (100 F) | 15 067 | 15 061 | 13 900 | 15 |
| Pays Bas (100 fl.) | 273 420 | 273 190 | 260 | 280 |
| Danemark (100 krd) | 84 460 | 84 150 | 80 | 88 |
| Norvège (100 k) | 107 770 | 107 760 | 105 | 112 |
| Grande-Bretagne (£ 1) | 11 950 | 11 997 | 11 600 | 12 400 |
| Grèce (100 drachmes) | 8 145 | 8 112 | 6 250 | 8 500 |
| Italie (1 000 lires) | 4 980 | 4 975 | 4 700 | 5 200 |
| Suisse (100 fr.) | 375 400 | 374 750 | 364 | 385 |
| Suède (100 krs) | 103 700 | 103 630 | 100 | 107 |
| Autriche (100 sch) | 43 760 | 43 750 | 42 800 | 44 800 |
| Espagne (100 pes.) | 5 388 | 5 392 | 5 | 5 600 |
| Portugal (100 esc.) | 6 200 | 6 165 | 5 600 | 6 800 |
| Canada ($ can 1) | 6 604 | 6 563 | 6 390 | 6 730 |
| Japon (100 yens) | 3 536 | 3 511 | 3 400 | 3 560 |

## MARCHÉ LIBRE DE L'OR

| MONNAIES ET DEVISES | COURS préc. | COURS 23.2 |
|---|---|---|
| Or fin (kilo en barre) | 104500 | 105200 |
| Or fin (en lingot) | 103900 | 104850 |
| Pièce française (20 fr) | 648 | 650 |
| Pièce française (10 fr) | 450 | 430 |
| Pièce suisse (20 fr) | 645 | 656 |
| Pièce latine (20 fr) | 620 | 627 |
| Souverain | 765 | 774 |
| Pièce de 20 dollars | 4500 | 4505 |
| Pièce de 10 dollars | 2030 | 2030 |
| Pièce de 5 dollars | 1170 | 1200 |
| Pièce de 50 pesos | 4063 | 4095 |
| Pièce de 10 florins | 636 | 640 |

Le Monde

## UN JOUR DANS LE MONDE


### IDÉES

2. MAGHREB ET BERBÉRITÉ : « Comment assumer un héritage millénaire », par Paul Balta ; « Porte fermée ou entrebâillée », par Salem Chaker et Saïd Sadi.
– LU : *Vers la cité maghrébine.*

### ÉTRANGER

3-4. PROCHE-ORIENT
– La situation au Liban.
4. AFRIQUE
5. DIPLOMATIE
– La préparation de la rencontre Kohl-Mitterrand.
– La visite à Vienne de M. Mauroy.
7. EUROPE

### POLITIQUE

8. Un débat entre Mme Veil et M. Rocard.
– M. Robert Hersant sur la liste RPR-UDF aux élections européennes.
9. Les élections municipales de Draguignan : l'extrême-droite, en position d'arbitre, est divisée.

### SOCIÉTÉ

10-11. Les développements du conflit des transporteurs routiers.
12. ÉDUCATION : une déclaration de Mgr Vilnet sur l'enseignement privé.
– JUSTICE.

### CULTURE

13. MÉCÉNAT : premier festival de l'ADMICAL.
– DANSE : rencontre avec le chorégraphe Ivo Cramer.
15-16. COMMUNICATION : réactions à l'émission « Vive la crise ! » ; POINT DE VUE : « Comme un James Bond », par Michel Cicurel.

### SUPPLÉMENT

18-19. GENÈVE : « Une ville à part entière » ; « La capitale de la cuisine française » ; « 30 000 « internationaux » : une communauté qui demeure en marge ».

### ÉCONOMIE

21. AFFAIRES : face aux géants américains, IBM, ATT, ITT, l'Europe a le plus grand mal à constituer un front uni dans les industries de la communication.
22. ÉTRANGER : le redémarrage des investissements en RFA.

RADIO-TÉLÉVISION (15)
INFORMATIONS « SERVICES » (17) :
Jeunes ; « Journal officiel » ; Loto ; Météorologie.
Annonces classées (20) ; Carnet (16) ; Légion d'honneur (9) ; Mots croisés (XIV) ; Programmes des spectacles (14-15) ; Marchés financiers (23).


Le numéro du « Monde » daté 24 février 1984 a été tiré à 442 222 exemplaires






### Au Paraguay

## L'« état de siège » dure depuis trente ans rappelle Amnesty International

« Le Paraguay : en état de siège depuis trente ans. » Tel est le titre de la plus récente publication d'Amnesty International (1). La formulation indique une ambition : par-delà la dénonciation des violations des droits de l'homme toujours commises dans ce pays, il s'agit d'attirer l'attention sur certaines particularités juridiques et politiques qui expliquent ces violations.

Le récent retour de l'Argentine à la démocratie a, en effet, provoqué une bouffée d'espoir dans les nations de la région, qui, traditionnellement, ont les yeux tournés vers Buenos-Aires, et qui subissent un régime dictatorial : l'Uruguay et le Paraguay (le Chili, pour sa part, a toujours suivi un chemin très spécifique).

Tout un secteur modéré de l'opposition paraguayenne a commencé d'utiliser les modestes espaces de libéralisation concédés par le régime Stroessner, au pouvoir depuis 1954, pour faire entendre sa voix. Une première manifestation de quelque ampleur a eu lieu le 17 février à Asuncion (*le Monde* du 22 février). Certains leaders de l'Accord national font actuellement une tournée en Europe pour tenter d'intéresser les démocraties du Vieux Continent à leur cause.

C'est dire que la brochure d'Amnesty survient à un moment crucial. Elle rappelle, tout d'abord, que depuis 1954 l'état de siège est reconduit par décret tous les quatre-vingt-dix jours. Il n'est levé, pour vingt-quatre heures, que les jours de scrutin, qui ont lieu ponctuellement tous les cinq ans — et dont le résultat est si peu douteux que l'opposition tolérée se voit automatiquement réserver un tiers des sièges au Parlement !

L'avantage de l'état de siège, c'est la faculté conférée à l'exécutif d'interner toute personne soupçonnée de se livrer à des activités contraires à la Constitution. Cette faculté n'est pas soumise au contrôle du législatif. Quant aux détenus, ils n'ont pas droit à l'application de procédures judiciaires régulières.

Exemple type de cette situation : celui de deux militaires, le capitaine Modesto Napoleon Ortigoza et de son chauffeur, le sergent Guillermo Escolastico Ovando, qui, arrêtés en 1962, sont considérés comme les plus anciens prisonniers politiques d'Amérique latine. Le gouvernement se retranche derrière le fait que les deux hommes auraient tué un cadet de l'armée. Mais la « preuve » invoquée est une déclaration de l'un des coïnculpés des deux hommes, qui a, selon toute vraisemblance, été arrachée par la torture.

Le rapport d'Amnesty cite également le cas d'une cinquantaine d'autres prisonniers politiques actuellement détenus. La plupart ont été arrêtés à l'occasion de « coups de filet » massifs de la police contre des groupes politiquement organisés, ou contre des intellectuels — le régime aimant entretenir la fiction de « complot », précisément pour justifier le maintien de l'état de siège. Ainsi, plusieurs personnes sont détenues comme membres du groupe dit des « trente-huit communistes », soupçonnés d'appartenir à une branche prochinoise du P.C. Parmi elles figure une jeune femme dont le cas a, dans le passé, ému l'opinion internationale, tant elle a été maltraitée : Mme Margarita Baez.

Un autre groupe de citoyens a été arrêté dans le cadre de l'affaire dite des « paysans de Cagazu » : l'attaque, en 1980, d'un autocar par des paysans armés d'escopettes, pour attirer l'attention sur les spoliations de terres dont sont victimes les petits agriculteurs de l'Est paragayen.

En outre, plusieurs personnes ont été arrêtées en mai 1983 pour leur participation à la Banque paragayenne de données, un organisme de recherche indépendant de quelque renommée, soupçonnée d'être en relation avec des opposants en exil.

Selon Amnesty, la torture demeure un procédé courant d'intimidation des opposants. La brochure publie une photo du siège du « département des enquêtes de la police centrale » (DIPC) où, en un lien sinistrement baptisé le « laboratoire », des policiers exercent la nuit des sévices contre des suspects.

Enfin, en annexe, figurent une liste de trente-six personnes qui ont disparu au Paraguay et une autre comportant cinquante noms : des citoyens paragayens enlevés en Argentine, et dont aucune trace n'a jamais été retrouvée. Parmi eux, M. Antonio Maidana Campos, âgé de soixante-neuf ans, secrétaire du P.C. Il avait été détenu pendant dix-neuf ans au Paraguay, avant d'être libéré en janvier 1977. Il a été enlevé à Buenos-Aires le 27 août 1980. M. Maidana serait aujourd'hui détenu dans une prison militaire à la frontière de la Bolivie, dans le département du Chaco. Le secrétaire général de la Confédération paraguayenne des travailleurs, M. Emilio Roa Espinosa, a également disparu dans des conditions similaires.

J.-P. C.

(1) Éditions Efai, 18, rue Théodore-Deck, 75015 Paris.

## L'Unita affirme avoir pris en otages soixante-dix-sept techniciens étrangers dans une mine de diamants en Angola

L'Unita, mouvement d'opposition armée au régime de Luanda, a affirmé, vendredi 24 février, dans un communiqué publié à Lisbonne, que ses troupes avaient capturé soixante-dix-sept techniciens étrangers — 15 Philippins, 16 Britanniques et 46 Portuguais, — lors de l'attaque d'une mine de diamants à Kafunfo dans le nord-est de la province de Luanda.

Parmi ces otages figurent notamment MM. Murphy et Clauson Dennis, deux ingénieurs de nationalité britannique et quatre Philippins, MM. Courlo Hernandez, Ernesto Pasia, Albino tabas et Rafael Drez. L'Unita aurait détruit 340 camions et se serait emparée de diamants appartenant à la Diamang Diamond Company. — *(UPI).*




### NOUVELLES BRÈVES

● *Premiers entretiens à Paris sur le rééchelonnement de la dette argentine.* — Le ministre argentin de l'économie, M. Bernardo Grinspun, est arrivé vendredi à Paris pour prendre un premier contact avec le groupe des pays occidentaux créanciers (« club de Paris ») et préparer la demande officielle d'un rééchelonnement de la dette extérieure de son pays. Venant de Rome, où il a rencontré plusieurs responsables économiques italiens, M. Grinspun doit être reçu vendredi par le président du club de Paris, M. Michel Camdessus, directeur du Trésor français.

● *La France mène 2 victoires à 0 en Coupe Davis.* — Yannick Noah n'a mis qu'une heure et vingt minutes, vendredi 24 février à New-Delhi, pour apporter la première victoire à son équipe dans la rencontre qui oppose l'Inde à la France pour le premier tour de la Coupe Davis de tennis. Malgré un vent violent et son peu d'affection pour le jeu sur gazon, le numéro un français, efficace au service (quinze *aces*) et omniprésent à la volée, a nettement dominé Ramesh Krishnan, 6-2, 7-5, 6-2. Dans le deuxième simple, Henri Leconte a battu Anand Amritraj, 2-6, 6-2, 6-3, 8-6.

### CITROËN ESPÈRE ENCORE SUPPLANTER VOLKSWAGEN EN CHINE

Citroën négocie actuellement avec les Chinois la construction de la BX à Shangai et espère donc signer un accord de participation pour lequel Volkswagen semblait mieux placé. En décembre 1982, en effet, la firme ouest-allemande avait signé un contrat avec la Corporation pour l'industrie automobile et des tracteurs de Shangai pour l'assemblage, dans cette ville, d'une centaine de Santana. Le contrat modeste devait déboucher sur la construction à Shangai, vers 1988, de 20 000 Santana par an et de quelque 100 000 moteurs.

Interrogé par le *Wall Street Journal*, le responsable de la Chine chez Volkswagen, M. Bauer, a reconnu : *« Citroën est notre principal concurrent »*, au moment où le vice-président de l'industrie automobile chinoise, M. Zhang Xingye, disait son espoir de conclure *« dès cette année »* avec l'une des deux firmes européennes.

Chez Citroën on reconnaît que les relations avec la Chine, suivies depuis 1978, sont bonnes. La firme française, qui a vendu 150 CX à un hôtel de Canton — le Dong Fang — par un contrat signé le 7 février 1982, et une centaine d'autres voitures (principalement des CX mais aussi quelques Visa) en 1983 pour servir de taxis à Pékin, reconnaît être en négociation pour deux contrats.

A Shangai, la filiale de Peugeot pourrait céder la licence de la BX pour permettre aux Chinois d'en fabriquer entre 25 000 et 50 000 par an. Un projet concurrent de celui de Volkswagen et pour lequel les Français seraient d'autant mieux placés qu'ils accepteraient que la Chine réexporte une partie de la production en Asie du Sud-Est, ce que les Allemands refuseraient pour l'instant. De plus, Citroën discute à Nankin la possibilité d'y fabriquer, en association, un moteur.

Les Chinois ont signé des accords et recherchent des transferts de technologies pour développer leur industrie automobile. La Chine a produit 220 000 véhicules en 1983 dont 5 000 automobiles, mais on estime à 1 million de véhicules la production nécessaire à la fin du siècle. Cela explique l'intérêt que portent les constructeurs européens à ce marché.

B. D.









### Sur le vif

## Tests

Les Anglais sont aux cent coups. Ils adorent les bêtes et ils viennent d'apprendre que leur ministère de la défense autorise à tirer sur les animaux, à bout portant ou à distance. On les perce, on les estropie, on les mutile à coups de revolver et de mitraillette. Après quoi, on regarde s'il y a moyen de réparer les dégâts. Ces tests consomment, si j'ose m'exprimer ainsi, dix mille de nos amis à quatre pattes par an.

J'avoue ne pas savoir qu'en penser. Il faut tout de même songer aux gens. Y a-t-il un meilleur moyen de déterminer à quel traitement répondent les blessures par balles explosives, ou par lance-flammes, ou par bombes à billes ou à phosphore ?

Cela pose d'ailleurs une autre question : comment expérimenter des bombes sur des chiens ? Faut-il les faire débarquer à Beyrouth clandestinement et les inciter à aller faire pipi au pied des immeubles encore debout du quartier est en espérant qu'ils prendront un proraeur dans la gueule ? Faut-il offrir aux Irakiens un contingent de toutous frétillants tout contents à l'idée d'aller remplir leur devoir de cobayes en première ligne ?

Pour les armes biologiques, pas de problème : on les expérimente en laboratoire. Et pour les armes nucléaires, pas de difficulté : on transforme un atoll du Pacifique en arche de Noé. On n'a même pas besoin d'y envoyer des couples. Ni de prévoir un billet de retour.

J'ai l'air de plaisanter, mais c'est très sérieux. Les Etats-Unis ont été obligés, l'été dernier, de renoncer à ces pratiques sous la pression des sociétés protectrices des animaux. J'ai appelé hier le service de santé des armées à Paris pour lui demander si nous sacrifions aux mêmes habitudes. On m'a donné une réponse de Normand : oui, dans le cadre de la réglementation. Quelle réglementation ? On ne peut pas vous le dire au téléphone. Ecrivez... C'est fait !

CLAUDE SARRAUTE.

### LES PROPOS DE PIERRE DESGRAUPES AU « MONDE »

## Les résonances d'un mot tabou

**Il est encore des mots tabous à la télévision française. Et pour avoir utilisé et commenté celui de « privatisation » — non sans courage — dans son interview au *Monde* du 22 février, M. Pierre Desgraupes a déclenché une belle agitation dans le monde de l'audiovisuel et dans les milieux politiques.**

Quelques heures après la publication, l'intersyndicale d'Antenne 2 rédigeait un communiqué véhément, décrétant M. Pierre Desgraupes *« démissionnaire »* du service public. Matignon, par la voix de M. Jérôme Clément, conseiller du premier ministre pour les questions de communication, réagissait également de façon limitée mais sans équivoque, puisque les déclarations du PDG de la chaîne y étaient considérées comme tout simplement *« scandaleuses » (le Monde* du 24 février). A l'Elysée aussi — où M. Pierre Desgraupes est loin de ne compter que des amis — plusieurs conseillers du président de la République se sont offusqués, et des contacts ont vite été établis avec la Haute Autorité de la communication audiovisuelle et avec sa présidente, Mme Michèle Cotta, en voyage d'études aux Antilles, qui téléphona tout de suite au PDG. *« Pierre Desgraupes ne peut ignorer que la Haute Autorité ne l'a pas nommé à la présidence d'une société privée »*, a déclaré Mme Cotta, ajoutant : *« Chacun de nous sait qu'Antenne 2, ce n'est pas seulement Pierre Desgraupes, et Dieu sait que nous l'aimons tous beaucoup. Ce sont tous ceux qui l'ont précédé et tous ceux qui travaillent pour Antenne 2. »*

Dans *le Quotidien de Paris*, M. Jean Cluzel, vice-président de la commission des finances au Sénat et rapporteur du budget de l'audiovisuel, approuve des déclarations *« qui ne peuvent que le satisfaire dans la mesure où elles rendent justice en quelque sorte aux analyses que nous avons faites depuis longtemps au Sénat sur le fonctionnement des entreprises audiovisuelles du service public »*.

Une ébullition éloquente régnait encore dans les couloirs de la chaîne, où un tract, diffusé jeudi matin par les syndicats de techniciens CFDT et CGT, s'enflammait : *« Puisque, pour Pierre Desgraupes, l'avenir passe par la privatisation, qu'il retourne au privé d'où il vient. »* Une curieuse façon de lire ou d'interpréter les propos du président d'Antenne 2, qui, sans remettre en cause l'idée même du service public, s'était contenté de dénoncer les contraintes et lourdeurs imposées aux chaînes comparées aux avantages d'un statut, d'un esprit d'entreprise privée.

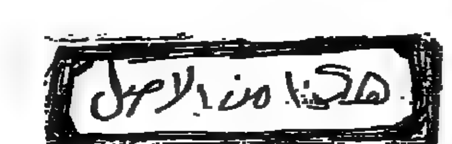
Les journalistes de la chaîne n'ont d'ailleurs pas interprété autrement les déclarations de M. Desgraupes. Jeudi matin, une assemblée générale impromptue rassemblait les journalistes de la rédaction, qui exprimaient leur désaccord avec le communiqué de la veille, surpris de n'avoir pas été consultés, *« contrairement aux usages »*, par leurs syndicats. Un texte était voté à la quasi-unanimité des participants, qui constatait que *« que M. Desgraupes ne fait que réclamer pour le service public des avantages égaux à ceux accordés au privé. Et cela afin que le service public auquel ils sont attachés puisse être compétitif et remplir pleinement sa mission »*. Une position souvent reprise par la presse, qui consacre ces derniers jours plusieurs colonnes à l'« affaire ».

### MORT DE LA ROMANCIÈRE JESSAMYN WEST

La romancière américaine Jessamyn West est morte, mercredi 22 février, en Californie, dans sa résidence de Napa Valley,

[Jessamyn West, qui était née le 18 juillet 1902 dans l'Indiana, avait commencé sa carrière littéraire assez tard. Mais, dès son premier livre, *The Friendly Persuasion* (1945) — des nouvelles sur des fermiers de l'Indiana au dix-neuvième siècle, — écrit pendant sa convalescence de tuberculose, elle connut le succès. Outre ses romans, elle publia de nombreuses nouvelles et poèmes dans divers magazines, notamment *Harper's* et le *New Yorker*. Plusieurs ouvrages ont été traduits en français, aux éditions Stock : *la Loi du seigneur* (1957), *le Cours de la vie* (1967), *Par-delà la rivière* (1969), *le Massacre de Fall Creek* (1976).]





**Le Monde**

*Loisirs*



LE DIASCORN/VIVA

# Venise entre en carnaval, page XVI

**Des touristes étrangers chez les artisans du faubourg Saint-Antoine, page IV**

**Israël hors farniente, page XI**

**Le Guide Michelin fait tomber son couperet, page XIII**

Supplément au numéro 12156. Ne peut être vendu séparément. Samedi 25 février 1984.

# Une Belgique avec faux col

**La bière de ce pays ne se raconte pas. Elle se déguste.**

PAUVRES de nous, qui croyions naïvement, pour avoir fait et refait cent fois le tour des zincs parisiens, prétendre savoir ce que bière veut dire ! Certes, à la veille de cette randonnée en zig-zag qui s'annonçait mousseuse en diable, à travers une Belgique fleurie d'estaminets en toute saison, on avait cru bon de nous avertir : *« Attention ! Il existe chez nous pas moins de... trois cent cinquante-cinq marques de bière, c'est-à-dire presque une par jour de l'année. »* Mais on s'était contenté de sourire poliment, du sourire qui avait accueilli la boutade fameuse du général de Gaulle, évoquant les trois cent quatre-vingts sortes de fromage figurant à l'inventaire laitier de notre Hexagone. Et puis, pourquoi les Belges, en joyeux drilles patentés qu'ils sont, nous disions-nous, se refuseraient-ils le plaisir de nous balancer une galéjade à leur manière ?

Mais notre homme avait dit vrai. Nous allions très vite – et, autant le dire tout de suite, pour notre plus grand plaisir – le constater, à peine franchie la frontière qui sépare nos départements les plus connaisseurs en la matière du royaume de la bière. Le mot n'est pas trop fort : elle y règne, avec l'assentiment de tout son bon peuple. Comme y a régné, bien avant elle, son très lointain ancêtre, ce brave roi Gambrinus, à la lèvre éternellement ourlée d'un trait léger de belle mousse claire, dont on se demande, après trois ou quatre chopes, remplies sitôt vidées par une main aussi experte qu'attentive, s'il n'a pas véritablement trôné, couronne de houblon en tête, épi d'orge en sautoir, un bock couleur d'or pâle en guise de sceptre...

Notre escapade commençait à Courtrai (Kortrijk), où les échevins allaient nous faire les honneurs du *stadhuis*, leur bel hôtel de ville tout en gothique flamboyant. Mais, cruelle déception – la première mais aussi la seule, – dans la salle du conseil, devant la cheminée du seizième siècle, où figure Charles Quint, flanqué d'une Paix et d'une Justice fort altières, on allait nous proposer... du café. Nos hôtes, c'est probable, avaient dû craindre d'effrayer des visiteurs non initiés en leur offrant, sur le coup de 11 heures du matin, quelques rasades de la boisson sans laquelle la Belgique ne serait plus tout à fait belge.

Aussi, à peine attablés au charmant restaurant't Hoveke, qui a choisi pour pénates le cadre champêtre d'une jolie ferme ancienne des alentours de Lauwe, les plus hardis d'entre nous firent mine de n'avoir pas vu les flacons de bordeaux déjà débouchés qui attendaient sur la desserte. Et réclamèrent, presque timidement, « de la bière ». Ce qui ferait sursauter d'indignation le dernier maître d'hôtel du plus médiocre restaurant de chez nous amena sur le visage des maîtres de céans, Ronny et Carine Leenaert, un large sourire qui signifiait visiblement : *« Voilà des connaisseurs. »* Et les serveurs de verser, comme il se doit, lentement au début sur la paroi du verre incliné, puis vivement dès le dernier tiers de la bouteille pour couronner le tout de mousse onctueuse, le beau liquide ambré. Désormais, le pli était pris, le signal donné.


GAMMA

« Et les serveurs de verser lentement sur la paroi du verre incliné, puis vivement dès le dernier tiers de la bouteille. »

Le repas achevé à regrets, notre cicérone enfourna tant bien que mal toute sa petite troupe dans l'autocar. Direction, les brasseries Rodenbach, à Roeselare. Qui n'a jamais visité de brasserie n'appréciera jamais complètement la saveur de ce qu'on versera dans son verre. Il faut avoir vu ces énormes cuves de cuivre où mijote le brassin, bouillie faite de farine de malt et d'eau chaude, humer l'odeur très caractéristique des chambres d'ébullition, où le houblon fait son entrée en scène, accompagné de parfums à la fois forts et subtils, puis sentir enfin les puissantes émanations que dégagera le moût durant tout le temps de sa fermentation.

Dans la salle où ils reçoivent leurs visiteurs, sorte de petit musée-maison où dorment cent souvenirs de famille – les Rodenbach brassent ici depuis 1820 une bière fameuse, – nous attendaient, déjà verre en main, les descendants de cette longue lignée de magiciens qui changent l'orge en malt, le malt en brassin, assaisonnent le tout de quelques feuilles vertes, et savent régaler les gosiers les plus exigeants d'une bière châtain foncé plutôt que vraiment brune, boisson de grand cru qui a passé vingt mois au moins dans de solides fûts de chêne avant d'être mise en bouteilles.

Blondes, brunes, rousses, cuivrées, fortes ou légères, bières brassées encore de nos jours par des trappistes détenteurs de *mille secrets* (que les murs des monastères gardent jalousement à l'abri de toute indiscrétion), l'éventail est immense, où chaque palais peut trouver son lot, d'abord en fonction de ses goûts, bien évidemment, mais encore selon l'heure de la journée et la circonstance. Car elle se déguste en apéritif, puis à table, voire en guise de digestif, et entre les repas, du matin tôt jusque tard dans la nuit, et ce, en toute saison. Ecoutons Verhaeren nous dire son sentiment :

*« En chaque enclos l'été,*
*[l'hiver sous chaque toit*
*où la province*
*s'attable au jour le jour et boit*
*le bourgmestre est prince*
*mais le brasseur est roi. »*

Roi aussi le buveur, tel le luron à la trogne rubiconde immortalisé par le Manet du *Bon Bock*, et rois encore ceux qu'évoque Rimbaud *« empoignant une chope à fortes cannelures »*.

Les responsables du tourisme belge ont eu l'heureuse idée de mettre sur pied de véritables « circuits de la bière », qui, à l'instar de nos routes du vin, permettront d'allier le plaisir du tourisme pur à ceux de la découverte des brasseries et des bistrots à bière. Sans oublier les haltes dans d'excellents restaurants, comme ceux, par exemple, qui se sont rassemblés sous la bannière, désormais fameuse, du Club des douze. Quatre itinéraires au choix, à travers les pays flamands, campinois, wallon ou brabançon, ce qui signifie quatre manières d'aller à la rencontre du « plat pays » de l'Ardenne et des campagnes en jalonnant sa flânerie de visites de villes d'art – Bruges, Gand, Anvers, Liège ou Namur, pour ne citer qu'elles, – ou de lieux moins connus peut-être, mais tout aussi remarquables.

A Gand (Gent), où il faut absolument admirer le polyptyque de l'*Agneau mystique*, peint par les Van Eyck, joyau de Sint Baafskathedraal – la cathédrale Saint-Bavon, – nous en bûmes de ces merveilles, *Safir*, ou *Safdort* venues d'Alost, *Lambic* brassée chez Liefmans d'Oudenaarde, *Faro*, où le sucre candi met une note de douceur. A Anvers (ou Antwerpen, comme on veut), c'est dans un verre appelé « bol » qu'on nous servit jusqu'à plus soif – on ne compte plus les bistrots vivant à l'ombre de la cathédrale – la *Konink* et la *Rubens*, celle-ci aussi dorée que les chevelures nées du pinceau du peintre. A Liège, la visite du remarquable musée wallon, « mémoire » intacte des arts et traditions populaires régionaux, nous avait, avouons tout, quelque peu altérés : belle occasion, avant le dîner et... après, de tâter un peu de quelques *Vieuxtemps* brassées à Mont-Saint-Guibert et de savourer une *Saint Feuillen* venue tout droit du Roeulx.

Aimable pays, gens aimables, belle et bonne humeur, chaude ambiance : la Belgique c'est tout cela à la fois, avec la bière – pardon ! les bières – en plus. Chez Jupiler, à Jupille, on avait basculé brusquement de l'artisanat dans l'industrie lourde, qui brasse ses hectolitres par millions, mais la bonne odeur acidulée du houblon était la même, aguichante et apéritive.

La brasserie style familial, on allait la retrouver encore entre Escaut et Dendre, là où Pauwel Kwak, brasseur et maître d'un relais, inventa, avec un verre extravagant, dont la forme implique qu'un support de bois le maintienne debout, une bière ambrée de haute fermentation, qui porte toujours son nom et que ses descendants, près de deux siècles plus tard, fabriquent aussi fidèlement. Ou à Pipaix, où les Dubuisson produisent une autre splendeur, la *Bush* (prière de ne pas confondre avec la *Busch* américaine : aucun rapport !), elle aussi haute en couleur, en goût et en... taux d'alcool.

*Il faudrait en citer cent autres encore. Triple Moine* du Bocq, *Abbaye de Floreffe, Maredsous, Gueuse* et *Kriek* de chez Cantillon, à Bruxelles ; *Caulier, Impériale, Gouden Carolus, Bergère d'Orcq*... Mais mieux vaut encore sauter cette frontière presque invisible qui nous sépare d'un pays si voisin du nôtre, et si proche de nous par le cœur à tant d'autres égards. La bière belle ne se raconte pas. *Elle se déguste.* Et comme tous les grands produits d'un terroir, c'est chez elle qu'on la goûtera le mieux.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

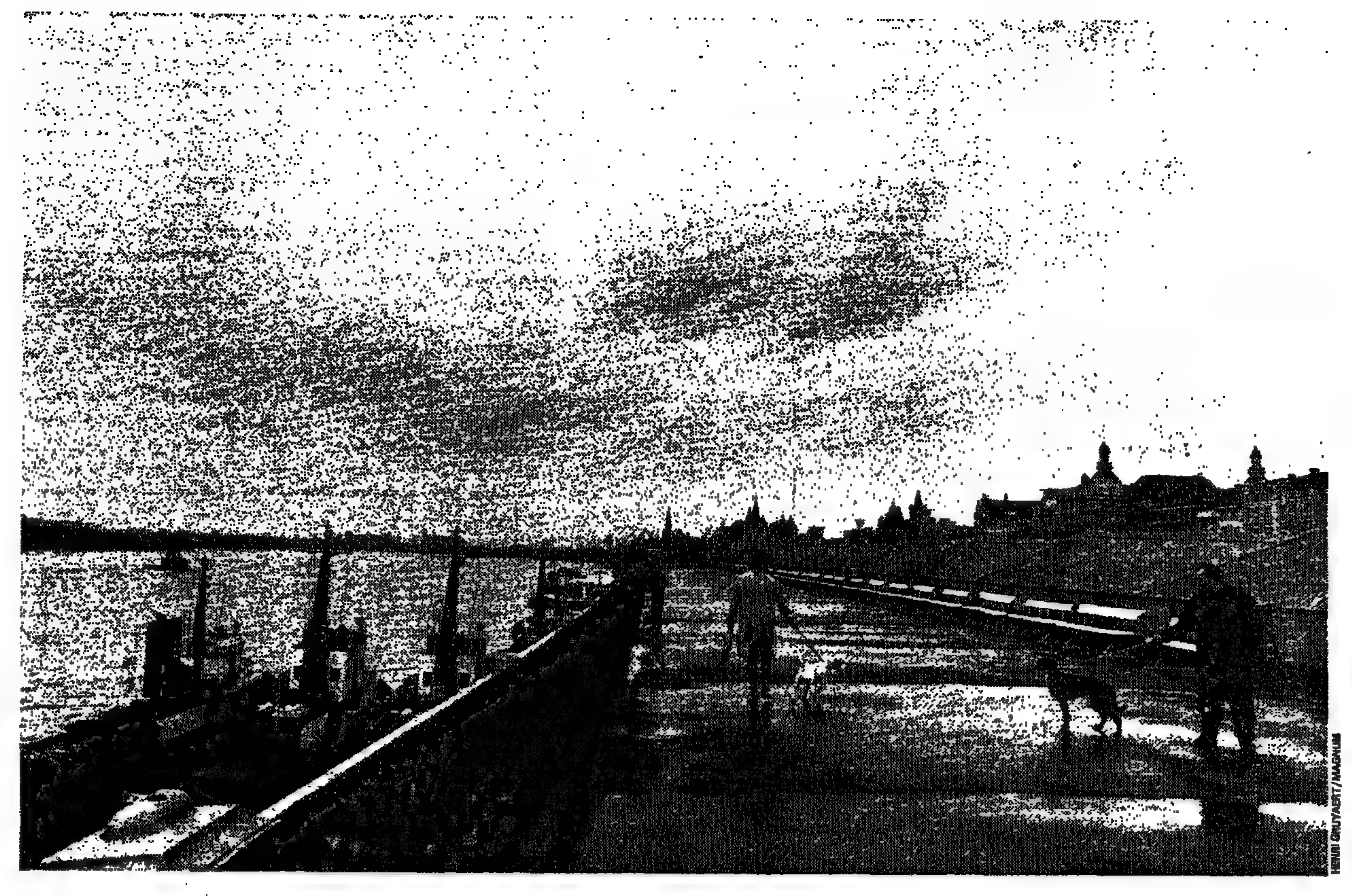
★ Office national belge du tourisme, 21, boulevard des Capucines, 75002 Paris, tél. : 742-41-18. (Documentation spéciale sur la « route de la bière », brochure sur la fabrication de la bière, etc., sur demande.)

هكذا من الأصل



# Anvers ou la bourlingue en escale

**Un circuit de quarante kilomètres autour de Kanaaldok.**



HENRI GRUYAERT / MAGNUM

**La route franchit les darses par des ponts à écluses et se faufile entre les silos à grains et les montagnes de minerais...**

ANVERS est *certainement* moins évocatrice des bonnes bières de Belgique que Bruxelles avec sa gueuze ou que les multiples abbayes. Mais cette troisième ville du pays, et un des plus grands ports du monde, vit, comme le reste du royaume d'outre-Quiévrain, sous le patronage de la « gueule » et de la bière. Bière de grande consommation fabriquée sur place et exportée ; bières anglaises importées dont les Belges sont tellement friands qu'elles y sont souvent plus facilement trouvables que dans leur pays d'origine (Christmas...) ; bières que l'on enfile ou que l'on déguste dans les restaurants et dans les brasseries, dans les cafés et dans les crêperies... ou sur le port.

Le port d'Anvers à lui seul vaut le voyage. Balisé pour le touriste comme pour le curieux, il offre un circuit d'une quarantaine de kilomètres de long — parfois indéchiffrable comme le sont, hélas, les indications routières belges — véritable invitation au voyage. Aujourd'hui, comme jadis, les bateaux vont et viennent des quatre coins du monde.

La route franchit les darses par des ponts à écluse, parfois levés pour permettre à une péniche de manœuvrer. Elle longe d'immenses usines chimiques et des raffineries, le long de l'Escaut qui s'écoule lentement vers la mer, à travers la Hollande voisine. Elle traverse des voies ferrées, passe par un long tunnel sous la grande darse de Kanaaldok qui permet la navigation jusqu'à Rotterdam. Elle se faufile entre les entrepôts de mille et une marchandises, les silos à grains, se perd au milieu des enchevêtrements de grumes et des montagnes de minerais. Partagée avec de multiples poids-lourds, elle traîne auprès des grues toujours en mouvement, chargeant et déchargeant les cargos. Parfois, elle se repose au bord d'un vieux moulin, blanchi à la chaux, qui paraît perdu dans cette atmosphère de vacarme, de fumée et d'usines. Ou dans le vieux fort de Lillo, qui ne garde plus rien et où canards et cygnes se prélassent dans les douves qui entourent un village de poupées en briques, endormi sous le pâle soleil d'hiver.

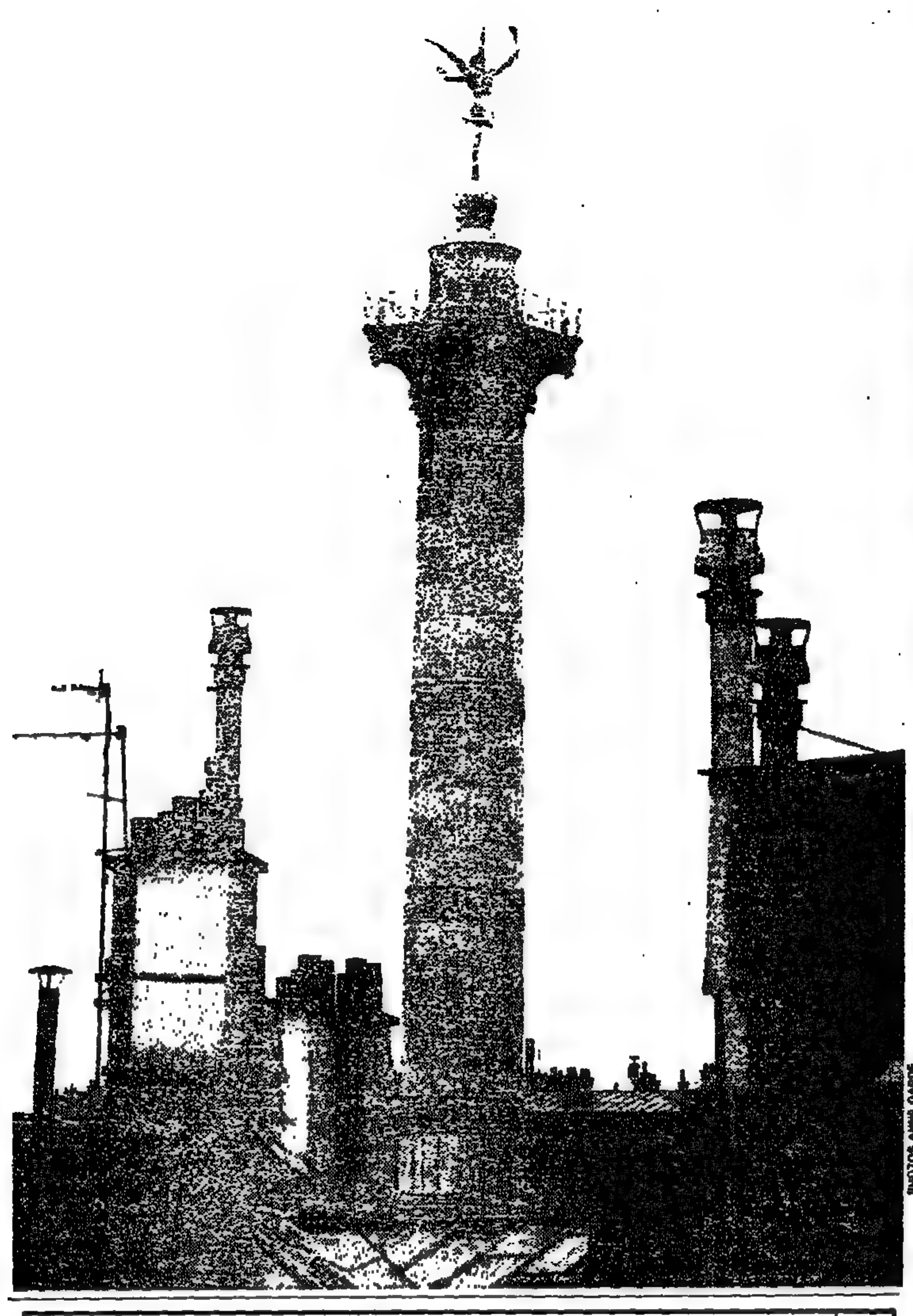
Anvers, ce n'est pas seulement une cathédrale en réfection, de somptueux musées, d'anciennes maisons bourgeoises qui jalonnent son centre, des restaurants, comme celui qui s'est modestement donné le nom d'Hélène Fourment, la seconde femme du peintre anversois le plus célèbre, Rubens. C'est aussi le quartier des tailleurs de diamants, une fois ravagé par une bombe antisémite. C'est aussi le musée Plantin-Moretus. Ici, dans cette maison du seizième siècle, le journaliste, l'homme de lettres, l'imprimeur, laisse parler son cœur devant les trésors laissés par cet humaniste tourangeau, Plantin, qui avait quitté son val de Loire ensoleillé pour pouvoir travailler dans les brumes du Nord, plus libres.

Il y publia la *Biblia Regia*, Bible unique en plusieurs langues qui voisine avec l'une des rares copies de celle de Gutenberg. On y voit une imprimerie d'époque, avec ses presses, mais aussi avec le matériel qui servait à fabriquer de multiples caractères, latins, grecs, hébreux..., les vastes étagères où se rangeaient les collections de livres, le bureau des correcteurs, dans une atmosphère feutrée où les vastes parquets fleurent bon l'encaustique et où les fenêtres à vitraux enrichissent la lumière du jour. Puis, la visite terminée, on retourne boire une bière. Laquelle ? On a l'embarras du choix. Où ? Les endroits ne manquent pas non plus avant d'aller dîner !

PATRICE DE BEER.

# Des Japonais

**Voilà que le secrétaire d'État**



PHOTOS ANNE GARDE



Le doreur sur cuivre

IL sent le copeau et la cire, ce onzième arrondissement. Les ateliers d'artisans peuplent le faubourg Saint-Antoine, les rues de Charonne, de Montreuil, du Dahomey, Trousseau et Saint-Bernard. C'est le royaume du meuble. Mais l'artisanat du bois est malade et les ateliers menacés de disparition. Le secrétariat d'État au tourisme, qui croit dur comme fer au tourisme industriel (la visite des installations d'EDF est un succès), va donc promouvoir auprès des Japonais, pour commencer, le onzième. Première « tournée » au début du mois de mars prochain.

Finis les Champs-Elysées et vive le Faubourg ? C'est aller un peu vite en besogne. Mais il est vrai que ce quartier méconnu de Paris possède des atouts : une vieille et unique tradition artisanale et la présence de l'« histoire ». La République, la Bastille et la Nation sont, en effet, les bornes de cet arrondissement.

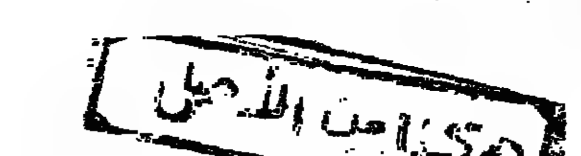
Au treizième siècle déjà, l'abbaye de Saint-Antoine (aujourd'hui, l'hôpital) attire auprès d'elle les travailleurs du bois disséminés dans la capitale. En 1290, ceux-ci prêtent serment devant Jean de Montigny, prévôt de Paris « *de ne pas travailler la nuit, bien soigner leurs apprentis et de suivre des techniques reconnues valables pour faire bon ouvrage* ». Mais c'est Louis XI qui lança l'industrie du bois dans ce secteur en accordant au faubourg Saint-Antoine la liberté du travail. Au dix-huitième siècle, la profession connaît son plein épanouissement avec ces merveilleux ébénistes que furent Jean-François Leleu, Vassou, Migeon, Beneman, Reisener et Jacob. A l'époque, huit cents ouvriers travaillent dans l'atelier de ce dernier. De quoi faire rêver n'importe quel artisan toujours établi dans ce quartier...

La tradition demeure, même si le client est plus rare, faute de « sous ». Pour pénétrer dans ce royaume, le voyageur doit savoir pousser les portes. Les immeubles sont vétustes. Trois à quatre étages desservis par des escaliers branlants encombrés par des pans de merisier, de noyer, de hêtre et d'acajou. Odeurs de mousse ; couleurs d'automne. Les couloirs sont étroits. Les ateliers poussiéreux, mais pleins de vie.

Les établis sont griffés et rongés par le temps. Ici ont pris forme commodes, chaises, bureaux et fauteuils. Accrochés aux murs : presses, gouges, varlopes, vastringues et guimbardes. Outils de magiciens. Ciseaux à bois, affûtoir et scies à main. Outils d'artistes. Dans ce labyrinthe de cours pavées et profondes, décorées avec des blocs de marbre appuyés contre de petites cahutes où vibrent les machines, on rencontre au hasard de ces cours un puits, un cadran solaire, de la vigne vierge. Jardins secrets. Avec des noms charmants : l'« Étoile d'or », « Nom-de-Jésus » des « trois frères » de « l'ours et du Saint-Esprit ». C'est là que, dans le bruit de la scie mécanique, les visiteurs découvrent tapissiers et sculpteurs sur bois, ébénistes et marqueteurs, doreurs et monteurs en bronze.

Mais la vie a changé. Le meuble de série, simplement collé et cloué en province – ou hors frontières – a pris le haut du pavé. Les boutiques racoleuses du faubourg Saint-Antoine n'ont rien à voir avec les ébénistes, les tapissiers ou les doreurs du quartier. Deux mondes qui s'ignorent. Celui du négoce et celui de l'artisa-





# dans les copeaux du Saint-Antoine

**au tourisme envoie des voyageurs chez les artisans du onzième.**

nat. Celui du prêt-à-porter et celui de la pièce unique.

Un tourneur sur bois raconte : « *Il y a trente ans, le lundi, c'était repos. On faisait alors le "coup de quatre". Avec trois autres copains, on se retrouvait pour déjeuner et jouer aux cartes toute la journée. Aujourd'hui, cela n'existe plus.* » Il ajoute, un peu triste « *dans les cours résonnait l'accordéon et une femme s'égosillait. On lui répondait. On connaissait le refrain. Ça aussi c'est fini. La radio chante pour nous. Dans le faubourg, il y a de moins en moins de bistros et de plus en plus de drugstores et de néons.* »

Faubourg Saint-Antoine, « Bastille-Nation », ce sont aussi les longs cortèges des syndicats et de la politique. Bannières déployées. C'est le retour aux sources. Le clin d'œil aux grands anciens de 1789, 1830, 1848 et 1871. Ici, en effet, l'histoire frappe à la porte. Le 28 avril 1789, l'incendie de la fabrique Reveillon, située rue de Montreuil, annonce la tempête. Trois mois plus tard le peuple se met en marche pour culbuter la Bastille. Dans le cimetière Sainte-Marguerite, rue Saint-Bernard, les fantômes de la Convention sont penchés au-dessus du dauphin (une pierre tombale sur laquelle est gravé L. XVII s'appuie contre le mur de l'église). La mort de Cyrano de Bergerac, le vrai, dans une chambre du couvent des Dames dominicaines de la Croix, rue de Charonne, aujourd'hui, « Palais de la femme ».

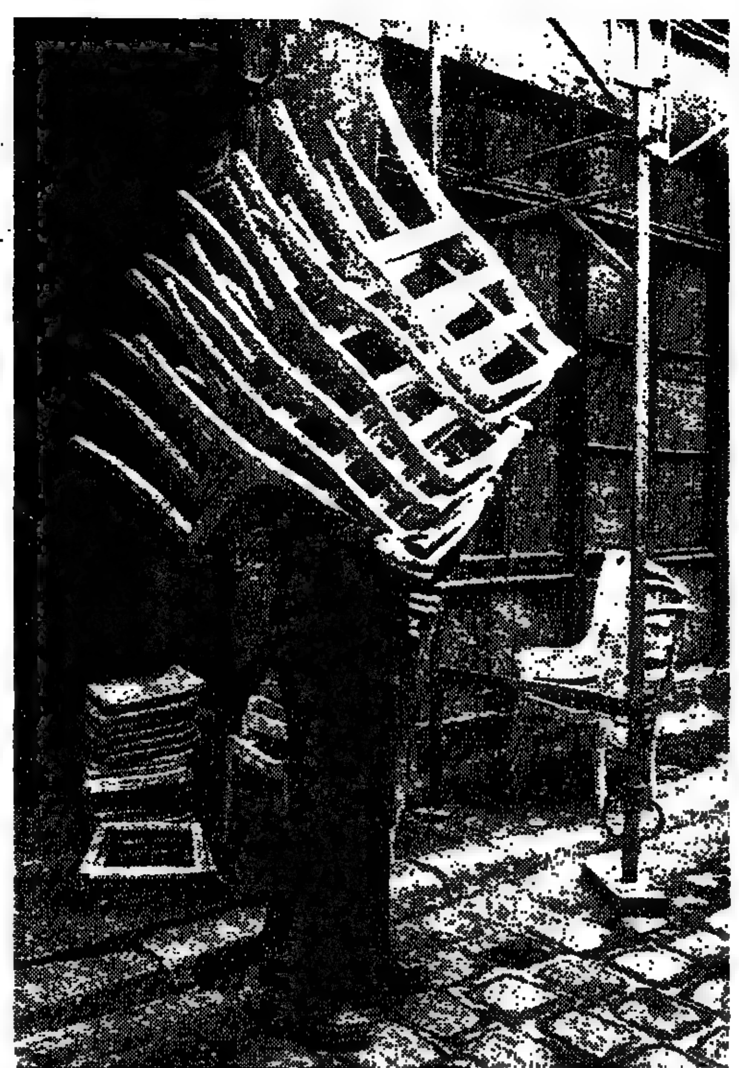
L'hôtel de Mortagne, toujours rue de Charonne, où Vaucanson, génial mécanicien, installa sa collection d'automates. Cet hôtel du dix-huitième siècle a été transformé par un promoteur en appartements. L'idée d'y faire un musée du meuble était pourtant bien intéressante...

Et puis ces restes de folies : folie Méricourt, folie Régnault et folie Titon d'où s'envola la montgolfière de Pilatre du Rozier. Et enfin, à l'entrée de la rue de la Croix-Faubin, côté rue de la Roquette, voici les cinq pierres, incrustées dans la chaussée, sur lesquelles s'appuyaient les bois de la guillotine qui fonctionna ici de 1853 à 1899...

Dans le même quartier, la rue de Lappe et ses bastringues. Envahie par les Auvergnats, ce célèbre coupe-gorge a perdu son folklore. Les Apaches ont disparu, les filles aussi. Seul le « Balajo » se maintient, fidèle à la tradition.

A la nuit tombée, les cars de touristes étrangers encombrent les rues avoisinantes. On vient s'encanailler. Des Japonais déjà. Au mois de mars prochain, ils pourraient pousser plus loin leur découverte du Paris populaire.

JEAN PERRIN.



« Il y a trente ans, le lundi c'était repos »



Le « faubourg » derrière la façade



## Partir

### Au pays yacouba

Un peuple de fabuleux danseurs sur échasses qui gîte à l'orée des forêts de bambous et des plantations de bananiers. C'est le pays yacouba. Huit jours en Côte-d'Ivoire à partir d'Abidjan, avec le lac sacré de Warapa et la mosquée de Samatiguila. Prix 6 490 francs (à partir du 1er avril).

● **Jumbo**, 2, rue de l'Echelle, 75002 Paris, tél. (1) 260-30-18.

### Week-end chez Jérôme Bosch

La Hollande des châteaux et des vieiles villes hanséatiques. Le visiteur a rendez-vous avec l'histoire à Amerongen, Deventen, Nimègue, Heusden et Breda, l'ancienne capitale des comtes de Nassau. Une flânerie dans le Brabant, la terre de Jérôme Bosch. *Du samedi 28 avril au mardi 1er mai.* Prix : 3 950 F.

● **Le monde et son histoire**, 82, rue Taitbout, 75009 Paris, tél. (1) 526-26.77.

### Plein soleil à El Kantaoui

Golf, ski nautique et équitaion à Port-El-Kantaoui en Tunisie. A voir, pour les curieux, le marabout de Sidi-El-Kantaoui, chef d'une communauté islamique chassée d'Andalousie au XVIe siècle par la reconquête chrétienne. Prix *pour une semaine : de 2 880 F* à 3 390 F, selon la saison. Toute réservation faite avant le 20 mars prochain bénéficie d'une remise de 5 %.

● **Tunisie contact**, 30, rue de Richelieu, 75001 Paris, tél. 296-14-23.

### Western Story

Los Angeles, Hollywood (inévitable), San-Diego, Phoenix, Las Vegas, mais aussi le Grand-Canyon, Monument Valley et le lac Powell, sans oublier, bien sûr, San-Francisco. Seize jours dans l'Ouest pour rêver. Selon la saison, le prix de ce circuit varie de 16 410 francs à 17 360 francs de Paris à Paris.

● **Planète Voyage**, 45, rue de Richelieu, 75001 Paris, tél. 296-10-80.

### Un guide pour les campeurs

Le Guide Michelin camping-caravaning 1984 est paru. Cet ouvrage propose une sélection de 3 289 terrains répartis dans 2 311 communes. Ce nouveau guide indique pour chaque terrain son confort, ses possibilités de restauration et de loisirs ainsi que ses dates d'ouverture et ses prix. A noter un tableau de toutes les localités citées, classées par région et département. Prix : 37 F.

### Allo thermalisme

Le centre d'information du thermalisme vient de créer un journal téléphoné du thermalisme pour donner tous les renseignements administratifs à propos des cures. Ce journal fonctionne vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Son numéro d'appel est le 720-14-65.

### Istanbul, Ephèse et... Kaymakli

Une semaine pour découvrir Istanbul, Ephèse et la Cappadoce. La vallée de Goremme avec ses églises rupestres et la ville souterraine de Kaymakli. A l'issue de ce circuit, Marmara propose, pour ceux qui le désirent, une croisière le long des côtes de la mer Egée. Départ chaque samedi, du 31 mars au 13 octobre inclus. Prix : de 3 870 à 4 590 F selon la saison.

● **Marmara**, 8, rue Boudreau, 75009 Paris, tél. 268-05-71.

### Swing anglo-saxon

Kuoni propose deux voyages pour assister aux grandes compétitions internationales de golf aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

● Du 10 au 18 juin : l'US Open. Hébergement à Weschester. Possibilité de jouer gratuitement sur les terrains environnants. Neuf jours Paris-Paris : 14 950 F.

● Du 15 au 22 juillet : le British Open, joué près d'Edimbourg. Hébergement à Bridge-of-Lallan. On peut également, ici aussi, fouler le green sans dépenser un penny.

● **Kuoni**, 12, boulevard des Capucines, 75009 Paris, tél. (1) 742-83-14.

# Le Parrain quitte la sacristie

## Alec Head raccroche les gants.

DÉBUT de la saison de galop. Comme lors de chaque donne annuelle, on s'intéresse moins aux chevaux, encore tout enchifrenés et hors de forme (des records de chutes, à Auteuil), qu'aux hommes et à la nouvelle carte (hippique) du *Tendre*.

A cet égard, un grondement de tonnerre et deux coups de cymbales.

L'effet de tonnerre, c'est que Alec Head (père de Freddy), l'entraîneur français numéro un des années 70, a décidé, encore relativement jeune (soixante ans), en tout cas en pleine forme, d'abandonner sa profession. Il n'a pas demandé le renouvellement de sa licence, démarche à laquelle chaque entraîneur est astreint en début d'année.

Fils d'un jockey de l'époque héroïque devenu dans les années 40 un grand entraîneur, Willy Head, il avait lui-même suivi successivement les deux voies. Il avait été (peu de temps) un jockey sans grand succès, puis un petit entraîneur modestement installé au fond de Maisons-Laffitte, avant de se lier d'amitié avec Ali Khan, le père de l'actuel Aga Khan.

Le souvenir d'Ali Khan, mort au volant en 1958, s'est manifestement dissous dans les ombres du passé. Le personnage – un tiers gavroche, un tiers aventurier, un tiers mécène et cent pour cent seigneur – était fascinant.

Une anecdote, que je crois inédite, à son sujet. Une certaine rivalité hippique l'opposait à son père, l'Aga, dont les moyens financiers étaient cent fois supérieurs aux siens et qui, par conséquent, avait, en général, de meilleurs chevaux que lui, quoi qu'il fût cent fois moins connaisseur.

Une année, Ali Khan achète huit millions d'anciens francs à Guy de Rothschild un cheval qui n'avait pas encore débuté mais qu'il avait repéré sur les pistes d'entraînement, où son propriétaire, quant à lui, ne l'avait probablement jamais vu : *Coryndon*.

Curieusement, il s'abstient de faire courir sa nouvelle recrue sous son nom et demande à un de ses amis, Claude Victor-Thomas, de l'engager sous le sien. *Coryndon* gagne le Prix de Noailles et devient un des favoris du *Jockey-Club*. Ali Khan rend alors visite à son père, au Ritz.

*« Vous n'avez pas de cheval digne du Jockey-Club cette année. Cela ne vous ennuie-t-il pas ?*

*– Si un peu.*

*– Peut-être Victor-Thomas vendrait-il le sien...*

*– Vous croyez ? »*

L'affaire fut conclue pour trente millions qui, après prélèvement de la commission due à Claude Victor-Thomas pour ses bons offices patronymiques, passèrent de la poche du père (crédule mais ravi : *Coryndon* fut second du Jockey-Club) à celle du fils.

Nul ne sait quels coups encore plus fumants et plus lucratifs, Alec Head et Ali Khan réalisèrent ensemble. Si, plus tard, Alec Head écrit ses Mémoires et qu'ils sont sincères, ils vaudront leur pesant de cravaches d'or.

En tout cas, c'était à l'époque, pour le jeune entraîneur, le début du succès : *Taboun, Toro, Saint-Crespin, Charlottesville*...

Ce succès se poursuivit et même s'amplifia après la mort d'Ali Khan, trois autres casaques – celle de la famille Wertheimer, puis celle de Mme Alec Head et d'une société de droit étranger, la société Aland (contraction de Alec and Co) prenant le relais. Les noms qu'il faut citer furent alors ceux de *Lyphar* et *Riverman*, devenus deux grands étalons universels, *Val de l'Orne, Gay Mécène*, et ceux sortants d'une pléiade de juments inquiétantes à force d'être prodigieuses : *Pistol Packer, Three Troïkas, Ivanjica, Reine de Saba, Dancing Maid, Gold River*.


P. BERTRAND ET FILS/APRM

« Alec Head (à droite) est obligé d'arrêter. Il n'a plus de place pour mettre son argent ».

Les grandes réussites hippiques exhalent toujours un parfum de soufre. La carrière d'Alec Head n'en est pas exempte. Mais elle est, financièrement, la plus pharamineuse qui se soit jamais accomplie en France, et peut-être dans le monde.

Un de ses collègues commente ainsi, sans rire, le retrait de l'intéressé : *« Il est bien obligé d'arrêter. Il n'a plus de place pour mettre son argent. »*

De fait, quand on vend 80 millions de francs aux Etats-Unis, comme ce fut le cas l'an dernier, un cheval *(Arctic Tern)* dans lequel on a une large participation et que cette transaction fait suite à beaucoup d'autres du même niveau, il faut avoir des poches de secours.

Dans un discours resté fameux, Guy de Rothschild avait appelé Alec Head, qui, outre son omniprésence comme entraîneur, régnait, directement ou par personnes interposées, sur l'élevage, les ventes de *yearlings* et certains rouages de l'organisation hippique, « le Parrain ». Officiellement, « le Parrain » quitte la sacristie. Ce qui ne signifie pas qu'il ne continuera pas d'y être présent par tous les sous-diacres dont il a organisé les vocations. Officiellement toujours, il passe le goupillon à sa fille, Christine, et il saborde l'une des écuries familiales, celle qui portait le nom de son épouse.

Son explication, donnée à des journaux d'Angleterre (où il se trouve actuellement), est qu'il en a *« assez d'être pressé par le fisc comme un citron »*.

En fait, comme quelques autres grands personnages du monde hippique – notamment Guy de Rothschild et Daniel Wildenstein, – il semble aspirer au statut de résident à l'étranger, ce qui nécessite qu'il passe au moins six mois de l'année hors de France. Il a, à cet égard, préparé sa voie : il possède une large participation dans un grand haras du Kentucky.

Peut-être l'avenir incertain de l'écurie Wertheimer (son fleuron d'entraîneur) n'est-il pas non plus étranger à sa décision.

Jacques Wertheimer (quasi-propriétaire des Parfums Bourjois – « avec un J comme joie », clamait naguère la publicité, – de la marque Chanel et du « N° 5 » de Chanel) n'a pas la fibre hippique de feu son père. Les courses ne l'amusent pas. Au demeurant, rien ne paraît l'amuser. Ayant déjà passé la direction de la plupart de ses affaires à son fils, Alain, il promène dans le monde et dans la vie un désenchantement, une tristesse et un ennui directement proportionnels à ses milliards. Il était déjà, jadis, un personnage lunaire. Depuis que l'homme flirte avec la Lune, il paraît s'être choisi une galaxie encore plus lointaine.

Alain, tout préoccupé à New-York des affaires familiales, n'accorde pas une heure par an aux courses. Dans ces conditions, la casaque a sûrement son avenir derrière elle.

Enfin – *the last, but may be not the least*, – la sacristie n'est plus tout à fait ce qu'elle était. Des hommes nouveaux sont entrés dans les comités des sociétés de courses ; un fonctionnaire va veiller – il paraît que c'est promis-juré – à la stricte orthodoxie des événements de la piste. Il est peut-être temps de partir sur la pointe des pieds. Mais, même sur la pointe des pieds, les pas pèsent leur poids : c'est une page qui se tourne.

Autre départ, moins retentissant mais peut-être plus important, car il entraîne l'émigration partielle d'une grande écurie : celui d'Olivier Douïeb.

Ce jeune entraîneur, qui avait gagné l'Arc de Triomphe en 1980 avec *Detroit*, s'installe à Newmarket avec une patrie (venant de Chantilly) de la grande écurie arabe Fustok.

*Motif* : le fisc, toujours, mais aussi, plus profondément, la certitude que l'avenir des courses ne peut être qu'américain. Olivier Douïeb ne le cache pas : Newmarket n'est pour lui qu'une étape sur la route de la Californie.

En contrepartie, un probable retour : l'entraîneur suédois Aage Paus, à qui on avait retiré sa licence en 1980 à la suite d'une affaire de dopage, est sur le point de la retrouver. La Société d'encouragement n'attend plus que la clôture – apparemment imminente – du dossier judiciaire pour la lui rendre.

Le prestige de l'intéressé est resté intact auprès de quelques grands propriétaires internationaux. Son épouse – qui est un merveilleux « public relations » – a mis à profit les années d'inactivité forcée pour prospecter les pesages californiens, haut lieu des capitaux hippiques en quête d'investissements. Bref, Paus revient avec, paraît-il, dans ses fontes, des milliers de dollars propres à faire oublier ceux que les transfuges de l'écurie Fustok vont emmener sous leurs sabots.

Pourtant, qu'on ne nous fasse pas dire ce que nous n'écrivons pas : ce n'est pas forcément en raison de cette perspective que la Société d'encouragement s'apprête à rendre sa licence à l'entraîneur suédois. Selon (à peu près) la formule habituelle, toute coïncidence ne saurait être que fortuite...

LOUIS DÉNIEL

# Jour de peur

## Humour, méchanceté, rapidité. Une nouvelle manière d'emballer la fiction.

VOILA, dorénavant, on va pouvoir s'installer une fois par mois, confortablement, devant son poste. Remonter les oreillers avec ce plaisir intime – mi-secret mi-douillet – d'avoir mal au ventre pendant quatre vingt-dix minutes en sachant bien qu'on est au cinéma. Ah, non, pardon, à la télé, c'est ça la surprise.

Avec *Aveugle, que veux-tu ?* de Juan-Luis Bunuel et Jean-Patrick Manchette, TF 1 présente son deuxième « Série noire ». C'est un peu moins bien que *l'Ennemi public n° 2*, question étude de milieu, travail sur l'image ; c'est un peu mieux question tension, ici, intérieure, psychologique, en spirale (François Cluzet est très bon en aveugle) mais avec quelques ruptures de ton dommageables. Tout de même, si ça continue dans la même veine, voilà bien du plaisir en perspective ! Un bon polar, le samedi soir, face à Drucker, c'est méchant pour Drucker. Humour, rapidité, méchanceté, la nouvelle télévision est-elle en train de surgir ?

A l'origine de cette non douloureuse surprise, un d'Artagnan de l'idée, un homme vif-argent, Pierre Grimblat, patron d'Hamster, société de production privée, rachetée à 51 % par la CLT, directeur de la création et du développement à la même CLT.

*Milady* (de Paul Morand), *Cinéromans* (de Serge Moati), c'est lui. *Pierrot mon ami* (de Queneau avec J.-F. Leterrier), *la Dernière Séance*, c'est lui aussi.

*« J'ai débuté à la radio en 1950*, dit Pierre Grimblat. *J'étais le plus jeune réalisateur de la RTF.* » Pendant douze ans, Pierre Grimblat a animé chaque dimanche, de 20 heures à 24 heures, l'émission « Avant-première » qui annonçait tout ce qui allait se produire en formes d'art. Bleustein-Blanchet, PDG de Publicis, qui l'écoutait, lui a demandé de venir auprès de lui *(« Il m'a dit, vous êtes poète, vous n'avez pas besoin d'être publicitaire, ça suffit. »)* Pierre Grimblat a donc été directeur de la création à Publicis pendant plusieurs années en même temps qu'il continuait de faire de la télévision. En 1968, il dresse *« sa propre barrière mentale »* et décide de tout lâcher pour faire uniquement de la télévision et du cinéma. Comme beaucoup de publicitaires à l'époque, tels Alan Parker, Ridley Scott, Adison Lane, Bob Swaim..., il est l'un des premiers. Il écrit et produit *Slogan*, film autobiographique, avec Serge Gainsbourg et Jane Birkin, puis avec l'argent de *Slogan*, *Dites-le avec des fleurs*, un film qui n'a pas marché du tout *(« mon seul bide »)*. Quand les chaînes éclatent en 1974, il monte un département de production télévisée privée, qui porte le nom d'un petit animal qui lui avait valu le prix du film publicitaire pour la régie Renault : Hamster.

« Série noire », il en a eu l'idée comme ça : *« C'est mon métier, les idées. » « C'est venu du reproche que je lisais un peu partout d'une télévision tiède – ce que je n'admets pas toujours – mais c'est vrai qu'elle est souvent académique, qu'elle manque de vie, d'enthousiasme. »*


TF1/DOCUMENT HAMSTER
François Cluzet dans « Aveugle, que veux-tu ? »

Si, parfois, les téléfilms sont devenus synonymes d'ennui, c'est qu'ils ne correspondent plus, selon lui, au style d'images ni au procédé narratif d'aujourd'hui, Pierre Grimblat, qui a appris le cinéma avec le film publicitaire, est particulièrement soucieux du script. *« On y passe beaucoup de temps. On cherche des manières nouvelles de catapulter des scènes... Il y a eu un tournant qui fait qu'un certain nombre de produits qu'on faisait avant (il y a encore deux ans) n'est plus possible. Je dis au monteur, au réalisateur : vous gardez la réponse ou la question, pas les deux ; on n'ouvre plus et on ne ferme plus une porte, on fait l'un ou l'autre ; on ne traverse plus la pièce entière pour mettre son front brûlant contre la vitre ! Le problème avec « Série noire » a été de trouver la hauteur où mettre la barre, ensuite chaque réalisateur est maître de son bateau. »*

Pierre Grimblat a présenté le projet à TF1, à Jean Lallier, directeur des programmes, et, Marcel Moussy, responsable d'une unité de programme, qui l'ont aussitôt accepté (cela entre dans leur politique de renouvellement). Six mois pour monter l'affaire avec TF1, la SFP, la Rai, RTL et la SSR (il aurait fallu trois ans au cinéma). Huit films avec un budget de dramatique, soit 4 millions de francs, trois ou quatre fois moins qu'au cinéma : des réalisateurs triés sur le volet, mais qui n'ont que cinq semaines de tournage et payés eux aussi au quart du tarif du cinéma (Paul Vecchiali, Edouard Niermans, Jean-Pierre Decourt, Jacques Rouffio...). Pourquoi, comment acceptent-ils ? *« Parce que je leur offre l'occasion de faire quelque chose qu'ils ne font jamais au cinéma : une liberté de ton, de circulation. Ils sont heureux. »*

Pierre Grimblat, va-t-il s'arrêter là ? Non bien sûr. Il sort bientôt *les Capricieux*, de Michel Deville, sur TF1, *Cet homme va être assassiné*, sur un scénario de Gebé, sur A2, il prépare une deuxième cuvée de Série noire, six nouveaux films (les Américains sont intéressés), et s'apprête déjà à un nouveau « coup ». *« Je me suis demandé ce que je ferais si je dirigeais une chaîne concurrente le même soir que « Série noire ». Il faut quelque chose d'aussi violent dans l'action mais différent. J'ai eu une idée : les larmes, il faut faire une soirée-sentiment.* » Il rencontre tous les auteurs capables de faire pleurer au cinéma.

CATHERINE HUMBLOT.

### Clin d'œil d'aveugle

*Aveugle que veux-tu ?* de Luis Bunuel et Jean-Patrick Manchette, le deuxième numéro de « Série noire », c'est un peu le polar à mi-chemin entre le roman noir américain – manière Chase – et le roman gris banlieusard façon Simenon. L'intrigue, classique dans le genre, fonctionne exclusivement sur la vengeance *« Benetti j'aurai ta peau, tu vas casquer lourdement la mort de mon frère (une petite crapule) et payer ma cécité. »*

Forte consommation d'hémoglobine, secrétaire-vamp, pas un détective en gabardine ni de commissaire en tweed, que des truands de la pire espèce, assaisonnent le genre humain avec autant de grâce qu'une cuisinière championne dans l'art des salades. *Salade mixte* : un brin d'humour cru, glacé, quelques épices « psy » – les rapports abusifs de fils et de mères abusives, sur fond d'angoisse grimpante, quelques rats (hommage au grand papa Luis Bunuel). L'ensemble, malgré quelques longueurs, est fort mangeable, bien interprété par François Cluzet, mise en scène à coup de flash-back tactiques - dont un superbe – soutenus par des dialogues- chocs.

MARC GIANNÉSINI.

- **Série noire : *« Aveugle que veux-tu ? »*, TF1, samedi 25 février, *20 h 35 (90 minutes)*.**

## Vu pour Vous

### L'autre versant de la Commune

- **Sur les traces de Maxime Lisbonne, FR3, samedi 25 février, 14 h 50 (28 mn.).**

*Claudine Cerf, fille de l'historien, et Jacqueline Marguerite* sont parties sur les traces d'un personnage qui rompt avec tous *les clichés en cours sur la Commune* – Maxime Lisbonne.

Ce colonel insurgé, membre du Comité central, qui discutait les ordres (il a refusé de faire sauter le Panthéon et de massacrer systématiquement les Versaillais), a joué un rôle décisif dans le mouvement insurrectionnel de Paris en 1871, mais trop fougueux, aventureux, désobéissant, il a échappé à la mémoire historique.

Condamné à neuf ans de bagne (avec Louise Michel), il a écrit ses Mémoires, inédites, sur lesquelles Claudine Cerf est tombée. Elle a fait revivre tous les aspects de ce politicien qui a été par la suite comédien, auteur dramatique (hyperlyrique), directeur de théâtre, journaliste, cabaretier (c'est lui qui a inventé le streap-tease).

Une émission trop courte, trop brouillonne – quoique travaillée, – qui passionnera les fous de la Commune et les chercheurs de documents inédits. – C. H.

### Nœuds

- **Psy-show, A2, mercredi 29 février, 22 h 10 (55 mn).**

Cette fois, ce n'est pas un couple qui passe sur le divan collectif du petit écran. *Pascale Breugnot se penche aujourd'hui sur* les relations à l'intérieur de la famille : une mère et son fils.

*Samantha*, quarante-quatre ans, divorcée, une femme intelligente, libérale, sensible, en conflit avec Jean-Christophe, dix-sept ans, *le regard sous les cheveux*, silencieux, fugueur (il ne va plus en classe depuis quatre ans). Sympathiques tous les deux. *Qu'est-ce qui ne va pas entre eux ?* Laissons se développer les fils ténus qui peu à peu tissent des explications possibles, éclairent brusquement des zones d'ombre. Pas d'exhibitionnisme. Pascale Breugnot s'efface, les questions de Moni Elkaïm, spécialiste des thérapies collectives et familiales, sont légères, inductives. Climat d'intimité où tout le monde est complice. Où l'on avance à pas feutrés dans la compréhension de ces « nœuds » chers au psychanalyste Ronald Laing (un des maîtres de l'antipsychiatrie), ces nœuds qui emprisonnent les êtres qui s'aiment trop. Ce n'est pas un show mais une recherche, ensemble, des points d'entente et de difficulté. – C. H.

## Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier

■ A voir
■■ Grand film

DIMANCHE 26 FÉVRIER

■ **La Grande Evasion**
De John Sturges (1963). Avec S. McQueen, J. Garner, C. Bronson. TF 1, 20 h 35 (165 mn).

■ **Acte de violence**
De Fred Zinnemann (1948). Avec V. Heflin, R. Reyan (v.o. sous-titrée. N.). FR3, 22 h 30 (85 mn).

LUNDI 27 FÉVRIER

■ **Holocauste 2000**
De Albert de Martino (1977). Avec K. Douglas, A. Belli, S. Ward. TF 1, 20 h 35 (95 mn).

■■ **L'Histoire d'Adèle H**
De François Truffaut (1975). Avec I. Adjani, B. Robinson. FR 3, 20 h 35 (95 mn).

MARDI 28 FÉVRIER

**Les Egouts du paradis**
De José Giovanni (1978). Avec F. Huster, J.-F. Balmer. A 2, 20 h 40 (110 mn).

■ **Mamma a cent ans**
De Carlos Saura (1979). Avec G. Chaplin, R. Aparicio, N. Brinsky. FR 3, 20 h 35 (95 mn).

JEUDI 1er MARS

■ **La Maison sous les arbres**
De René Clément (1971). Avec F. Dunaway, F. Langella. A 2, 14 h 55 (95 mn).

VENDREDI 2 MARS

■ **Pitié pour le prof !**
De Silvio Narizzano (1976). Avec B. Cort, S. Eggar (v.o. sous-titrée). A 2, 23 h (90 mn).

# Samedi
### 25 février

**TÉLÉVISION FRANÇAISE 1**

**10.00 TF 1 Vision plus.**
**10.30 La maison de TF 1.**
**12.00 Bonjour, bon appétit :** *Le pavé au chocolat et le sabayon à l'orange.* Magazine de Michel Oliver.
**12.30 La séquence du spectateur.**
**13.00 Journal.**
**13.35 Amuse-gueule.**
**14.05 Série : Pour l'amour du risque.**
**14.55 Variétés : Rencontre avec Alain Souchon.**
Une émission de A. Halimi.
*La tendresse, l'humour d'un chanteur un rien désabusé qui plaît beaucoup aux dames, dit-on.*
**15.35 C'est super.**
**15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.**
**16.20 Casaques et bottes de cuir.**
Magazine du cheval et du sport hippique.
**16.50 Série : Molière pour rire ou pour pleurer.**
**17.45 Trente millions d'amis.**
**18.15 Micro-puce.**
Le magazine de l'informatique.
**18.30 Auto-moto.**
*Finale d'une course automobile sur glace à Moscou. Salon de l'auto à tokyo.*
**19.05 D'accord pas d'accord**, magazine de l'INC.
**19.15 Émissions régionales.**
**19.40 Les petits drôles.**
**20.00 Journal.**
**20.35 Série noire : Aveugle, que veux-tu ?**
de R. Destanques adapt. et réal. J.-L. Bunuel et J.-P. Manchette. Avec F. Cluzet, D. Giardinelli, D. Doll.
*(Lire notre article ci-contre).*
**22.00 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.**
Emission de Michel Polac : la revue de presse.
*Avec T. Ferenczi, directeur de la rédaction du « Monde », D. Jamet (« le Quotidien »), N. Copin (« la Croix »), J.-M. Bouguereau (« Libération »), P. Bénichou (« Nouvel Observateur »), J.-F. Kahn et G. Claisse (« le Matin »), J.-P. Ramsay (« les Nouvelles »), A. Lefebvre (« Magazine hebdo »), et quatre animateurs de radios libres.*
**0.00 Journal.**

**ANTENNE 2**

**10.15 Antiope.**
**11.10 Journal des sourds et des malentendants.**
**11.30 Platine 45.**
*Avec Pretenders, E. Daho, H. Lewis, Scorpions, Sigma Fay.*
**12.00 A nous deux.**
**12.45 Journal.**
**13.35 Série : La vie secrète d'Edgar Briggs.**
**14.00 La course autour du monde**
**14.55 Les jeux du stade.**
*Hand-ball, hockey sur glace ; résumé des Jeux olympiques de Sarajevo.*
**17.00 Terre des bêtes.**
Un concert de gibbons.
**17.30 Récré A 2.**
*Les petites canailles ; Téléchat.*
**17.50 Les carnets de l'aventure.**
*« Sonora, désert des Conquistadors », (au nord-est du Mexique) de B. Ollié ; « Dix chiens pour un rêve », de H. Piernet.*
**18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.**
**19.10 D'accord pas d'accord** (INC).
**19.15 Emissions régionales.**
**19.40 Le théâtre de Bouvard.**
**20.00 Journal.**
**20.35 Variétés : Champs-Élysées.**
Emission de M. Drucker.
*Spécial Pierre Perret ; avec Renaud, Y. Duteil, M.-P. Belle... et quelques grands chefs cuisiniers.*
**22.05 Magazine : les enfants du rock.**
de J.-P. Dionnet et P. Manœuvre, réal. J.-L. Cap.
*Sex machine, avec un concours de danse smurf ; les groupes Imagination, The Gap Band, Farid Chopel, James Brown, George Benson...*
**23.20 Journal.**

**FRANCE RÉGIONS 3**

**12.10 Messages.**
*Le nouveau magazine très « branché » des PTT. Humour et timbres-poste, vidéo-clips et téléphone et... l'histoire de l'aviation postale en mini-feuilleton.*
**12.30 Les pieds sur terre.**
Emission de la Mutualité agricole.
**13.30 Action :** la Mutualité française, son action, son devenir.
**14.00 Entrée libre.**
Emission du CNDP.
*Avec Yvan Dautin. Images d'histoire. Portraits de Claude Villiers, La meute d'après Druillet, Sur les traces de... Maxime Lisbonne,* (lire notre article ci-contre), *les techniques radiologiques : la xérographie.*
**16.15 Liberté 3.**
Emission proposée par J.-C. Courdy.
*Sur le thème : les associations et la musique.*
**17.30 Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
**19.55 Dessin animé : Ce sacré David.**
**20.05 Les jeux.**
**20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
Compatissons un peu aux misères des carrefours.
**20.35 Feuilleton : Dynastie.**
*Des troubles au Moyen-Orient dérangent le voyage de noce de Blake et Krystle. Blake rentre immédiatement de peur d'être ruiné. Mieux ou pis que Dallas ?*
**21.25 Jeu : Plus menteur que moi tu gagnes...**
Emission de P. Sabbagh.
*Quatre personnalités : Robert Manuel, Anne-Marie Carrière, Marcel Jullian et Jean Le Poulain sont en compétition par équipes de deux. Les questions sont mijotées par Pierre Sabbagh et posées par l'humoriste Jean Amadou. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité. Malin, quoi !*
**22.05 Journal.**
**22.25 La vie de château.**
*Jean-Claude Brialy reçoit dans son château quelques-uns de ses amis, stars du cinéma, de la télévision, du théâtre ou de la chanson. Causettes intimistes, confidences rares...*
**22.55 Musiclub.**
*« Concerto pour piano n° 2 en si bémol majeur », opus 19 de Beethoven, interprété par l'Orchestre philharmonique de Los Angeles, dir. C. M. Giulini, soliste M. Perahia.*

**PÉRIPHÉRIE**

- **R.T.L.**, 20 h, A vous de choisir : *Zardoz*, film de J. Boormann, ou *la Kermesse des aigles*, film de G. Roy Hill ; 21 h 45, Flash Back ; 22 h 15, Ciné-Club : *la Femme gauchère*, film de P. Handke.
- **T.M.C.**, 19 h 35, Feuilleton : Les mystères de l'Ouest ; 20 h 40, Les moyens du bord (2e partie).
- **R.T.B.**, 20 h 40, *Darling Lili*, film de Blak Edwards ; 22 h 45, Document : *Inédits, spécial de Gerlache.*
- **T.S.R.**, 20 h 5, Série : Kojak ; 21 h, Jardins divers ; 22 h 25, Sport ; 23 h 25, *une Bible et un Fusil*, film de S. Millar.

# Télévision française 1

## Dimanche 26 février

9.00 Emission islamique.
Connaître l'Islam.
9.15 A Bible ouverte.
Le livre de Job.
9.30 Orthodoxie.
L'Eucharistie selon la tradition orthodoxe.
10.00 Présence protestante.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée avec la paroisse de Marolles-en-Hurepoix (91).
12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop.
14.35 Champions.
*Variétés et divertissement avec C. Lara, M. Fugain ; sports : judo France-Japon. Présenté par Michel Denizot.*
17.30 Les animaux du monde.
18.00 Série : Franck, chasseur de fauves.
19.00 Magazine de la semaine : Sept jours sur sept.
De J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
*Les invités grands témoins seront nombreux aujourd'hui pour fêter le centième numéro de ce magazine diffusé pour la première fois le 8 septembre 1981.*
20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : la Grande Evasion.**
Film américain de John Sturges (1963), avec S. McQueen, J. Garner, C. Bronson.
Deux cent cinquante prisonniers britanniques et américains cherchent à s'évader d'un stalag, véritable camp de représailles, sévèrement gardé. L'histoire est authentique. Sa représentation à l'écran tient du film d'aventures, avec un bon dosage d'humour et de drame. John Sturges s'y connaît, dans le genre, et il a réuni tellement de vedettes masculines (coup de chapeau à Steve McQueen en passant) qu'on se sent vraiment du côté des héros. — J. S.
22.35 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
*Avec Jean-Pierre Rives, capitaine de l'équipe de France de rugby.*
23.50 Journal.

## Lundi 27 février

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Série : Ces chers disparus.
*La comédienne Françoise Dorléac. Des extraits de quelques-uns de ses films, des témoignages de Ph. Labro, F. Truffaut et J. Desailly.*
14.00 Téléfilm : Cœur de champion.
Réal. : H. Levin.
*L'attachement d'un jeune homme pour un cheval boiteux promis à une brillante carrière.*
15.30 Frédéric Pottecher (diffusé le 24 fév.).
16.25 C'est arrivé à Hollywood.
*La femme affranchie : K. Hepburn, M. Smith, J. Darwell...*
16.45 Cet héritage qui est le nôtre.
17.10 Documentaire : les Derniers Paludiers, de Ph. Durand.
*Les origines de la fête du Bacchu-Ber dans le village de Pont-de-Cervières.* (Redif.).
17.30 Dessins animés : Titi et gros minet.
17.45 Ordinal 1. Magazine de l'informatique.
18.00 Candide caméra.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Météo première.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Emission d'expression directe : la CGT et le groupe socialiste au Sénat.
20.00 Journal.
20.35 **L'avenir du futur : Holocauste 2000.**
*Film anglo-italien d'Albert Di Martino (1977), avec K. Douglas, A. Belli, S. Ward.*
A cause de l'installation d'une centrale thermonucléaire dans un pays arabe, une bête d'Apocalypse sort de sa caverne, prélude à l'arrivée de l'Antéchrist. Sous prétexte de dénoncer le danger atomique, ce film abracadabrant exploite tous les clichés du satanisme et de l'horreur, alors en vogue. — J. S.
22.10 Débat : les tranquillisants de l'an 2000.
*Avec les professeurs H. Laborit et D. Widlocher, le psychiatre-psychanalyste E. Fulchignoni, le psychologue T. Lainé.*
23.10 Journal.

## Mardi 28 février

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annick.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Portes ouvertes : Le magazine des handicapés.
14.05 Série : Le soleil se lève à l'est.
14.55 Documentaire : les Massaïs.
De la leçon de liberté pour les civilisés.
*Aux frontières du Kenya et de la Tanzanie, 200 000 guerriers et gardiens de troupeaux. Un peuple appelé les Massaïs (diffusé le 22 février).*
16.25 C'est arrivé à Hollywood. Recettes à succès.
16.45 Monte-Carlo show.
17.30 Dessins animés : Titi et gros minet.
17.45 Hip-hop. (Diffusé le 26 février.)
18.00 Candide caméra.
18.15 Le village dans les nuages.
18.40 Variétoscope.
18.55 7 heures moins 5.
19.00 Météo première.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord.
Magazine de l'INC.
20.35 **Politiques.**
Emission de J. Lanzi et J. Barrère.
Un face-à-face : M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, et Mme Marie-France Garaud, présidente de l'Institut international de géopolitique. Un débat animé par Jean Lanzi, auquel participent M. Bassi, directeur de *France-Soir Magazine*, et I. Levai, directeur de la rédaction d'Europe n° 1, autour de trois thèmes : l'Europe politique, les Euromissiles et le désarmement, l'engagement des troupes françaises au Tchad et au Liban.
21.50 Musique : « Concerto pour orchestre », de Bela Bartok.
*Par l'Orchestre français des jeunes sous la direction de J. Kaltenbach. Une des plus grandes œuvres en cinq mouvements du compositeur hongrois.*
22.35 Documentaire : Comédie instrumentale.
Emission de G. Despouy, réal. D. Offroy avec la collaboration du ministère de la culture.
*A mi-chemin entre l'artisanat et l'industrie, les activités de la facture instrumentale de France. L'accordéon, le piano, les cloches, la musique informatique (avec Xénakis).*
23.30 Journal.

# Antenne 2

## Dimanche 26 février

9.35 Récré A 2 : Candy.
10.00 Les chevaux du tiercé.
10.30 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin. Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Magnum ; 15.20 : L'école des fans ; 16.05 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.10 Série : Papa Poule.
18.05 Dimanche magazine.
19.00 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors. A Malte.
21.40 **Document : Vietnam.**
Série de H. de Turenne. 1970-1975 : Adieu Saigon.
Dernier volet de l'histoire du Vietnam. De 1970 à 1975, période qui suit les pourparlers de paix commencés en 1968 à Paris par le président Johnson. Le lent retrait des troupes américaines, la révolution de palais qui renverse le prince Sihanouk remplacé par le général pro-américain Lon Nol, l'accord conclu en janvier 1973 entre Le Duc To et Kissinger. Des témoignages de généraux, d'anciens chefs d'état-major de Henry Kissinger et de Richard Nixon... Un gros travail, controversé.
22.50 Magazine : Opus 84.
De E. Ruggieri, réal. A. Adriani.
*Verdi, monté par les trois grands Opéras de Paris, Genève et Bruxelles.*
23.20 Journal.

## Lundi 27 février

12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
*Une retraite au soleil.*
14.55 Série : Têtes brûlées.
15.45 Cette semaine sur A 2.
16.00 Reprise : Apostrophes.
A la recherche du bonheur (dif. le 24 février).
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Mademoiselle Julie.
De Strindberg, adapt. : B. Vian ; mise en scène : A. Voutsinas ; réal. : Y.-A. Hubert. Avec F. Ardant, N. Arestrup, B. Catillon.
*Pendant une nuit de la Saint-Jean, Mlle Julie, en l'absence de son père, invite son valet à danser. Provocante, mi-conquise, elle croit le posséder, l'humilier. Pris dans le jeu de passion, Julie et Jean parcourent en une courte nuit toute une vie. Une pièce immense, mise en scène avec quelques légèretés. Un grand acteur : Niels Arestrup.* — M. G.
22.20 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville ; réal. : P. Bureau.
*Avec Alice Sapritch. Au sommaire : Shakespeare au soleil ; amateurs de théâtre ; Jean-Paul Chambas. A l'affiche : « la Femme assise », de Copi, aux Mathurins ; « Long Voyage vers la nuit », d'E. O'Neill au Théâtre 13 ; « Gertrude morte cet après-midi », de M. Lepeu, etc.*
23.10 Journal.

## Mardi 28 février

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
13.35 Feuilleton : Les amours romantiques.
13.50 Aujourd'hui la vie.
*Chansons témoins, chansons miroirs.*
14.55 Téléfilm : Lindsey.
*Une mère accouche d'un enfant anormal. Les médecins hésitent entre le laisser vivre et le condamner à la mort lente. La deuxième solution sera finalement retenue.*
15.50 Reprise : La chasse aux trésors. A Malte (diffusée le 26 février).
16.50 Entre vous, de L. Bériot.
*La Fondation de la vocation ; l'Aurélienne ; l'opéra du Limousin.*
17.45 Récré A2.
Papivole ; Téléactica ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Cinéma : « les Egouts du paradis ».
Film français de José Giovanni (1978), avec F. Huster, J.-F. Balmer.
*L'audacieux et réel cambriolage d'une grande banque de Nice par Albert Spaggiari et sa bande en 1976. Le tunnel creusé dans les égouts, comme si vous y aviez été. Giovanni et Francis Huster cherchent à faire croire que Spaggiari est une sorte d'Arsène Lupin. On reste sceptique.* — J. S.
22.35 Mardi cinéma.
*Avec M. Serrault, J.-L. Trintignant, G. Jugnot, M.-C. Barrault, A. Stewart.*
23.35 Journal.

# France Régions 3

## Dimanche 26 février

10.00 Images de... Tunisie. Emission de l'ADRI.
10.30 Mosaïque.
*Mutation dans le textile ; variétés.*
12.00 D'un soleil l'autre.
17.20 Nouvelles brèves.
17.25 Résonance, résonances : Comprendre l'art.
Emission d'I. Barrère avec la collab. du ministère de la culture.
*8 000 personnes ont admiré les toiles de Manet au Grand Palais. L'art et le public : une enquête de Pierre Cabanne. Avec les peintres Pierre Soulages, Messagier, Arnal, Fachard...*
18.20 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Fraggle Rock.
20.35 Un pays, une musique, ou la mémoire des peuples francophones : Tahiti. Emission de Claude Fléouter. Réal. R. Manthoulis.
*Les îles polynésiennes sont les derniers rêves, les derniers paradis du monde, protégés par le Centre nucléaire de Mururoa ! A Tahiti, et dans les autres îles du territoire, il y a ce reflet, décalé dans le temps et dans l'espace, de nous-mêmes, il y a cette nostalgie d'une autre vie que la Polynésie laisse au cœur. Regard sensible.*
21.30 Aspect du court métrage français.
*Le Soldat et les Trois Sœurs, de Pascal Aubier (Prix Jean-Vigo 1973).*
22.05 Journal.
22.30 **Cinéma : Acte de violence.**
(Aspects du « film noir ».) Film américain de Fred Zinnemann (1948), avec V. Heflin, R. Ryan (v.o. sous-titrée. N.)
Emigré anti-nazi, Zinnemann a toujours été obsédé par la guerre. Dans ce film noir, étouffant, il en ausculte les séquelles. Seul survivant d'un groupe de prisonniers trahi par l'un d'entre eux, un homme recherche et poursuit le mouchard, revenu tranquillement à son foyer américain. Ainsi le thème de la vengeance prend-il une signification sociale et morale. A redécouvrir. — J. S.
23.50 Prélude à la nuit.
*« Preludio e fughetta », opus 40, n° 1 de Gabriel Pierné, interprété par les Philharmonistes de Châteauroux.*

## Lundi 27 février

17.00 Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions.*
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède : Tentons en vain d'isoler le virus de la peste.
20.35 **Cinéma : l'Histoire d'Adèle H.**
Cycle François Truffaut : film français (1975), avec I. Adjani, B. Robinson.
L'histoire de la seconde fille, mal aimée, de Victor Hugo, poursuivant, pendant des années, au Canada et ailleurs, un lieutenant de l'armée britannique, qui l'a séduite et ne veut plus d'elle. Pour Truffaut, l'itinéraire obsessionnel et bouleversant de la passion romantique chez une femme brisée par le pouvoir masculin, la solitude et les chimères. L'amour non partagé est une souffrance terrible, qui peut conduire à la folie. Idée fixe et monologue du cœur, la névrose d'Adèle prend une dimension tragique avec l'interprétation d'Isabelle Adjani, errant dans un monde de fantômes. — J. S.
22.10 Journal.
22.30 Thalassa, magazine de la mer de G. Pernoud.
*Départ de la Transmed, en direct de Montpellier.*
23.15 Avec le temps : Paulette.
Emission de Ménie Grégoire.
*Que sont devenus ceux ou celles qui, il y a dix ans, appelaient Ménie Grégoire à RTL, sous le poids du désespoir — mort d'enfant, chômage, abandon du mari, ils parlent, le visage caché, face à Ménie, ouverte mais très moraliste.*
23.25 Prélude à la nuit.
*Concours international : « Etude tableau n° 5 » de Rachmaninov, par Marguerite Long et Jacques Thibaud ; « Toccata » de Debussy, par Stanislav Bounine au piano.*

## Mardi 28 février

17.00 Télévision régionale.
*Programmes autonomes des douze régions.*
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.33 La minute nécessaire de M. Cyclopède. Bouffons du lion.
20.35 **Cinéma : Maman a cent ans.**
Film espagnol de Carlos Saura (1979) avec G. Chaplin, R. Aparicio, N. Brinsky.
Continuation d'*Ana et les Loups*, dans la même famille mais, depuis 1972, le personnage de Géraldine Chaplin a retrouvé la vie et Franco est mort. D'où, pour Saura, cette joyeuse libération par la fantaisie et l'humour noir, de l'étouffement moral d'autrefois, des fantasmes. Une centenaire indestructible fait la nique à ses héritiers. Une société devenue anachronique s'effondre dans le rire, la farce. — J.S.
22.15 Journal.
22.35 Avec le temps : Claire.
Emission de Ménie Grégoire.
22.45 Prélude à la nuit.
*« Diptyque 70 pour violoncelle et orchestre », d'Argenzio Jorio, interprété par l'Orchestre de chambre de la Fondation de France Michele-Napolitano, avec A. Belluomini, soliste, sous la direction de F. Zigante.*

# Périphérie

## Dimanche

- R.T.L., 20 h, *Pourquoi viens-tu si tard ?*, film d'H. Decoin ; 22 h 10, Hippocrate et Cie ; 22 h 40, La lanterne magique.
- T.M.C., 20 h, Variétés : Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 35, Evénements sportifs.
- R.T.B., 20 h 15, Variétés : La bonne étoile ; 21 h 20, *Deux amies d'enfance*, téléfilm de N. Companez (dernier épisode).
- T.S.R., 20 h, Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 20 h 50, Tickets de premières, magazine des arts et des spectacles ; 21 h 45, Regards ; 22 h 30, Table ouverte.

## Lundi

- R.T.L., 20 h, Série : L'homme de Suez ; 21 h, *le Dernier Civil*, film de L. Heynemann ; 22 h 30, Les potins de la comète.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Dallas ; 20 h 40, *Un homme à détruire*, film de M. Hodges ; 22 h 05, Vidéo-solo.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : Bwana Kitoko.
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Seniorama : Un portrait de Régine Pernoud ; 21 h 40, Radjou : Portrait d'un auteur wallon, Jean Rathmes ; 22 h 50, Informations agricoles.
- T.S.R., 20 h, A bon entendeur ; 20 h 10, Spécial cinéma ; 23 h 5, L'antenne est à vous.

## Mardi

- R.T.L., 20 h, Chips ; 21 h, *le Dernier Civil*, film de J. Heynemann ; 22 h 35, Les potins de la comète.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : Graine d'ortie ; 20 h 40, Soirée provençale, Lo Cepour, A. Stacada.
- R.T.B., 20 h 5, Feuilleton : Les oiseaux se cachent pour mourir ; 21 h, Vidéogam ; 21 h 50, Salut l'artiste.
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Folklore ; 20 h 55, *les Aventures de Tarzan à New-York* (cycle Weissmuller), de R. Thorpe.
- T.S.R., 20 h 10, La chasse aux trésors ; 21 h 15, Pagan ; la Birmanie éternelle ; 22 h 25, Hockey sur glace.

## TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

### Mercredi 29 février

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Vitamine : spécial Hergé.**
*Un patchwork de petits sujets qui vont des maîtres de la BD aux jeux vidéo, en passant par des dessins animés.*
16.10 **Jouer le jeu de la santé.**
16.15 **Temps X.**
17.10 **Un métier pour demain :** les métiers de l'habillement et de la couture.
17.25 **Infos jeunes.**
17.30 **Spécial dessins animés.**
18.10 **Le village dans les nuages.**
18.30 **Jack spot.**
18.55 **7 h moins 5.**
19.00 **Météo première.**
19.05 **Emissions régionales.**
19.53 **Tirage de la loterie nationale.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du loto.**
20.35 **Feuilleton : Dallas.**
*Bobby enquête sur les activités de J. R. Ce dernier annonce son intention d'ouvrir une chaîne de stations-service...*
21.25 **Magazine santé : L'infarctus.**
D'Igor Barrère et E. Lalou.
*Les problèmes posés aux malades après un infarctus. Des interviews de patients, des professeurs Slama et Beaufils, de l'hôpital Lariboisière.*
22.55 **Aujourd'hui l'expressionnisme.**
Emission de C. Chaboud et G. Xuriguerra. Cinq peintres expressionnistes.
*Autour de l'expressionnisme, cinq peintres qui se reconnaissent de cette école picturale : l'Espagnol Orlando Pelayo, le Grec John Christoforou, le Suédois Lindstrom, le Yougoslave Veltckovic et le Français Maurice Rocher.*
23.25 **Journal.**

### Jeudi 1er mars

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Objectif santé :** La carie dentaire.
14.00 **Série : le Soleil se lève à l'Est.**
14.50 **Les choses du jeudi** (et à 15 h 55).
*Autour de la numismatique, la science des monnaies et des médailles.*
15.30 **Quarté en direct de Vincennes.**
16.30 **Images d'histoire d'aujourd'hui :** L'appel du vol.
17.10 **Documentaire : Le début d'une aventure.**
17.30 **Dessins animés.**
17.40 **Clip jockey.**
18.00 **Candide caméra.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 heures moins 5.**
19.00 **Météo première.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Jeu : Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : Les Dames de cœur.**
D'après un scénario de M. Ressi, réal. P. Siegrist avec M. Robinson, G. Casadesus, O. Laure...
*Deux adolescents, Juliette et Gonsague, amoureux l'un de l'autre, sont aux prises avec le milieu familial et social. Se marieront-ils ? Une rediffusion d'un feuilleton sympathique sans consistance.*
21.30 **L'enjeu.**
Magazine économique de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
*La pub anticrise (le monde rose de l'imagination) ; Singapour : l'obsession de l'économie, le libéralisme planifié ; ses champions du profit (les affaires rentables dans les secteurs les plus menacés : meuble, jouet) ; Roland Perinet : un libre service de la machine agricole ; Beyrouth sous les bombes : le libéralisme total.*
22.45 **Histoires naturelles : Peut-on encore chasser en Sologne ?**
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
23.15 **Journal.**

### Vendredi 2 mars

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Série : Le Soleil se lève à l'est.**
14.50 **Temps libres.**
16.45 **Destination... France.**
Le Var en habit vert.
17.10 **L'Assemblée du désert.**
17.30 **Dessins animés.**
17.40 **Microludic.**
18.00 **Candide Caméra.**
18.15 **Le village dans les nuages.**
18.40 **Variétoscope.**
18.55 **7 heures moins 5.**
19.00 **Météo première.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Jeu : Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Porte-bonheur.**
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
*Avec l'Orchestre du Splendid, J.-J. Goldman, le groupe Belle Star, P. Young, D. Tell.*
21.50 **Série : Frédéric Pottecher.**
L'affaire du siècle. Avec G. Dominici et Y. Dominici.
Le 5 août 1952, les corps de trois touristes britanniques sont découverts sur la route de Manosque. Commence l'une des plus grandes affaires pénales de l'après-guerre. Un accusé, Gaston Dominici, père d'une nombreuse famille. Un procès très controversé, raconté par Frédéric Pottecher. Avec des témoignages de quelques membres de la famille Dominici. Une excellente série.
22.45 **Branchés-musique : 22, v'là le rock.**
Emission de J.-B. Hébey.
*Avec la participation de groupes de rock, choisis parmi les vedettes internationales les plus écoutées actuellement.*
23.30 **Journal et cinq jours en bourse.**

## ANTENNE 2

### Mercredi

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12.45).
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13.50 **Les carnets de l'aventure.**
14.25 **Dessins animés.**
15.00 **Récré A 2.**
Papivole, Latulu et Lireli ; les petites canailles ; les Schtroumpfs ; les mystérieuses cités d'or...
17.30 **Bizarostyl.**
*Avec Pierre Rapsat et le groupe Transfert.*
18.00 **Platine 45.**
*Avec Yes, The Romantics, Little Bob Story, Kim Wilde, Chagrin d'amour.*
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Des poupées de magazines.**
Réal. E. Zwick, avec J. Hackett, J. Warren, D. Hannah.
*Exploitées et manipulées ignominieusement par leur mère ambitieuse, deux ravissantes jeunes filles commencent une carrière de mannequin de mode. Malgré l'éclat de leur réussite, elles sont toutes deux très malheureuses. Vilaine maman, pauvres filles.*
**ou Football : France-Angleterre.**
Match international amical, en direct du Parc des Princes, commentaires de T. Roland et de J.-M. Larqué.
22.10 **Psy-show.**
Emission de Pascale Breugnot, S. Leclaire, D. Chegaray et B. Bouthier.
*(Lire page VII.)*
23.05 **Journal.**

### Jeudi

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : Les amours romantiques.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
14.55 **Cinéma : la Maison sous les arbres.**
Film franco-italien de René Clément (1971), avec F. Dunaway, F. Lanqella.
Des Américains à Paris, une affaire d'espionnage industriel, l'enlèvement de deux enfants... Ce n'est pas, pour autant, un film policier. Chez René Clément, les jeux du destin sont des forces obscures, inhérentes à l'être humain, et la réalité peut prendre, facilement, des allures de cauchemar quotidien. Suivez le chemin du metteur en scène dans cette aventure insolite. — J.S.
16.30 **Magazine : Un temps pour tout.**
De M. Cara et A. Valentini, avec Mireille.
17.45 **Récré A2.**
Papivole ; Albator, Mes mains ont la parole...
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord** (INC).
19.15 **Emissions régionales.**
19.35 **Expression directe :** La CFTC (Confédération française des travailleurs chrétiens) et l'UREI (Union des Républicains et des Indépendants) du Sénat.
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : le Testament.**
d'après N. Shute, réal. D. Stevens...
*Troisième épisode. Poursuite du récit de Jean. Après la crucifixion de Joe Harmon, le gardien de la prisonnière meurt. L'histoire de ses aventures terminées, Jean décide de retourner en Malaisie, dans ce village qui hante sa mémoire...*
21.30 **Résistances.**
Magazine des droits de l'homme de B. Langlois et M. Thoulouze.
Vivre ensemble avec nos différences ; « Mauvaise conduite », un extrait du film sur la diaspora cubaine dans le monde ; Sénégal : Regards sur la Casamance ; un spectacle monté par des comédiens maghrébins.
22.50 **Journal.**

### Vendredi

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : les Amours romantiques.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
*A chaud télévision.*
14.55 **Série : Hawaï, police d'Etat.**
15.45 **Reprise : Lire c'est vivre.**
*« Ma Vie » de Tchekhov (diff. le 21 février).*
16.40 **Itinéraires.**
*Afghanistan : le Nouvel An afghan ; la Fiancée.*
17.45 **Récré A 2.**
*Tranin reporter : Latulu et Lireli ; les maîtres de l'univers ; Téléchat.*
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Guérilla, ou les désastres de la guerre.**
De J. Semprun, R. Azcona, et E. Chamorro, réal. M. Camus. Avec B. Fresson, P. Santini, J.-C. Dauphin...
*5e épisode. Sous le commandement de Wellington, les Anglais débarquent en Espagne pour renverser Napoléon. Mais les Espagnols ne montrent pas plus de reconnaissance à leurs nouveaux « sauveurs » qu'aux précédents. Les « horreurs » continuent, dont témoigne Goya.*
21.30 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
*Sur le thème : Des fabriques de cancres ? Sont invités : Jacqueline de Romilly (« l'Enseignement en détresse »), Francine Best (coauteur de « Naissance d'une autre école »), Jean-Pierre Despin (coauteur de « le Poisson rouge dans le Perrier »), Jean François (« A moi ! Pour une écoute des adolescents »), Maurice T. Maschino (« Voulez-vous vraiment des enfants idiots ? »)*
22.50 **Journal.**
23.05 **Ciné-club : Pitié pour le prof.**
Cycle : les quatre coins du monde. Film canadien de Silvio Narizzano (1976), avec B. Cort, S. Eggar (v.o. sous-titrée).
La lutte pour s'imposer à une communauté villageoise dans l'Ouest canadien d'un jeune instituteur dont c'est le premier poste. Les années 30 et la crise, un charme romanesque subtilement rétro, et Bud Cort à la fois candide, fragile et obstiné. C'est ce qu'on appelle une œuvre sympathique. — J. S.

## FRANCE RÉGIONS 3

### Mercredi

17.00 **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède.**
Bouffons du flic.
20.35 **Cinéma 16 : la Groupie.**
Scénario de R. Caron et J. Streff, réal J. Streff, production FR 3 Nord-Picardie - Pas-de-Calais. Avec P. Messe, M. Trintignant, A. Jolivet...
*Sophie, une jeune fille de dix-huit ans, coincée entre des parents et un travail désespérément ennuyeux, rêve de rencontrer son chanteur préféré. Rêve exaucé : Sophie fascinée décide de tout quitter pour suivre la star du rock'n'roll en tournée. Bon voyage.*
22.10 **Journal.**
22.30 **Avec le temps : Jocelyne.**
Emission de Ménie Grégoire.
22.40 **Prélude à la nuit.**
*Sonate nº 2 pour violon et piano de J. Brahms, interprétée par H. Le Floch, violon et G. Pludermacher, piano.*

### Jeudi

17.00 **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède :** Souillons le souvenir illustre d'un généralissime oublié.
20.35 **Téléfilm : les Ambitions déçues.**
D'après le roman d'A. Moravia, réal. F. Capri, avec V. Genest, M. Laborit, G. Vinsentin...
*Certaines expériences malheureuses conduisent Pietro à devenir altruiste, mais Marie-Louise, la belle-sœur de sa fiancée, l'accuse d'épouser Sofia par calcul. Ambiance feutrée, fine psychologie, d'un des grands écrivains italiens contemporains, analyste brillant de la société bourgeoise romaine.*
22.20 **Journal.**
22.40 **Avec le temps :** Catherine.
Émission de Ménie Grégoire.
22.50 **Prélude à la nuit.**
*« Mélodies et gaillardes », de F. Poulenc, interprétées par G. Bacquier, baryton, et C. Ivaldi, piano.*

### Vendredi

17.00 **Télévision régionale.**
*Programmes autonomes des douze régions.*
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.00 **Les jeux.**
20.30 **D'accord pas d'accord,** émission de l'INC.
20.33 **La minute nécessaire de M. Cyclopède :** Observons le dégustateur d'obus.
20.35 **Vendredi : Silence, on tue.**
Magazine d'information d'A. Campana.
Le 16 novembre 1983, dans un train Bordeaux-Vintimille, quatre candidats à la Légion étrangère battent et défenestrent un homme de vingt-six ans, Habib Grimzi. Jean-Charles Deniau et Philippe Handiquet, chargés de l'enquête, ont retrouvé trois des témoins du drame. Le contrôleur du train et deux autres personnes, l'une témoignant à visage découvert, l'autre filmée dans l'ombre...
21.35 **Journal.**
21.55 **Festival international du jazz à Juan-les-Pins.**
Emission de J.-C. Averty.
*Avec C. Luter, R. Franc, Y. Singery...*
22.25 **Avec le temps :** Edith.
Emission de Ménie Grégoire.
22.30 **Prélude à la nuit.**
*Passion pour Verdi, extraits interprétés par la Chorale Verdi de Parme.*

## PÉRIPHÉRIE

### Mercredi

- R.T.L., 20 h, Le souffle de la guerre ; 21 h, *Monte-Walsh* film de W.A. Fraker ; 22 h 30, Tubo ; 22 h 50, Les potins de la comète.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : Secret diplomatique ; 20 h 40, *l'Equipage*, film d'A. Michel.
- R.T.B., 20 h, Risquons tout ; 21 h 5, Feuilleton : le Parrain ; 22 h, Documentaire : L'énigme du sphinx.
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Sports : tennis, automobile.
- T.S.R., 20 h 10, Téléfilm : le Bout du lac ; 21 h 45, Télé Scope ; 22 h 30, *Supertramp in concert.*

### Jeudi

- R.T.L., 20 h, *La croisière s'amuse* ; 21 h, *Dallas* ; 22 h, *R.T.L.-Plus* ; 23 h, Les potins de la comète.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Quelques hommes de bonne volonté ; 20 h 40, *Festival de la chanson de San-Remo* (en différé).
- R.T.B., 20 h, Autant savoir ; 20 h 30, *Espion, lève-toi*, film d'Y. Boisset ; 22 h 05, Carrousel aux images ; 23 h 10, Emission politique : Le rassemblement wallon.
- R.T.B. TELE 2, 20 h, Concert : *Symphonie nº 3* de Mahler, par l'orchestre du Concertgebow et les chœurs de la NOS ; 21 h 45, Vidéographie.
- T.S.R., 20 h 10, Temps présent ; 21 h 15, Feuilleton : Dynastie ; 22 h 15, *Chuchotements de classes*, film de N. Jacusso et F. Reichenbach.

### Vendredi

- R.T.L., 20 h, Starsky et Hutch ; 21 h, Dynastie ; 22 h, *le Couple témoin*, film de W. Klein ; 23 h 30, Goodnight vidéos.
- T.M.C., 19 h 35, Feuilleton : Dynastie ; 20 h 40, *les Proscrits du Colorado*, film de W. Witney ; 22 h 15, Club 06
- R.T.B., 20 h, Au nom de la loi, magazine de la justice ; 21 h 5, Dernière séance : *la Guerre d'un seul homme*, film d'E. Cozarinsky.
- R.T.B. TELE 2, 20 h 5 Finale nationale du concours *Eurovision 84* de la chanson ; 20 h 45, Billet de faveur : La revue de X, Y, Z ; 22 h, Memo-sud.
- T.S.R., 20 h 10, Tell Quel ; 20 h 40, Téléfilm : Sa majesté le flic ; 22 h 10, Marc Reymond, vigneron du Valais ; 22 h 55 : Variétés Flairch.

# A Ecouter

## Un dossier de cinq heures sur Haïti

● **France-Culture, « Haïti, aie, aie, aie », samedi 25 février, 14 h 05.**

Après les « Nuits magnétiques », diffusées fin décembre 1983, Alain Venstein et Laure Adler proposent une série de reportages enregistrés en novembre à Haïti, ils tentent de faire le point sur la situation économique, politique et sociale, tenant compte de l'évolution du régime depuis l'accession au pouvoir de Jean-Claude Duvalier. Depuis le 12 février, des rumeurs d'agitation circulent, laissant entendre que des « rebondissements » pourraient modifier les données politiques. Autour de la situation politique, il sera question de littérature avec les écrivains, René Belance, Jean Metellus, Frank Etienne, René Depestre et Florence Alexis, la fille du grand écrivain; de musique aussi, avec Toto Bissainthe et Gerald Merceron; de peinture avec Yves Le Rebours et quelques peintres contemporains; de cinéma avec *Rassoul Losuchin; enfin* de culture populaire avec Claude Alexis et André Pierre.

## L'islam-brasier

● **France-Culture, Histoire-Actualité, « Le retour de l'islam », samedi 25 février, 19 h 30.**

L'islam-brasier. Après la prise d'assaut de la mosquée de La Mecque, l'assassinat du pré*sident Sadate, les attentats et* la guerre au Liban, les émeutes en Tunisie et au Maroc, l'Occident découvre avec stupeur le réveil d'une religion. Pourquoi et comment *l'intégrisme* musulman a-t-il pris une telle ampleur ? Autour de la question islamique, Stéphane Khémis, Jean-Pierre Rioux et Gilles Kepel, chercheurs en sciences politiques au CNRS.

## Le clair-obscur

● **France-Culture, « L'autre scène ou les vivants et les dieux », lundi 27 février, 21 heures.**

Autour de la nuit noire, de ses songes, de ses cauchemars. Imaginez, un grand voyage, celui du monde des origines nocturnes, à sa lente venue à la lumière. Transposer ce periple au plus profond de soi-même, c'est-à-dire tenter de concilier dans le profond du cœur cette double appartenance de notre être — au diurne et au nocturne.

C'est une aventure que les hommes, à travers la poésie et la métaphysique (allemande, Schelling) ont tenté d'élucider. De Homère à saint Jean de la Croix, du mystique germain Jacob Boehme à Dostoïevski, c'est toujours la même interrogation entre le noir et la transparence. Entre ces deux pôles extrêmes, nos vies sont-elles vouées au gris ? Douloureuse question que se posent Christiane Mallarmé réalisatrice de l'émission et M. Jean Brun, professeur à l'université de Dijon, et Claude Mettra.

## Les MANCA

● **France-Culture, le 1er mars, à 11 h, 13 h, et 17 h 30 ; le 2 mars, à 11 h, 13 h, 16 h et 21 h 30.**

MANCA égale Musiques Ac*tuelles Nice-Côte-d'Azur* : à leur sixième édition les Rencontres de musique contemporaine or*ganisées par le centre interna*tional de recherche musicale proposeront la bagatelle de vingt-sept concerts dont bon nombre en l'honneur de Nietzsche. Pourquoi ? Parce que Nietzsche séjourna à plusieurs reprises à Nice où il acheva notamment d'écrire *Ainsi parlait Zarathoustra* en 1884, parce que toute sa vie le philosophe qui était également un peu compositeur fut inspiré, tourmenté, « interrogé » par la musique.

A côté de ce *programme* garanti « intellectuel », véritable symposium qui s'achèvera par l'audition de l'intégrale de l'œuvre de l'écrivain, seront offertes *des musiques d'Europe* (Italie, Grèce, Espagne, Portugal, Pologne, Finlande), et surtout cinq opéras de chambre, — autre façon de parler de théâtre musical.

## Dixième livre Inter

*Vingt-quatre auditeurs et au*ditrices de France-Inter vont pouvoir couronner un ouvrage parmi dix romans sélectionnés par des critiques littéraires, *journalistes et animateurs* de France-Inter. Les candidats doivent simplement écrire avant le 12 mars minuit à Livre Inter, 75786 Paris Cedex 16, en précisant leurs goûts, leurs occupations et leurs loisirs, leurs lectures habituelles et la raison qui les fait souhaiter participer au jury. Un jury qui, en 1980 avait retenu le livres d'Elie Wiesel, *le Testament d'un prêtre, juif assassiné*, et l'an dernier *le Bouchot*, d'Hortense Dufour.

## « Métiers »

● **« Action-France-Inter », le samedi de 17 à 18 heures.**

Ce sont des passionnés. Ils en sont passionnants. Leur quotidien a le goût de l'aventure et leur métier est sans aucun doute leur vie. Nicolas Hulot les rencontre pour nous. Chaque semaine le voici explorateur d'une nouvelle profession, d'un milieu et d'un univers souvent inconnu et mythique, parfois méconnu car trop proche. Du monde des skippers à celui des gens du cirque, des guides de haute montagne aux inspecteurs de la brigade criminelle, des boxeurs aux pilotes de formule 1... Quelle histoire qu'un *métier* !

## « Devine chez qui je suis »...

● **« La clé sous le paillasson », France-Inter chaque jour, à 11 h 30 et 12 h 05.**

L'enquêteur très spécial Jean-Marc Terrasse s'est introduit en fraude chez un inconnu. Un faux inconnu en fait, *puisqu'une succession d'in*dices, de détails et de clins d'œil révèlent assez vite qu'il s'agit d'une personnalité célèbre. Mais laquelle ? Brille-t-elle *dans les arts, les lettres*, la chanson, la politique ... ou la presse ? Le détective nous met peu à peu sur la piste, tandis qu'en studio William Leymergie, perplexe, s'interroge avec nous. L'auditeur dispose de trente minutes pour découvrir le nom du célèbre « inconnu ». A lui d'être rapide à téléphoner la bonne réponse, car chaque seconde qui passe écourte d'un kilomètre le voyage en train offert au vainqueur. Une bonne idée quand on sait que la distance peut aller jusqu'à 3 000 kilomètres !

## Radio-France internationale

Parmi les magazines signalons :

● **Carrefour**, le dossier d'actualité à 14 h 15, est consacré ; le lundi 27 février, au kibanguisme, religion messianique importante en Afrique centrale, en particulier au Zaïre dont Simon Kibangou, le prophète est originaire ; le mardi 28 à l'immigration, la deuxième génération ; le 29 à la francophonie, hasard culturel ou *volonté politique, la francopho*nie, finalement, se porte bien.

● **Priorité santé**, le 1er mars à 10 heures : réapprendre le sommeil... mieux connaître les relations privilégiées de la future mère et de son enfant... autant d'initiatives actuelles menées au niveau des familles du Nord-Pas-de-Calais.

● **Cinéma d'aujourd'hui, cinéma sans frontières** le 2 mars à 10 heures : *l'Aventure ambiguë*, pour la première fois, le roman de Cheikh Hamidou Kane porté à l'écran par J. Champreux et S. Baka.

● **Mémoire d'un continent**, le 3 mars à 10 heures : Histoire et musique du fleuve Congo et de l'île de Gorée.

# France-Culture

### SAMEDI 25 FÉVRIER

- 7.02 Matinales.
- 8.00 Les chemins de la connaissance : « Dérives », par G. Pessis-Pasternak.
- 8.30 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : les lycées et leurs études... au seuil du XXIe siècle.
- 9.07 Matinée du monde contemporain.
- 10.45 Démarches avec... Jean-Philippe Domecq.
- 11.02 Musique : Libre-parcours jazz.
- 12.05 Le pont des arts.
- 14.00 Sons.
- 14.05 Les samedis de France-Culture : « Haïti, aïe, aïe, aïe... », par A. Veinstein et L. Ader ; littérature, avec R. Belance, J. Mettelus, F. Alexis... ; musique, avec Toto Bissainthe et Gérard Merceron ; peinture, cinéma, culture populaire.
- 19.25 Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Histoire actualité : le retour de l'islam, avec G. Kepel.
- 20.00 « Petrus ou les cheminées d'Alfortville », de J.-J. Varoujean. Avec P. Destailles, H. Virlojeux, M.-J. Gardien, A. Alexandre.
- 21.05 Le Bien entendu, de J.-J. Varoujean. Avec N. Barentin et P. Michael.
- 22.05 La fugue du samedi.

### DIMANCHE 26 FÉVRIER

- 7.09 La fenêtre ouverte.
- 7.15 Horizon, magazine religieux.
- 7.40 Chasseurs de son.
- 8.00 Orthodoxie.
- 8.30 Protestantisme.
- 9.10 Ecoute Israël.
- 9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
- 10.00 Messe chez les bénédictines de Vanves.
- 11.00 Musique : libre-parcours récital (portrait d'Antonio Janigro, violoncelliste milanais) ; récital Ina Joost, violoncelliste avec le groupe Résonance 4 (et à 12 h 45, 16 h 5 et 23 h).
- 12.05 Allegro.
- 14.30 La Comédie-Française présente : « Alceste », d'Euripide. Avec D. Manuel, J. Berthier.
- 16.00 Sons.
- 17.30 Rencontre avec... Jacques Le Guernay.
- 18.30 Ma non troppo.
- 19.10 Le *cinéma des cinéastes*.
- 20.00 Albatros : Trois poètes de l'obscur.
- 20.40 Atelier de création radiophonique : Tom Johnson, réservé aux sopranos.
- 23.00 Libre-parcours récital.

### LUNDI 27 FÉVRIER

- 7.02 Matinales.
- 8.00 Les chemins de la connaissance : Les entretiens d'Auxerre : histoire et modernité du jansénisme ; à 8 h 32, La conquête du pôle Nord.
- 8.50 Échec au hasard.
- 9.07 Les lundis de l'histoire : Le corps et la chirurgie à l'apogée du Moyen Age.
- 10.45 Le texte et la marge : « Une insolente liberté », avec Félicien Marceau.
- 11.02 Musique traditionnelle au C.N.R.S. (et à 13 h 30).
- 12.05 Agora, avec J. Autin.
- 12.45 Panorama : Chine, tiers monde.
- 14.00 Sons.
- 14.05 Un livre, des voix : « Les portes de Gergovie », de Michel Peyramaure.
- 14.47 Les après-midi de France-Culture : Variation 4 ; à 15 h 20, Laboratoire ; à 16 h, L'art en France depuis 1945 ; à 17 h, Raison d'être.
- 17.32 Instantané, magazine musical.
- 18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
- 19.25 Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Présence des arts : L'enfant dans l'art.
- 20.00 Dramatique : Une sonate venue de loin, d'Y. Z'Graggen. Avec M. Cassagne, C. Dominique, E. Villars...
- 21.00 L'autre scène, ou les vivants et les dieux : Sous les ailes noires de la Mère ténébreuse, ou la loi du jour et la passion de la nuit, de J. Brun et C. Mettra.
- 22.30 Nuits magnétiques : Invitation au voyage (A. Jodorowsky).

### MARDI 28 FÉVRIER

- 7.02 Matinales.
- 8.00 Les chemins de la connaissance : histoire et modernité du jansénisme ; à 8 h 32, la conquête du pôle Nord ; à 8 h 50, Le serment de lune.
- 9.07 La matinée des autres : L'Umbanda, une religion des esprits dans une société moderne.
- 10.45 Christiane Singer et les âges de la vie.
- 11.02 Musique : exemples et découvertes des amis de la musique de chambre. (et à 13 h 30, 17 h 32 et 21 h 18).
- 12.05 Agora, avec Y. Michalon.
- 12.45 Panorama.
- 14.00 Sons.
- 14.05 Un livre, des voix : « le Lézard grec », de Jean Joubert.
- 14.47 Les après-midi de France-Culture : Variation 4 (l'orgue à parfums et le montreur d'arômes) ; à 15 h 20, Rubriques internationales ; à 16 h 25, Micro-hebdo ; à 17 h, Raison d'être.
- 18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
- 19.25 Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Sciences : M. Tompkins au pays des merveilles.
- 20.00 Dialogues : « Peut-on penser le bonheur ? », avec Kenneth White et Robert Misrahi.
- 21.15 Musique : exemples et découvertes des amis de la musique de chambre.
- 22.30 *Nuits magnétiques : invitation au* voyage (un médium : G. Assael).

### MERCREDI 29 FÉVRIER

- 7.02 Matinales.
- 8.00 Les chemins de la connaissance : Histoire et modernité du jansénisme ; à 8 h 32, La conquête de pôle Nord.
- 8.50 Échec au hasard.
- 9.07 *Matinée des sciences et des techniques.*
- 10.45 Le livre, ouverture sur la vie : « Cinq châteaux de cartes », avec Jacques Bens.
- 11.02 Musique : Ralph Vaughan-Williams (et à 13 h 30, 17 h 32 et 20 h).
- 12.05 Agora, avec A. Sauvy.
- 12.45 Panorama : l'Algérie.
- 14.00 Sons.
- 14.05 Un livre, des voix : « L'insoutenable légèreté de l'être », de Milan Kundera.
- 14.47 L'école des parents et des éducateurs : pas de loisir pour les petits écoliers.
- 15.02 Les après-midi de France-Culture : Variation 4 (avec E. Roudnska, créateur en parfumerie) ; à 15 h 35, Cosmologies (de l'énergétisme à l'univers relativiste) ; à 16 h 10, Sciences (le flair des vertébrés) ; à 17 h, Raison d'être.
- 18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
- 19.25 Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Perspectives scientifiques : Le langage des anges, avec M. de Certeau.
- 20.00 *Musique* : Ralph Vaughan-Williams, soirée lyrique : « Sir John in love », opéra en 4 actes (d'après les « Joyeuses commères de Windsor » de Shakespeare). Avec l'orchestre New Philharmonia, dir. M. Davies.
- 22.30 Nuits magnétiques : Invitation au voyage.

### JEUDI 1er MARS

- 7.02 Matinales.
- 8.00 Les chemins de la connaissance : Histoire et modernité du jansénisme ; à 8 h 32, La conquête du pôle Nord ; à 8 h 50, le Serment de lune.
- 9.07 Matinée de la littérature.
- 10.45 *Christiane Singer et les âges de la vie.*
- 11.02 Musique : Les Manca (musiques actuelles Nice-Côte d'Azur) : Nietzsche et la musique ; musiques d'Europe et de France ; 5 opéras de chambre (et à 13 h 30 et 17 h 32).
- 12.05 Agora, le mécénat d'entreprise.
- 12.45 Panorama : Histoire et littératures.
- 14.00 Sons.
- 14.05 Un livre, des voix : « Qui suis-je ? » et « Une mémoire toute fraîche » de J. Cayrol.
- 14.47 Les après-midi de France-Culture : Variation 4 (l'odeur atlantique) ; à 15 h 20, le quartier de la Défense vers son aboutissement ; à 17 h, Raison d'être.
- 18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
- 19.25 Jazz à l'ancienne.
- 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine ; L'infirmière à l'hôpital.
- 20.00 Dramatique : Jardin sous la pluie, d'A. Laurent. Avec C. Piéplu, H. Courseaux, M. Barbulée, M. Villalonga.
- 22.10 Disques.
- 22.30 Nuits magnétiques : invitation au voyage (René et Kostas Axelos : l'architecte et le philosophe).

### VENDREDI 2 MARS

- 7.02 *Matinales.*
- 8.00 Les chemins de la connaissance : Histoire et modernité du jansénisme ; à 8 h 32, La conquête du pôle Nord.
- 8.50 Echec au hasard.
- 9.07 La matinée des arts du spectacle.
- 10.45 Le texte *et la marge* : « *Les petites espagnes* », de J.-P. Chabrol.
- 11.02 Musique : les musiciens Manca (musiques actuelles Nice-Côte d'Azur), œuvres de Nietzsche (et à 13 h 30, 16 h et 21 h 30).
- 12.05 *Agora*, Espace libre, avec S. Jacquemard.
- 12.45 Panorama, avec Max Gallo.
- 14.00 Sons.
- 14.05 Un livre, des voix : « Les années secrètes de la vie d'un homme », de Robert Sabatier.
- 14.47 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Lucie Colliard), avec P. Robrieux.
- 18.30 Feuilleton : Nos ancêtres les jeunes filles.
- 19.00 *Actualités magazine.*
- 19.30 Les grandes avenues de la science moderne : avec le professeur P. Auger.
- 20.00 Émission médicale (en liaison avec l'émission de TF 1), l'infarctus, avec les professeurs Slama et Beaufils.
- 21.30 Musique : Black and Blue (portrait de R. Luccioni, bassiste).
- 22.30 Nuits magnétiques : Invitation au voyage (auto-portraits au cinotaphe).

# France-Musique

### SAMEDI 25 FÉVRIER

- 0.00 à 6.00 Fréquence de nuit : à 1 h, œuvres de *Spohr, Roussel, Ravel...*
- 6.02 Samedi matin : œuvres de Mozart, Gabrieli, Boccherini, Ravel...
- 8.05 Avis de recherche : César Franck et G.-P. Telemann.
- 9.07 Carnet de notes.
- 11.05 Opéra : « Alzira » par l'Orchestre symphonique et les chœurs de la radio de la NOS (Hollande) dir. K. Bakels, avec G. Hoekman...
- 14.00 L'arbre à chansons.
- 15.00 Désaccord parfait : Moussorgski (« les Tableaux d'une exposition ») ; à 15 h, Mise au point ; à 15 h 30, Débat ; à 17 h, Concert : œuvres de Moussorgski et Scriabine par M. Rudy, piano.
- 18.00 Les cinglés du music-hall : quand Zézette zozotte.
- 19.05 Les pêcheurs de perles : mélodies françaises (Berlioz, Bizet...).
- 20.30 Concert : (donné le 16 décembre 1983 à Radio-France) : « Symphonie *nº 3 » de Magnard ; « Concerto pour* piano et orchestre pour la main gauche » et « Boléro », de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. G. Dutoit, sol. P. Rogé (piano).
- 23.00 Fréquence de nuit : Le club des archives.

### DIMANCHE 26 FÉVRIER

- 0.00 *à 6.00 Fréquence de nuit* : à 1 h 44, Concert : Bach, Mozart, par le Nouvel Orchestre philharmonique et les chœurs de Radio-France, à 4 h 4, Jazz, à 4 h 20, œuvres de Schubert, Stravinsky, et Gerschwin.
- 8.02 *Concert-promenade, musique* viennoise et musique légère (œuvres de Eybler, Waldteufel, Gluck...).
- 8.05 Cantate BWV 18 de Bach.
- 9.05 D'une oreille l'autre : vers 10 h 30, Concert (donné à Vienne le *16 janvier 1983*) : œuvres de Haydn, Eben, Guilmant, par l'Orchestre symphonique de l'ORF, dir. L. Zagrosek.
- 12.05 Magazine international.
- 14.04 Hors commerce : Durey, Tailleferre, *Milhaud* ; vers 16 h, Références : Poulenc, Honegger.
- 17.00 Comment l'entendez-vous ? Aspects méconnus de Mahler.
- 19.05 Jazz vivant : Cecil Taylor en solo au Festival de Juan-les-Pins 83.
- 20.00 Les chants de la terre.
- 20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel, à Paris) : « Concerto pour hautbois et cordes en ré mineur », d'Albinoni ; « Concerto pour violon et cordes en *la mineur », de Tartini ; « Concerto* pour deux clavecins et cordes en ut majeur », de Pergolèse, « Concerto pour quatre violons et cordes en si bémol majeur », « Concerto pour mandoline et cordes en ut majeur », de Vivaldi ; « Concerto pour cor et orchestre », de Mercandante ; « Symphonie concertante en sol majeur pour deux flûtes et orchestre », de Cimarosa, par I Solisti *Veneti, dir. C. Scimone.*
- 22.30 Fréquence de nuit : les Figurines du livre ; à 23 h, Entre guillemets : les livres sur la musique.

### LUNDI 27 FÉVRIER

- 0.00 à 6.00 Fréquence de nuit : à 0.05, Les mots, de Françoise Xenakis ; à 1.00, œuvres de Tromboncino ; à 2.00, Concert : œuvres de Barber, Arrigo, Tchaïkovski.
- 6.02 Musique légère, œuvres de Rauber, Roger-Roger, Dubois.
- 6.30 Musiques du matin ; Vivaldi, Bartok, Poulenc.
- 7.10 *Concert : œuvres de Debussy, par* le Quatuor Brandis.
- 7.45 Le journal de musique.
- 8.12 Magazine de l'actualité du disque.
- 9.05 Musiciens d'aujourd'hui : Rudolf Firkusny.
- 12.00 La table d'écoute.
- 12.35 Jazz : la chanson de Louis.
- 13.00 Opérette : « Fra Diavolo », d'Auber.
- 13.30 Jeunes solistes.
- 14.04 Musique légère : œuvres de Rauber, Boisvallée.
- 14.30 Musiciens à l'œuvre : musique et théâtre : œuvres d'Amé, Vaughan-Williams, Rousseau, Bands...
- 17.05 Repères contemporains : Tribune internationale des compositeurs, Kazandjiev, Yossifov.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.05 Concert : musique traditionnelle du Kurdistan.
- 20.00 Jazz : actualités.
- 20.30 Concert (rencontres internationales de musique contemporaine de Metz, donné au Palais des sports, le 17 novembre 1983) : « symphonie nº 3 », de Wolff ; « Monodram pour violoncelle et orchestre », de Rihm ; « Symphonie nº 3 : fragments pour une Apocalypse », de Bancquart, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. W. Mitchniewski et A. Bancquart, sol. S. Palm (violoncelle), C. Renard (ténor), A. Burgstaller (basse), W. Pearson (basse).
- 22.30 Fréquence de nuit : musique et psychanalyse, la danse des fous.

### MARDI 28 FÉVRIER

- 6.02 Musiques du matin : œuvres de Vivaldi, Brahms, Ravel, Tartini.
- 7.10 Concert : œuvres de Schumann, par l'Orchestre National de France, dir. W. Sawallisch.
- 7.45 Le journal de musique.
- 8.12 Magazine de l'actualité du disque.
- 9.05 Musiciens d'aujourd'hui : Rudolf Firkusny.
- 12.00 Archives lyriques : Giacomo Rossini.
- 12.35 Jazz : La chanson de Louis.
- 13.00 Les nouvelles muses en dialogue.
- 14.04 Chasseurs de son stéréo.
- 14.30 Les enfants d'Orphée.
- 15.00 Musiciens à l'œuvre : musique et théâtre.
- 17.05 Repères contemporains : Ton That Tiet.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.05 Concert : le compositeur dans la ville. Œuvres de Levinas...
- 20.00 Jazz : les irréfutables.
- 20.30 Concert (donné au TMP le 12 décembre 1983). Des grands interprètes aux jeunes talents, « Élégie pour violoncelle et piano en ut *mineur », de Fauré ; « Impromptu* pour piano en ut majeur », de Schubert, et « Sonate pour violoncelle et piano nº 1 en mi mineur », de Brahms, par F. Lodéon, violoncelle, et F. Killian, piano.
- 21.50 *Concert* (donné le 5 septembre 1983 à la salle Pleyel) en simultané avec TF 1 « Concerto pour orchestre », de Bartok par l'Orchestre français des jeunes, dir. J. Kaltenbach.
- 23.00 Fréquence de nuit : Jazz-Club en direct du New Morning, le Quintette du saxophoniste A. Cobb.

### MERCREDI 29 FÉVRIER

- 0.00 à 6.00 Fréquence de nuit : à 1 h, Telemann ; à 1 h 15, Concert : œuvres de Mendelssohn, Chausson, Mahler, Reger, par l'Orchestre national de France.
- 6.02 *Pittoresques et légères : Œuvres* de Strauss, Geoffroy, Grothe...
- 6.30 Musiques du matin : Œuvres de Vivaldi, Glinka, Cherubini.
- 7.10 Concert (Echanges internationaux, donné au festival 1983 d'Inns*bruck) : « Suite en la majeur pour* viole de gambe et clavecin » de Marais, « Suite nº 2 en fa majeur pour deux flûtes » de Motterre.
- 7.45 Le Journal de musique.
- 8.12 Magazine de l'actualité du disque.
- 9.05 *Musiciens d'aujourd'hui : Rudolf* Firkusny.
- 12.00 Avis de recherche : Ropartz, David, Seguer.
- 12.35 Jazz : la chanson de Louis.
- 13.00 Opérette magazine : « la Veuve joyeuse », de Lehar.
- 13.30 Jeunes solistes : Œuvres de Schubert et Roussel, par le trio Euterpe.
- 14.04 Microcosmos (pour les jeunes) : Emissions habituelles.
- 17.05 Histoire de la musique.
- 18.00 L'imprévu : Jazz où jouent-ils ?
- 19.05 Concert : Œuvres de Boely, par le Quatuor Bernède, et J. Robin, piano.
- 20.00 Les chants de la terre.
- 20.30 Concert (Festival de Berlin 1983) : ouverture de « Faust », de Wagner ; « Concerto pour violoncelle et orchestre en la mineur », de Schumann ; « Six Pièces pour orchestre », de Webern ; « Mort et transfiguration, poème symphonique », de R. Strauss, par l'Orchestre des jeunes de la Communauté européenne, dir. C. Abbado ; sol. N. Gutman, violoncelle.
- 22.30 Fréquence de nuit : Musique et psychanalyse, la mélancolie.

### JEUDI 1er MARS

- 0.00 à 6.00 Fréquence de nuit : Wagner-Liszt.
- 6.02 Musique du matin : Œuvres de Vivaldi, Sor, Berlioz...
- 7.10 Concert : Œuvres de Saint-Saëns, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. E. Krivine, sol. D. Jenson, violon.
- 7.45 Le journal de musique.
- 8.12 Magazine de l'actualité du disque.
- 9.05 L'oreille en colimaçon (pour les enfants).
- 9.20 Musiciens d'aujourd'hui : Rudolf Firkusny.
- 12.00 Le royaume de la musique : Œuvres de Liszt, Sibelius.
- 12.35 Jazz : la chanson de Louis.
- 13.00 Concours international de guitare : Œuvres de Villa-Lobos, P. Barrios, Regondi.
- 13.30 Poissons d'or : Œuvres de Xoloti, Bloch-Donnés, Rocca-Sommatt.
- 14.04 Musique légère : Delvincourt, Roger-Roger, Lincke.
- 14.30 Musiciens à l'œuvre : musique et *théâtre, œuvres de Purcell*, Charpentier, Lully, Strauss, Moreau, Mendelssohn, Beethoven, Pfitzner.
- 17.05 Repères contemporains.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.05 Concert : Jazz à la Berklee School de Boston.
- 20.00 Concert (échanges internationaux, en direct du Grand Théâtre de Genève) : « Mavra », opéra-bouffe de Stravinsky ; « les sept péchés capitaux », de K. Weill, par l'Orchestre de la Suisse romande, dir. J.-M. Auberson, sol. N. Troitskaïa, J. Henschel, A. Stamenova, J. Blinkhof, A. Michael, R. Cassinelli, H. Franzen.
- 22.00 Fréquence de nuit : Musique et psychanalyse.

### VENDREDI 2 MARS

- 0.00 à 6.00 Fréquence de nuit : Wagner-Liszt.
- 6.02 Musiques du matin : œuvres de Zipoli, Diabelli, Ravel, Bach...
- 7.10 Concert : Œuvres de Haendel, Agrell, par le Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. C. Farncombe.
- 7.45 Le journal de musique.
- 8.12 Magazine de l'actualité du disque.
- 9.05 Musiciens d'aujourd'hui : Rudolf Firkusny.
- 12.00 Actualité lyrique.
- 12.35 Jazz s'il vous plaît.
- 13.00 Avis de recherche : Paul le Flem.
- 13.30 Jeunes solistes : T. Perrout, clarinette, B. Geyer, piano, œuvres de R. Schumann, K. Penderecki, H. Pousseur.
- 14.04 Equivalences : Rameau, Schumann.
- 14.30 Les enfants d'Orphée : Fermez les portières, s'il vous plaît.
- 15.00 Musiciens à l'œuvre : Musique et théâtre. Œuvres de Fauré, Grieg, Humperdink ; le théâtre de Bertolt Brecht et de Jean-Louis Barrault.
- 17.05 Repères contemporains.
- 18.00 L'imprévu.
- 19.05 Concert : (Festival de Schwetzingen) œuvres de Gomolka, Szamotul, Liben, Pekiel, Cato et Bach par « Capella Cracoviensis ».
- 20.00 Jazz : le clavier bien tempéré.
- 20.20 Concert (émis de Stuttgart : extrait des « Troyens », de Berlioz ; « Liaison », de Liebermann ; « les tableaux d'une exposition », de *Moussorgski, par l'Orchestre* symphonique de la radio de Stuttgart, dir. E. Bour., sol. S. Palm (violoncelle) et A. Kontarsky (piano).
- 22.15 Fréquence de nuit. Musique et psychanalyse, de l'hallucination au fantasme.

هكذا من الأصل



# Israël hors farniente

**Interdit aux amateurs de chaises longues.**



« Le désert n'est plus une étendue morte. Dans le décor somptueusement lunaire du Néguev, la vie a jailli. Des champs, des vergers prospèrent face au chaos sans fin d'un canyon de Far-West. »

PIQUANT dehors mais *doux à l'intérieur. Israël* côté tourisme est à l'image des sabras, ces figues de *Barbarie qui, justement* parce qu'elles trompent le consommateur, ont donné leur nom aux jeunes nés dans l'Etat juif.

Décrire le pays de la Bible et celui de la guerre du Kippour, la patrie des orangers, du désert et de l'inflation à 200 % ? Aujourd'hui, malgré la valse des étiquettes, le malaise politique et le bourbier libanais, Israël, ombre et lumière, possède tout ce dont un jeune peut rêver pour ses vacances, qu'il soit enthousiaste, critique ou tout simplement curieux de découvrir sur place ce jeune pays millénaire.

Attention donc au vertige du millésime ! Chaque colline, chaque pierre, peut raconter ici aussi bien le Livre saint que la lutte des émigrants juifs contre les Anglais. En suivant les traces d'Abraham sur la Terre promise, on plonge directement dans le second millénaire « avant ». Mais le système d'irrigation qui fait jaillir dans le désert du Néguev l'eau de la mer de Galilée, grâce à ses 130 kilomètres de canalisations géantes, date, lui, du vingtième siècle « après ». Jésus-Christ coupe le temps en deux ; nos montres à quartz se remettent à l'heure. Entre l'ancien et le nouveau, le piquant et le doux, inutile de choisir. En Israël, le présent se conjugue souvent au passé, mais n'est jamais inaccessible, sauf au touriste qui préfère l'oublier.

*Le départ. Une aimable* mais sévère préposée des douanes israéliennes qui met en garde contre les *colis suspects* confiés par des inconnus. Elle ne donne le feu vert pour l'embarquement qu'après avoir averti sur un ton ferme : « *De toute façon, c'est vous qui prenez l'avion, pas moi* ».

4 h 20 et un déjeuner cachère plus tard, la première impression - qui n'est jamais la bonne - s'est envolée. Dès lors, le pays tend les bras au pèlerin comme au *sportif*, à l'archéologue et à l'agronome. Le farniente semble la seule activité à *peu près impraticable, non* faute de plages et de chaises longues, mais parce que tout en Israël *incite* à la *curiosité, tout* simplement.

Le désert, par exemple, n'est *plus dans* ce pays *une étendue* morte. Dans le décor somptueusement lunaire du Néguev, *la vie a jailli. A Sde-Boker*, le vert a vaincu la rocaille. Des champs, des vergers prospèrent *face au chaos sans fin d'un canyon* de Far-West. C'est dans ce kibboutz que David Ben *Gourion, premier chef du gouvernement* de l'Etat d'Israël, fit retraite brusquement en *1953, parce qu'il pensait que* l'avenir du pays se trouvait dans le désert. Il est enterré là, près de sa *femme, sur la falaise*, face à un panorama à assoiffer un dromadaire. Mais l'eau des *sources invisibles* a été domestiquée. Chaque arbre a son tuyau ; les canalisations quadrillent le désert. La moindre touffe de fleurs baigne dans une rosée artificielle.

*De la fleur au fusil*, le pas est franchi. Le Néguev est la principale zone d'entraînement militaire du pays, depuis la restitution du Sinaï à l'Egypte. Les camps de Tsahal parsèment le désert ; les chasseurs supersoniques strient le ciel immense ; ils peuvent traverser le pays du nord au sud en sept minutes. Des lycéens de seize ans effectuent leur « période » dans un camp de pionniers. *Ils posent* pour les touristes devant le drapeau national. L'armée ne se cache pas, *elle s'affiche. Seul* le visiteur débutant se retourne au passage de jeunes filles en *treillis, spectacle on ne peut* plus commun.

Mais le Néguev sait aussi à merveille accueillir le randonneur. Plus au sud, là où Israël n'est plus qu'un couloir entre la Jordanie et l'Egypte, la palmeraie de Yotvata abrite un admirable camping équipé d'une piscine. *Après une nuit passée* en plein désert, sous la tente ou dans le bungalow, on peut se li*vrer à un safari-photo à travers* la réserve d'animaux sauvages de Haï-Bar, où autruches et an*tilopes, réintroduits, vivent* en liberté comme aux temps bibliques. Un musée raconte la *faune et la flore* du Néguev.

Le lendemain, c'est à cheval que l'on pourra suivre les pistes *autrefois empruntées par les* caravanes de chameaux jusqu'à l'aplomb des piliers du roi Salomon, *immenses* colonnes pourpres burinées par le vent qui jaillissent du désert *comme les proues alignées de* plusieurs transatlantiques. La Bible décrit ce site gorgé de *cuivre, déjà connu des Egyptiens* et redécouvert beaucoup plus tard par les Romains.

Encore quelques kilomètres de rocaille, et voici Eilat sur la mer Rouge et son fantastique observatoire sous-marin. *Tel le* capitaine Nemo, le visiteur assiste, derrière les vingt hublots qui tapissent la plateforme immergée par 7 mètres de fond, au ballet incessant des espèces marines tropicales évoluant en milieu naturel. Sur la terre ferme, un superbe bassin circulaire alimenté en eau de mer abrite la dentelle ouvragée d'une barrière de corail. Le *monde du silence sans se* mouiller.

La mer Morte, elle, ne regorge pas de poissons, même si des micro-organismes vivants déversés par le Jourdain y ont été découverts. Imperceptiblement, on s'est enfoncé de 400 mètres par rapport au niveau de la mer Rouge pour découvrir l'étendue turquoise de ce grand lac salé où se noit, au couchant, le mauve des monts de Moab, en Jordanie. A Massada, la forteresse où les juifs ont préféré *mourir plutôt* que de se rendre aux Romains, la légende d'un peuple, vécue voici près de deux mille ans, revit, et l'on vous assure qu'elle ne se renouvellera pas. Plus *prosaïquement, les rivages* de la mer Morte attirent aujourd'hui les malades de la peau, *qui y prennent* les eaux et le soleil. Et les touristes.

La mer Morte baigne aussi *le désert de Judée. Miraculeusement*, des sources jaillissent de la montagne. Au cœur de *l'oasis d'Ein-Gedi, là où, selon* la Bible, David, poursuivi par le roi Saül se réfugia dans une grotte, les habitants d'un kibboutz ont aménagé une réserve où vivent et croissent les animaux et les plantes originels. Une école de la nature, l'une des vingt-six d'Israël, y organise des stages d'ornithologie et d'archéologie avec hébergement dans l'auberge de jeunesse attenante. Un peu plus haut, les jeeps du kibboutz Mitzpe Shalem conduisent les randonneurs sur les pentes du désert de Judée, au pied de sublimes falaises où fonctionne une école d'escalade.

Botanique dans le désert, équitation sur les traces du roi Salomon, plongée sous-marine à Eilat, archéologie à Massada, *alpinisme dans le désert* de Judée, les lieux saints ne font pas tout Israël. Les vestiges *millénaires, côtoient les réalisations* les plus modernes ; les souvenirs historiques sont *gravés sur chaque pierre*. A Akko (Saint-Jean-d'Acre), sur la Méditerranée, l'un des plus *vieux ports du monde*, Bonaparte promit aux juifs de leur rendre Jérusalem, mais, vaincu, il dut se replier. Aujourd'hui, Akko, ville arabe et juive, est jumelée avec La Rochelle. Vieille de quarante siècles, la cité accueille chaque année en octobre un festival de théâtre d'avant-garde. Il reste à découvrir Nazareth, Bethléem, Jérusalem...

PHILIPPE BERNARD.

## Jeunes jambes

DES renseignements concernant les séjours à thème (agriculture, archéologie, etc.), le travail dans les kibboutzim et les activités sportives peuvent être obtenus auprès de l'Office national israélien du tourisme : 14, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 261-01-97 ;

– Voyages et découvertes (charters, voyages pour jeunes et étudiants, séjours en kibboutzim) : 21, rue Cambon, 75001 Paris, tél. : 261-00-01.

– La Fédération des campings d'Israël propose un forfait offrant la libre circulation dans le pays (bus ou voitures de location) et la *réservation prioritaire* de tentes ou des bungalows ;

– Les trente et une auberges de jeunesse d'Israël sont accessibles à tous les porteurs de la carte de la Fédération internationale des auberges de jeunesse, *même aux familles, et sans condition* d'âge.

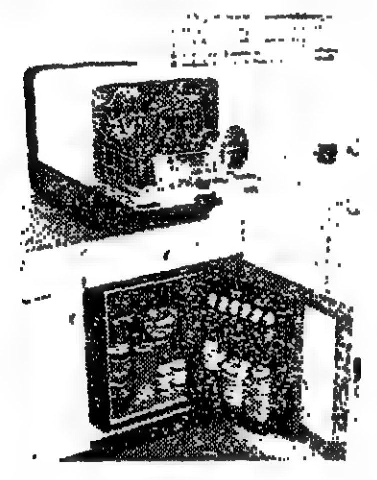
## Maison

# Intelligence à l'économie

### Jamais les appareils ménagers n'ont été si peu gourmands.

EN 1923, Jules-Louis Breton, membre de l'Institut, créait le Salon des arts ménagers, pour « *assurer le bonheur familial dans le foyer rénové* ». Pendant soixante ans, sous l'égide du CNRS, cette exposition populaire a fait connaître l'évolution du confort dans la cuisine. Aujourd'hui, une page de son histoire est tournée : le public n'y est plus du tout admis. A la demande des exposants, il est devenu un salon professionnel, réservé aux gens de la distribution.

Les nouveaux appareils électroménagers présentés au début de février au parc des expositions de Paris-Nord à Villepinte seront vendus dans les magasins à partir du printemps prochain. Deux tendances s'affirment cette année : l'emploi de l'électronique pour le pilotage automatique des appareils de cuisson et de lavage et, pour ces derniers, la réduction des consommations d'énergie.



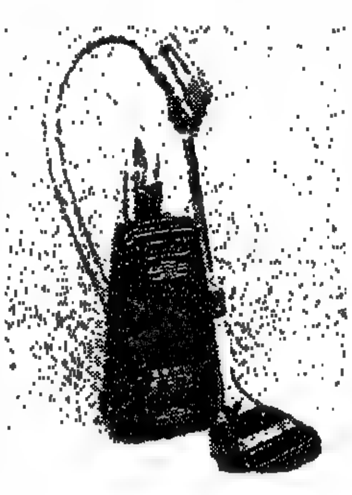
Les lave-vaisselle ont été les vedettes du Salon. Une guerre des décibels s'est déclarée entre les fabricants pour abaisser le niveau sonore de ces appareils ; les armes utilisées sont une isolation renforcée de la cuve, de la porte et du moteur et une amélioration du système de pompage. Autre effort remarqué : la diminution de la consommation d'eau et, par conséquent, de l'électricité pour la chauffer. Parmi les performances annoncées, en particulier par Bosch, De Dietrich, Miele et Siemens, il ne faut plus que 28 litres d'eau (soit 38 % de moins) et 1,9 kilowatt (moins 14 %) pour laver la vaisselle avec un programme ordinaire à 65 °C.

La consommation de sel pour adoucir l'eau diminue aussi, avec même sa suppression totale sur un modèle de Candy où un contrôle électronique de la température maintient l'eau en dessous de 57 °C, évitant ainsi la déposition du calcaire. La durée du lavage est également réduite : Vedette a un programme normal d'une heure (au lieu d'une heure et demie) et Candy annonce un cycle ultra-rapide de dix-huit minutes, avec un préchauffage de l'eau qui peut se faire pendant le repas.

Les lave-linge ont, désormais, presque tous des programmes économiseurs d'énergie, avec des touches « éco » et « demi-charge » réduisant les quantités d'eau et leur chauffage. La nouveauté est une amélioration de la distribution, dans l'eau de lavage, des poudres de lessive (d'où une économie de l'ordre de 20 % à 40 %) et l'apparition d'un bac spécial pour les lessives liquides, qui se généralisent mais s'écoulent mal dans les bacs à produits en poudre. Ce nouveau dispositif se trouve, notamment, sur les lave-linge de Arthur Martin, Ariston, Hoover, Lincoln, Philips et Thomson.

Les progrès en régulation électronique permettent d'obtenir un essorage progressif du linge jusqu'à 1 000 tours-minute. Ces super-essorages se pratiquent chez Bosch, Indesit et Thomson et accélèrent le séchage du linge. Appareil de plus en plus utilisé en France, le sèche-linge à tambour se perfectionne, avec des sondes électroniques qui déterminent la durée du séchage en fonction de l'humidité du linge.

Même « intelligence » de la machine pour la nouvelle génération des aspirateurs-traîneaux qui, eux aussi, ont un cerveau électronique. Un variateur permet d'adapter automatiquement la puissance d'aspiration à la nature du sol à nettoyer : parquet, moquette rase, à bouclettes ou à longues mèches (AEG, Hoover, Miele, Progress). Sur ces appareils de haut de gamme — et ceux de Philips et de Volta — les commandes sont regroupées sur la poignée du flexible, pour éviter de se baisser.



*La cuisson des aliments* devient un jeu (électronique) de plus en plus sophistiqué. Un dialogue, par touches et clignotants de couleur interposés, s'instaure entre l'utilisateur et le nouveau four « le Virtuose » de De Dietrich. Une fois indiqués le mode de cuisson (grillade, chaleur pulsée, pâtisserie), la température et le temps de cuisson, son départ immédiat ou retardé, le microprocesseur du four veillera au bon déroulement des opérations.

Les fours à micro-ondes s'automatisent également, avec une programmation possible des phases de congélation, cuisson, mijotage et maintien au chaud (Bauknecht, Frigidaire). Sur le nouveau four à micro-ondes Moulinex, une cassette de recettes permet de voir s'afficher, et s'enregistrer automatiquement, le temps de cuisson en fonction de la nature et du poids des aliments.

Parallèlement à cette course aux perfectionnements par des techniques de pointe, certains fabricants se préoccupent enfin de l'équipement d'une cuisine exiguë ou d'une cuisinette de studio. Ils ont conçu des appareils compacts, dont les capacités correspondent aux besoins d'une personne seule ou d'un jeune couple. Le réfrigérateur à absorption Electrolux a une capacité de 41 litres ; il peut se poser sur un plan de travail ou s'encastrer dans un placard. Lincoln sortira dans le courant du second semestre un lave-vaisselle « de poche », de cinq couverts, à placer sur la paillasse d'un évier.

Le « Top 6 » de Kenwood (déjà commercialisé) est un lave-vaisselle de six couverts, à poser ou à encastrer près d'un évier. Le même constructeur propose un petit lave-linge à chargement frontal, qui peut laver deux kilos et demi de linge comme un appareil normal. De petit format également, le nouveau four électrique « le Petit Gourmet » de Rowenta (dans lequel on peut cuire un gros poulet) a une puissance de 900 watts et une température maximale de 270 °C. Ses parois sont autonettoyantes par catalyse.

JANY AUJAME.

## Mode

# « Jean » souple

### Ça y est, on bouge...

JEAN : il s'en vend en France de quatre-vingts à quatre-vingt-dix millions d'unités par an. Mais au niveau des jeunes de quinze à dix-neuf ans, une amélioration technique bouleverse les données du marché : l'addition de deux pour cent de « lycra » permettant une étiration en largeur sans en changer l'aspect.

En effet, *Dupont de Nemours* développe cette fibre élastomère utilisée en maillots de bain et en fuseaux de ski pour « coller » à l'extensibilité, autre aspect de l'influence de la danse sur le vêtement quotidien. Après un départ modeste, les « jeaneurs » internationaux en proposent tous : *Lee Cooper, Levi Strausss, Wrangler, Lee, Buffalo* et *Lois*, pour ne citer qu'eux, améliorent la tenue de leurs modèles à silhouette profilée dans lesquels on peut s'asseoir et marcher sans risques pour la santé. Voilà pour les classiques.

A Paris, *Tark* fait réaliser des velours imprimés en entrée de saison et des toiles plus légères très moulantes pour soirées disco.

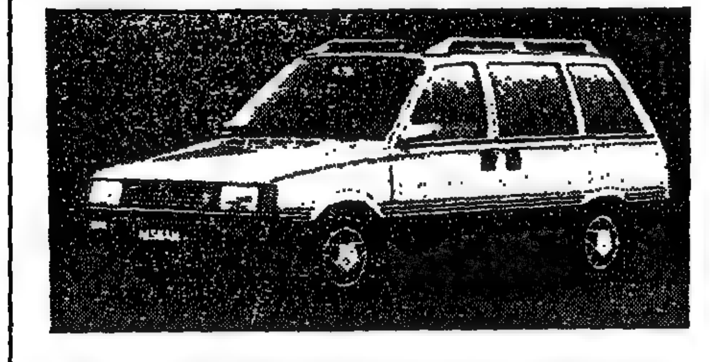
*Ces modèles* sont en vente dans les *jeaneries* et les grands magasins, de 250 à 300 francs, le plus souvent en quatre tailles.

NATHALIE MONT-SERVAN.



## Auto

# Week-end party



CE « break » de loisirs Nissan *mérite attention.* Présenté au Salon de Paris voici deux ans, il n'était *pas encore distribué en France.* Il cache, sous des dehors curieux, bien des qualités. Son importateur, la société Richard, le *commercialise désormais sous* son appellation d'origine Nissan Prairie.

Ses quatre roues indépendantes, *son moteur de* 1800 cm³ à quatre cylindres placé transversalement à l'avant et agissant sur les roues avant, *sa boîte à cinq rapports* en font un véhicule alerte à comportement routier sans défaut en dépit d'une hauteur de *cabine inhabituelle.*

Mais l'essentiel des qualités réside dans la conception même du véhicule : hauteur de plafond (1,17 m), portes arrière coulissantes *sans montant*, large hayon qui peut faire toit, si l'on veut, par exemple, déjeuner sur *l'herbe, et position de conduite* surélevée, ce qui — avec un capot court — donne une visibilité tout à fait remarquable. Quant à *l'instrumentation, elle est com*plète avec aussi un compte-tours et un récepteur radio. Le volant est *réglable* en hauteur. Sur le toit est *posée en série* une galerie chromée. Deux risques à craindre : la fragilité du pare-chocs arrière fixé pour sa *partie centrale* au hayon — attention aux déformations de cette porte — et bruits en provenance des glissières de portes — attention aux mauvais *revê*tements et à l'usure. Prix : 79 980 F.

C. L.



## Philatélie n° 1832

# Protection de l'environnement...




Dans la ville de Luxembourg, avec la Grand-Rue, centre commercial de la ville haute, des rues voisines et les places du centre, les zones piétonnes sont évaluées à presque 2 hectares. *D'autres grandes villes du Grand*-Duché possèdent également des espaces de détente pour piétons.

*Le timbre de 7 F l. montre un envi*ronnement paisible et plus humain pour les citadins des villes.

### ... Assainissement de l'eau...

Le plan national d'assainissement *de l'eau potable entrepris il y a une* décennie continue son action préventive dans tous les secteurs comme l'agriculture, l'énergie, les transports et l'aménagement du territoire.

L'image d'un timbre de 10 F l. évoque ce problème, sous-titré « Protection de l'eau ».

### ... et le Parlement européen

Le symbole illustrant le troisième timbre, 10 F l., traduit par son graphisme la volonté des électeurs des dix Etats membres de soutenir par leur vote prochain le Parlement européen, qui, seul, peut ouvrir la voie sur *l'unification de l'Europe.*

Emissions le 6 mars prochain.

### Pour les « régions » la Guadeloupe

Les îles de Basse-Terre et de *Grande-Terre forment* la Guadeloupe, devenue, avec ses dépendances, un département d'outre-mer en 1946. *Depuis,* trois timbres ont été émis, la rivière Sens, en 1957 et 1959 (8 et 100 F anciens) et l'îlet du Gosier en 1970 (1,00 F). Ce quatrième timbre fera partie de la série des « régions ». Vente générale le 27 février (4ᵉ/84).



2,30 F, rose, violacé, violet, brun.

*Format* 36×22 mm. *Dessin* et gravure de Jacques Combet. Tirage : 10 000 000. Taille-douce. Périgueux.

*Mise en vente anticipée :*

— Les 25 et 26 *février*, de 9 à 18 h, aux bureaux de poste temporaires ouverts :

à *Basse-Terre R.P.*, rue du docteur Pitat.

à Pointe-à-Pitre ppal, bd Hann.

Oblitérations « P.J. » identiques aux deux villes.

### Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 06000 Nice (Palais des Expos), du 2 au 12 mars. — Foire internat.

⊙ 69004 Lyon (INCA, 1, rue A.-Boussange, les 3-4 mars. — Salon artistique des PTT.

⊙ 31000 Toulouse (Hall C, Foire), du 3 au 5 mars. — Salon philat.

⊙ 78380 Bougival (10, rue du Général-Leclerc), le 4 mars. — « Histoire des Yvelines en timbres ».

⊙ 49000 Angers (Recette principale), le 10 mars. — Expo philat.

⊙ 45000 Orléans (Palais des Sports), du 16 au 18 mars. — Champ. de France de tennis de table.

● CENTRAFRICAINE : série *dédiée aux « Personnes handicapées* et troisième âge », sujet unique, 65, 130 et 205 F. Dessin et gravure de Jacques Combet. Taille-*douce, Périgueux.*

● DJIBOUTI : série « coquillages », 15 F., Marginella Obtusa ; 30 F., Conus Jickelli ; 55 F., Cypraea Macandrewi ; 80 F., Conus Cuvieri ; 100 F., Turbo Petholatus. Offset, Edila.

● GABON : « Salon de philatélie, Hambourg, 19-26 juin 1984 » *(Zum XIX Weltpost Kongress)*, deux timbres (sur timbres) sous forme de diptyque avec au centre le logo du « Salon », 125 et 225 F., sujets avions. *Maquettes de Claude An*dréotto. Offset, Edila.

● GAMBIE : 500ᵉ anniversaire de la naissance de Raphaël, trois timbres, 60, 85 bututs, et 1 dalasi, *ainsi qu'un bloc-feuillet à 2 dalasis.*

● PITCAIRN (îles) : *nouvelle* série d'usage courant, sujets « poissons » divers, treize valeurs, 1, 4, 6, 9, 10, 15, 20, 35, 50, 70 cents et 1, 1,20, 2 dollars.

ADALBERT VITALYOS.

# L'étoile en moins...

**La plus haute distinction du Michelin couronne qui ? Et quoi ?**

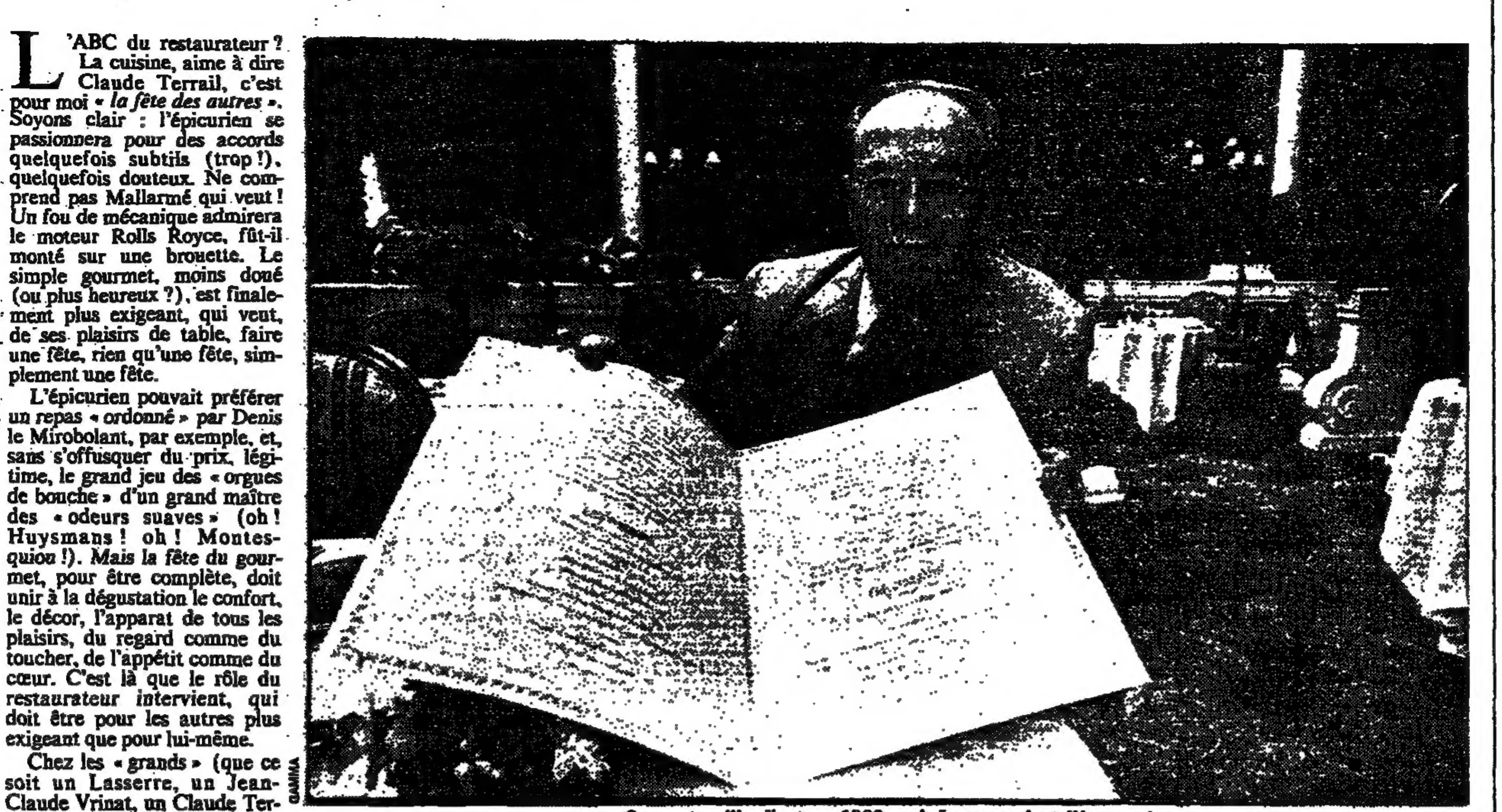
L'ABC du restaurateur ? La cuisine, aime à dire Claude Terrail, c'est pour moi *« la fête des autres »*. Soyons clair : l'épicurien se passionnera pour des accords quelquefois subtils (trop !), quelquefois douteux. Ne comprend pas Mallarmé qui veut ! Un fou de mécanique admirera le moteur Rolls Royce, fût-il monté sur une brouette. Le simple gourmet, moins doué (ou plus heureux ?), est finalement plus exigeant, qui veut, de ses plaisirs de table, faire une fête, rien qu'une fête, simplement une fête.

L'épicurien pouvait préférer un repas « *ordonné* » par Denis le Mirobolant, par exemple, et, sans s'offusquer du prix, légitime, le grand jeu des « orgues de bouche » d'un grand maître des « odeurs suaves » (oh ! Huysmans ! oh ! Montesquiou !). *Mais la fête du gourmet*, pour être complète, doit unir à la dégustation le confort, le décor, l'apparat de tous les plaisirs, du regard comme du toucher, de l'appétit comme du cœur. C'est là que le rôle du restaurateur *intervient*, qui doit être pour les autres plus exigeant que pour lui-même.

Chez les « grands » (que ce soit un Lasserre, un Jean-Claude Vrinat, un Claude Terrail), le maître de *La Tour d'Argent* a raison : *« Le but à obtenir, la raison d'un repas, la justification de son rôle c'est « la fête des autres. »*

Dominique Bouchet, le chef désormais affirmé de *La Tour*, cuisine, certes, du beau, du bon et même du meilleur. Aux classiques de la maison, à ces canards multiformes et numérotés qui sont une attraction de plus (surtout le soir lorsque les « canardiers » travaillent dans *la salle obscurcie avec un éclairage* les sculptant comme des personnages de Rembrandt), il ajoute ses créations tandis que le sommelier apporte, précieusement, de poudreux flacons qui évoquent la cave illustre du *Café Anglais* dont on peut admirer les vestiges aux sons et lumières de la cave de *La Tour*. Mais encore faut-il ce je ne sais quoi qui est tout, Notre-Dame dans le ciel qui rit en pleurs du Paris des déjeuners ou cernée des projecteurs nocturnes, le ballet bien réglé du service, et Terrail, enfin qui, aux cinq sens de la *cuisine* (car la cuisine doit toucher les cinq sens : goût, odorat, vue, toucher et ouïe, comme l'a expliqué le cher Raymond Oliver en un livre inoubliable (1), ajoute celui de l'amphitryon exemplaire.

Et voilà que j'évoque Raymond Oliver dont *Le Véfour* l'an dernier fut pénalisé d'une étoile par Michelin. Alors qu'il y a quelques lustres, une année fatale, *La Tour d'Argent* perdit, elle aussi, sa troisième étoile.



GAMMA

**Quarante mille clients en 1983, mais Lasserre vient d'être puni.**

Ce qui invite un esprit non prévenu à chercher à comprendre tenants et aboutissants de cette cosmologie gourmande. Ne la pouvant expliquer, je dirais comme Cocteau à un autre propos : *« Feignons d'en être l'organisateur. »* Alors, de quoi s'agit-il ? Les étoiles couronnent qui ? Et quoi ? La définition a changé, voilà quelques années, aujourd'hui elle définit *« des tables merveilleuses, de grands vins, un service impeccable, un cadre soigné »*. Et, ajoute pudiquement le guide rouge, des prix en conséquence. C'est donc un jugement d'ensemble qu'elles veulent justifier, et la meilleure cuisine du monde, pour quelques dîneurs seulement (la meilleure cuisine, aussi bien, ne peut être aujourd'hui servie qu'à un nombre très limité de connaisseurs), dans un décor misérabiliste, ne saurait mériter les trois étoiles. Mais, d'autre part, le décorum ostentatoire, les tasses d'or pur d'un café concocté dans du cristal griffé d'argent ciselé par Benvenuto Cellini lui-même, ne suffisent pas, *j'imagine*.

Nous pensons alors à la petite phrase d'André Gide : *« Fonctionnement si parfait de tout l'outillage des aises... »* Eh oui, c'est ce sentiment que l'on ressent chez *Lasserre* ! Que plus de 40 000 convives ont ressenti en 1983. Et qu'importe qu'un petit – et jeune ! – inspecteur du guide, habitué aux salamalecs dus à sa fonction, n'en ressente que le côté, de nos jours, un peu folklorique, car c'est de cela seulement qu'est fait tout à la fois l'intelligence du plaisir et la pérennité du souvenir.

Donc, voilà... oh ! un bon quart de siècle, *La Tour d'Argent* perdit une étoile. La reine Élizabeth II venait, jeune épousée, d'y dîner, et cela fit scandale... aux Communes ! On peut sourire. L'an suivant, Terrail retrouva *son* étoile. Mais Barrier à Tours, l'autre année, perdit la sienne, comme Lamazère, comme d'autres au fil des temps. Quelquefois simplement par routine. Au dicton *« qui n'avance pas recule »* ne pourrait-on opposer : *« Mieux vaut la perfection du quotidien que le changement dans l'improvisation »* ? Je ne sais, finalement, me plaisant autant à la table d'un Senderens aux expériences triomphantes (du côté où nous les retrouvons) qu'à celles des certitudes. Mais je me demande si le droit au jugement subjectif d'un guide, quel qu'il soit, peut être aussi celui de l'erreur constante, je veux dire de l'erreur « à la base ». Par faute psychologique, en quelque sorte. Ou plus prosaïquement, *par déphasage* avec le désir du client, du lecteur ?

Que veut celui-ci dans un « trois étoiles » ? Que demande-t-il à cette addition « en conséquence » *(sic)* ? Sa fête d'un soir, très certaine*ment. Et c'est pourquoi je sais* que, comme pour Terrail, et pour quelques autres, chez René Lasserre recevoir le client c'est « sa fête », le métier de restaurateur, c'est *« la fête des autres »*.

*On semble l'oublier avenue* de Breteuil. Tant pis... pour eux !

LA REYNIÈRE.

(1) Mais ce texte a été repris dans *Cuisine pour mes amis* (Albin Michel).

## Les Tables de la Semaine

### Le New-Port

Le cadre reste celui d'un yacht britannique et la carte vouée au poisson. Mais en cuisine le jeune Siméon Greffier (qui a travaillé avec Manière) et Denis Sammut en salle sont des « petits nouveaux ». Menu à 90 F, vin compris aux déjeuners et carte. J'aime y voir indiquer que les poissons *« peuvent être servis à votre façon »*. J'aime le beau plateau de fruits de mer (120 F) et, rayon des viandes, un séduisant lapereau aux pâtes fraîches et à l'oseille. Honorables desserts. Carte des vins encore balbutiante. Fermeture le lundi.

● 79, rue du Faubourg-Saint-Denis, tél. : 246-81-59.

### L'Orphie

A deux pas des « Champs », Patrick Eynard a *délaissé lui* aussi les viandes pour ce qui vient de la mer. Poissons à votre choix grillés, frits, en papillotes ou cuits à la vapeur d'algues. Salade de haddock aux légumes à la grecque, civet d'anguilles, aile de raie (au beurre de votre choix), et bouillabaisse dont on me dit grand bien (52 F). Petits vins en pichet. Les déjeuners sont achalandés mais, le soir, c'est là oasis de calme et de gentillesse gourmande peu onéreuse. Fermeture samedi midi et dimanche.

● 8, rue d'Artois, tél. : 256-31-39.

### La Petite Cour

A défaut de Raymond Oliver, pourquoi ne pas aller chez sa fille ? Ici un remarquable chef japonais cuisine sans japoniaiseries le déjeuner d'affaires (130 F tout compris, deux plats, fromage et dessert, vin blanc de Gaillac ou rouge des Graves) et carte courte pleine de (bonnes) surprises : raviolis aux truffes et fèves nouvelles, rillettes de canard à l'ail doux, filets de sole aux escargots, ragoût de veau *au miel et pruneaux, etc.* Une salle ravissante et intime pour les dîners, agréable en toutes occasions. Fermé le dimanche et *lundi*.

● 8, rue Mabillon, tél. : 326-52-26.

### Le Flambard

La cuisine de Robert Bardot suscite les passions, dit le Bottin-Gourmand lui donnant ses 3 étoiles. Mme Bavoillot, à qui tout ce qui est gourmandise chez Flammarion est « la *chose* », *est comme moi une* « fan » de la terrine de turbot et sole en gelée de bouillabaisse, du consommé de queue de bœuf aux quenelles de rigottes aux herbes potagères, du filet de sole aux pamplemousses, etc. Trois menus « gourmands » (de 170 F à 275 F), une cave aussi plaisante que la carte, un service de qualité font des deux salles (dans une maison classée du dix-septième siècle) du Flambard une grande halte du Nord.

● 79, rue d'Angleterre à Lille, tél. : 51-00-06.

L. R.

# échecs

**Nº 1061**

## Sur trois fronts

(Tournoi international du Lac Balaton en Hongrie, 1983.)

Blancs : PINTER
Noirs : LAWTON
*Défense Benoni*

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. é4 | Cf6 | 20. Té-b1! | Cé-d3 |
| 2. ç4 | é6 | 21. Ta2 | Df6 (j) |
| 3. Cf3 | ç5 | 22. Fxd3 | Cxd3 |
| 4. d5 | éxd5 | 23. Cd1! (k) | Cç5 (l) |
| 5. çxd5 | d6 | 24. f3! (m) | gxf3 |
| 6. Cç3 | g6 | 25. gxf3 | Fh3 |
| 7. é4 | Fg7 | 26. Cf2 | Fd7 |
| 8. Fé2 | 0-0 | 27. Rh1! (n) | Dh4 |
| 9. 0-0 | Té8 | 28. Fç3 | f6 (o) |
| 10. Cd2 | Cb-d7 | 29. Tg1 | Rf7 (p) |
| 11. a4 (a) | g5 (b) | 30. é5! (q) | fxé5 |
| 12. Té1! (ç) | Cé5 | 31. Cg-é4 | Ff8 |
| 13. Cf1! | g4 (d) | 32. Cg5+ | Rg8 (r) |
| 14. Cg3 | a6 (é) | 33. Cf-é4 | Cxé4 |
| 15. Fd2 | Tb8 | 34. Cxé4+ | Rh8 |
| 16. Dç2 (f) | ç4 (g) | 35. Ta-g2 | Fé7 |
| 17. b4! (h) | çxb3 | 36. Cxd6 (s) | Tf8 |
| 18. Dxb3 | Cf-d7! (i) | 37. Tg8+! | |
| 19. Da3 | Cç5 | | abandon (t) |

### NOTES

*a)* Au cours du même tournoi, Pinter joua trois fois avec succès la même variante, après 11. a4, a6 ; *12. Ta3*. Contre Szabo (*cf. notre rubrique* nº 1 056). Contre Tolnai : 12. Ta3, g5 ; 13. Té1, Cé5 ; 14. Cf1, h6 ; 15. Cg3, ç4 ; 16. Dç2, Fd7 ; 17. a5, Ch7 ; 18. Fé3, Cf8 ; 19. Fb6, Dé7 ; 20. Cd1, Cf-g6 ; 21. Cé3, Cf4 ; 22. Cg-f5, Df6 ; 23. Fd4, Fxf5 ; 24. Cxf5, Ta-ç8 ; 25. Tç3, Dg6 ; 26. Fxé5, Fxé5 ; 27. Txç4, Txç4 ; 28. Fxç4 gagnant un pion puis la partie au trente-huitième coup et contre Kosten : 12. Ta3, b6 ; 13. Dç2, Ta7 ; 14. Rh1, Cé5 ; 15. Cd1, Ta-é7 ; 16. f4, Cé-g4 ; 17. h3, Ch6 ; 18. Ff3, b5 ; 19. axb5, axb5 ; 20. Cf2, Cd7 ; 21. Cb3, ç4 ; 22. Ca5, Cb8 ; 23. Td1, Ta7 ; 24. Fd2, Fd4 ; 25. Fé1, Fb6 ; 26. Cç6, Cxç6 ; 27. dxç6, Txa3 ; 28. bxa3, *Dç7* ; 29. Dç1, *f6* ; 30. Db2, Rg7 ; 31. Fç3, Cg8 ; 32. Cg4, Fxg4 ; 33. hxg4, Fxa5 ; 34. é5, Fxç3 ; 35. Dxç3, fxé5 ; 36. fxé5, d5 ; 37. *é6+*, Rf8 ; 38. Fxd5, Df4 ; 39. Rg1, Ré7 ; 40. Dg7+, Rd6 ; 41. Ff3+, abandon.

*b)* Cette réponse agressive, qui permet au C-D *de s'installer sur l'avant* poste é5 sans être chassé par f2-f4, a l'inconvénient d'affaiblir l'aile – R des Noirs.

*ç)* Abandonnant *pour une fois* son arme favorite (Ta3), Pinter vise immédiatement la faiblesse des Noirs sur la *case f5* : la T-R cède au Cd2 la case f1 d'où le C-R sautera en g3 et en f5. Nous retrouvons cette manœuvre positionnelle dans la partie Pinter-Szabo (nº 1 056) et dans la partie Pinter-Tolnai précitée.

*d)* 13..., *h6* n'est pas meilleur.

*é)* *Maintenant 14..., b5 est réfuté par* 15. Fg5!.

*f)* 16 : a5 laisserait les Noirs se dégager après *16...*, b5 : *17.* axb6, *Dxb6* ; 18. Ca4, Db3.

*g)* Les Noirs sont obligés de trouver du contre-jeu.

*h)* Mais voici qui réduit à néant la menace 17..., b5 issue de l'avance ç5-ç4.

*i)* Sans craindre 18. Cf5 à cause de 18..., Cç5 et de 19..., Fxf5.

*j)* Les apparences sont trompeuses car l'attaque des Noirs est peu dangereuse.

*k)* *Défend le pion f2, attaque le Cd3* et menace 24. Fç3.

*l)* Si 23..., Cf4 ; 24. Fç3, Dg6 ; 25. Fxg7, *Rxg7* ; *26. Cé3! et un C* blanc entre finalement sur f5, conformément au plan initial.

*m)* Une défense efficace du pion é4, après quoi l'entrée d'un C en f5 est inévitable. Si 24. Fç3, Dg6 ; 25. Fxg7?, Cxé4! (ou 25. f3, f5!).

*n)* Après ce retrait du R blanc qui libère la colonne g, la menace Ch5 fait apparaître la vulnérabilité de l'aile – R des Noirs.

*o)* Et non 28..., Fxç3 ; 29. *Dxç3*, Cxa4 ; 30. Txa4!, Fxa4 ; 31. Cf5!.

*p)* Fuyant la zone dangereuse mais est-il encore temps ? Naturellement une sous estimation du péril comme 29..., Cxa4 serait tragique après 30. Fxf6!, Dxf6 ; 31. Ch5.

*q)* Magnifique déblocage de la case é4, rampe de lancement des C blancs.

*r)* Si 32..., Ré7 ; 33. Fxé5!, Rd8 ; 34. Cf7+, Rç8 ; 35. Cxd6+.

*s)* Menace mat.

*t)* Si 37..., Txg8 ; 38. Cf7 mat. Une claire démonstration d'un plan anti-Benoni, mené sur trois fronts, sur l'aile – D (17. b4!), au centre (24. f3!) *et sur* l'aile R après 29. Tg1.

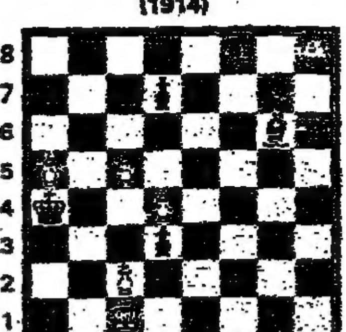
**SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1060**
(O. DURAS, « Ceskoslovensky Sach », 1933)

(Blancs : Rh3, Fd3, Pa6, g6, h2. Noirs : Rç7, Fa3 et a8, Pf3.)

1. *g7, Fd5* ; 2. *a7, Fé6+* (si 2..., Rb7? ; 3. Fé4!) ; 3. Ff5! (et non R *ad libitum*, Rb7! nulle), f2 ; 4. Rg2, Fd5+ ; 5. Fé4!, Fç4! ; 6. Fd3! ) (et non 6. Rxf2?, Fç5 nulle) Fd5+ ; 7. Rf1, Rb7 ; 8. Fé4! et les Blancs gagnent. Une idée fixe et belle.

**ÉTUDE**

**A. TROITSKY**
(1914)



BLANCS (5) : Rc1, Pa5, C5, D4, C2.
NOIRS (4) : Ra4, Fg6, Pd3 et D7.

*Les Blancs jouent et gagnent.*

CLAUDE LEMOINE.

---

# bridge

**Nº 1059**

## La valeur n'attend pas

« *Je suis jeune il est vrai...* aurait pu écrire le Belge Backes dans le championnat du monde junior de Tel-Aviv, *mais cela ne m'a pas empêché de réussir de jolis coups*, comme le prouve cette manche jouée contre les Norvégiens, les vainqueurs du tournoi.

| Ouest | | Nord / Sud | | Est |
|---|---|---|---|---|
| | | ♠ D 10 8 6 / ♡ 8 6 4 / ◇ 6 5 3 / ♣ R V 2 (Nord) | | |
| ♠ A 7 3 / ♡ 10 9 3 / ◇ R D 2 / ♣ D 9 7 4 | | N / O E / S | | ♠ 9 5 4 / ♡ D 2 / ◇ 9 8 7 / ♣ A 10 6 5 4 3 |
| | | ♠ R V 2 / ♡ A R V 7 5 / ◇ A V 10 4 / ♣ 8 (Sud) | | |

Ann : S. don. Pers. vuln.

| *Sud* Backes | *Ouest* Schjeld | *Nord* Moulart | *Est* Heiness |
|---|---|---|---|
| 1 ♡ | passe | 1 ♠ | passe |
| 3 ◇ | passe | 3 ♡ | passe |
| 3 ♠ | passe | 3 SA | passe |
| 4 ♡ | passe | passe | passe |

Ouest ayant entamé le 4 de Trèfle, le déclarant mit le Valet du mort pris par l'As d'Est qui contre-attaque le 9 de Carreau pour le 10 et la Dame. Ouest ayant rejoué la Dame de Trèfle, le déclarant fit le Roi sur lequel il défaussa le 4 de Carreau, puis il essaya l'impasse à la Dame de Cœur qui réussit. *Comment Backes, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute la défense ?

*Réponse :*

La contre-attaque du 9 de Carreau avait permis de penser que le mariage à Carreau était en Ouest et qu'il fallait renoncer à refaire ultérieurement l'impasse à Carreau. Sud joua donc le *Roi et l'As de Cœur*, puis le Roi de Pique et le Valet de Pique, mais Ouest, avec l'As troisième, laissa passer. Alors Sud donna deux autres coups d'atout pour *squeezer Ouest* sur le dernier cœur (le 7) :

♠ A ◇ R 2 ♣ 9 — ♠ D 10 ◇ 6 ♣ 2 / ♠ 2 ♡ 7 ◇ A V

Ouest dut jeter son dernier Trèfle (le 9), et Backes lui donna la main à Pique pour l'obliger à jouer Carreau.

*A l'autre table*, le contrat des Norvégiens en Nord-Sud avait été 3 Piques réussis avec une de mieux.

### Défense exceptionnelle

Cette *donne jouée* il a *quatre ans* au cours d'un match de la sélection pour former l'équipe des USA, illustre un coup de flanc de Ron Rubin, membre de l'équipe américaine qui a remporté à Stockholm le titre mondial.

| Ouest | | Nord / Sud | | Est |
|---|---|---|---|---|
| | | ♠ D V 7 3 / ♡ 8 7 5 / ◇ D 8 2 / ♣ A 3 (Nord) | | |
| ♠ R 4 2 / ♡ R 9 6 / ◇ A 9 4 3 / ♣ D 9 5 | | N / O E / S | | ♠ A 10 9 6 5 / ♡ V 4 3 2 / ◇ 7 5 / ♣ V 4 |
| | | ♠ 8 / ♡ A 10 / ◇ R V 10 6 / ♣ R 10 8 7 6 2 (Sud) | | |

Ann. : E. don. Pers. vuln.

| *Sud* Rubin | *Ouest* Reinhold | *Nord* Becker | *Est* Solodar |
|---|---|---|---|
| – | – | passe | 1 ♣ |
| contre | surc. | 2 ♠ | passe |
| passe | 2 SA | 3 ♡ | 4 ♣ |

Ouest a entamé le 2 de Pique pour le Valet et l'As. Est a contre-attaqué le Valet de Trèfle pris par l'As du mort. Le déclarant a coupé le 7 de Pique, puis il a tiré le Roi de Trèfle et *il a continué Trèfle* pour la Dame d'Ouest sur laquelle Nord a jeté un cœur et Est un Pique. *Quelle carte Rubin, en Ouest, a-t-il ensuite jouée* pour faire chuter QUATRE TRÈFLES ?

*Note sur les enchères :*

Le contre d'appel d'Ouest sur « 1 Trèfle » n'est pas un modèle du genre car, avec sa force limitée, Ouest aurait dû avoir un quatrième Pique, mais Rubin risquait d'être beaucoup plus *gêné au tour suivant* s'il n'intervenait pas immédiatement.

### COURRIER DES LECTEURS

Merveilleuse technique (955)

« Sauf erreur ou omission, écrit D. Segard, je n'ai pas eu le plaisir de recevoir de réponse à ma lettre du 12 août 1982 concernant une solution qmlui ne m'avait pas paru correcte car je n'avais pas pu arriver à votre position finale. Il semble d'ailleurs que celle-ci ne soit pas prévue par le livre de Romanet sur le squeeze. »

Il n'est pas possible de répondre à tous les lecteurs qui croient qu'une solution est fausse alors qu'elle est correcte. C'était le cas pour ce grand chelem réussi au cours d'un championnat de France par Betamon. La position finale était celle du fameux « double squeeze par la coupe » :

♠ A ◇ D ♣ D 10
♠ D 8 ♣ V 9 — ♥ V 10 ♣ R 8
♠ 7 6 ♡ 4 ♣ 3

Atout cœur. La main est en Nord et le déclarant fait toutes les levées. La Dame de Carreau est jouée et Est *est obligé de défausser un Pique*. Sud jette son Trèfle, et Ouest doit défausser un Trèfle sinon le deuxième Pique se Sud s'affranchirait en tirant l'As de Pique. Alors, le déclarant joue la Dame de Trèfle couverte et coupée, ensuite on fait l'As de Pique et le 10 de Trèfle... Le déclarant avait les communications utiles pour tirer les atouts sauf un et aboutir à cette situation.

PHILIPPE BRUGNON.

---

# dames

**Nº 218**

## Variantes par Dybman

*Match URSS - Pays-Bas, 1983*
Blancs : A. DYBMAN (URSS)
Noirs : J.-H. STOKKEL (Pays-Bas)
Ouverture : Roozenburg

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1. 33-29 | 19-23 | 24. 40-34 | 6-11 |
| 2. 35-30 | 13-19 (a) | 25. 49-43 | 11-17 |
| 3. 30-25 | 17-22 | 26. 34-29 (n) | 23x34 |
| 4. 38-33 | 11-17 | 27. 32x23 | 18x29 |
| 5. 42-38 (b) | 6-11 | 28. 39x30 | 29-33 (o) |
| 6. 40-35 | 9-13 | 29. 25-20 | 13-18 |
| 7. 44-40 | 4-9 (c) | 30. 45-40 | 17-22 |
| 8. 47-42 | 22-28 (d) | 31. 41-36 | 22x31 |
| 9. 33x22 | 17x28 | 32. 36x27 | 8-13 (p) |
| 10. 34-30 (e) | 23x34 | 33. 20-15 | 18-14 |
| 11. 32x23 | 19x28 | 34. 40-34(q) | 33-39 (r) |
| 12. 40x29 | 11-17 (f) | 35. 34-29!(s) | 14-19* (t) |
| 13. 50-44 | 16-21 | 36. 43x34 | 18-23* (u) |
| 14. 44-40 | 1-6 (g) | 37. 29x18 | 13x31 |
| 15. 39-34 (h) | 20-24 (i) | 38. 46-41!! (v) | 12-17 (w) |
| 16. 29x20 | 15x24 | 39. 41-36 | 7-12 |
| 17. 30x19 | 13x24 (j) | 40. 36x27 (x) | 12-18 |
| 18. 34-30 | 9-13 | 41. 34-29! (y) | 2-8 (z) |
| 19. 30x19 | 14x19! (k) | 42. 27-22! (a) | 18x27 (bb) |
| 20. 38-32 (l) | 21-26 | 43. 37-32! | 27x47 |
| 21. 43-39 | 17-22 | 44. 29-24 | 47x20 |
| 22. 31-27 (m) | 22x31 | 45. 15x4! | abandon |
| 23. 36x27 | 3-9 | | |

### NOTES

*a)* 2. ... (20-25) ; 3. 40-35 (17-22) ; 4. 45-40 (11-17) ; 5. 38-33 (6-11) ; 6. 31-27 (22x31) ; 7. 36x27 (17-22) ; 8. 41-36 (22x31) ; 9. 36x27 (11-17) ; 10. 46-41 (14-20) ; 11. 43-38 (10-14) ; 12. 50-45 (14-19) ; 13. 48-43 (17-21) ; 14. 30-24 (19x30) ; 15. 35x24 (5-10) ; 16. 40-35 (12-17) ; 17. 44-40 (8-12) ; 18. 41-36 (3-8) ; 19. 33-28 (21-26) ; 20. 28x19 (17-21) ; 21. 36-31 (1-6) ; 22. 39-33 (6-11) ; 23. 49-44 (11-17) ; 24. 43-39 (17-22) ; 25. 47-41 (9-14) ; 26. 41-36 (14-23), situation extrêmement périlleuse pour les Blancs (J.V.D. Wal-Benoît, *championnat du monde, 1980*).

*b)* Après une longue et attentive réflexion, V.-D. Acker contre P. Tuik (*le Monde* du 31 juillet 1982), joua 5. 40-35 et la suite de ce début fut 5. ... (9-13) ; 6. 42-38 (6-11) [la similitude avec la présente partie prend fin] ; 7. 48-42 (4-9) ; 8. 31-27 (22x31) ; 9. 37x26 (20-24) ; 10. 29x20 (15x24) ; 11. 41-37 (1-6) ; 12. 46-41 (10-15) ; 13. 45-40 (23-28) ; 14. 33x22 (17-28) ; 15. 32x23 (19x28), etc., jeu sensiblement égal après cette audacieuse percée au centre.

*c)* Fréquemment dans la perspective, *si les Blancs viennent au centre* par 8. 32-28 (23x32) ; 9. 37x28, de développer puissamment toute la grande diagonale 9. ... (19-23) ; 10. 28x19 (14x23) ; 11. 25x14 (10x19).

*d)* Audacieux face au jeune maître soviétique au palmarès déjà prestigieux.

*e)* Sans doute dans le dessein d'isoler, par une stratégie des petits pas, l'avant-poste à 28.

*f)* Et non 12. ... (12-17) ; 13. 29-24 (20x29) ; 14. 39-33 (28x39) ; 15. 43x21 (16x27) ; 16. 31x22, B+2 et +.

*g)* 14. ... (13-19) est interdit : 15. 29-23 (18x29) ; 16. 30-24 (19x30) ; 17. 35x11, etc., B+1 [les Blancs peuvent aussi prendre par 25x32, +1].

*h)* Le premier danger pour l'avant-poste.

*i)* Sans doute le plus fort pour épauler l'avant-poste.

*j)* 17. ... (14x23) semblait plus judicieux pour l'occupation du centre, la défense de l'avant-poste, *dans le maintien* de la cohésion de la structure centrale.

*k)* Voilà qui répond à ces trois impératifs.

*l)* Massés, repoussés sur leur flanc gauche, la situation des Blancs paraît délicate face aux Noirs, très entreprenants, qui occupent mieux le terrain.

*m)* Les Noirs, avant 22. 31-27, dominaient : (22-27) ; 31x33 (23-28) ; 33x22 [ou 32x23] (18x47), N+.

*n)* Pour, raisons principales, gagner des temps et détruire la belle structure centrale des Noirs.

*o)* Cet acharnement à pénétrer au plus profond du dispositif ennemi peut-il être exploité par ce dernier ?

*p)* Les Noirs paraissent avoir encore l'avantage de l'occupation du terrain.

*q)* 34. 15-10 perd en raison du collage (33-38) puis (38x49).

*r)* Une erreur d'appréciation qui modifiera totalement le cours du jeu.

*s)* Regardons-bien comment les Blancs vont très *subtilement* exploiter cette erreur.

*t)* Forcé.

*u)* Forcé encore pour rétablir l'égalité numérique.

*v)* *Le temps fort du mouvement du* maître soviétique pour le gain du pion.

*w)* L'attaque 38. ... (31-36) s'avérant perdante en raison de la combinaison 39. 34-29! (36x38) ; 40. 48-42 (38x47) ; 41. 29-24 (48x20) ; 42. 15x4!, dame sur le thème du coup renversé.

*x)* B+1.

*y)* Tentant de placer une combinaison à plusieurs variantes.

*z)* Une faute décisive.

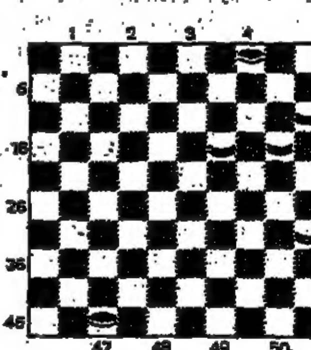
*aa)* Premier temps de la combinaison à variantes.

*bb)* Si 42. ... (17x28) ; 43. 29-23 (18x29) ; 44. 30-24 (19x30,bb') ; 45. 35x22, etc., débordement imminent après 37-31 [la force des colonnes d'attaque], 42x31 puis 31-26 et 22-17 fait sauter le pion porté de 8 à 12 pour une garde éphémère.

*bb')* Si 44. ... (29x20) ; 45. 15x21, + sur le thème du coup renversé.

**PROBLÈME :**

**L. COUTELAN**
(1945)



*Les Blancs jouent et gagnent.*

● SOLUTION : 19-24 !! [menace du crochet 20-9, etc.] (47-36,a) 20-14 ! (36-47* en raison de la menace 14-9) 14-10 (47x20) 15x47 (4x15) 35-24 (15x42) 47x38, +. *a)* (47-41) 20-9 (4x30) 35x46, +.

JEAN CHAZE.

---

# MOTS CROISÉS

**Nº 290**

| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| I | | | | | | | | | | | | | |
| II | | | | | | | | | | | | | |
| III | | | | | | | | | | | | | |
| IV | | | | | | | | | | | | | |
| V | | | | | | | | | | | | | |
| VI | | | | | | | | | | | | | |
| VII | | | | | | | | | | | | | |
| VIII | | | | | | | | | | | | | |
| IX | | | | | | | | | | | | | |
| X | | | | | | | | | | | | | |

**Horizontalement**

I. Son pouvoir curatif ne doit rien au commerce ni à la couleur. – II. Dur, *dur*. On ne peut en obtenir par roulement. – III. Dur, dur. Fait de l'ombre. Faisait des travailleurs immigrés. – IV. Elle vous complique l'existence. – V. Dispense de l'apprentissage. Toujours en compagnie. – VI. En notre compagnie. Fait la navette. Eau allemande. – VII. Elles sont pour les gros moyens. Il est bien rare de ne pas en connaître un seul. – VIII. Voyelles. A bout de ressources. Fit parler de lui dans une précédente décennie. – IX. Fait un envoi. Système de défense. – X. Elle est tout à fait pour...

**Verticalement**

1. N'y croyez pas trop. – 2. Entamée, sans doute, par la pratique du précédent. Dans le temps. – 3. N'a rien de bien joyeux. – 4. Va à la noce. Toujours à la noce. Va comme le son. – 5. Citadine. Voyelles. – 6. Des toasts bien mal cuits. – 7. On ne les a pas prises en compte. Sur le tapis. – 8. Elles le font toutes. Mis en plein vent. – 9. Mettent dans une position inconfortable. Un peu de nitrate. – 10. C'est à voir en rose. Entaillées. – 11. Manque de rondeur. Sur bande. – 12. A New-York. Elle a pris pied. – 13. Pour les initiés.

**SOLUTION DU Nº 289**

**Horizontalement**

I. Travaillistes. – II. Ravisseur. Eva. – III. Ajoncs. Sacrat. – IV. Qui. Quittance. – V. Ussé. Eor. Peul. – VI. Etirés. Ice. El. – VII. Nénés. Onets. – VIII. Asa. Sibériens. – IX. Niobé. Nérée. – X. Déterminantes.

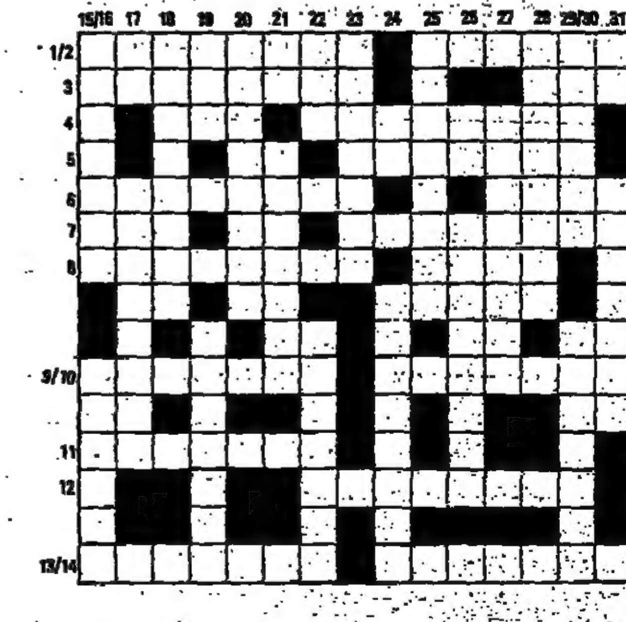
**Verticalement**

1. Traquenard. – 2. Rajustés. – 3. Avoisinant. – 4. Vin. Ere. Ie. – 5. Ascq. Essor. – 6. Issues. IBM. – 7. Le. Io. Obéi. – 8. Lustrine. – 9. Irat. Cerna. – 10. Capétien. – 11. Terne. Sert. – 12. Evacué. Née. – 13. Satellisés.

FRANÇOIS DORLET.

# ANACROISÉS®

**Nº 290**



**Horizontalement**

1. AEINORRT (+ 3). – 2. ANNORT (+ 1). – 3. AAILORTU. – 4. BINORTTU. – 5. AADDERU. – 6. AAACDNNO. – 7. EEINOSTT (+ 3). – 8. ACEIIRST (+ 3). – 9. CEIINOS. – 10. EELRTTU. – 11. EEMRRTU (+ 1). – 12. ADEEINST (+ 5). – 13. CEEEHMP. – 14. CEEORST (+ 1).

**Verticalement**

15. AALNRSV. – 16. DEIMNU (+ 1). – 17. CEIINOTV (+ 1). – 18. AEFIIRTT. – 19. CEIINOR. – 20. AAEIORRT. – 21. AAENNST. – 22. AEEHIRT (+ 1). – 23. ADELNTU (+ 1). – 24. ADEFILNR. – 25. BEEILNSU. – 26. AOORRSST. – 27. AEELRTUV. – 28. ADEIIRST (+ 8). – 29. ENNORT (+ 1). – 30. AEINOTT. – 31. EERRSTT.

**SOLUTION DU Nº 289**

**Horizontalement**

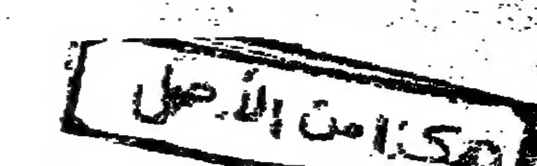
1. CUISINE. – 2. CALOTIN (COLTINA). – 3. RADICULE. – 4. RODAILLE. – 5. IDEALITE. – 6. AFRICAIN. – 7. SACRISTI (CRISSAIT). – 8. EXTASE (TAXEES). – 9. STATIONS (ATTISONS). – 10. ABUSUS, droit de propriété. 11. ASSIETTE (ETATISES, ATTISEES, SAIETTES, SATIETES). – 12. ERRERAI (ARRIÈRE). – 13. DELEATUR (ADULTERE, DELATEUR, DELUTERA). – 14. SANVES, moutarde des champs. – 15. RONFLA.

**Verticalement**

16. CORNACS. – 17. AMANDES (AMENDAS, MANADES). – 18. FLASHES. – 19. INDIRECT. – 20. RAUCITE (CUITERA, CURETAI, ERUCTAI). – 21. INCUITS, parties d'une chaux, d'un ciment... – 22. TONITRUE. – 23. FERRER. – 24. ADVERBE. – 25. ABLATIF. – 26. OCULISTE. – 27. ILEALES (ALLIEES, AILLEES). – 28. SUTURALE. – 29. NEREIDE, ver marin. – 30. ASINIEN.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.





# Classique

## « Le Messie », par Gardiner


ROGER-VIOLLET

Haendel

*Le Messie* à l'heure d'Harnoncourt ou de Gardiner ? C'est en tout cas entre les deux albums que doit être choisie désormais la version de *référence du populaire oratorio* qui n'a jamais été aussi sollicité au disque qu'en ces temps de retour radical au baroque.

*Constatons pourtant* que la lecture du chef anglais (secondé, comme à l'habitude, par ses admirables chœurs *Monteverdi et English Baroque* Soloists) ne se situe pas exactement dans la même perspective que la vision provocante et décapante de son rival autrichien. Plus souple, plus rond aux angles et sans doute plus traditionnel, Gardiner impose un *Messie* qui ne recherche pas systématiquement l'effet dramatique et la remise en question de l'expression comme des sonorités, mais demeure marqué quand même par les options fondamentales de la nouvelle musicologie : plasticité de la phrase, mobilité des rythmes, avec ce souci de l'élégance associée à la force qui dépouille les grands *tutti* choraux de toute emphase dans la mise en œuvre. L'intelligence, en fait, y anime merveilleusement la musique, et d'entrée prévaut un climat de ferveur heureuse qu'Harnoncourt dans sa théâtralité ne partage pas au même degré.

Reste que l'on peut préférer les partis pris de ce dernier, assurément plus surprenants, plus dérangeants (et plus contestables aussi). Il est bon que, de temps à autre, les chefs-d'œuvre soient un peu bousculés pour retrouver quelque chose de leur vitalité première et de cette « modernité » qui, à l'époque, a dû contrarier *bon nombre de contemporains.* Mais, d'un autre côté, la maîtrise de Gardiner est telle dans le fond comme dans la forme (et *servie, quant au chant* soliste, par un plateau d'impeccables stylistes, à commencer par le soprano ailé de Margaret *Marshall) que l'idéal serait ici de* disposer de ces deux ré-interprétations, tout compte fait, complémentaires.

ROGER TELLART.

● **Trois disques Philips, 6769.107.**

## Premières mondiales de Reichardt et de Righini

L'évolution de la musique à Berlin, à la fin du dix-huitième siècle, ne fut pas la même qu'à Vienne, et, sur ce plan comme sur d'autres, la capitale de Frédéric II et celle de Marie-Thérèse, puis de Joseph II, entretinrent *parfois des relations* assez tendues. Frédéric II n'aimait que l'opéra italien et, pour faire contrepoids, les compositeurs locaux regardèrent longtemps moins vers Vienne (Haydn) que vers la tradition issue de Jean-Sébastien ou de Carl-Philipp-Emanuel Bach.

A Johann-Friedrich Reichardt (1752-1814), maître de chapelle de l'Opéra de Berlin depuis 1775, futur sympathisant de la Révolution française et resté célèbre par ses écrits, échut en 1786 la tâche de composer une *Cantate funèbre* pour la mort de Frédéric II (et à la gloire de son successeur). Cette belle œuvre d'une vingtaine de minutes, où l'on sent le disciple de Gluck et où l'on pressent la cantate écrite quatre ans plus tard par Beethoven sur la mort de Joseph II, nous est proposée en première mondiale. Au revers, également en première mondiale, un *Te Deum* composé en 1810 par Vincenzo Righini (1756-1812), *lui aussi* directeur de l'Opéra de Berlin. Les solos vocaux trahissent le professeur de chant, mais les nombreuses interventions du chœur sont dramatiques à souhait, et la fugue finale montre que ce compositeur d'opéras avait été à bonne école.

*Les interprètes,* pour ces deux ouvrages à découvrir, sont Georgine Resick, Gabriele Schrekenbach, Horst Laubenthal, Harald Stamm, le chœur de chambre Rias et l'Orchestre symphonique de Radio-Berlin, direction Gerd Albrecht.

MARC VIGNAL.

● **Schwann, distr. Schott, AMS 1617.**

## Don Giovanni

Intéressant à plus d'un titre ce *Don Giovanni.* Pour l'histoire du disque, il est le premier enregistrement commercial de l'œuvre en microsillons (1950) et, au demeurant, d'une fort honnête qualité sonore. Pour l'histoire de la musique, il révèle une certaine conception de l'interprétation mozartienne, encore héritière du monumentalisme symphonique et des « grandes manières » de l'époque précédente, mais annonçant déjà cette langueur, cette sensualité que la génération suivante sollicitera jusqu'à l'excès.

Pour l'histoire du chant, enfin, il nous livre le legs de trois artistes de haute stature : Mariano Stabile, prodigieux d'intelligence et amoureux du style, formé par Toscanini, à la précision rythmique (ce qui fait oublier l'aspect plutôt ingrat du timbre et la relative pauvreté de ses couleurs) ; Gertrude Grob-Prandl, pliant ses énormes moyens aux exigences mozartiennes (même si, à l'évidence, la vocalise du *Non mi dire* la trouve à court) et laissant passer ce souffle torrentiel des grands tempéraments lyriques ; Hilde Konetzni, elle aussi riche de moyens naturels avec, en outre, une intensité, une générosité qui, aujourd'hui encore, fascinent. *Avec les chœurs de* l'Opéra et l'Orchestre symphonique de Vienne, sous la direction de Hans Swarowsky.

Une leçon d'histoire à ne pas oublier.

A. A.

● **Trois disques Erato. ERH 160.023.**

## Teresa Berganza chante Villa-Lobos, Braga et Guastavino

Hymnes vibrant de joie de vivre ou nostalgiques fados, comptines d'enfants ou chants de travailleurs, nocturnes poétiques ou ballades d'amour, telle est la tresse que noue Teresa Berganza en tirant ses fils dans le répertoire sud-américain.

La voix généreuse, tour à tour sombre et agile, triste et enjouée, l'amour évident pour cette musique, la versatilité des talents de l'interprète font de ce récital un superbe kaléidoscope de l'art du canto. Au piano, Juan Antonio Alvarez Parejo.

ALAIN ARNAUD.

● ***Claves, D-8401.***

# Rock

## « Hurt me », de Johnny Thunders

On l'a toujours vu, Johnny Thunders, manigancer une électricité farouche, brandir des manifestes urgents, enregistrer des disques définitifs, vivre le rock'n roll à fleur de peau. En 1973 avec les New York Dolls, qui sont mortes d'avoir voulu tout tout de suite, en 1977 avec les Heartbreakers, morts, eux aussi, d'avoir voulu trop vivre, et puis seul, sur des albums dont les titres *(Nés pour mourir, Si seul)* étaient des slogans à l'image du personnage, désespéré, « jusqu'au-boutiste ».

Pour lui le rock n'a jamais été une blague, jamais une représentation, à chaque fois Thunders est allé un peu plus loin, à chaque fois il est descendu un peu plus bas : les salles de plus en plus petites, de plus en plus vides, les cachetons de plus en plus minables, les concerts *de plus en plus titubants, l'héroïne* de plus en plus indispensable et les disques de plus en plus vrais, de plus en plus forts, de plus en plus rock.

Aujourd'hui, produit par un petit label français (New Rose), le New-Yorkais enregistre seul à Paris. Muni d'une guitare acoustique, il montre que le rock n'est pas tant une affaire de décibels que d'attitude et de cœur, que la force de conviction, le pouvoir d'évocation, tiennent dans un silence, une respiration, un accent ou une intonation, posés sur les mots, une attaque ou un accord plaqué au bon moment. La voix fragile et poignante, les mélodies émouvantes, Johnny Thunders reprend des titres des New York Dolls, de ses albums solos, de Bob *Dylan. Il* chante des inédits, et sa guitare, complice, l'accompagne. Encore un peu plus loin.

ALAIN WAIS.

● **New Rose Records, NR 26.**

## « Where angels fear to tread », de Heaven

Ils ont osé ! A peine deux mois après la sortie du disque de Mink Deville (*le Monde Dimanche* du 25 décembre 1983), Heaven (Paradis) titre le sien de la même façon : *Where angels fear to tread* (où les anges ont peur de marcher). Un 33-tours de hard rock insipide et grandiloquent qui ne mérite qu'on *souligne son existence que pour* rappeler celle du Mink Deville, dont les qualités exceptionnelles se renforcent au fil du temps et des écoutes. Voilà un groupe qui, en tout cas, n'a pas peur de marcher sur les plates-bandes des autres.

A. W.

● ***CBS, 25783.***

# Vidéocassettes

## Quatre Bogart

● ***Le Port de l'angoisse,* de Howard Hawks avec Humphrey Bogart, Lauren Bacall et Walter Brennan.**

● ***High sierra,* de Raoul Walsh, avec Humphrey Bogart, Ida Lupino et Alan Curtis.**

● ***Les Passagers de la nuit,* de Delmer Daves, avec Humphrey Bogart et Lauren Bacall.**

● ***Une femme dangereuse,* de Raoul Walsh, avec George Raft, Ann Sheridan, Humphrey Bogart et Ida Lupino.**

**Edités et distribués par Warner Home Video, collection Hollywood Gold, en version originale sous-titrée.**

Le festival Bogart, pilier éternel de la programmation des ciné-clubs et des grandes reprises d'été, apparaît enfin au catalogue vidéo avec quatre films noirs des années 40. On retiendra surtout le diabolique *High sierra* et *le Port de l'angoisse,* bonne adaptation du roman d'Hemingway *To have and have not,* théâtre de la première et superbe rencontre entre Lauren Bacall et Humphrey Bogart.

## Frances

● **Film américain de Graeme Clifford, avec Jessica Lange, Sam Shepard et Kim Stanley. Edité et distribué par Thorn Emi.**

Un an après sa sortie en salle, la vie tourmentée de Frances Farmer, partenaire de Bing Crosby et star préférée de *Howard Hawks, victime lucide* et émouvante du système hollywoodien. Une consécration pour Jessica Lange.

## Les muses du Vatican

● **Vidéocassette de 53 mn disponible en VHS, Betamax, V 2000 ou U-Matic 3/4 de pouce, en version française ou anglaise. Edité et distribué par Art collection vidéo : 26, rue de l'Etoile, 75017 Paris.**

Après *le Musée du Louvre* et *Manet,* Art collection vidéo consacre sa troisième parution aux chefs-d'œuvre du Vatican. *La voûte de la chapelle Sixtine* et *le Jugement dernier* de Michel-Ange ont pu être entièrement filmés avant le début des travaux de restauration, qui vont pendant de longues années en compromettre la visite. Le parcours se poursuit avec la chapelle de Fra Angelico, les chambres et les loges peintes par Raphaël, la bibliothèque avec notamment *l'Enfer* de Dante illustré par Botticelli. La cassette s'achève avec une vingtaine de tableaux de la pinacothèque vaticane constituée à partir des œuvres saisies en France après la défaite napoléonienne (Raphaël, Giotto, Léonard de Vinci, le Titien, Véronèse, Caravage, etc.).

Sélectionnées, selon le principe de cette collection, par le conservateur des musées du Vatican, les œuvres sont commentées par Raoul Ergman. La réalisation est signée Roland Darbois.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

## LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques *nouveaux recommandés* par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

| | CLASSIQUE | | JAZZ | | VARIÉTÉS | | POP-ROCK | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | Meilleures ventes | Choix des disquaires | Meilleures ventes | Choix des disquaires | Meilleures ventes | Choix des disquaires | Meilleures ventes | Choix des disquaires |
| 1 | J. HAYDN<br>*Concerti pour violoncelle*<br>C. Coin-C. Hogwood<br>(Oiseau Lyre). | E. CHAUSSON<br>*Quatuor avec piano op. 30*<br>(Harmonia Mundi) | CATHERINE-ESCOUDE-LOCKWOOD<br>(ADES) | MIKE STERN<br>*Neesh*<br>(Média 7) | MICHEL SARDOU<br>*Vladimir Ilitch*<br>(TREMA) | CHEREZE<br>*De l'autre côté du mensonge*<br>(CBS) | SCORPIONS<br>*Love at first Sting*<br>(PM) | CHRISTIAN DEATH<br>*Deathwish*<br>(New Rose) |
| 2 | DE BOUZIGNAC<br>*Motets + scènes sacrées*<br>O. Schneebeli<br>(Arion) | A. DVORAK<br>*Concerto pour violoncelle*<br>P. Fournier-R. Kubelik<br>(DECCA) | HERBIE HANCOCK<br>*Future shock*<br>(CBS) | PAUL BLEY<br>*Tears*<br>(OWL) | RENAUD<br>*Morgane de toi*<br>(Polydor) | ELISABETH WIENER<br>*Quitte ou double*<br>(Virgin) | SIMPLE MINDS<br>*Sparkle in the Rain*<br>(Virgin) | DAN EOGELBERG<br>*Windows and Walls*<br>(CBS) |
| 3 | A. BOITO<br>*Méphistofèle*<br>O. de Fabritiis<br>(Decca) | J. KAYDN<br>*Concerti pour violoncelle*<br>C. Coin-Hogwood<br>(Oiseau Lyre) | SUPER SAX ET L.A. VOICES<br>(CBS) | THELONIOUS MONK<br>*Monk's music*<br>(Carrère) | JANE BIRKIN<br>*Baby alone in Babylone*<br>(Phonogram) | LIZZY MERCIER DESCLAUX<br>*Pénélope*<br>(CBS) | THE PRETENDERS<br>*Learning to crawl*<br>(WEA) | ART OF NOISE<br>*Into Battle*<br>(Phonogram) |
| 4 | H. PURCELL<br>*King Arthur*<br>Deller Consort<br>(Harmonia Mundi) | F. SCHUBERT<br>*Œuvres sacrées vol. III*<br>W. Sawallisch<br>(EMI) | UZEB<br>*Fast Emotion*<br>(ADES) | Ph. DELLETREZ<br>*The 13th Moon*<br>(OMD) | J.-J. GOLDMANN<br>*Positif*<br>(CBS) | DAVID KOVEN<br>*Samba Maria*<br>(CBS) | MICHAEL JACKSON<br>*Thriller*<br>(CBS) | YAN DURY<br>*4,000 Weeks Holiday*<br>(Polydor) |
| 5 | F. SCHUBERT<br>*Impromptus op. 90 + 142*<br>M. Perahia<br>(CBS) | A. BOITO<br>*Méphistofèle*<br>O. de Fabritiis<br>(Decca) | CHARLIE HADEN ET CARLA BLEY<br>*The Ballad of the Fallen*<br>(ECM) | BILL EVANS<br>*Time remembered*<br>(Carrère) | F. CABREL<br>*Quelqu'un de l'intérieur*<br>(CBS) | DANIEL LAVOIE<br>*Tension*<br>(Pathé Marconi) | YES<br>*90 125*<br>(WEA) | JOHN CALE<br>*Caribbean Sunset*<br>(CBS) |
| 6 | W.A. MOZART<br>*Cosi fan tutte*<br>Dir. H. Rosbaud<br>(Fnac - Rappel 4) | G.F. HAENDEL<br>*Water Music*<br>T. Pinnock<br>(Archiv) | BILL EVANS<br>*Time remembered*<br>(Carrère) | GERRY MULLIGAN ET PAUL DESMOND<br>*Blues in time*<br>(Polydor) | CATHERINE LARA<br>*La Rockeuse de diamants*<br>(RCA) | BUZY<br>*Adrian*<br>(CBS) | GARY MOORE<br>*Victims of the Future*<br>(Virgin) | THE ALARM<br>*Declaration*<br>(CBS) |

### UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

| | CLASSIQUE | | VARIÉTÉS | |
|---|---|---|---|---|
| | Meilleures ventes | Choix des disquaires | Meilleures ventes | Choix des disquaires |
| 1 | G. VERDI<br>*Nabucco*<br>Dir. Sinopoli (DGG) | W.A. MOZART<br>*Noces de Figaro*<br>Dir. G. Solti (Decca) | MICHAEL JACKSON<br>*Thriller*<br>(CBS) | BERNARD LAVILLIERS<br>*Etat d'urgence*<br>(Barclay) |
| 2 | J.S. BACH<br>*Concerti pour violon*<br>C. Hogwood (Oiseau Lyre) | Allegri *Miserere*<br>Choir of Westminster Cathedral<br>Dir. Stephen Cleobury (Decca) | JANE BIRKIN<br>*Baby alone in Babylone*<br>(Phonogram) | DIZZY GILLEPSIE<br>*The Bop Session*<br>(Vogue) |

# Demain, Venise tombe le masque

**Du 25 février au 6 mars, une ville joue à redevenir elle-même.**

VENISE renoue demain avec la fête qui faisait d'elle au dix-huitième siècle la cité des plaisirs. Après la *spontanéité* du carnaval renaissant (1978), les responsables – la Fenice, la mairie et la Biennale – ont prévu cette année une organisation très sophistiquée qui propose plus de 300 bals et spectacles. La « Musique dans le théâtre » et « L'étranger dans la lagune » seront les deux thèmes privilégiés de la fête fastueuse qui attend cent mille personnes par jour.

Aussi loin que porte la gloire, il y a les vaisseaux de Venise. *Ses simples marchands* sont des conquérants d'archipels et ses doges sont les maîtres *du monde*. Devant le *prestige* de la République, l'histoire se mue instantanément en légende et *en* carnaval, car le souffle du large anime la vie de l'esprit...

Aujourd'hui, la « Sérénissime » se souvient et son grand carnaval est de retour.

Mais qu'ont-ils, les pierrots, à descendre de la lune pour danser chaque année sur ce marécage sublime ? Ils accourent à un bal pas comme les autres qui se complote ici, on veut ressusciter la vie légère du dix-huitième siècle. C'était un temps de fête où l'on ne se préoccupait que de joie tellement l'existence se mesurait à ses voluptés. Cavalcades trépidantes, festins de roi, bals endiablés et masqués. La commedia enveloppait le siècle.



KUDELKA/MAGNUM

La coutume est de porter la *baouta*, masque sévère blanc ou noir qui permet de manger ou de fumer sans être reconnu.

De cet « hier féerique », le carnaval d'aujourd'hui est un écho. Un écho qui s'en inspire. Nous sommes dans le temps mythique, celui du masque. Hier, c'étai masqué qu'on expédiait ses affaires, qu'on achetait son poisson ou qu'on rendait ses visites. Masqué, on peut imiter et se moquer des autres.

La coutume est de porter la fameuse *baouta*, masque sévère, blanc ou noir, qui permet de *manger* ou de *fumer* sans être reconnu. Mieux, on peut jouer la farce recouvert *du masque* de Polichinelle, de Scaramouche, de Pantalon, de Tartaglia. Ces vieilles figures de la *commedia dell'arte* qui nourrissent la fête.

Aujourd'hui, les masques sont infinis, mais toujours ils cachent l'embarras et incitent à l'aventure. Masqué, on ose tout, on dit tout ; souvent, on ne sait plus qui est qui ! Homme ou femme ? La mémoire se brouille. Pour que la duperie soit totale, le costume est venu enrichir le masque. Des arlequins, des bouffons, des nonnes, des *monstres*, des *animaux*, des personnages inventés... les fantasmes humains sont là *qui nous regardent*. Habillé d'imaginaire, chacun doit jouer son rôle.

Un soir, dans le froid de la nuit, au campo del *Giglio, alors* qu'une petite bande s'éparpillait, on vit un passant tranquille se changer soudain en chanteur des rues. Ce charmeur de la nuit réveilla la fête et une guitare se mit à jouer. Quand soudain celle-ci perdit une corde, on vit Pattucini ébouriffé et désespéré s'avancer vers le *rio*, s'y enfoncer jusqu'aux genoux et menacer de s'y noyer vraiment, à moins que le bal ne reprît.

Au dix-huitième, le carnaval durait six mois, reprenait vie au moindre prétexte et ne cessait même pas pour la mort d'un doge. C'était une façon de penser, de rythmer sa vie. Aujourd'hui, la *folie* vient d'un excès de mélancolie. Venise exorcise le diable qui l'habite *et son odeur de mort*. Au carnaval, les démons sont en costume et parfaitement inoffen*sifs*. La règle est d'inverser les règles, ce qui est faux est vrai ; d'ailleurs, ici on entend le plus beau des mensonges, car Venise debout c'est une farce jetée au monde.

Une somptueuse farce en vérité et aussi un théâtre depuis qu'elle règne sur notre imaginaire et que la comédie se multiplie pour devenir le carnaval (théâtre scénique, commedia dell'arte et comédie individuelle). Aujourd'hui encore, sur les planches de la commedia, on se cogne les uns aux autres, on tire la langue et on estropie les mots. Ces représen*tations* donnent à la fête ses quiproquos et ses mimiques. Mais cette comédie-ci est une redite de cette pure fantaisie où l'acteur était poète et où la pièce s'improvisait sur-le-champ. Pantalone, Arle*quino*, Volpone étaient des personnages historiques qui s'inspiraient du moment, de la nuance du ciel. Tout de même aujourd'hui, on rit beaucoup devant ces pitreries, devant cette simplicité d'âme.

Mais, *regardez* cet homme léger, bavardant poliment sous les arcades et admirable de *naturel* ! *C'est Goldoni* ! *Lui*, rénova la comédie du dix-huitième, changea les décors, fournit des textes et transforma les masques en « caractères ». Il mit en scène la vie quotidienne, plus riche selon *lui* que la simple fantaisie, aussi son théâtre est un fabuleux miroir de l'époque. Sa place au carnaval est toute naturelle.

Et Carlo Gozzi ! L'autre grand nom vénitien du théâtre italien a une silhouette curieuse et repliée ; il est ennemi de tous et toujours il peste contre quelqu'un. Homme bizarre, et pourtant ! Voyez, là, sur la Piazza San-Marco, cette petite fée vivifiée par le *froid* de la nuit, elle s'agite et joue de sa baguette magique. Elle sort d'un petit conte de Gozzi. Lui, la réalité l'assomme, il divertit quand Goldoni moralise.

*Une semaine durant*, le carnaval revit, s'exalte au Campo San-Paolo, au grand bal de *l'amour et de la mort*, *se faufile* dans les rues, rentre à la Fenice – on y donne Strauss cette *année*. Il *repart*, s'attendrit devant deux amants ; on dirait là deux petits clowns aban*donnés* au *pied* d'une *maison* fatiguée. Il est tard, à cette heure le cœur se touche avec la main.

Au bout de la nuit, voilà Casanova qui traverse le Rialto. *Que cherche-t-il encore ?* Une femme ou un coup d'épée ? Oui, le danger l'amuse. Il est totalement effronté, totalement fier de ses scandales. Il ose tout.

Cachettes, recoins, petits ponts clandestins. Quelle cité pour l'aventure ! Hier, c'était le siècle du grand carnaval, le dernier sourire de la République, quand survint Bonaparte... Il fallut repartir, remonter le *Canal Grande*, faire une dernière courbette, un ultime compliment.

Aujourd'hui encore, le carnaval apporte transgression et oubli, il est espace de fête et lieu de raffinement. L'homme qui porte le masque devient ce qu'il *représente*, une autruche, un évêque, un bouffon.

A Venise, il y a une flaque d'eau qui se prend pour la mer...

PATRICK GEORGEON.



GUENET/GAMMA

## Carnet de bal

**Une adresse : Piazza San Marco 48 ; un téléphone : 19 (39) 41-202-68.**

**Les fêtes :**

Sur la place Saint-Marc, le grand bal (le plus touristique) a lieu les 25 et 26 février et les 1er, 3, 4 et 6 mars de 15 h à 22 h.

Au Campo San-Paolo, d'autres bals plus évocateurs. La « Fête des étrangers de la lagune » les 25 et 26 février. Le « Grand bal des courtisans » les 3 et 4 mars et le « Grand bal de Corto Maltese » le 6 mars, jour du Mardi gras.

Au Campo del Ghetto, le « Grand bal de Mickey » le 26 février.

**Au théâtre :**

A la Fenice, *la Chauve-souris* de Strauss, les 23, 25 et 28 février, puis les 2, 3 et 4 mars. Le soir du 3 mars, l'opéra de Strauss sera transformé en un bal somptueux. *La Naissance de l'aurore*, d'Albinoni, les 1er et 5 mars.

Au Théâtre Malibran, *Tango argentin*, du 25 février au 6 mars.

**Les expositions :**

Au Palais Grassi, « L'art du masque dans la commedia dell'arte » et « Les princes de la mode »...

Au musée Correr, grande exposition de peinture « Venise au dix-huitième siècle, image et mythe ».

**Hébergement :**

Dès votre arrivée, adressez-vous à l'Office du tourisme (gare, aéroport, place Saint-Marc) *pour* connaître les possibilités d'hébergement des villes voisines.

Autres ressources, les couvents ou les *locande*, petites auberges offrant le gîte et le couvert (160 F la nuit pour un couple, contre 250 F à 300 F dans un hôtel analogue à un deux étoiles français).

**Transports :**

Pour un vol Paris-Venise aller-retour, il vous en coûtera 3 300 F *environ* (*moins* de 2 000 F avec un tarif vacances) ; par le rail, moins de 800 F *en 2e classe*, 1 250 F environ en première.

Reste une troisième formule : l'autocar (Via tourisme ; tél. (1) 201-70-80). De même, le club Alliance voyages (tél. (1) 548-89-53) propose un séjour du 3 au 8 mars pour 970 F (voyage, hôtel, trois dîners et petits déjeuners).

**Renseignements :**

Institut culturel italien, 50, rue de Varenne, 75007 Paris. Téléphone : (1) 222-12-78.

Office national italien de tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris. Téléphone : (1) 266-03-96.

